LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXX - No 81 | Neige intermittente. Maximum – 1. | Montréal, vendredi 6 avril 1979 | Férie | 25 CENTS

Tourisme

Tucson: l'Ouest d'antan au goût du jour

Son nom se prononce «tous-sone», mais c'est une ville bien américaine en dépit des mille et une choses qui témoignent de son très bon voisinage avec les copains du Mexique dont elle n'est séparée que par 100 km.

— page 13

Des vacances insolites au Danemark

Richement répartis à travers le pays, les services d'équitation sont bien intégrés à l'ambiance campagnarde pour laquelle le Danemark est réputé. Un sport que plusieurs forfaits ramènent à des prix raisonnables.

— page 14

Sport

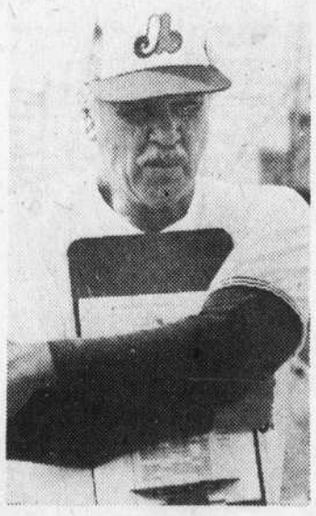

La meilleure équipe en 11 ans

C'est aujourd'hui à Pittsburgh que les Expos entreprennent une nouvelle campagne. Ils devraient connaître leur meilleure saison en 11 ans, forts de l'acquisition du releveur Elias Sosa, du gaucher Bill Lee, du receveur Duffy Dyer et du retour à Montréal de Rodney Scott, qui a réussi à l'entraînement à déloger Dave Cash au deuxième but.

— page 19

Jean Duceppe
Piège à rebours
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Loto-Québec écarte tout projet de casino à Montréal

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — S'il n'en tient qu'au gouvernement du Québec, Montréal, pas plus qu'aucune autre grande agglomération urbaine de la province, n'aura de casino.

Concrètement, cette décision, annoncée hier par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, signifie que le gouvernement écarte tous les projets qui lui ont déjà été soumis en vue d'implanter un casino dans la métropole. Le plus connu, sinon le plus spectaculaire de ces projets, est évidemment celui qui impliquait l'amarrage du paquebot France dans les eaux du port de Montréal.

En revanche, Québec n'écarte toutefois pas la possibilité d'implanter sur le territoire quelques petits casinos à l'européenne qui s'intégreraient, tout en les supportant, à des complexes touristiques déjà existants.

Aussi a-t-il demandé, sans grand enthousiasme cependant, aux autorités de Loto-Québec de produire d'ici à un an une étude énumérant les divers lieux d'implantation souhaitables de même que les coûts et les bénéfices rattachés à chacun.

Ces décisions gouvernementales, dans un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre et suscité maints espoirs au cours des dernières années, font suite au dépôt hier, à l'Assemblée nationale, d'un volumineux rapport de Loto-Québec sur l'opportunité d'implanter un ou des casinos dans la province.

Ce rapport préparé sous la direction de M. Roger Bertrand, visait à permettre au gouvernement d'établir une politique d'ensemble vis-à-vis de ces maisons de jeux déjà bien installées en Europe et dans certains états américains.

Or, l'une sinon la plus importante des constatations de cette étude, qui a permis à ses auteurs de visiter la plupart des grands casinos européens et américains et d'y laisser, de leur propre aveu, quelques dollars, est que l'État n'a finalement que peu de revenus directs à tirer d'un casino.

« Les revenus à tirer pour l'État à partir des jeux de casino doivent être considérés comme marginaux. Si l'on considère l'ensemble des revenus du gouvernement, de telles augmentations de revenus peuvent toutefois hausser sensiblement la marge de manoeuvre de celui-ci », peut-on lire dans le rapport.

En fait, les auteurs estiment à 0,5% du total du budget québécois, soit à peu près $50 millions, les revenus directs que le Trésor public pourrait tirer annuellement de l'exploitation de casinos.

Mais voilà, poursuivent-ils, ces revenus ne sont pas nets et ne tiennent pas compte des divers coûts socio-économiques que pareille maison entraîne, notamment en termes de contrôle et de surveillance.

Ainsi, ils croient qu'au total et dans l'hypothèse de casinos à l'américaine et non intégrés comme tels à des complexes touristiques déjà existants, le jeu n'en vaut pas vraiment la chandelle.

« En ce qui concerne les revenus à générer pour l'État, les options caractéristiques de la formule américaine (du type Las Vegas ou Atlantic City) sont, à n'en pas douter, de puissants moyens d'augmenter sensiblement, mais à la marge, les revenus des gouvernements. Toutefois, les coûts de contrôle, de surveillance et les coûts sociaux pour l'État peuvent s'élever à un point tel qu'on pourrait bien y perdre la totalité des revenus supplémentaires tirés de l'exploitation des jeux de casinos sous ces options », écrivent les auteurs du rapport.

Donc, les auteurs de l'étude estiment que le gouvernement doit rejeter l'idée

Voir page 6: Loto-Québec

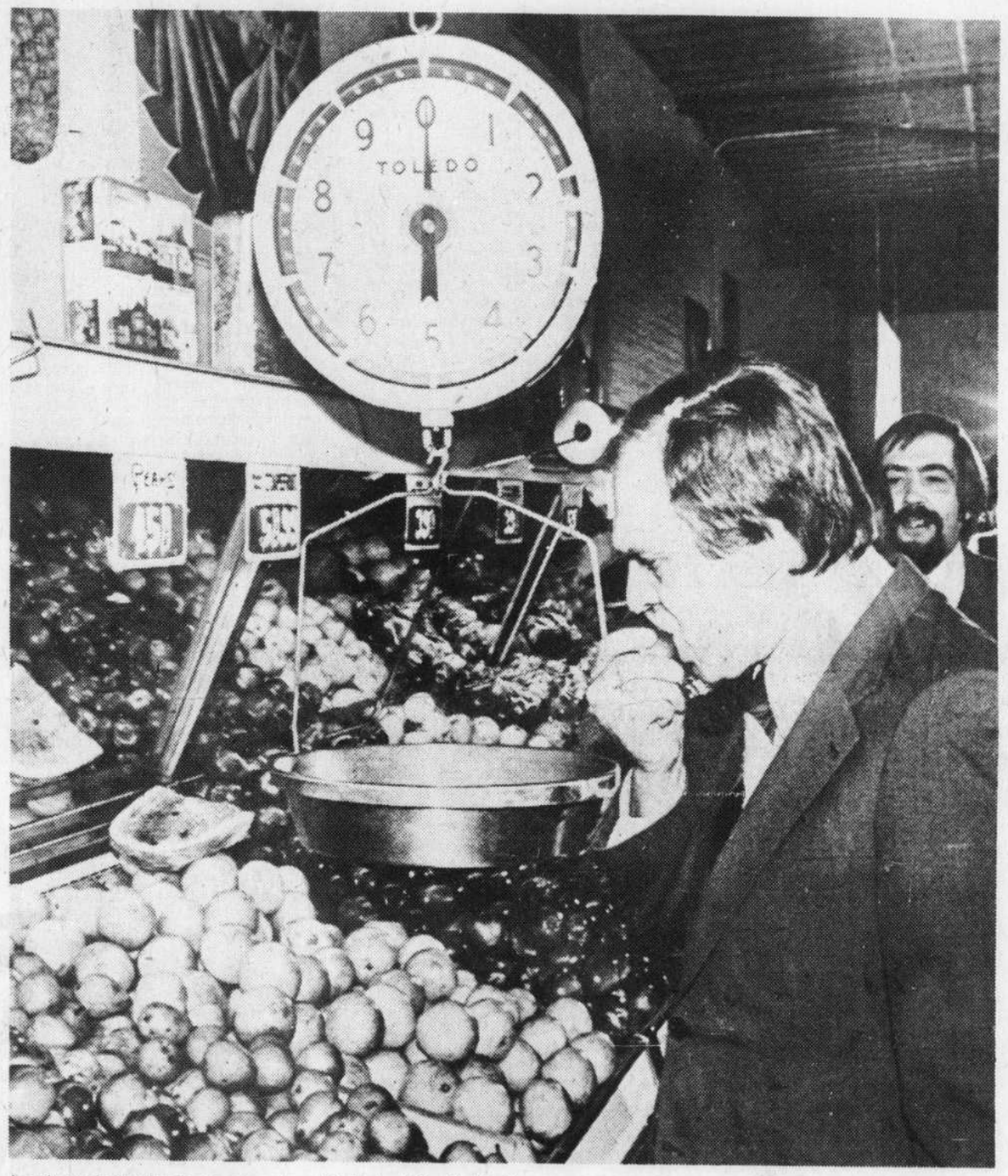

La photo de l'ex-leader conservateur, M. Robert Stanfield, dégustant une banane, est passée à la postérité. Voici maintenant le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, qui croque à belles dents dans une pomme, lors d'une visite à une coopérative d'alimentation de Winnipeg. (Photolaser CP)

Le comité Clyne: plus d'argent pour R.-C.

par Claude Turcotte

OTTAWA — Outre l'économie, l'unité nationale, l'assurance-santé, il se pourrait bien que les communications en général et le rapport Clyne en particulier prennent une plus grande place dans le débat électoral au cours des prochaines semaines.

Le rapport Clyne, fruit d'un comité consultatif sur les implications des télécommunications sur la souveraineté canadienne, sera rendu public la semaine prochaine à Ottawa, mais déjà depuis quelques jours des fuites dans les médias de Toronto donnent une excellente idée et apparamment l'essentiel de ce document que l'on attendait en mars dernier.

Plusieurs de ses recommandations auront sans doute un impact percutant dans l'un des secteurs les plus sensibles de la souveraineté canadienne, les communications. Il suffit de relever les principaux points du rapport pour s'en rendre compte très vite:

- la télévision à péage doit être mise en opération dès que la technologie permettra de facturer aux clients plutôt qu'aux entreprises de câble;
- il faut donner suffisamment d'argent à Radio-Canada pour assumer son rôle dans la préservation de la souveraineté sociale et culturelle du Canada;
- il faut donner au CRTC de nouveaux instruments et un système pour mesurer le contenu de la télévision commerciale. On vise ici autant la qualité que la quantité;
- les compagnies de télévision par câble devraient être forcées de ne pas retransmettre les émissions venant de loin, lorsque les stations locales ont acheté les droits pour diffuser ces émissions;
- les profits des entreprises de câble devraient être limités à cause de leur situation de monopole dans leur région;

Si le rapport Clyne apparaît comme la

Voir page 6: Comité

L'Hydro remet en marche sa centrale nucléaire

par Gilles Provost

Après des années de paralysie forcée, la seule centrale nucléaire québécoise, Gentilly-I, a été lentement remise en marche à la fin du mois dernier, a indiqué hier l'Hydro-Québec.

Cette installation qu'on qualifie souvent de « centrale-citron » ne pourra cependant être poussé à plus de 60% de sa puissance maximale parce que la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada éprouve des doutes à l'égard de sa sécurité.

L'Hydro-Québec a aussi reconnu hier que la centrale nucléaire Gentill-II devra subir des réparations importantes avant même d'entrer en service parce qu'on vient de détecter des défauts importants dans ses quatre générateurs de vapeur. Ces défauts pourraient entrainer des pertes d'eau lourde légèrement radioactive mais apparemment « sans danger ».

Ces générateurs de vapeur, incidemment, sont construits par la firme Babcock and Wilcox, le constructeur du réacteur de Harrisburg.

Selon les informations disponibles hier à l'Hydro-Québec, le problème affecte aussi d'autres centrales nucléaires canadiennes en construction mais pas celles qui sont en exploitation en ce moment.

Les générateurs de vapeur (aussi appelés échangeurs de chaleur) sont d'immenses appareils de 60 pieds de hauteur et douze de diamètre qui contiennent chacun 3,600 tubes dans lesquels devra circuler l'eau lourde sous pression, chauffée à l'intérieur du réacteur. De l'eau ordinaire doit venir se réchauffer sur ce gigantesque calorifère et se transformer en vapeur pour alimenter les turbines de la génératrice.

Une fois soudé, ce calorifère a été « re-

Voir page 6: Centrale

Le premier ministre Davis accuse Lévesque de tromper les Québécois

par Patricia Dumas
correspondance particulière

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis a choisi hier le sélect Empire Club de Toronto pour faire une sortie en règle contre M. Pierre Elliott Trudeau et M. René Lévesque.

Dans un discours où l'humour à usage a vite fait place à des attaques virulentes et des mises au point vigoureuses, M. Davis a expliqué comment « nous allons faire tout ce que je peux pour sauvegarder l'unité canadienne ».

Près de 500 personnes s'étaient rassemblées pour entendre ce discours, dont 25 journalistes ouest-allemands en visite à Toronto et les collectionneurs de fonds de la caisse électorale des libéraux fédéraux et des conservateurs provinciaux.

L'atmosphère était chargée de tension pro-conservatrice, mais ce sont les attaques contre M. Lévesque qui ont recueilli les applaudissements et non celles contre M. Trudeau.

Malgré des manchettes à la une dans des journaux torontois voulant que M. Joe Clark refuse l'aide des machines conservatrices provinciales dans la campagne fédérale, M. Davis a manifesté son appui à M. Clark, plus par ces attaques contre M. Trudeau que par des déclarations trop partisanes pour le chef conservateur national.

M. Davis a expliqué son implication dans les débats de la campagne fédérale parce que « comme politicien, dont l'emploi est toujours en jeu, je sens que je ne dois pas me retirer du jeu pendant les six prochaines semaines, » et parce que, « comme l'a déclaré la presse, c'est une saison de son et de furie ».

M. Davis ajoute: « Je reconnais que tout premier ministre qui tente de se faire entendre ces jours-ci court certains risques. Mais si je garde la tête baissée, peut-être que je ne ferais qu'exciter la méfiance profonde du premier ministre du Canada qui voit les leaders provinciaux comme des non-être à esprit de clocher ».

M. Davis n'accepte pas l'attitude 'flamboyante' de M. Trudeau et ses politiques de confrontations avec lesquelles il qualifie les gouvernements provinciaux de « principautés »: « Cette description me semble bien médiévale et j'aimerais qu'il (M. Trudeau) se souvienne que le Canada est un état fédéral et non pas féodal ».

« Je n'aime pas que l'on questionne mes motivations. Je ne suis peut être pas aussi flamboyant que M. Trudeau, mais je prends mon rôle de citoyen avec autant de sérieux que lui. Il a le droit de mettre en doute mon jugement, mais c'est inacceptable qu'il mette en doute mon engagement envers un gouvernement central efficace ».

Le premier ministre de l'Ontario souligne ensuite la participation très active de sa province aux rencontres fédérales-provinciales, sa foi en l'entente dans la diversité et l'ennui intolérable qu'il ressent devant les discussions de ce qui fait un 'bon' Canadien ou non.

Pour lui, le gouvernement fédéral doit être le « gardien des intérêts nationaux. Mais ces rencontres (fédérales-provinciales) démontrent qu'Ottawa n'est pas le seul auteur de politiques nationales responsables ». Il espère que le thème de confrontations Ottawa-provinces soulevé par M. Trudeau ne sera pas pris au sérieux par l'électorat mais que par contre les saines différences de notre pays seront discutées avec vigueur et franchise, pour le plus grand bien du pays, ce qui ne veut pas dire que le Québec ait droit à la souveraineté-association ni que cette op-

Voir page 6: Davis

La protection des crimes

La GRC avait établi en 1970 sa propre politique interne

par Jean-Claude Leclerc

Le recours à des moyens criminels ou illégaux au sein de la GRC était une pratique connue et reconnue au plus haut niveau dans la police fédérale, au point qu'en 1970, pour rassurer les agents, les autorités de la Gendarmerie ont établi une politique de protection et d'impunité pour les membres de la Force ayant eu la « malchance » de se faire prendre.

La preuve de ces pratiques et des méthodes utilisées pour les couvrir est établie dans une dizaine de documents secrets, déclassifiés par la GRC et déposés le 24 octobre 1978 à l'enquête McDonald sur les activités criminelles, illégales ou répréhensibles de la Gendarmerie et de son Service de sécurité.

D'après les documents, ces pratiques étaient suivies et connues non seulement dans le Service de sécurité, mais aussi dans des escouades criminelles aussi importantes que celles des narcotiques, des fraudes, du crime organisé, ainsi que dans le « NCIU », l'Unité nationale des renseignements criminels.

Neuf parmi les principaux officiers supérieurs de la GRC à l'époque ont apposé leur signature sur ces documents ou en ont pris connaissance: D.K. Wilson, inspecteur, assistant adjudant; L.H. Stevenson, directeur de l'organisation et de personnel; G.W. Mortimer, sous-commissaire pour l'administration; J.R.R. Carrière, sous-commissaire pour les opérations criminelles; E.R. Willes, directeur des renseignements criminels; C.J.H. Kilburn, sergent d'état-major à la branche du contentieux; J.V. Caine, chef de la branche du contentieux; John K. Starnes, directeur général de la sécurité et des renseignements; William Higgitt, commissaire de la GRC.

Les plus hautes autorités de la GRC ont été amenées à préciser et à confirmer cette politique de protection pour les membres engagés dans des opérations secrètes ou sensibles, après que des questions eurent été soulevées par certains agents lors de cours de formation policière.

Inquiets des risques qu'ils couraient, eux et leur famille, advenant qu'ils soient condamnés par suite d'infractions au code criminel ou à d'autres lois fédérales et

Voir page 6: GRC

chez VITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE. TRADITION. EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

LES ÉLECTIONS DU 22 MAI

Avec les créditistes, rien n'est impensable

par Claude Turcotte

OTTAWA — Moins d'une semaine après s'être officiellement donné un nouveau leader, les créditistes perdent leur organisateur en chef. Dans toute autre formation politique un tel geste serait impensable au début d'une campagne électorale; ce serait même une tragédie. Pas chez les créditistes.

De Québec, M. Fabien Roy y a même trouvé « une agréable surprise » en notant comme très important le fait que « un Québécois et un créditiste » ait été nommé à la Commission canadienne des grains, surtout que M. Léonel Beaudoin, qui ne sera plus jamais député fédéral de Richmond, n'a plus, dit-on, la santé qu'il avait.

A Ottawa, même ceux qui devaient être les plus proches collaborateurs de M. Beaudoin au cours de cette campagne électorale ont appris la nouvelle comme à peu près tout le monde, mardi matin. « Il n'y a pas d'animosité », expliquait-on avec le sourire au quartier général de l'aile parlementaire.

Cette réaction s'explique du fait que le Crédit social n'a jamais eu une machine électorale très sophistiquée. Il est même déjà arrivé que certains de ses candidats se soient fait élire sans faire de campagne. Néanmoins avec les années les créditistes ont développé une organisation qui, dans certains cas, est extrêmement bien rodée, comme on a pu le constater lors de l'élection partielle d'octobre dernier dans le comté de Lotbinière.

Quoiqu'il en soit, on aura vite fait de trouver un remplaçant à l'organisateur en chef démissionnaire, puisque hier à Québec avait lieu une importante réunion des principaux dirigeants du parti, dont bien sûr M. Fabien Roy.

En plus de régler le cas de l'organisateur en chef, on devait trancher un certain nombre d'autres problèmes plutôt délicats, dont celle des mises en candidatures dans Champlain et Shefford, deux bastions créditistes depuis plusieurs années et qui ne le sont plus pour des motifs non électoraux.

Dans Champlain, le député sortant est René Matte, nationaliste-souverainiste, en brouille avec le parti. M. Matte sera à nouveau candidat, mais pour qui voteraient les créditistes si le parti y présentait un candidat officiel?

Dans Shefford, M. Gilbert Rondeau a dû également quitter le parti, mais pour des raisons très personnelles, puisqu'il a fait l'objet d'accusations devant les tribunaux. M. Rondeau sera vraisemblablement sur les rangs et il n'est pas en brouille avec les créditistes de son comté. Jusqu'à maintenant il avait été rumeur que les créditistes laissent la voie libre au député sortant, mais peut-être M. Roy voit-il les choses autrement. Le temps est venu de prendre une décision.

Comme par le passé, les créditistes ne perdent jamais de temps à débattre les grands principes ou les options fondamentales. En choisissant M. Roy comme leader, les créditistes savaient déjà qu'ils mettaient l'accent sur leur clientèle québécoise.

Comme les Réal Caouette et André Fortin, M. Roy est le chef de tout le parti à travers le Canada, mais en pratique il limitera essentiellement son action au Québec, à part « une ou deux saucettes » dans l'Ouest au cours de la présente campagne. Les créditistes francophones et anglophones ont deux organisations bien distinctes.

M. Clément Gauthier, qui est le fils de C.-A. Gauthier et qui agit comme chef de l'organisation à Ottawa, sans l'avouer complètement, ne cache pas sa satisfaction d'avoir maintenant comme leader un nationaliste comme Fabien Roy. De jeunes créditistes trouvaient que Réal Caouette était devenu peut-être trop fédéraliste dans les dernières années de son règne.

Où faudra-t-il situer exactement Fabien Roy par rapport à Réal Caouette? « On peut en avoir une idée en se rappelant les positions de Gilles Grégoire vis-à-vis Réal Caouette », répond laconiquement Clément Gauthier. On sait que Gilles Grégoire, devenu indépendantiste, a rompu avec le Crédit social et qu'il est maintenant député péquiste de Frontenac.

Le fils Gauthier, âgé de 28 ans, est biologiste et prépare une maîtrise en physiologie humaine à l'Université d'Ottawa, tout en travaillant dans le bureau de son père au Parlement. Il fait nettement partie de ce que l'on peut appeler la nouvelle génération créditiste.

Il a formé avec une quinzaine d'autres jeunes comme lui une troupe de choc lorsque André Fortin fut élu chef. Mais depuis cette époque, explique ce jeune créditiste barbu à lunettes, nous avons constamment nagé dans les problèmes de leadership: la mort accidentalle de Fortin et le règne plus ou moins heureux de Reznowski.

Mais Clément Gauthier est la preuve vivante que le crédit social existe vraiment. On a toujours perçu les créditistes comme des phénomènes d'une autre époque, celle de la crise économique, peu instruits, foncièrement ruraux et présents seulement dans des régions à l'économie périclitante, à l'exception de quelques percées dans des villes comme Québec et Sherbrooke.

La jeune génération créditiste selon l'image projetée par Clément Gauthier, le fils de C.-A., n'a pas transformé le monde créditiste, puisque la réalité géo-politique demeure essentiellement ce qu'elle est depuis 1962 en Abitibi ou à Roberval ou dans Kamouraska.

Mais Clément Gauthier est instruit, articulé et sensibilité à des problèmes dont les créditistes ont peu parlé jusqu'à maintenant: l'écologie et la pollution, l'énergie atomique ou solaire.

Certains pourraient croire que Clément Gauthier n'est pas un vrai créditiste. Rien de plus faux. Car en plus d'être pour ainsi dire né créditiste et d'avoir marché dans le sillon de son père jusqu'à l'adolescence, il a, comme tous les gens de son âge remis la doctrice en question.

Clément Gauthier a alors relu le major Douglas avec une certaine distance. « Après quatre ans de cette remise en doute, j'étais dangereusement créditiste », dit-il.

Il a découvert dans les lectures du major Douglas des idées que ceux de la génération précédente n'avaient jamais soupçonnées, comme par exemple la nécessité de prendre des mesures pour éviter la pollution.

Fabien Roy a parlé d'au moins 15 députés créditistes le 22 mai prochain. Le jeune Gauthier est d'accord sur « ce minimum » en partant des résultats de 1974 alors que son parti était premier ou « deuxième fort » dans 32 comtés. Il reconnait cependant que la qualité des candidats va peser dans le choix des électeurs, ce qui peut vouloir dire qu'on vote de moins en moins créditiste, sans penser sérieusement au geste posé, contrairement à ce qui s'est souvent produit dans le passé.

Enfin, on verra bien; mais si jamais les créditistes revenaient aux Communes avec une équipe renouvellée, Clément Gauthier pense qu'il n'y aura plus de batailles comme celles des années 60 sur le menu unilingue au Café du Parlement ou les règlements de la Chambre. « Ce n'était que des amuse-gueule, maintenant nous sommes rendus au droit d'autodétermination des provinces », répond-il.

On croit reconnaître ici le ton de certains discours de C.A. Gauthier. Mais à ce point, on ne sait plus qui influence qui: le père ou le fils?

«Fabien» quitte l'Assemblée en n'y laissant «que des amis»

QUEBEC (PC) — Les membres de l'Assemblée nationale ont rendu un vibrant hommage à un des leurs, M. Fabien Roy, hier, à l'ocasion du départ du député de Beauce-sud qui a décidé récemment de prendre la direction du Crédit social du Canada.

Tous les témoignages entendus après l'annonce de la démission de M. Roy ont révélé jusqu'à quel point le député de Beauce-sud jouissait de la plus haute estime de ses collègues qui, au milieu de taquineries et en l'appelant familièrement « Fabien », ont unanimement souligné lés qualités de travailleur acharné, d'assiduité et de disponibilité de celui qui a quitté l'Assemblée nationale après y avoir représenté les gens de la Beauce pendant neuf ans.

Après les allocutions qui ont duré près d'une heure, M. Roy est allé serrer la main au président, M. Clément Richard, et de plusieurs collègues des deux côtés de la Chambre avant de traverser pour la dernière fois le parquet sous les applaudissements des députés debout.

La sortie très remarquée de l'ex-député a eu lieu en présence, dans les tribunes réservées au public, de son épouse, Pauline, des députés créditistes fédéraux Adrien Lambert, C.-A. Gauthier, Richard Janelle et, fruit du hasard, du député conservateur de Kingston-les-Iles, Mme Flora MacDonald, dans le dernier Parlement canadien.

Dissimulant mal son émotion, M. Roy a dit que s'il a pris la décision de quitter l'enceinte où il ne laisse que des amis, c'est dans le but de mieux défendre les intérêts du Québec et des autres provinces face au pouvoir d'Ottawa et, a-t-il ajouté, le défi est d'autant plus beau qu'il est plus grand.

« Il m'a été très agréable de travailler dans cette Chambre et j'en garde un très beau souvenir », a-t-il dit encore en remerciant ses électeurs, ses collègues, le personnel de l'Assemblée nationale et tous ceux qui de près ou de loin l'ont aidé pendant son séjour dans la Vieille Capitale.

Le programme économique du PC ne réglerait rien, dit Trudeau

WINNIPEG (PC) — En plus de ne profiter qu'à une infime minorité, le programme économique du parti conservateur ne règle d'aucune façon les problème de l'inflation, du chômage et de la dévaluation du dollar.

C'est ce qu'a affirmé hier à Winnipeg le premier ministre Trudeau qui s'est amusé pour l'occasion à baptiser son adversaire conservateur, M. Joe Clark, « l'homme de $7 milliards » se référant au coût des promesses électorales conservatrices, du moins telles qu'évaluées lundi dernier par le ministre des Finances, Jean Chrétien.

M. Trudeau a soutenu que la proposition des conservateurs d'exempter d'impôts les gains de capital sur les actions des compagnies canadiennes, ne bénéficiera pas à l'ensemble de la population. Les statistiques indiquent, a-t-il dit, que les deux tiers des gains de capital sont versés à ceux qui gagnent plus de $100,000 par année.

L'Institut d'analyse politique de l'université de Toronto a conclu que le programme conservateur se traduirait par une inflation plus prononcée, ne créera pas plus d'emplois et accentuerait la dévaluation du dollar, a dit le prémier ministre, ajoutant que les corporations y gagneraient toutefois quelque $1.8 milliard en concessions fiscales.

M. Trudeau entamait hier à Winnipeg une tournée de plusieurs jours dans l'Ouest du pays; en matinée, il avait mis un terme, à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, à une visite de deux jours qui l'a conduit dans le Bas-Saint-Laurent et dans les Maritimes.

Aujourd'hui, le chef libéral quitte le Manitoba pour se rendre à Vancouver en Colombie-Britannique, où il passera le week-end.

Clark promet dans l'Ouest de limiter l'importation de boeuf

KAMLOOPS, C.-B. (PC) — Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, a promis hier de restreindre les importations de boeuf au pays et de faire cesser l'érosion des capitaux si son parti prend le pouvoir le 22 mai prochain.

M. Clark, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce de Kamloops en Colombie-Britannique, a souligné que les importations de boeuf au Canada avaient augmenté de 60 pour cent en 1976.

Les conservateurs proposent donc d'introduire une loi pour limiter ces importations.

Durant son allocution devant quelque 600 personnes qui lui ont réservé un accueil chaleureux, le leader conservateur a affirmé que $4 milliards avaient été investis à l'étranger l'an dernier par des Canadiens qui ont perdu confiance en leur gouvernement.

M. Clark, qui a visité en matinée une mine de cuivre dans la région de Kamloops, a accusé le gouvernement libéral d'utiliser le secteur minier comme une arme dans sa bataille avec les provinces.

Il a souligné qu'aucune mine d'importance n'avait vu le jour depuis deux ans en raison de la politique du gouvernement actuel.

Selon lui, les industries minières doivent verser 25 pour cent de plus en taxes que les industries manufacturières, ce qui explique une bonne partie du problème.

En matière énergétique, il a rappelé que son parti estime que le Canada peut devenir autosuffisant et ne plus dépendre des pays étrangers.

Le chef conservateur devait quitter Kamloops immédiatement après son discours pour se diriger vers Saskatoon.

Ed Broadbent réclame un contrôle «sélectif»

WINNIPEG (PC) — Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a profité de sa présence dans les locaux d'une coopérative d'alimentation où les acheteurs peuvent économiser jusqu'à 12 pour cent par année pour réitérer sa demande que soit formée une commission des prix équitables.

Soutenant que les détaillants et les fabricants, — et non les travailleurs ou les agriculteurs —, étaient responsables de l'augmentation déraisonnable des prix, le leader néo-démocrate a poursuivi sa campagne dans la circonscription de Saint-Boniface.

« Les prix surpassent les augmentations de salaire dans une proportion de trois contre deux et nous devons trouver le moyen de mettre un terme à ce genre de situation », a-t-il déclaré aux reporters qui s'entassaient dans l'allée des « fruits et légumes » de l'établissement.

Réclamée une première fois en février, la commission des prix équitables serait chargée d'étudier les prix de façon sélective et aurait le pouvoir de refuser certaines augmentations jugées démesurées.

Au cours d'un débat aux Communes, les libéraux et les conservateurs se sont opposés au projet, mais M. Broadbent affirme qu'il s'agirait d'un excellent moyen d'éviter les demandes salariales élevées.

M. Broadbent a affirmé que les salaires des travailleurs de l'industrie de l'alimentation ont augmenté en moyenne de 7.4 pour cent l'an dernier, ce qui aurait normalement dû ajouter moins de un pour cent au prix de gros des aliments et environ la même proportion au prix de détail.

Les dernières statistiques démontrent que le prix des aliments a augmenté de 21.7 pour cent au cours de la dernière année.

Blakeney s'est senti visé...

REGINA (PC) — Selon le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allen Blakeney, M. Pierre Elliott Trudeau l'a attaqué personnellement en soutenant qu'il avait excité les sentiments anti-québécois en 1972.

M. Blakeney avait tout d'abord refusé de commenter les propos de M. Trudeau, mais, hier, au cours de sa conférence de presse, le chef du gouvernement a déclaré aux journalistes qu'il aurait voulu devoir remonter lui-même jusqu'à 1972 pour trouver un sujet sur lequel il pourrait critiquer M. Trudeau.

Plutôt que d'échanger des accusations, M. Blakeney a dit préférer un débat véritable sur la gestion des ressources et celle de l'économie.

Bernard Loiselle, fonctionnaire

OTTAWA (PC) — Le député de Saint-Henri aux Communes, M. Bernard Loiselle, a été nommé mercredi membre de la Commission d'appel de l'immigration. Député de ce comté depuis 1957, M. Loiselle devient le 13e libéral à obtenir un poste de haut fonctionnaire depuis que le premier ministre Trudeau a déclenché les élections, le lundi 26 mars.

Quatre libéraux ont été nommés au Sénat, trois à la Commission nationale des libérations conditionnelles, un à la Commission canadienne des pensions, un à l'Office national de l'Energie et un autre consul à la Nouvelle Orléans.

S.I.A.F. ANTIQUITÉS

Importations d'antiquités françaises

Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, tables de ferme, tableaux, etc.

354 rue de l'Inspecteur
entre Peel et Université Montréal,

866-0572

ouvert toutes les semaines

Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h

la campagne des *chefs*

HIER

Avant de quitter le Nouveau-Brunswick hier matin, le premier ministre, **M. Trudeau**, a réaffirmé l'intention de son gouvernement de ne pas céder devant les provinces qui réclament des pouvoirs accrus. Ne vous laissez pas berner, a-t-il déclaré à ses partisans, par ceux qui veulent éviter toute confrontation. Nous n'aurons pas peur au contraire de prendre position avec énergie de manière à rallier les divergences d'intérêt entre les différentes régions du pays.

M. Clark, pour sa part, a invité les Canadiens à élargir leurs horizons et non à se serrer la ceinture, comme les invite à le faire son adversaire libéral. L'itinéraire de M. Clark a failli être bouleversé par le brouillard, mais le pilote du DC-9 conservateur a réussi à se poser avec 30 minutes de retard à Kamloops, dans la circonscription de M. Len Marchand, ministre de l'Environnement.

M. Broadbent, le chef du NPD, a profité d'une visite à une coopérative de consommation de Winnipeg pour rejeter sur le dos des fabricants et des distributeurs la responsabilité des hausses immodérées des prix et prôné la création d'une commission des prix équitables. Les profits de la compagnie Weston, a rappelé à titre d'exemple M. Broadbent, ont augmenté de 84% l'an dernier, tandis que les salaires dans l'industrie de l'alimentation n'ont augmenté que de 7.4%, ce qui aurait dû ajouter à peine un pour cent au prix des aliments, qui ont augmenté de 21.7%.

AUJOURD'HUI

M. Trudeau quitte Winnipeg ce matin pour la capitale de la Colombie-Britannique, Victoria, où il doit prononcer quelques mots vers midi au Centennial Square. Dans l'après-midi, il se rend à Campbell River, sur l'île de Vancouver, puis rentre à Vancouver où il doit prononcer un discours en soirée.

M. Joe Clark passe la journée au Manitoba, d'abord à Brandon, puis à Neepawa, où il visitera des élévateurs à grains, puis à Winnipeg, où il enregistrera une émission de télévision et où il sera reçu en soirée par le premier ministre conservateur, M. Lyon.

Le chef du NPD, **M. Ed Broadbent**, n'a pas un horaire très chargé. Deux heures durant ce matin il participe à une émission radiophonique, et c'est tout.

Les créditistes, enfin, étaient réunis en caucus à Québec hier avec **M. Fabien Roy** pour établir leur plan de campagne.

Les Solutions IBM

Un petit ordinateur peut faire toute la différence.

Profitez de cette occasion pour découvrir comment la gamme des ordinateurs IBM à prix modique et les programmes d'applications prêtes à utiliser peut donner a votre entreprise un caractère plus professionnel.

Venez nous rencontrer à l'Hotel Régence Hyatt De Montréal les 10 et 11 avril, a 9:00, 11:00, 13:00 et 15:00 heure: Pour réserver, téléphonez chez IBM, Division Systèmes Généraux.

874-6147

IBM†

IBM Canada Ltée

†Marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Ltée, usager inscrit. Imprimé au Canada.

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, vendredi 6 avril 1979

Grand prix littéraire de Montréal: Vadeboncoeur

L'essayiste Pierre Vadeboncoeur a été désigné hier soir lauréat du Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal pour son volume: *Les Deux Royaumes*, paru l'an dernier à l'Hexagone. La décision du jury de sept membres a été unanime. En l'absence du gagnant du prix, c'est l'éditeur Gaston Miron qui a reçu le chèque de $3,000.

Quatre autres écrivains étaient en lice pour la quinzième remise du prix: François-Marc Gagnon et sa biographie de *Borduas;* Roland Giguère pour *Forêt Vierge Folle* (Giguère avait obtenu ce prix en 1966 pour *L'Âge de la Parole);* Fernand Ouellette et son premier roman: *Tu regardais intensément Geneviève;* Jean Tétreau et son roman *Prémonitions.* En tout, 90 oeuvres avaient été soumises à l'attention des différents jurys, depuis janvier.

Le président du Conseil des arts du Montréal métropolitain, le juge Jacques Vadeboncoeur, frère du gagnant du prix, a fait l'éloge de son frère, malheureusement retenu à Québec où il participait à une réunion du Conseil de la langue française, et assuré les invités à la réception offerte par la Ville de Montréal que le népotisme n'avait aucunement joué, ce dont l'auditoire pouvait jurer en consultant la liste des sept membres du jury final, présidé par le sénateur Thérèse Casgrain et où siégeaient notamment M. Davidson Dunton, Mme Madeleine Ferron, M. Jean Simard et quatre autres personnalités.

Pour Pierre Vadeboncoeur, il s'agit du quatrième prix obtenu depuis 1970: prix Liberté; prix Duvernay et prix David (pour l'ensemble de son oeuvre) lui ayant déjà été octroyés.

L'éditeur Gaston Miron (à gauche) reçoit de M. Pierre Lorange, représentant la Ville de Montréal, le chèque de $3,000 qui accompagne le prix littéraire décerné hier à l'essayiste Pierre Vadeboncoeur (médaillon) retenu à Québec.
(Photo Jacques Grenier)

La GRC a «trahi» Allmand

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations Warren Allmand a révélé hier que la Gendarmerie royale du Canada l'avait mal renseigné, induit en erreur, et même trahi, alors qu'il était solliciteur général du Canada entre 1972 et 1976.

Témoignant devant la commission d'enquête McDonald sur les activités de la GRC, pour la troisième journée, hier, à Ottawa, M. Allmand a raconté certains incidents qui démontrent selon lui, que la GRC ne lui disait pas toujours tout.

Il a par ailleurs affirmé ne pas avoir été au courant des opérations Han (le vol des listes de membres du PQ), de Bricole (le cambriolage des locaux de l'Agence de presse libre du Québec), de l'incendie de la grange de la ferme du Petit Québec libre, d'un vol de dynamite, de l'émission d'un faux communiqué ou encore des méthodes peu orthodoxes utilisées par les agents du service de sécurité de Montréal pour recruter des indicateurs de police.

L'ancien solliciteur général a réitéré qu'il ignorait que la GRC ouvrait illégalement le courrier. Par contre il savait fort bien que la police entrait clandestinement chez des individus, sans détenir des mandats de perquisition afin d'obtenir certains renseignements. Il a répété qu'il croyait que ces opérations étaient légales.

M. Allmand a expliqué qu'il fut particulièrement préoccupé en 1976 en recevant une lettre du directeur du service de sécurité, M. Micheal Dare, portant sur le cambriolage de l'APLQ (survenu en octobre 1972) et sur l'attitude des dirigeants de la GRC.

« De source sûre, on m'informe que le commissaire de l'époque (M. L. Higgitt) fut informé de l'affaire et, comme cela aurait pu placer le solliciteur général (M. Jean-Pierre Goyer) dans une situation intenable, il appert que le directeur général du service de sécurité (John Starnes) ne lui a pas révélé tous les faits de cette affaire, comme il avait d'abord songé à le faire », peut-on lire dans cette lettre qui a été rendue publique hier devant la commission.

Le procureur de la commission, Me Ross Goodwin a tenté de savoir, si M. Allmand partageait l'opinion ainsi exprimée à savoir qu'un ministre devrait être tenu dans l'ignorance quand certains renseignements peuvent le mettre dans une « position intenable ».

M. Allmand a soutenu qu'un ministre ne devrait pas être au courant des activités quotidiennes de la police, afin d'éviter toute ingérence politique. Toutefois, a-t-il dit, un solliciteur général devrait être au courant de tout ce qui touche les politiques aux réglements en vigueur à la GRC.

« Si la police a des doutes et ne sait pas comment appliquer des règlements, elle doit le dire... Elle doit être franche », a-t-il indiqué.

L'ancien solliciteur général a bien dû admettre que cela n'avait pas toujours été le cas et qu'il sait désormais qu'il y a bien plus d'incidents où la police fédérale l'a mal informé ou induit en erreur, qu'il ne le croyait alors qu'il était encore en poste.

Agents de liaison: un rôle partisan légitime (Lévesque)

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Les agents de liaison qu'on retrouve au cabinet du premier ministre et de chacun des ministres du gouvernement Lévesque ont tout à fait le droit de s'occuper du référendum, même s'ils se livrent ainsi à un travail partisan tout en étant payés à même les fonds de l'État.

Voilà ce qu'a soutenu le premier ministre Lévesque hier, à l'Assemblée nationale, alors qu'il défendait cette nouvelle structure des « agents de liaison » qu'a systématisée son gouvernement depuis un an et qui, ces derniersjours, a fait l'objet de dénonciations de la part de l'opposition unioniste et libérale.

Le premier ministre a tout d'abord rappelé au leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare — qui se scandalise le plus de la présence des agents de liaison — qu'il est maintenant de tradition que les élus soient entourés de personnel dit politique payé à même les fonds de l'Etat dont justement c'est le rôle de s'occuper du travail de nature partisane. Cette pratique a été instaurée il y a longtemps et elle est tout à fait légitime, pense le premier ministre.

Les agents de liaison se retrouvent au sein de ce groupe qui entoure les ministres, groupe qui comprend en outre le chef de cabinet, des secrétaires particuliers, l'attaché de presse. En fait l'agent de liaison se retrouve dans chaque cabinet de ministre, où il y en a un, et au cabinet du premier ministre où on en compte sept.

La tâche de l'agent de liaison est triple, a expliqué M. Lévesque qui souligne que de tels agents existaient sous l'ancien gouvernement même sans le nom.

Leur première tâche en est une d'analyse politique des dossiers particulièrement pour prévoir les répercussions. Ils doivent par ailleurs s'occuper de la liaison entre le gouvernement et les diverses instances du parti et avec les divers milieux socio-économiques affectés par les lois et projets du gouvernement. Enfin ils doivent s'occuper de tout ce qui touche de près ou deloin au référendum.

Sur cet aspect des fonctions des agents de liaison, le premier ministre souligne avec vigueur que le référendum est une question politique fondamentale et il n'y a en conséquence aucune raison d'en écarter le personnel politique. Au contraire du gouvernement fédéral, le gouvernement québécois a eu le plus grand scrupule à ne pas compromettre les fonctionnaires réguliers dans ces dossiers, affirme-t-il.

Malgré ces explications, l'opposition trouve immoral en quelque sorte que les agents de liaison soient affectés à cette dernière tâche à même les fonds de l'État. M. Bellemare lancera le chiffre de $500,000 par année qu'il en coûte pour ces agents de liaison. On trouve aussi inacceptable que de manière générale le gouvernement Lévesque ait gonflé le nombre de personnes qu'on retrouve au sein des cabinets politiques. Cet aspect de la question inquiète plus particulièrement les libéraux qui accusent le gouvernement Lévesque d'avoir pratiquement doublé le personnel politique comparativement à ce qui se pratiquait sous le gouvernement Bourassa. Selon certaines estimations on serait passé de 104 à 194 personnes.

Le premier ministre assure que s'il y a eu augmentation, elle est dans des proportions bien moins grandes et que l'opposition qui jouit aussi de personnel politique a eu droit aux mêmes augmentations que le gouvernement. Selon M. Lévesque on serait en fait passé de 134 membres de cabinets sous M. Bourassa à 178 actuellement, soit une augmentation de 32 pour cent en trois ans. Le Parti québécois, lorsqu'il formait l'opposition officielle avait droit à 24 employés et le Parti libéral a droit maintenant à 33 personnes souligne M. Lévesque.

Le premier ministre affirme par ailleurs qu'on retrouvait au cabinet du premier ministre Bourassa 16 personnes occupant officiellement un poste politique alors que son cabinet actuel en compte 26 au total.

En outre il y avait sous M. Bourassa des personnes qui occupaient de toute évidence des fonctions politiques sans être sur les listes officielles du personnel politique. M. Lévesque cite à ce propos quelques exemples et affirme que cela n'existe pas actuellement car les listes officielles de son personnel politique seraient complètes.

La CECM sera plus stricte pour les garderies

par Paule des Rivières

Les garderies désireuses d'occuper les locaux libres de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) devront désormais se plier à des règlements plus précis, plus stricts qui seront les mêmes pour chaque garderie locataire.

C'est ce qui se dégage d'une résolution adoptée hier à l'unanimité par la commission, soucieuse d'éviter à l'avenir les conflits qui l'ont opposée ces derniers temps à plusieurs garderies.

L'idée d'un gel sur toute signature de bail avec des garderies, jusqu'à ce qu'une étude plus poussée soit terminée, a été écartée. Désormais cependant les garderies devront, si elles cohabitent avec des étudiants, signer non seulement un bail mais un protocole d'entente établissant les responsabilités des occupants; aucun bail ne sera accordé dans les écoles où une fermeture est prévue dans trois ans ou moins.

Par ailleurs, les garderies ne devront s'entendre qu'avec le service de l'équipement (bureau de location) de la CECM et ne pourront plus conclure d'ententes de service avec le Service d'éducation des adultes (SEA) comme c'est le cas actuellement pour trois des 18 garderies locataires de la CECM.

Cette dernière mesure conçue dans un but d'uniformiser les conditions de location des garderies mettra fin aux échanges de services conclus entre les responsables de l'éducation des adultes de la CECM et les garderies. Le service d'éducation des adultes dans certains cas ne demandait aucun loyer aux garderies qui s'engageaient à prendre soin des enfants des parents participant à un programme pour adultes.

Trois garderies utilisent actuellement des immeubles scolaires où loge le SEA: les garderies Des ateliers, La Ruche et Les enfants de l'avenir. Elles seront sous peu appelés à signer un bail nonobstant leurs ententes avec les autres occupants.

Le principal responsable de cette politique révisée, M. Raymond Paquin, a par ailleurs indiqué hier que la CECM verrait au bon fonctionnement des activités des garderies actuelles et au relogement des trois qui doivent quitter les lieux parce que l'école ferme, avant de prendre de nouveaux locataires.

Les nouveaux baux préciseront que la CECM peut, en cas de besoin de locaux pour des fins d'enseignement ou en cas de fermeture d'école, mettre fin au bail moyennant un avis en ce sens au moins trois mois à l'avance.

Un bon nombre de garderies populaires reçoivent des subventions du ministère des Affaires sociales, dont la nature dépend du nombre d'enfants, du revenu des parents etc. Bon nombre de garderies font appel à plus de moniteurs que le nombre perscrit par le gouvernement et c'est d'ailleurs une des raisons avancées par certaines garderies qui refusent de payer un loyer à la CECM parce qu'elles n'en ont pas les moyens, disent-elles.

Nombreux sont ceux à la CECM qui estiment que les relations entre la commission et les garderies reflètent, au-delà d'une contestation des montants des loyers, un problème politique et idéologique.

Le projet adopté hier appuie enfin la poursuite des études et évaluations sur la situation des garderies et demande au Service de l'adaptation de poursuivre ses discussions avec le ministère des Affaires sociales en vue du développement de politiques concernant les nouveaux services de garde. La CECM est attentive aux transferts du MAS au ministère de l'Éducation en cette matière.

Les usines malsaines pourront être fermées

par Gilles Provost

La CSN a fourni hier aux journalistes un « pré-projet de loi » du gouvernement québécois qui, sans être final, précise les orientations annoncées dans le dernier Livre blanc sur la santé-sécurité au travail.

Ce document de travail gouvernemental stipule que les inspecteurs auront dorénavant le pouvoir de fermer une usine ou partie d'usine dangereuse et d'y apposer les scellés. De plus, les entreprises coupables d'une infraction seront passibles d'amendes de $200 à $1,000, montants qui pourraient être multipliés par deux ou trois lors de récidives et par dix si l'infraction met la vie ou la santé du personnel en jeu.

Le document précise aussi que les médecins du travail devront être choisis par un comité paritaire patrons-employés dans chaque entreprise, à partir d'une liste de médecins agréés. Ces médecins seront nommés pour quatre ans et pourront déléguer leurs pouvoirs tout en gardant la responsabilité du secret professionnel; ils seront payés à honoraires fixes par la Régie de l'assurance-maladie. Les soins aux travailleurs ne pourront être administrés en cabinet privé, précise-t-on.

En réponse aux pressions des syndicats qui refusaient d'abandonner leurs responsabilités à des comités paritaires qui seraient paralysés par tout veto patronal, le document de travail innove en proposant un poste de « conseiller en prévention ».

Ce personnage serait élu par les travailleurs parmi leurs représentants au comité paritaire et il serait libéré partiellement avec salaire pour inspecter les lieux de travail, vérifier l'application des normes et règlements ou encore du programme de prévention, pour assister les travailleurs dans l'exercice des droits reconnus par cette loi et pour étudier les événements qui ont causé ou qui auraient pu causer un accident grave. Ce représentant syndical spécial serait à l'abri de toute mesure disciplinaire qui découlerait de ses fonctions.

En cas de refus d'un travailleur de poursuivre un travail que ce dernier « aurait des motifs raisonnables de croire dangereux », c'est le conseiller en prévention qui se rendrait immédiatement sur les lieux.

Si ce représentant des travailleurs est d'accord avec le représentant patronal, ils peuvent recommander au travailleur de reprendre son travail ou de poursuivre son arrêt de travail. S'ils recommandent ensemble la reprise du travail et que le travailleur persiste dans son refus ou encore si d'autres travailleurs seraient à leur avis à l'abri du danger particulier, l'employeur peut confier le travail à d'autres.

En cas de désaccord persistant ou de refus tenace du travailleur impliqué, on fait appel à un inspecteur dont la décision est exécutoire. Il y a toutefois possibilité d'appel auprès de la commission provinciale de santé-sécurité au travail (dirigée paritairement par des représentants des syndicats et du patronat).

L'employeur, précise-t-on, ne peut prendre aucune mesure disciplinaire contre un travailleur avant qu'une décision finale n'ait été rendue et, s'il en prend après, l'employé jouit du bénéfice du doute.

L'employé touché par une sanction peut choisir entre le mécanisme de grief normal en vertu de sa convention collective et un appel auprès du Commissaire général du travail qui rendra son verdict dans les deux mois. On ne peut toutefois utiliser à la fois les deux procédures.

Le droit de refuser de travailler en cas de danger ne précise plus qu'il doit s'agir d'un « danger imminent » mais il ne s'appliquerait pas lorsque ce danger est « normalement inhérent » au travail ou lorsque l'arrêt de travail peut mettre en danger la santé d'autrui ou causer des « dommages matériels importants ».

La vice-présidente de la CSN, Mme Gisèle Cartier, a tiré à boulets rouges sur ce document, soulignant qu'il ne reconnait pas le droit « collectif » à l'arrêt de travail en cas de danger, qu'il « excuse » tout danger inhérent au travail (ce qui ouvre la porte à toutes sortes d'interprétations), qu'il accorde plus d'importance aux dommages matériels possibles qu'à la santé du travailleur, qu'il permet encore des sanctions contre les travailleurs qui usent de leur droit, etc.

Selon la CSN, la nomination des conseillers en prévention constitue une sorte de « tutelle » à l'égard des syndicats qui n'auraient pas le pouvoir de faire enquête en dehors de ce représentant élu.

Enfin, la CSN refuse d'assumer les responsabilités qui relèvent des employeurs au sein de comités paritaires « aux mains ligotées », préférant que le syndicat garde intact son pouvoir de pression et de combat. À cet égard, certains passages du communiqué de la CSN ressemblent fort aux propos du Conseil du Patronat qui revendique aussi une juridiction exclusive sur la santé des travailleurs.

Gagnon est officiellement nommé à la tête de l'OCQ

par Louis-Gilles Francoeur

MM. Roger Carbonneau et Jacques Brûlé, qui assument la direction de l'Office de la construction du Québec depuis la formation de cet organisme en 1975, poursuivront leur mandat jusqu'en juillet 1980.

Telle est la décision annoncée hier par le ministère du Travail, qui officialisait d'autre part la nomination de Me Jean-Yves Gagnon, au poste de président directeur général de cet organisme. M. Gagnon, dont LE DEVOIR annonçait récemment l'éventuelle nomination à ce poste, était jusqu'à présent président de la Régie des entreprises de construction du Québec. Il succédera à M. Réal Mireault, qui a démissionné l'automne dernier.

Le gouvernement du Québec a par ailleurs annoncé la nomination de MM. Guy Lapointe et Gill Fortier comme membres du nouveau Conseil d'administration de l'OCQ. M. Lapointe, un sous-ministre au Travail qui était jusqu'à hier président intérimaire de l'OCQ, se voit confier un mandat d'un an. Son collègue Fortier, à qui échoit un mandat de deux ans, est président-directeur général de la Régie des rentes du Québec.

On sait que le régime de rentes des travailleurs de la construction a fait antérieurement l'objet de critiques majeures, au sujet desquelles le vérificateur général de la province enquête présentement. Le rapport en trois parties du vérificateur doit être remis incessamment au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson. La tranche de ce rapport qui porte sur les avantages sociaux des travailleurs de la construction n'est pas encore terminée, contrairement aux deux autres parties portant respectivement sur les bénéfices touchés par les cadres et le personnel « conventionné » de l'OCQ.

Le statut des cinq membres du nouveau conseil d'administration de l'OCQ sera relativement différent dans les faits même s'il est identique d'après les articles de la loi 110, dont les paragraphes relatifs à l'OCQ ont été promulgués par le cabinet, contrairement au reste de cette même loi.

En effet, le président sera à plein temps au poste comme le dit explicitement la loi. Cette même loi étant muette sur le statut et le mode de rémunération des quatre autres membres, M. Lapointe sera somme toute « prêté » par le ministère du Travail à l'OCQ pour les réunions du Conseil d'administration et les autres tâches relatives à son récent intérim comme président. M. Fortier sera pour sa part rémunéré au jeton, comme l'a expliqué hier le porte-parole du ministère du Travail.

Les deux autres membres du Conseil d'administration pour leur part continueront d'être rémunérés jusqu'en juillet 80 en vertu des arrêtés en conseil, qui régissent actuellement leurs conditions de travail. Ils seront donc les deux membres les plus permanents du quatuor à moins que le nouveau PDG de l'OCQ décide de mettre tout son conseil sur un même pied et leur confie des responsabilités égales.

Le ministère du Travail a d'autre part annoncé la nomination de M. Denis Pronovost, vice-président de la RECQ, comme président intérimaire de cet organisme pour une période de trois mois.

AUJOURD'HUI

À compter de 9 heures et toute la journée, colloque sur la recherche en énergies renouvelables à l'École polytechnique de l'Université de Montréal, 2,500 rue Marie-Guyard.

■

Aujourd'hui et demain, congrès de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec à l'hôtel Méridien.

■

À compter de 9 heures et toute la journée, colloque sur la protection de la jeunesse au pavilion de Koninck de l'Université Laval.

■

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, retraite charismatique au Centre Salvator de la chapelle de la Réparation, à Pointe-aux-Trembles.

■

À compter de 9 h et jusqu'à 21 h, collecte de sang du maire de Laval, à l'hôtel de ville de cette municipalité.

À 11 h 30, le symposium de cancérologie qui porte sur le cancer du sein se poursuit au Château Frontenac de Québec.

■

À 19 h 30, assemblée de tous les amis de la Chine sur le développement actuel de ce pays, à l'école Emile-Nelligan, 4750 rue Henri-Julien.

■

À 20 h, conférence de M. Dean Louder, professeur à l'Université Laval sur « la renaissance française en Louisiane », au 905 chemin Tiffin, à Longueuil.

■

Le colloque sur l'archéologie québécoise se poursuit à l'hôtel Le Concorde, à Québec.

■

L'exposition des créations des Midinettes de l'UIOVD (Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames) se termine à 17 h au 333 ouest, rue Chabanel.

CAMP DE-LA-SALLE

- Sur les bords du Lac Rouge, à St-Alphonse de Joliette.
- COLONIE DE VACANCES sous la direction des Frères des Écoles Chrétiennes.
- GARÇONS: 7 — 15 ans
- FILLES: 7 — 11 ans
- Activités nombreuses et variées au choix de l'enfant.
- Plage particulièrement bien organisée sous la direction d'animateurs qualifiés.

CAMP DE LA SALLE
5714 Darlington Montréal, H3S 2H7
Téléphone: 514-731-5524

CAMP MEMBRE ACCRÉDITÉ

La Caisse d'Entraide Économique de L'Assomption
620, rue Notre-Dame Repentigny J6A 2T9

CERTIFICATS DE DÉPÔTS GARANTIS
MINIMUM $500.00

11%

581-3690

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance dépôts du Québec

LE CERCLE CANADIEN DE MONTRÉAL
LUNDI, 9 AVRIL à Midi
HÔTEL WINDSOR

CONFÉRENCIER-INVITÉ
DR. LÉON DION
Sociologue et Professeur de Science Politique à l'Université Laval

abordera le sujet suivant:
LES ANGLO-QUÉBÉCOIS, LEUR PLACE AU SEIN DU QUÉBEC AUJOURD'HUI

Le public est admis
billets pour déjeuner-causerie **$10.**

Prochain Conférencier:
Hon. Bernard Landry
Ministre du Développement Économique

Ce déjeuner est parrainé par: **Compagnie Pétrolière Impériale Limitée**

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

L'encadrement de l'adoption

LES quelques correctifs que le ministre des Affaires sociales se propose d'apporter à la loi québécoise de l'adoption répriment des abus, colmatent des brèches, en attendant un examen plus complet à l'occasion de la refonte prochaine du code civil au chapitre de la famille. Mais dès maintenant, ces correctifs fournissent l'occasion, en une année internationale de l'enfant qui se traîne sans grand élan ni conviction, de poser un regard critique sur nos réactions collectives en face de l'enfance démunie, au Québec comme à l'étranger.

L'aspect le plus spectaculaire du projet de loi déposé mercredi à l'Assemblée nationale par M. Denis Lazure est évidemment la réglementation des pratiques de l'adoption dite « internationale », ignorées totalement de la loi de 1969. Mais quoique limitées encore, des dispositions facilitant l'adoption d'enfants québécois laissés pour compte, en raison de leur âge ou de handicaps physiques ou mentaux, sont peut-être plus urgentes et importantes.

■

Depuis que les orphelinats se sont vidés et qu'il est devenu pratiquement impossible d'adopter un « bébé » québécois sans de longues années d'attente, on croit généralement qu'il n'existe à peu près plus d'enfants disponibles pour adoption au Québec. C'est loin d'être le cas, et selon une estimation que les milieux concernés disent conservatrices, environ 8,000 jeunes — enfants et adolescents — parmi les 25,000 dont le ministère des Affaires sociales a la charge à travers ses divers services ou institutions, pourraient être légalement adoptés.

Mais très rares sont les familles qui sont prêtes à assumer à si long terme et aussi totalement la responsabilité d'enfants le plus souvent aux prises avec des problèmes graves, émotifs, physiques ou mentaux. En permettant désormais, selon certaines modalités et étapes, aux foyers nourriciers de conserver leur droit à l'aide financière gouvernementale s'ils décident d'adopter un ou des enfants dont ils ont déjà la garde, le ministère fait disparaître une barrière matérielle sans qu'il lui en coûte une fortune.

Il serait toutefois temps d'entreprendre, à travers le réseau de services sociaux, qui a tant progressé dans l'ensemble du Québec au cours des dernières années, des actions beaucoup plus concertées et coordonnées pour inciter à l'adoption de ces enfants, faire mieux connaître leur existence et leur sort, de même que les services et le soutien offerts à ceux qui voudraient leur ouvrir leur maison. Le seul nombre de ces enfants absolument seuls, complètement dépendants aujourd'hui comme hier de « l'assistance publique », est effarant. Plus cruellement que toutes les discriminations scolaires qu'on dénonce d'une étude savante à l'autre en pointant du doigt l'État et les classes dominantes coupables, il affirme aussi la sélectivité brutale qu'opèrent parmi nous nos choix tout à fait personnels et jaloux. C'est d'abord et avant tout une sélection physique, odieuse bien sûr, mais réelle, quotidienne. Ni un amendement à une loi, ni une refonte de chapitre d'un code civil n'y changeront évidemment grand chose; mais une meilleure information et sensibilisation ne seront au moins jamais de trop.

■

Le projet de M. Lazure met au moins théoriquement de l'ordre dans les procédés d'adoption internationale, où l'on trouvait du pire et du meilleur. Il confie aux bureaux du ministère de l'Immigration le soin de vérifier que les enfants, qui prennent de l'étranger le chemin du Québec, ne sont pas plus ou moins « enlevés » ou « achetés » de parents désemparés qu'à peine conscients de l'irréversibilité de leur décision. Il fait obligation au réseau des centres de services sociaux du Québec (CSS), qui jouent le rôle de sociétés d'adoption reconnues au sens de la loi, d'évaluer les parents requérant l'adoption d'un enfant québécois ou étranger. Il met hors la loi tout organisme d'adoption internationale qui ne serait pas agréé par le ministre, ce qui permettra d'éliminer les douteux courtiers en bébés et de reconnaître à leur mérite les quelques associations à but non lucratif qui font un travail de grande qualité tant dans les pays étrangers qu'au Québec où ils aident les futurs parents adoptifs.

Reste à se demander si les CSS, dont certains refusaient de faire l'évaluation des parents en se retranchant derrière la lettre de la loi de 1969 ou en alléguant les nombreuses irrégularités qui entachaient l'adoption internationale, se plieront de bonne grâce au service qu'on exige d'eux, et n'accroîtront pas indûment les délais bureaucratiques dont se plaignent déjà les organismes privés d'excellente réputation qui sont spécialisés dans ce secteur.

Mais si l'adoption internationale devenait un peu plus difficile même par les canaux déjà au-dessus de tout soupçon, il ne faudrait pas s'en scandaliser. L'adoption, on l'oublie trop souvent, doit d'abord et avant tout à l'enfant les meilleurs garanties et les meilleurs conditions d'accueil; il n'est que juste que l'enfant de pays étranger, en sus d'une transplantation toujours éprouvante, profite des mêmes précautions de départ que les enfants québécois.

Le Québec ne doit pas, non plus, se donner bonne conscience à bon compte en facilitant l'arrivée de « bébés étrangers » selon les accès de fièvre d'adoption internationale qui viennent par vague quand des histoires d'horreur et de guerres lointaines font la une des médias. Certes, pour des milliers d'enfants qui n'ont pour toute perspective que la malnutrition et la mort à court terme, il vaudrait mieux, maintenant, vivre ailleurs. Mais rien ne remplacera jamais, pour un enfant, la croissance en paix et sécurité en son propre pays, au milieu des siens. C'est pourquoi, sans fermer la porte à l'adoption internationale, les gouvernements et les individus amélioreront les possibilités de solution par l'aide au développement, et la collaboration tangible avec les organismes internationaux oeuvrant sur place auprès des enfants des sociétés du tiers et du quart-monde.

L'adoption internationale, même mieux réglementée et encadrée, même efficace et heureuse pour des centaines d'enfants déjà ou bientôt intégrés au Québec, devrait devenir, dans un meilleur équilibre des nations, une mesure d'exception.

Lise BISSONNETTE

Comme un enfant dans l'obscurité

On avait fini par en oublier jusqu'à l'existence. Elle se perdait dans la nuit des temps. Mais voilà qu'elle se manifeste à nouveau. La Commission d'enquête sur l'usage du français dans les communications aériennes siège sans désarmer à Montréal depuis plus de deux mois afin d'achever son travail qui consiste à prouver, sans un nuage d'hésitation, que les deux langues officielles peuvent coexister dans le ciel du Québec sans gêner la sécurité aérienne ni même la sérénité des pilotes qui ne maîtrisent qu'une seule des deux langues.

Mais les audiences sont à toutes fins utiles terminées cette semaine. Les trois juges qui forment ce tribunal exceptionnel, MM. Julien Chouinard, W.R. Sinclair et D.V. Heald, ont entendu toutes les parties et reçu d'innombrables documents spécialisés, le plus important étant celui qui, à partir de vols simulés en laboratoire, indique que les contrôleurs peuvent utiliser deux langues au Québec dans l'exercice de leurs fonctions et offrir un service également sûr, efficace et rapide aux aéronefs qui décollent, atterrissent ou survolent le territoire.

Dans un premier temps, les trois juges ont étudié l'incidence du bilinguisme sur la sécurité des vols à vue, c'est-à-dire principalement des avions de petite taille qui, par beau temps, quittent la piste ou s'y posent sans recourir aux instruments électroniques qu'emploient surtout les aérobus commerciaux pour atterrir ou décoller en tout temps. Un premier rapport, publié à l'été de 1977, conclut que les deux langues peuvent être employées en toute sécurité pour les vols à vue. La deuxième phase, plus difficile, porte sur les langues des vols aux instruments. La presse n'a pas suivi de très près les audiences publiques en raison du caractère technique des témoignages et de l'extrême complexité de la question à l'étude.

Qu'il suffise de dire que, jusqu'à la fin, les deux grandes corporations de l'aviation commerciale, qu'on appelle aussi parfois des syndicats, la CATCA (qui regroupe les contrôleurs aériens), et la CALPA (qui réunit les pilotes de lignes) ont exprimé leur opposition à l'introduction d'une deuxième langue dans les communications aériennes. Mais cette opposition, de farouche et d'irréductible qu'elle était en 1976 à l'époque d'une grève sauvage, s'est considérablement adoucie, au point qu'elle revêt à présent des apparences plutôt théoriques. Dominées par leur majorité anglophone, CATCA et CALPA font valoir en définitive qu'il serait plus simple de n'employer qu'une langue dans l'aviation, plus simple donc plus sûr, le bilinguisme étant à leurs yeux et leurs oreilles une cause possible de confusion dans la transmission des messages, donc une occasion éventuelle d'entraîner des risques d'accident. Venus des États-Unis et de Scandinavie, des témoins ont appuyé cette position qui, on doit le reconnaître, est assez répandue dans les milieux internationaux de l'aviation où la tendance favorise une langue universelle, voire même un code s'il était possible de le mettre au point.

Mais, outre les démonstrations nombreuses et bien documentées faites par l'Association des gens de l'air du Québec et le ministère des Transports, la Commission a recueilli d'abondantes données sur la question, commandé des études spécialisées et obtenu les conclusions de l'enquête sur vols simulés. Elle a au surplus entendu plusieurs spécialistes qui sont venus témoigner en faveur du bilinguisme dans les communications aériennes. Il ne lui reste qu'à rédiger son rapport final dont les recommandations ne font aucun doute: elle demandera certainement que les deux langues soient employées, mais elle devra s'arrêter aux modalités de la mise en oeuvre.

Ces trois longues années d'enquête et d'étude pour aboutir au bilinguisme aérien que les Gens de l'air réclament depuis si longtemps auront-elles été inutiles? Il y a quatre ans déjà, le ministère des Transports était prêt à implanter le bilinguisme dans les communications aériennes au Québec. Alors, pourquoi cette longue enquête? En grande partie pour permettre au gouvernement de vaincre graduellement la résistance du Canada anglais à l'introduction du français dans le ciel du Québec. Il ne suffisait pas de leur dire que le bilinguisme ne présente aucun risque dans l'aviation. Les Canadiens de langue anglaise préféraient croire CALPA et CATCA qui affirmaient le contraire. Il fallait encore le prouver soigneusement, en y mettant tout le temps nécessaire, comme on fait pour un enfant qui a peur de l'obscurité.

Michel ROY

ACTUALITÉ

La ceinture tourmentée

L'exécution d'Ali Bhutto, ancien premier ministre du Pakistan, maintient à l'ordre du jour la vaste région montagneuse qui s'étend de la Turquie à l'Inde et sert de tampon entre l'Union soviétique et le monde arabe. Cette ceinture islamique, que les Occidentaux, à l'ère de Foster Dulles, avait convertie en zone de sécurité par le pacte de Bagdad, s'agite dans un remous général qui vient d'affaiblir, par la dissolution du CENTO, les positions américaines au Moyen-Orient et raviver une fois de plus, par un retour marqué à l'intégrisme, les vieilles querelles religieuses ou ethniques qui, à tout instant dans ce coin du monde, secouent les empires et renversent les trônes élevés sur leur éphémère apaisement.

De ce tumulte d'armes et de prières, où Marx et Allah semblent s'affronter, il ne sortira dans l'immédiat que d'apparentes victoires. L'Union soviétique le sait; et voisine avisée de cet univers turbulent, elle s'abstient de tout engagement prématuré. Sans doute est-elle à Kaboul. Mais quel Afghan ignore que seule l'URSS peut préserver son pays des convoitises séculaires de l'empire iranien et de l'empire britannique dont le Pakistan est dans cette région le fidèle héritier? Sans débouché maritime, l'Afghanistan est à la merci de ses voisins musulmans pour le transit de ses marchandises vers l'Asie orientale et le Proche-Orient; et quand une crise survient dans leurs rapports avec les Iraniens et surtout les Pakistanais, les Afghans doivent se tourner vers les ports soviétiques pour leur commerce international. Pour des raisons géographiques, l'URSS a toujours été l'une des rares ouvertures sur l'extérieur qui s'offrent à l'Afghanistan dans son voisinage immédiat; et, pour des raisons politiques, Moscou exerce à Kaboul depuis la fin du dernier conflit mondial une influence prépondérante dont les récents événements survenus dans cette ville ne sont que la manifestation la plus évidente.

Nul pays ne souhaite autant la stabilité de l'Asie antérieure que l'Union soviétique, car tout soulèvement dans l'un des États de cette région, qu'il soit d'inspiration religieuse ou tribale, l'expose à des contrecoups au sein de ses populations musulmanes. En Asie comme en Afrique, il y a plus de frontières politiques que de frontières nationales, parce que là comme dans le continent noir, les aventures militaires et les empires nés de leur sort ont morcelé les espaces au détriment des peuples qui les occupaient. Aujourd'hui, lasses du joug étranger, plusieurs de ces nations et de ces tribus que l'histoire avait jetées dans l'ombre rêvent d'une unité qui les rattacherait à leur passé ou leur inventerait un avenir bien à elles.

En Turquie, où les Kurdes sont étroitement surveillés, on a connu récemment dans les départements de l'est et du sud-est, habités par la minorité alévite d'obédience chiite, des troubles confessionnels qui ont amené la proclamation de l'état de siège. En Iran, où la majorité chiite largement concentrée dans le centre et l'est du pays, entreprend sa révolution politique et sociale, les minorités arabes, kurdes, azévies, turkmènes et baloutches, échelonnées le long des frontières iraniennes, prennent leurs distances à l'égard du gouvernement de Téhéran et réclament, au nom de leur appartenance au sunnisme, un plus grand respect de leurs particularismes. En Afghanistan, terre tribale par excellence, où le régime installé à Kaboul depuis près d'un an se donne une orientation marxiste, des Pathans, sans doute poussés par les Pakistanais dont le territoire leur sert à la fois d'abri et de tremplin, soutiennent ouvertement les factions religieuses présentement insurgées contre les autorités afghanes. Ces Pathans, qui appartiennent à l'ethnie dominante à Kaboul, vivent en nombre à peu près égal de part et d'autre de la célèbre ligne Durand tracée jadis par les Britanniques entre l'Afghanistan et les provinces de l'Inde formant aujourd'hui le Pakistan. À intervalles plus ou moins réguliers, les Afghans, chez qui l'unification du Pathanistan est une idée obsessionnelle, manifestent leur irrédentisme en suscitant à la frontière pakistanaise des rébellions tribales que les autorités d'Islamabad doivent écraser dans le carnage. Au Pakistan, enfin, où les gens du Pendjab dominent, souvent avec arrogance, ceux des trois autres provinces, les Baloutches, à cheval sur l'Iran et le Pakistan, se soulèvent sporadiquement contre Téhéran et Islamabad afin d'obtenir une autonomie plus large encore que celle dont les Britanniques les avaient fait bénéficier autrefois à l'époque du protectorat.

Située au flanc de ce monde islamique en pleine convulsion, l'Union Soviétiue fait acte de vigilance. Sur son territoire vivent des millions d'Asiatiques — Kurdes, Azévis, Turkmènes, Tadjiks — que des frontières artificielles séparent de leurs frères de Turquie, d'Iran et d'Afghanistan. Ces peuples, généralement bien renseignés sur les événements se déroulant chez leurs voisins, se montrent pour l'instant réservés devant l'agitation religieuse et ethnique qui secoue la région. Mais tout raffermissement de l'islam dans cette partie du monde, s'il se généralise, ne restera pas son écho, à longue échéance, au sein de la jeunesse asiatique de l'URSS, surtout si les rapports entre Moscou et Pékin, continuant de se dégrader, réveillent la conscience historique des peuples turco-mongols — Kazaks, Kirghiz, Uzbeks — qui eurent jadis leurs heures de gloire en Asie centrale.

Ce tumulte qui du Pakistan à la Turquie se fait entendre le long des frontières de l'Union Soviétique, c'est la voix de cette Asie qui cherche dans son passé un rempart contre cet Occident qui, après lui avoir imposé ses valeurs mercantiles, veut maintenant la gagner aux rêves messianiques que fait naître en lui la vision d'un monde couvert d'usines et de chantiers.

André PATRY

À tombeau ouvert

En troisième période, deux minutes avant la fin, quand l'adversaire détient une avance insurmontable de neuf à un, on comprend le joueur qui gaspille son lancer, ou le gardien découragé qui ouvre son filet à un dixième, à un onzième but. Lorsqu'on joue pour gagner et que l'on a perdu, toute folie est permise sur la patinoire.

Mais jamais en début de partie! C'est pourtant le jeu auquel se livre avec fureur depuis l'ouverture de la campagne le chef du parti libéral du Canada. Il donne des coups de bâton aux jeunes en Colombie, aux cultivateurs au Québec, aux chômeurs en Acadie, comme s'il lui importait peu de perdre plus de votes encore. Mauvais perdant, M. Trudeau ne veut pas être défait par une petite marge, mais englouti dans un désastre total.

Ne pouvant plus triompher dans la gloire, notre kamikaze national s'est résolu à périr dans une apocalypse de feu et de flamme. Ayant perdu la guerre, il va au moins gagner une dernière bataille, éclaboussant de sa chute amis et ennemis, pour la plus grande stupéfaction des historiens et des écoliers.

Quelque diable se mêlant de l'élection, il n'est pas impossible que finalement le chef en déroute l'emporte contre sa propre espérance, et que son gouvernement se maintienne au pouvoir malgré la défaveur qu'il rencontre dans la moitié du pays. Sait-on jamais, un cascadeur ne contrôlant plus son bolide peut, à force de cabrioles et de chances, le ramener en piste 22 secondes avant la fin.

Mais le 22 mai, qui souhaitera pareil conducteur au volant de l'État?

HOCHELAGA

Un hommage à Albert Lévesque

En lisant LE DEVOIR du 3 avril, j'apprends le décès d'Albert Lévesque.

Avec lui, dans le monde de l'édition au Québec, disparaît toute une époque. Époque extrêmement difficile et même héroïque à plus d'un titre: elle finissait par terrasser les plus courageux de nos hommes de lettres.

Albert Lévesque sut écarter, contourner ou renverser presque tous les obstacles semés sur sa route. Son optimisme conquérant lui permit de produire, il y a plus d'un demi-siècle, des ouvrages qui font maintenant partie intégrante du patrimoine intellectuel des francophones en Amérique du Nord.

Tous ses amis — mais surtout ceux qui ont doublé le cap de leurs soixante-dix ans ou de leur quatre-vingts ans — entretiendront pieusement le souvenir de cet homme aimable et modeste: lui et quelques autres, avec de faibles moyens, ont préparé le renouveau littéraire d'aujourd'hui dans la vallée du Saint-Laurent.

Séraphin MARION

Ottawa, le 3 avril 1979.

LETTRES AU DEVOIR

■ Réponse à Maurice Champagne-Gilbert

(Réponse à la lettre publiée dans LE DEVOIR du 28 mars 79, en page 4, et signée par M. Champagne-Gilbert.)

Depuis douze ans que je suis au Québec je n'ai jamais caché mes opinions contre le sionisme et contre ses valets qu'ils soient présidents et arabes comme Sadate ou québécois et « indignés » comme M. Champagne-Gilbert. Chaque fois que j'ai exprimé franchement cette opinion à la télévision j'ai eu à souffrir des attaques, des menaces et des pressions intolérables de la part de ces gens qui ont recours sans vergogne à des méthodes d'intimidation dignes d'organisations fascistes.

Cette fois la bassesse a été trop loin et M. Champagne se permet d'attaquer mon intégrité professionnelle dont les seuls juges sont les deux mille étudiants que j'ai formés depuis le début de ma carrière au Québec.

Le mépris que j'ai à l'égard de ceux qui se gargarisent des droits de l'homme, sauf en ce qui concerne les Palestiniens, m'empêche de poursuivre M. Champagne en diffamation.

Au lieu de défendre Sadate qui est déjà jugé et condamné par les peuples égyptien et arabe que Monsieur le défenseur des droits de l'homme se charge du cas suivant: lors d'une de mes apparitions tant « appréciées » à la télévision j'avais traité Sadate de « fou »! Pour me « punir » le consul d'Egypte m'a refusé le visa que je demandais pour aller visiter ma mère, au Caire. Je ne suis donc pas étonné, cette fois encore, d'être condamné pour Lèse-Sadate par des lèche-Begin.

Car pour M. Champagne les droits d'un dissident en Union soviétique ou d'un réfugié chilien sont respectables alors que ceux d'un réfugié palestinien ou d'un Canadien d'origine arabe sont moins importants que ceux des phoques de Terre-Neuve. Il y a une odeur de « pharisien » et de « sépulcres blanchis » qui flotte autour de vous M. Champagne, mais ne citons pas Jésus-Christ de peur que l'on n'accuse les arabes de l'avoir crucifié!

Fouad SAAD

Montréal, le 28 mars 1979.

■ M. Saad et le président Sadate

Dans LE DEVOIR du 28 mars, M. Maurice Champagne-Gilbert, nous faisait part de son indignation devant « la réaction de M. Saad à l'égard de la personne du président Sadate ». Le genre de propos tenus par M. Saad, ajoutait-il, met gravement en cause l'éthique des enseignants.

M. Champagne ne rapporte aucun de ces propos. Le lecteur est placé devant un choix clair mais irritant: de partager aveuglement l'opinion de M. Champagne ou d'attendre la preuve de ces assertions.

Quant au souhait émis par M. Saad à l'endroit de M. Sadate — et ce n'est qu'un souhait — il rappelle étrangement l'opinion de l'éminent journaliste américain Walter Lippmann exprimée dans le New York Herald Tribune du 9 décembre 1959:

« Il n'y aura pas de paix; car aucun homme d'État arabe à commencer par Nasser lui-même ne peut se permettre un accord qui reconnaisse Israël. S'il signait un tel accord, il serait presque certainement *assassiné*.

Il est aussi impossible pour un arabe d'être pro-Israël qu'un Cardinal d'être communiste... » *

De plus ce souhait semble répondre aux voeux d'une partie sinon de la majorité de la population égyptienne, plus de cent millions d'Arabes et quelque six cent millions de Musulmans.

M. Champagne pourrait-il expliquer aux lecteurs du DEVOIR d'une part son empressement à protester à tout ce qui porte « atteinte à la dignité humaine » et « son éternel silence sur les violations répétées des droits des Palestiniens en Israël? Pourtant ces violations ont été successivement rapportées par les Nations Unies, La Croix-Rouge internationale, la Ligue suisse des droits de l'homme, The Sunday Time et tout récemment par un officier du consulat américain à Jérusalem, Alexandra U. Johnson, dans son rapport Jérusalem 1500 et Jérusalem 3239.

N'est-on pas en droit de se demander si ce « professionnel engagé » ne limite son engagement qu'aux domaines lucratifs du droit de l'homme.

R.R. KNEIDER,
Éditeur de la *Revue du Monde Arabe*.

* *Extrait de « La Connection Sioniste » (The Zionist Connection) du Dr Lilienthal.*

Montréal, le 2 avril 1979

■ L'astuce a réussi!

(Lettre adressée à Francine Ouellette).

LE DEVOIR n'a-t-il pas rempli un « rôle social et humain » qui permet « la communication entre gens responsables » en publiant (le 30 mars) votre cri de fée esseulée, en toutes lettres de surcroît? Songez à l'horrible mutilation orthographique qu'aurait pu subir votre message, perdu parmi tant d'autres dans les pages du *Nouvel Observateur* (car pour un journal, space is money, ne l'oublions pas).

Bien sûr, il vous a fallu, pour qu'enfin on vous entende, vous prévaloir de votre droit à la liberté de parole et coucher votre indignation sur papier, ce qui est, somme toute, plus fatiguant que d'expédier un chèque et quelques mots tronqués à un quelconque journal. Mais qu'importe! Le message est passé, l'astuce a réussi. Il faut vous en réjouir, car bien d'autres coeurs solitaires n'auront peut-être pas votre chance.

Michèle TELLIER-BOYER

Laval, le 30 mars 1979

■ Des anomalies au pavillon Mailloux

(Lettre adressée à M. Gilles Gaudreault, Directeur administratif, Hôpital Notre-Dame).

Nous, employés du 6 et 7 Mailloux, venons vous faire part d'une situation inacceptable, qui s'est produite pour la deuxième fois en l'espace de toris mois, dans notre département.

Vendredi, le 9 mars 1979 à 7 hre 53, Mlle P., mourrait à l'âge de 31 ans, d'un « arrêt respiratoire ». La patiente a dû être traînée, à moitié nue, de sa chambre no. 6207 du centre d'observation au corridor du 6e Mailloux, soit une distance de plus de 25 pieds, à la vue des autres patients terrifiés.

Pourquoi? Parce que l'appareil destiné à la réanimation cardio-respiratoire dont se sert présentement l'unité de choc, ne peut entrer dans aucune chambre du pavillon Mailloux car les portes des chambres sont trop étroites. Une première constation avait déjà été faite de ce grave problème lors du décès de Mme B., survenu le 13 décembre 1978.

Les autorités responsables du département devaient en avertir immédiatement l'administration pour que des mesures soient aussitôt prises afin que de telles erreurs ne se reproduisent pas et que tous les malades de l'hôpital aient les soins auxquels ils ont droit.

Nous dénonçons cet état de chose et demandons sur l'heure de trouver une solution et cela dans les plus brefs délais. Nous vous demandons aussi de nous faire part de toutes décisions que vous aurez envisagées pour qu'une erreur aussi inhumaine ne se reproduise pas.

Plusieurs demandes ont été faites pour améliorer le rendement de notre service mais nous avons toujours l'impression que nous ne sommes pas écoutés.

Nous avions dénoncé le manque de sécurité des moustiquaires. Ils ont été temporairement réparés, après qu'un patient se soit jeté en bas du 6e Mailloux. Nous avions dénoncé le manque de sécurité des portes du centre d'observation. Elles ont été temporairement réparées, après qu'une dizaine de ces portes aient été défoncées. Nous avions dénoncé le fait que l'appareil cardio-respiratoire ne pouvait entrer dans les portes de chambres. Il y a déjà eu deux preuves de ce que nous avançons. Quand serons-nous consultés, nous qui sommes à temps plein dans ce département? Quoi doit travailler dans de telles conditions, sinon nous!

Où est donc la compétence des gens en place? Quelle est leur responsabilité? Quand va-t-on prendre nos demandes au sérieux?

Denise LAHAISE
pour le personnel
de psychiatrie,
6e et 7e Mailloux
Hôpital Notre-Dame

Montréal, le 1er avril 1979.

■ Cultures et circulation

(Lettre adressée au responsable des jardinets d'écoliers, Ville d'Outremont)

Nous nous réjouissons que la ville d'Outremont mette encore une fois à la disposition des enfants des terrains pour cultiver des légumes et des services pour les y aider.

Toutefois, la bande de terrain qui a été labourée à cet effet dans le parc Beaubien se termine à une quinzaine de pieds du chemin côte Ste-Catherine. Des études démontrent qu'il est dangereux de consommer des légumes cultivés à moins de 50 pieds d'une route et ce, étant donné la présence d'un écran protecteur (telles une haie, une clôture fermée...), particulièrement pour les légumes-feuilles et ceux qui reposent sur le sol. Nous vous suggérons donc: 1) de planter de toute urgence une haie en bordure du sol labouré protégeant les jardins des émanations des véhicules et 2) de reculer les jardins à une distance de 50 pieds de la rue. Il faudrait aussi bien vérifier que l'eau de ruissellement ne s'égoutte pas de la rue vers les jardins. Dans un tel cas, une canalisation d'urgence s'impose. Il serait préférable de cultiver des fleurs ou des légumes-racines dans les endroits les plus près de la route (min. 50 pi.). Des informations scientifiques précises sur ce sujet peuvent être obtenues au « Centre for Ecological Agriculture » du McDonald College (U. McGill), 457-2000, poste 190 (Peggy Nichols).

André CYR
Le mouvement pour
l'agriculture biologique
(région de Montréal)

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 913C, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le dollar en campagne électorale

par
André Marsan

M. Marsan est vice-président et directeur de la recherche financière dans une institution financière de Montréal.

M. Trudeau semble saluer la remonté récente du dollar candien comme s'il s'agissait de la levée du drapeau.

Le dollar canadien vaut présentemennnt 87 cents en fonds améicains. La croissance de quatre pour cent enregistrée depuis quelques semaines, constitue sa meilleure remontée depuis octobre 1976. De par les allusions fréquentes de M. Trudeau aux relations entre l'élection du parti Québécois et la chute du dollar canadien, nous pouvons supposer que le gouvernement actuel estime que l'électeur moyen voit une relation directement proportionnelle entre la santé économique du pays et les variations dans la valeur de sa monnaie. Les stragèges du Parti libéral ont peut-être raison de croire que l'électeur moyen portera autant d'attention aux variations du dollar qu'il en attache aux taux d'inflation, et de chômage.

Il sera donc de bonne guerre au cours des prochains mois de profiter de la seconde crise énergétique pour favoriser la remontée du dollar et ainsi redonner à l'électeur canadien fierté et courage.

Il ne faut surtout pas s'attendre à ce que la Banque du Canada, en période électorale, s'efforce d'arrêter les mouvements à la hausse trop rapides en vendant des dollars canadiens et en remboursant ses dettes bancaires à court terme à des taux très élevées! Ce sera la tâche du nouveau gouvernement de ramener le dollar à un niveau où les entreprises exportatrices pourront envisager de façon favorable la rentabilité d'investissements massifs.

À court terme, notre boule de cristal signale un mouvement de hausse vers le niveau de $0.90. Après le 22 mai, le dollar, quel que soit le gouvernement élu, devrait revenir autour de $0.85.

Ce texte a pour but premier d'éclairer la route à parcourir au cours des trois à cinq prochaines années. L'horizon semble particulièrement approprié à l'élaboration d'une politique d'investissement. En effet, il constitue la durée moyenne d'un cycle économique et de la mise en place l'importants investissements, à forte densité de capital, dans les industries de base telles que les aciéries, les cimenteries, les raffineries, etc.

Pour analyser le comportement du dollar canadien au cours des quatre prochaines années, plusieurs approches sont nécessaires car le problème présente une multitude de facettes et d'aspects souvent reliés.

1) Il y a ceux qui regardent surtout l'évolution des coûts unitaires de production. Ils prennent soin d'utiliser la même unité monétaire comme base de comparaison et concluent que le dollar canadien devrait être à la hausse puisque les coûts unitaires de production augmentent présentement moins rapidement au Canada que chez ses partenaires commerciaux. Ces économistes privilégient évidemment les données de la balance commerciale. Lorsque le Canada devient plus concurrentiel, alors sa balance commerciale devrait s'améliorer. Le raisonnement est d'une logique impeccable, mais à certaines conditions: il faut que le Canada dispose d'une capacité de production encore inutilisée et susceptible d'être orientée vers l'exportation. Ce n'est plus le cas.

Nos grandes industries d'exportation (aluminium, produits forestiers, acier, blé, etc.) fonctionnent à plein. Avant que nos coûts concurrentiels ne commencent à porter fruit, il faudra investir plusieurs milliards dans une capacité de production orientée principalement vers l'exportation. Cela nécessitera plusieurs années et beaucoup de courage. En effet, qu'adviendrait-il si, au cours de ces années, les Américains devenaient plus protectionnistes vis-à-vis l'importation de produits canadiens, ou encore, si nos coûts unitaires de production devenaient moins concurrentiels à la suite d'une hausse de notre monnaie? En d'autres termes, pendant combien de temps les exportateurs canadiens se contenteront-ils d'exporter, à gros profits, leurs produits, sans trop augmenter leur capacité de production? Peut-être pendant plus longtemps que la simple logique économique ne le dicterait.

2) La deuxième école de pensée insiste surtout sur le différentiel entre les structures de taux d'intérêt. Ainsi, lorsque les taux d'intérêt sont beaucoup plus élevés au Canada qu'aux États-Unis (comme en 1976), alors le dollar canadien se raffermit. Evidemment la manipulation des taux d'intérêt par la banque centrale a des effets à court terme sur la valeur de notre dollar. Cependant, les effets secondaires et les limites d'une telle approche ne doivent pas être négligés. Ainsi, hausser le dollar en augmentant les taux d'intérêt pourrait avoir une incidence immédiatement favorable sur le taux d'inflation, mais pourrait décourager les investissements à long terme, si nécessaires à l'essort de nos exportations.

3) La troisième façon d'aborder le problème des variations dans la valeur du dollar canadien insiste sur les richesses naturelles non exploitées, sur l'infrastructure économique, sur les traditions culturelles des Canadiens et sur la confiance dans l'avenir du Canada. C'est une approche à fort contenu psychologique. Il s'agit alors de mettre l'accent sur l'immense surplus exportable d'hydrocarbures (y compris les sables bitumineux de l'Athabasca), sur nos réserves minérales variées et abondantes, sur l'hydro-électricité, sur l'important développement de l'infrastructure dans les domaines des communications et des transports, sur la qualité de la vie démocratique, et sur le haut niveau d'instruction des Canadiens. Évidemment, nous avons un brillant avenir dont nous devrions avoir honte de douter!

Cette approche attire d'autant plus les politiciens qu'elle a un fort contenu émotif. Le parti politique au pouvoir accusera l'opposition de faire baisser la valeur du dollar lorsqu'elle critique ses politiques économiques. L'économiste qui prévoit une baisse du dollar devient aussi un mauvais citoyen!

Un point de vue spécial

Je voudrais ici tâcher de dépasser cette analyse et traiter d'un autre point de vue qui me semble, lui, un peu négligé. En fait, le dernier rapport de la Banque du Canada n'y consacre qu'une ligne et c'est pour en minimiser l'importance. Je veux parler de l'accroissement marqué de notre endettement extérieur net depuis cinq ans et de sa conséquence immédiate.

a) Le service de notre dette extérieure: fardeau important et croissant.

Nous croyons que notre endettement extérieur net, en prenant des proportions gigantesques depuis quelques années, réduit de façon progressive la marge de manoeuvre et le degré d'autonomie dont dispose le Canada dans l'établissement et la poursuite de ses politiques monétaires, fiscales et commerciales.

Notre dette extérieure nette atteignait $29 milliard en 1972 et plus de $60 milliards en 1978. Dans cinq ans, en se basant sur un scénario modéré et probable, elle devrait dépasser le cap des $100 milliards.

Comme les taux d'intérêt et les profits ont fortement augmenté depuis 5 ans, l'accroissement de 100% de notre dette extérieure nette s'est traduit par un accroissement de 400% de nos charges annuelles nettes en intérêts et en dividendes.

Cette année, nous payerons un montant net d'intérêts et de dividendes de l'ordre de $5 milliards, soit à peu près le montant que nous devrons emprunter à l'étranger pour combler le déficit prévu dans notre solde des comptes courants.

Le Canada en est réduit à emprunter à l'extérieur un montant égal aux intérêts qu'il doit payer sur sa dette à l'étranger.

Le Canada se trouve ainsi engagé dans un chemin, où pour continuer à opérer sur le plan international, il doit augmenter son endettement international net d'environ $5 à $10 milliards chaque année.

Toute analyse du déficit des comptes courants doit bien reconnaître que le déficit de $8.5 milliards dans les invisibles en 1978 devra continuer à croître d'environ $1 milliard par année au cours des prochaines années.

En effet, le déficit dans le solde de certains postes précis comme les transports, les assurances, les intérêts et les dividendes augmente de façon irrévocable pour les mêmes raisons qu'il l'a fait au cours des cinq dernières années. Ce qui veut dire que nous devrons augmenter notre surplus dans notre balance commerciale d'environ $1 milliard par année, juste pour empêcher que notre situation d'endettement à l'étranger ne se détériore à un rythme accéléré.

b) Les dangers de l'endettement international.

Qu'y a-t-il de si grave à s'endetter ainsi? La dette d'un gouvernement envers ses citoyens est très différente d'une dette envers l'étranger. En effet, cette dernière ressemble beaucoup à la dette d'un particulier. Si j'emprunte aujourd'hui pour fin de consommation immédiate, le plaisir immédiat peut être grand, mais quand l'heure de la « douloureuse » arrivera, il faudra alors me serrer la ceinture. Un endettement extérieur c'est une charge pour les générations futures. La seule façon de justifier l'endettement extérieur, c'est de l'orienter vers l'investissement en vue d'un surplus futur d'exploitation. Nous avons augmenté notre dette extérieure nette de $30 milliards depuis 5 ans. Avons-nous par la même occasion augmenté notre capacité d'exportation par plus de $3 milliards par année? Car c'est là, approximativement, la charge d'intérêts et de dividendes annuelle correspondant à l'augmentation de notre dette extérieure depuis cinq ans.

La réponse est partiellement donnée par le fait que la majorité de nos grandes industries d'exportation fonctionnent présentement à pleine capacité et que notre surplus commercial prévu pour cette année, soit $4.5 milliards, sera malgré tout encore très loin du déficit de $9.5 milliards que nous présente le solde des invisibles.

L'an passé, par exemple, nos emprunts à l'étranger ont surtout servi à défendre vainement le niveau de notre monnaie et à financer les dépenses de consommation du gouvernement central. Nous sommes loin des investissements susceptibles de générer des revenus nets d'exportation dans les années à venir!

Aussi longtemps que le Canada n'investira pas des sommes énormes dans des industries orientées vers l'exportation, il n'y a aucune chance d'amélioration sensible dans le déficit des comptes courants car l'amélioration de la balance commerciale ne pourra compenser la détérioration au niveau desinvisibles.

Comment en sommes-nous arrivés là?

Le Canada, à la différence des Etats-Unis, n'a pas connu de véritable récession en 1970 et en 1974. Notre produit national brut, en termes réels, a même augmenté de 3.6% au cours de 1974, alors que celui des Etats-Unis a baissé de 3.5% au cours de la même année. En fait, de 1971 à 1976, la consommation des ménages, en termes réels, a augmenté à des taux records, tout comme le revenu personnel disponible.

	Consommation réelle des ménages	Revenu personnel disponible
1971	9.5%	9.9%
1972	7.7%	9.7%
1973	5.8%	8.8%
1974	2.4%	4.8%
1975	8.8%	7.2%
1976	5.8%	5.8%

En d'autres termes, le niveau de vie des Canadiens s'est accru à un taux annuel moyen de 6.6% de 1971 à 1976, alors que la productivité et l'emploi ne se sont accrus qu'aux taux annuels moyens de 1.7% et de 3.3% durant la même période. À long terme, la logique économique dit que le véritable niveau de vie d'une population ne peut croître qu'au rythme de sa productivité et de son emploi.

Il est donc évident que la surconsommation de ces six années a été alimentée par des augmentations salariales très élevées et par un recours extravagant à l'emprunt. En effet, au cours de cette période, le crédit à la consommation s'est accru au taux annuel de 15.5% et les emprunts sur hypothèques (excluant les nouveaux logements) ont progressé au taux annuel de 36%.

En fait, le prix moyen des maisons déjà construites est passé de $23,000. à $52,000. au cours de cette période. Des millions de Canadiens ont compris que l'équité qu'ils possédaient sur leur maison s'était accrue de $40,000. en six ans. Ils se sont alors sentis plus riches, il ont voulu en profiter, ils ont augmenté leur consommation de biens et de services, ainsi que leurs emprunts.

La crise du pétrole vers la fin de 1973 et la prise de conscience que le Canada était un des pays les moins vulnérables à un boycottage pétrolier nous a donné un nouveau sentiment de sécurité et de richesse. Ainsi, la surconsommation continuait à faire des siennes.

Typiquement, à partir de 1975, notre déficit touristique a pris une allure incontrôlable. De $300 millions qu'il était en 1973 et 1974, il s'est accru rapidement pour atteindre, trois ans plus tard, $1.7 milliards. La hausse du niveau de vie venait de mettre les voyages dans le sud l'hiver, à la portée de milliers de bourses additionnelles.

L'ironie, c'est qu'après cette période effrénée de surconsommation et d'endettement domestiques sans précédent, ce sont les gouvernements du Canada qui, à partir de 1975, ont pris la relève. Cela se comprend facilement: en période de ralentissement économique les revenus baissent plus rapidement que les dépenses!

Le déficit total des 3 niveaux de gouvernements est passé d'un surplus de $2.8 milliards en 1974 à des déficits de: $4.0 milliards en 1975; $3.5 milliards en 1976; $5.4 milliards en 1977; et environ $10.0 milliards en 1978.

Cette politique fiscale très expansionniste a été accompagnée d'une offre monétaire pour le moins accommodante. On a monétisé une bonne partie de la dette. L'inflation canadienne, par rapport à celle de nos principaux partenaires commerciaux, s'est grandement détériorée.

Le Canada devenait moins compétitif, surtout sur le plan des produits manufacturés, et importait une portion croissante de sa consommation domestique.

Perspectives à long terme

Nous avons vu qu'au cours des trois à cinq prochaines années, il sera très difficile d'augmenter notre surplus commercial de plus de $1 milliard chaque année. En conséquence, le dollar canadien continuera à être faible et à fluctuer entre $0.80 et $0.90.

Nous pouvons maintenant nous demander quelles sont les conditions de redressement à long terme du dollar canadien. Nous en voyons essentiellement deux:

1 Que nos coûts unitaires de production ne se détériorent pas par rapport à ceux qui prévalent aux Etats-Unis, après avoir utilisé la même unité monétaire comme base de comparaison.

2) Que nous ayons graduellement accès à un marché de consommation de 200 à 300 millions de population, comme c'est le cas pour tous les pays industrialisés du monde. Ainsi, nous n'investirons sûrement pas $1 milliard dans une aciérie orientée principalement vers le marché américain si nous n'avons pas d'ententes à long terme par lesquelles nous avons à peu près librement accès au marché américain. En somme, nous avons besoin de négocier au plus tôt un genre de marché commun nord-américain sur une base sectorielle en prenant bien soin d'assurer des périodes de transition suffisamment longues pour éviter les dislocations trop brutales.

Les conclusions sont très nombreuses. Je me limiterai à en mentionner deux:

1) Le dollar canadien n'est pas sorti du bois. La parité n'est pas en vue. Heureusement, car elle serait un désastre pour le Québec. Une découverte de pétrole dans l'ouest canadien, si elle était de dimension mexicaine, pousserait le dollar à prime et créerait un chômage désastreux au Québec.

2) Le Canada se trouve menacé, dans son intégrité traditionnelle, du côté politique par l'option du Parti Québécois et du côté économique par son endettement international. Ce dernier le pousse, bon gré mal gré, vers une forme de marché commun nord-américain.

Il est beaucoup plus urgent, pour le Canada, de négocier l'option nord-américaine qu'il n'est opportun, pour le Québec, de négocier l'option canadienne.

Les confusions de l'UDA

par Gilles Léveillé

M. Léveillé s'exprime au nom du comité de coordination syndicale des Affaires publiques de Radio-Canada.

■

AINSI, s'il faut en croire sa présidente, Mme Louise Deschâtelets, l'Union des artistes ne fait que répondre aux appels à l'aide des travailleurs désireux de se syndiquer et n'impose jamais sa présence à qui que ce soit. C'est du moins ce qu'elle laisse entendre dans sa lettre de réprimande à Jean-Claude Leclerc, publiée vendredi dans LE DEVOIR, à propos d'un éditorial sur le conflit syndical au canal 10.

Elle est bien bonne! Ayant vécu depuis trois ans aux Affaires publiques de Radio-Canada une situation assez semblable à celle qui se passe à Télémétropole présentement, je n'arrive pas à prendre Mme Deschâtelets au sérieux.

Que les annonceurs de Télémétropole soient syndiqués à l'UDA, c'est un fait mais les journalistes, eux, adhèrent à la CSN. Que les annonceurs du « 10 » aient pris l'initiative de joindre l'UDA, c'est bien possible mais les journalistes, eux, cherchent au contraire à se défendre contre la volonté expansionniste de l'UDA. Or annonceurs et journalistes, ce n'est pas la même chose. Pourtant la lettre de Mme Deschâtelets, sciemment ou pas, le laisse croire.

Pour employer les qualificatifs qu'elle utilisait elle-même à l'égard de l'éditorial de M. Leclerc, on pourrait dire de la lettre de Mme Deschâtelets qu'elle « est tellement en dehors de la vérité la plus élémentaire que nous sommes tentés de douter de (son) sens du respect dans la transmission au public d'une information juste... »

Cette confusion de la présidente de l'UDA à l'égard des occupations d'annonceurs et de journalistes à Télémétropole est d'autant plus incompréhensible que Mme Deschâtelets « joue » régulièrement à deviner les occupations des gens au canal 10, à l'émission « Qui dit vrai? »...

Le scénario que joue l'UDA à Télémétrople actuellement n'est pas nouveau. Il y a trois ans, la même chose se passait en Affaires publiques à Radio-Canada.

Depuis la saison 1975-76, les journalistes des Affaires publiques de Radio-Canada, à Montréal et à Québec (comme, par exemple, ceux des émissions **Présent, Ce soir** et **Télémag**) sont « pognés » avec l'UDA. Qu'ils le veulent ou non! Car la volonté des journalistes de Radio-Canada ne pèse pas lourd dans la balance de l'UDA, n'en déplaise à sa présidente. Elle ne pèse pas davantage dans la balance de la direction de Radio-Canada ni dans celle du Conseil canadien des relations de travail (CCRT), soit dit en passant.

La volonté des journalistes des Affaires publiques de Radio-Canada, c'est de se donner un véritable syndicat, comme il en existe dans toutes les grandes entreprises d'information au Québec et comme il en existe à la salle des nouvelles de Radio-Canada.

La volonté de la direction de Radio-Canada, c'est de s'opposer par tous les moyens à la syndicalisation de son secteur d'Affaires publiques. Le meilleur de ces moyens, c'est la présence de l'UDA.

Les journalistes des Affaires publiques de Radio-Canada, à Montréal et Québec, n'ont jamais voulu être membres de l'UDA, à quelques exceptions près. Au contraire, partout où ils ont pu le faire, partout où ils ont pu le dire, les journalistes ont dénoncé l'obligation qui leur était faite par Radio-Canada d'appartenir à l'UDA pour conserver leur emploi.

Elles ont été nombreuses les démarches des journalistes des Affaires publiques pour se débarrasser de l'UDA: rencontres avec la direction de l'information de Radio-Canada; injonctions en Cour supérieure du Québec; requêtes auprès du CCRT; pétitions; etc...

Qu'a fait l'UDA devant ces manifestations de la volonté des gens? Elle, si soucieuse de la démocratie syndicale, s'il faut en croire la lettre de Mme Deschâtelets, s'est-elle retirée du tableau? Non, au contraire, elle a continué à s'imposer, avec tout l'arsenal juridique dont elle dispose.

L'UDA n'est pas un véritable syndicat, au sens du code canadien du travail, mais une association bénéficiant de la reconnaissance volontaire des employeurs comme agent négociateur. L'UDA est un regroupement de gens du spectacle, créé pour défendre les intérêts des gens du spectacle, ce qui est tout à fait légitime. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est que l'UDA cherche à représenter ces journalistes, contre leur gré, comme à Radio-Canada ou à Télémétropole, sous prétexte qu'ils travaillent à l'antenne. Comme si l'Ordre des infirmières pouvait forcer les médecins à devenir membres de leur « corporation » parce qu'ils manient la seringue, eux aussi!

Les journalistes ne font pas du spectacle, heureusement d'ailleurs. Ils n'ont aucun intérêt professionnel en commun avec les gens du spectacle. Ils ne veulent pas être forcés d'adhérer à une association de gens du spectacle.

Si une association de gens du spectacle a réussi à s'implanter aux Affaires publiques à Radio-Canada, c'est par la volonté expresse de la Société, pour qui la présence de l'UDA est une aubaine. Car cet organisme a les apparences d'un syndicat et, par sa présence et la bénédiction complaisante du CCRT, il empêche l'implantation d'un véritable syndicat. Quel employeur ne sauterait pas sur l'occasion? Radio-Canada y a sauté à pieds joints. Les « Donat Bazinet » de l'information ne sont pas tous à Radio-Mutuel.

COURS PRINTEMPS-ÉTÉ
de la
POTERIE BONSECOURS
Initiation
Tournage
Technologie
atelier à louer pour la période d'été
Session de 6 semaines
du 7 mai au 15 juin
(2 cours par semaine)
Inscription et renseignements
POTERIE BONSECOURS INC.
427, rue Notre-Dame est,
Vieux-Montréal
844-6253 — 844-6165
Permis de culture personnelle no. 749583

Les Tissages Au Terroir INC.
STE-MADELEINE, QUÉ.
Pour habiller
vos fenêtres
de tentures vraiment
"québécoises"
795-3315
Ste-Madeleine
(St-Hyacinthe)

Avis aux étudiants
de l'UQAM
PRÊTS ET BOURSES
Suite à une entente intervenue avec les organismes concernés, les Services aux étudiants procéderont à la distribution de tous les chèques de bourses (prêts-bourses) émis par le Ministère de l'Éducation jusqu'en date du 6 mars inclusivement.
Étant donné l'interruption provisoire des activités de l'Université, les chèques seront exceptionnellement remis au **1187 rue Bleury** (Centre d'accueil et d'information) selon l'horaire suivant:
ENTRE 10 HEURES ET 16 HEURES
Aujourd'hui 6 avril
Renseignements: 282-7083
ou: 282-4817
La Direction des Services aux étudiants

FACE AU NUCLÉAIRE

Tout ce que vous devez savoir pour comprendre les événements actuels et particulièrement l'accident de Three Mile Island (Pennsylvanie), se trouve dans ce livre: pourquoi le nucléaire? Quels en sont les risques pour la santé, l'environnement, la sécurité? Avons-nous le choix, nous Québécois, face au nucléaire? Comment fonctionne le nucléaire? Quel est l'état de la recherche en ce domaine? L'homme se serait-il donné des outils trop complexes pour le servir?
Rédigé en termes simples et accessibles au public par onze collaborateurs du magazine QUÉBEC SCIENCE, FACE AU NUCLÉAIRE est le livre objectif et complet qui vous permettra de faire un choix éclairé et de participer au référendum de QUÉBEC SCIENCE sur le nucléaire au Québec.
EN VENTE EN LIBRAIRIE ET CHEZ L'ÉDITEUR:
QUÉBEC SCIENCE, C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1 (418) 657-2426

LA MÉTÉO

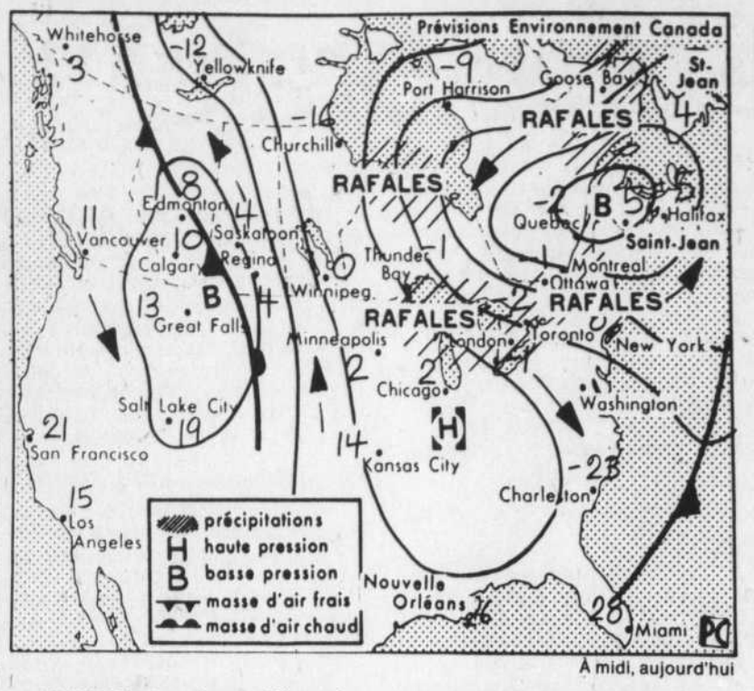

À midi, aujourd'hui

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec neige intermittente. Accumulation de 5 cm. Vents modérés. Maximum −3 à −5. Aperçu pour samedi: venteux, chutes de neige et froid.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: nuageux avec neige intermittente. Accumulation de 5 cm. Vents modérés. Maximum −3. Aperçu pour samedi: chutes de neige, froid et venteux.

■

Outaouais, Montréal: nuageux avec neige intermittente. Vents modérés. Accumulation de 5 cm. Maximum −1. Aperçu pour samedi: beau, venteux et froid.

■

Trois-Rivières, Drummondville, région montagneuse de l'Estrie-Beauce: nuageux avec neige intermittente débutant en matinée. Accumulation de 5 cm. Maximum −1. Aperçu pour samedi: quelques chutes de neige et froid.

■

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec quelques flocons de neige. Accumulation de 5 cm. Maximum −1. Aperçu pour samedi: chutes de neige, venteux et froid.

■

Lac Saint-Jean-Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum −1. Aperçu pour samedi: chutes de neige, venteux et froid.

■

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: nuageux avec faible neige. Température stationnaire à −2. Aperçu pour samedi: nuageux avec chutes de neige.

■

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: nuageux avec faible neige intermittente. Accumulation de 10 cm. Maximum stationnaire à −2. Aperçu pour samedi: nuageux avec chutes de neige.

■

Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Ile Anticosti: nuageux avec neige intermittente. Température stationnaire à −2. Aperçu pour samedi: nuageux avec chutes de neige.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Loto-Québec

d'implanter des casinos de ce genre où tout est axé sur le jeu et qui permettent la prolifération d'activités criminelles de toutes sortes, telles la prostitution, le commerce des stupéfiants ou encore le prêt usuraire.

Au surplus, ils croient que l'implantation de casinos dans les grands agglomérations urbaines n'est pas souhaitable puisqu'elle favorise la participation des résidents et en particulier des couches les plus défavorisées.

Ils estiment également que l'État ne doit pas autoriser la tenue de ce qu'ils appellent des Las Vegas Nights ou casinos forains, tels que Montréal en a connus lors de la présentation du match de la Coupe Grey, en novembre 1977.

Ce genre de casinos, disent-ils, sont rarement organisés par des professionnels et donnent lieu à beaucoup de fraude.

Après avoir éliminé toutes ces possibilités, les auteurs du rapport n'en croient pas moins que l'État devrait légaliser les jeux de casino et examiner diverses formules qui se rapprochent davantage des options retenues en Europe.

Selon eux, la légalisation des casinos et jeux de hasard est devenue à peu près inévitable parce que l'opinion publique a évolué à cet égard, que les Québécois sont joueurs, qu'on le veuille ou non, et que plusieurs d'entre eux se rendent de toutes façons jouer dans les endroits où existent des casinos.

Ils notent de plus que le Québec a perdu au fil des dernières années une partie de sa clientèle touristique et que le fait d'implanter des casinos dans des endroits déjà bien pourvus d'équipements touristiques pourrait contribuer à faire revenir cette clientèle de même qu'à garder ici des Québécois qui vont actuellement dépenser leur argent à l'étranger.

Aussi proposent-ils que l'on envisage ici l'implantation de casions à l'européenne qui s'intègrent à des complexes touristiques existants.

« L'option retenue doit pouvoir assurer la promotion d'une activité touristique plus décentralisée, tout en s'assurant qu'elle réduit le plus possible les effets socio-économiques négatifs qui sont généralement associés à l'exploitation des jeux de casino », dit le document.

Il s'agirait en somme de petits casino où le jeu ne constituerait que l'une des activités de l'ensemble du complexe. On pourrait par exemple y faire du ski le matin, de la raquette l'après-midi et jouer au black-jack le soir.

Dans cet esprit, a déclaré hier le ministre des Finances, le casino doit être considéré à peu près sur le même pied qu'une bonne piste de ski ou encore un grand lac non pollué.

Pour l'instant, les auteurs du rapport n'ont aucun site précis à proposer, sinon qu'il faut comprendre de leurs propos, que si casinos il y a, ils seront situés dans le nord de Montréal, dans les Cantons de l'est ou encore dans la région de Charlevoix.

L'étude précise enfin que si le Québec veut autoriser l'implantation de casinos sur son territoire, il devra obtenir un amendement au code Criminel afin que tous les jeux de hasard y soit permis, notamment le jeu de dés et la roulette, actuellement interdits.

Pour sa part, M. Parizeau a accueilli sans grand enthousiasme ce document. Pour l'instant, il en retient trois éléments:

D'abord que l'exploitation de maisons de jeux n'est pas vraiment payante pour l'État.

En deuxième lieu que l'implantation de casinos dans les grandes agglomérations urbaines, comme Montréal et Québec, présentent un danger certain pour la moralité publique.

C'est ainsi qu'il fait son deuil des projets du France, de l'installation d'un casino dans le mat du stade olympique (projet soumis par la RIO) ou encore de celui présenté par la firme Campeau, qui voulait installer un immense casino-hôtel près de la piste de Blue Bonnets.

Enfin, M. Parizeau estime qu'il pourrait être intéressant d'installer des petits casinos régionaux pour appuyer l'industrie touristique et mandate ainsi Loto-Québec d'explorer cette voie.

Mais on sent que le coeur n'y est pas. « À partir du moment où on dit qu'il n'y a pas d'argent à faire avec ça, vous comprendrez que mon intérêt se relâche considérablement », a conclu hier le ministre des Finances.

◆ Centrale

cuit » pour éliminer les tensions qui pouvaient subsister dans le métal. Cependant, en raison de la taille énorme de la structure, la « recuisson » n'a pas pu se faire également. Cela a créé de nouvellea tensions bien plus graves que celles qu'on voulait éliminer. En conséquence, les tubulures ont été déformées par des « bosselures ».

On craint maintenant que ces déformations ne donnent naissance à des fissures et à de la corrosion une fois que le réacteur aura été mis en marche. Cela pourrait occasionner des fuites d'eau lourde mais on estime que ces dernières seraient de petites taille et ne pourraient affecter la sécurité du réacteur.

Quoi qu'il en soit, on a mis sur pied un comité spécial formé de représentants du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick (les trois provinces qui ont des centrales présentant le même problème) ainsi que de représentants de Babcock & Wilcox et de l'Énergie atomique du Canada (qui a conçu les réacteurs).

Chose certaine, un tel problème ne pourrait pas se produire dans la centrale de Gentilly-I parce que ce prototype, conçu différemment, ne comporte aucun échangeur de chaleur.

À Gentilly-I, en effet, il n'y a qu'un seul circuit de refroidissement et la vapeur produite directement dans le réacteur est acheminée sans intermédiaire à la turbine qui alimente la génératrice. Ce système a l'inconvénient de ne mettre aucune barrière au transport des radiations vers la turbine et cette dernière devient aussi radioctive, à la longue. Évidemment, cela complique l'entretien.

Les problèmes qui ont paralysé Gentilly-I jusqu'à maintenant ont trois causes principales: d'une part, il est beaucoup plus difficile de contrôler la réaction nucléaire dans une machine de ce type parce que le réacteur contient des proportions toujours variables d'eau lourde, d'eau ordinaire et de vapeur. Il a donc fallu refaire au complet le système de contrôle de la réaction nucléaire à la suite de plusieurs incidents.

D'autre part, ces difficultés de fonctionnement inhérentes au système imposent des dispositifs de sécurité à toute épreuve. Or, la Commission de contrôle n'a pas semblé très satisfaite des systèmes de refroidissement d'urgence du réacteur et de confinement des radiations dans le cas d'un incident semblable à celui de Harrisburg. Ces systèmes ont été améliorés mais pas suffisamment pour qu'on puisse porter le réacteur à plus de 60% de sa puissance maximale, parait-il.

Enfin, Gentilly-I a été inactive pendant deux ans parce que l'Énergie atomique a préféré utiliser son eau lourde (alors très rare) dans des réacteurs ontariens qui avaient le mérite de bien fonctionner. Cette paralysie semble avoir gravement endommagé la centrale québécoise et on y a rencontré depuis lors de graves problèmes de corrosion qui ont obligé à changer plusieurs éléments essentiels. Cette corrosion a aussi entraîné quelques déversements radioactifs dans le Saint-Laurent.

Chose certaine, cela aura été hier une rude journée pour les porte-parole de l'Hydro qui auront dû expliquer aux journalistes sensibilisés par l'accident de Harrisburg à la fois les problèmes de Gentilly I et les défauts qu'on vient de trouver à Gentilly II.

À Harrisbourg, tandis que les techniciens attendaient le feu vert pour procéder au refroidissement du réacteur, les spécialistes expliquaient l'accident qui s'est produit à la centrale par trois erreurs humaines et une violation d'une des normes de la Commission de réglementation nucléaire.

L'ingénieur Darrell Eisenhut, qui avait informé les cinq commissaires de la commission mercredi, a précisé que des problèmes mécaniques et de conception avaient également contribué à l'accident.

Il a ajouté que les huit centrales similaires opérant dans le pays continueraient à fonctionner « sans danger pour la santé et la sécurité du public ».

Le niveau des radiations serait proche de la normale.

◆ Comité

pièce la plus spectaculaire dans le dossier des communications présentement, il faut bien noter le contexte qui pourrait aisément alimenter aussi la discussion publique avant comme après le 22 mai.

Tout d'abord, il y a eu la priorité accordée aux communications dans les négociations constitutionnelles, ce qui a provoqué certains remous dans le monde des télécommunications.

Cette discussion au plus haut échelon a entraîné la remise à l'automne d'une conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications. Cette conférence devait avoir lieu à la mi-mars.

D'autre part, le ministère fédéral des Communications ne s'est pas mis en veilleuse pour autant. Au début de mars, il organisait un colloque avec 80 personnes de l'industrie publique et privée pour étudier les moyens de mieux utiliser les satellites.

Selon M. Jean-T. Fournier, sous-ministre à ce ministère, les participants ont demandé de nouvelles suggestions; après avoir considéré l'approche de l'architecte, on était d'accord pour voir le projet sous l'angle de l'inténieur, c'est-à-dire qui va faire quoi? A quelles conditions et quels prix?

Ce premier colloque sera suivi prochainement d'une deuxième réunion, mais il serait étonnant que cela aboutisse sur les hustings au cours de la présente campagne, bien que ce soit un élément très important dans le grand projet d'un système moderne de télécommunications au Canada.

■ Les taux des appels téléphoniques interurbains et de l'utilisation des canaux des satellites sont trop élevés. Il faudrait les réviser.

Enfin, il y a d'autres propositions comme la reprise des négociations avec Washington en vue de mettre fin à la dispute des stations de télé de frontière; la pratique de rayer les messages commerciaux des programmes venant des États-Unis devrait également être abandonnée; les stations commerciales devraient échanger entre elles leurs émissions pour mieux refléter la réalité du pays et l'on devrait tout mettre en oeuvre pour exploiter les ressources technologiques du Canada, notamment dans le domaine de la télévision à deux sens et des fibres optiques.

Hier en éditorial dans le Globe & Mail, on soutenait que le gouvernement fédéral a retardé la publication de ce document parce que ses recommandations pourraient devenir encombrantes dans le débat électoral en cours, particulièrement lorsqu'on propose d'éliminer 80% des émissions américaines transmises par câble et qui jusqu'à maintenant ont fait la délectation des téléspectateurs.

Quoi qu'il en soit, on promet la publication de ce rapport au bureau du ministre, Mme Jeanne Sauvé, depuis le début du mois de mars, alors qu'on attendait la traduction française. On affirmait hier que la publication officielle aura lieu la semaine prochaine, au plus tard vendredi.

Mais simultanément, le ministère poursuit un travail de pionnier. Ainsi, tout récemment il a injecté $9 millions dans le développement de Telidon, un système de télé dans les deux sens, qui permet à l'usager de recevoir sur son écran des informations qu'il aura demandées à un ordinateur.

Dans quelques années, dit-on, grâce à ce système on pourra même lire LE DEVOIR sur son écran de télé. En tout cas, Telidon, qui est l'enfant du ministère des Communications, fait la fierté de ses parents. Mme Jeanne Sauvé en parle avec un enthousiasme débordant.

D'autres projets prennent forme régulièrement comme par exemple celui-ci, annoncé tout récemment: un projet-pilote sera mis en oeuvre en avril pour des services de télé-médecine depuis Montréal jusqu'à LG-2. Les services spécialisés de l'hôpital universitaire du Sacré-Coeur à Montréal seront ainsi reliés à l'hôpital de LG-2.

Le ministère sera certainement d'accord sur au moins un point avec le comité Clyne, à savoir qu'il faut faire preuve de leadership pour exploiter au maximum les capacités du Canada en ce domaine.

Il s'agit bien sûr d'une pure coïncidence, mais il y a présentement à Ottawa une forte délégation des PTT de Chine qui vient voir ce que le Canada peut offrir en télécommunications.

◆ Davis

tion puisse être, de quelque façon que ce soit, discutée par le gouvernement ontarien. Tout en reconnaissant la réalité d'une confrontation actuelle entre les fédéralistes du Canada et les séparatistes du Québec, M. Davis déclare: « une vision de deuxième ordre du Canada nuira à l'Ontario et un Ontario irrésolu amoindrira la Confédération ». Et il ajoute: « Les arguments économiques ne dissuaderont pas les romantiques enragés du séparatisme mais les résultats économiques sont vitaux à la survie du pays ». « À cet effet, je semble m'être empêtré dans un problème obstiné avec ce personnage plutôt affable, l'honorable René Lévesque.

Non seulement refuse-t-il de reconnaître ma position sur la souveraineté-association, ce que je pourrais accepter, mais encore il continue à essayer d'induire en erreur le peuple québécois.

Aux allégations d'une certaine presse qui soutient que des intérêts mutuels forceront l'Ontario à négocier avec le Québec dans l'éventualité d'une réponse affirmative au référendum. Il répond: « je suis déterminé à faire comprendre certaines choses très clairement avant que le référendum ait lieu. A cet effet, non seulement notre gouvernement, mais toute la Législature de l'Ontario, représentant toute la population de la province, aura l'opportunité de se prononcer, clairement. »

M. Davis s'attend à obtenir l'appui des deux partis de l'opposition pour établir « sans équivoque » que la souveraineté-association n'est pas négociable, parce qu'elle représente, quelle que soit l'enveloppe sous laquelle elle est présentée, la sécession « d'une province soeur et le démentèlement du Canada ».

Il croit fermement en une économie vigoureuse et saine à l'intérieur de la Confédération et condamne « les défaitistes et les réactionnaires » qui refusent de voir les manifestations positives de notre fédération. Tout en reconnaissant que « nous vivons dans des temps incertains », il déclare que le choix que les Canadiens ont à faire est clair et simple: « Le Canada a non seulement besoin, mais mérite un leadership 'national' qui produit des résultats plutôt que de simplement établir des positions, un leader qui voit la coopération non pas comme une mesure humiliante mais comme un instrument essentiel pour bâtir un pays ».

◆ GRC

provinciales, des agents mêlés à des opérations délicates avaient carrément posé le problème. L'un d'eux avait même menacé de lâcher son travail s'il ne recevait pas de protection de la part de la « Force ».

Il semble aussi que le « problème » soit devenu plus aigu, en 1970, en raison de la participation aux opérations de la GRC de certains autres agents (agents dont l'appartenance a été effacée, à deux endroits, dans les documents déclassifiés par la GRC). Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'opérations menées conjointement, y compris dans leurs aspects illégaux, avec des agents d'autres services.

Rien dans les documents en cause ne permet toutefois de savoir si ces partenaires d'alors de la GRC sont des agents étrangers, des membres des forces armées, ou encore des policiers de la Sûreté du Québec, de la police de l'Ontario, ou de la police de Montréal.

La politique de la GRC assurait aux agents de la « Force », pris à commettre des crimes ou d'autres infractions en cours d'opération, l'impunité interne complète s'ils avaient agi avec l'approbation expresse ou tacite de leurs supérieurs.

De plus, la « Force » s'engageait à faire pression auprès du ministre de la Justice saisi d'une plainte, pour faire arrêter les procédures judiciaires. Si jamais le ministre refusait, la GRC payait alors un avocat à son membre, versait l'amende, et maintenait le salaire de l'agent en lui garantissant en outre un emploi chez elle à sa sortie de prison.

De même, si l'agent mêlé à des opérations délicates avait agi sans autorisation mais « raisonnablement » en commettant l'infraction, on lui fournissait aussi un avocat, mais il risquait alors d'être renvoyé de la Force. Dans tous les cas, cependant, le commissaire de la GRC devait, avant de trancher, examiner tous les faits particuliers à l'espèce.

Si les membres en question n'avaient pas la « malchance » de se faire prendre, évidemment, la GRC n'avisait de leurs crimes ou infractions ni les autres services policiers chargés d'appliquer le code criminel ni le procureur général responsable dans chaque province du respect des lois.

Bien plus, le recours à des moyens criminels ou illégaux au cours d'opérations sensibles ou secrètes, tant en matière de sécurité que d'affaires criminelles, semble si usuel durant ces années-là que des officiers supérieurs de la GRC trouvent fort élevée la probabilité que des membres se fassent prendre. D'où la crainte de ceux-ci et la nécessité pour leurs supérieurs d'assurer une garantie de protection au plus haut niveau.

Les documents à ce sujet, qui forment un cycle complet de rapports, ne renferment aucun indice laissant croire que la GRC ait pu consulter le cabinet ou le ministère de la Justice, encore moins les procureurs généraux des provinces. Au contraire, la politique prévue, établie par la seule direction de la GRC, n'avait apparemment qu'à être approuvée par le Commissaire pour être en vigueur.

Le seul haut fonctionnaire mis au courant et ayant donné pleinement son accord est le directeur général de la sécurité et du renseignement, M. John K. Starnes, premier « civil » à avoir été choisi par le premier ministre pour être le grand patron des services spéciaux de la police fédérale en 1969.

Le commissaire de la GRC du temps, M. William Higgitt, entérina formellement cette politique mais il interdit — par écrit! — d'en laisser des traces... écrites! Tous les documents à ce sujet furent mis sous enveloppe « secrète » et classés aux archives de la police fédérale.

La politique de protection des agents devait être communiquée verbalement, à titre confidentiel, aux seuls agents et officiers qui, pour leur quiétude ou leur gouverne, avaient besoin d'en être informés. Les informations à ce sujet devaient être fournies à l'occasion de cours de science policière donnés au quartier-général à Ottawa. Voici document par document, étape par étape, comment cette politique a été établie à Ottawa entre le 23 juin 1970 et le 31 juillet de la même année, sous le titre: RCMP Protection for Members Engaged in Sensitive or Secret Operations.

Le 23 juin 1970, l'Assistant Adjudant de la GRC, l'inspecteur D.K. Wilson, envoie une note de service au directeur de l'organisation et du personnel de la Gendarmerie, le sous-commissaire L.H. Stevenson, l'informant des inquiétudes des agents ayant à violer la loi. Il y écrit:

« Vous saurez que certaines tâches accomplies par la Sécurité et les renseignements (SIB) et par les Renseignements criminels (CIB) exigent que des membres de leur personnel trangressent la loi, loi fédérale, provinciale ou municipale, en vue d'atteindre les objectifs de leur mission. Dans plusieurs cas, leur tâche particulière aura été approuvée par un certain nombre d'officiers qui, à tout le moins, auront été au courant des moyens requis pour atteindre les buts recherchés, et qui auront donné leur approbation tacite ou expresse. Certains de ces moyens, s'ils étaient découverts, pourraient donner lieu à des poursuites civiles ou criminelles contre le ou les membres impliqués. Il est dans le domaine du possible que la nature secrète de l'opération empêche la Force de divulguer aux autorités quelque information que ce soit ».

L'inspecteur Wilson prend alors la liberté de recommander qu'une politique soit établie, s'il n'en existe pas déjà une, et qu'un comité d'étude soit mis sur pied avec la participation d'autres divisions intéressées de la GRC.

Deux jours après, le sous-commissaire L.H. Stevenson transmet ce mémo au sous-commissaire à l'administration, G.W. Mortimer en lui signalant que ce problème difficile est peut-être, en partie, insoluble, mais qu'étant donné les soucis qu'il pose, M. Mortimer jugera peut-être utile d'en référer au sous-commissaire aux opérations criminelles, lequel pourra porter le problème à l'attention du directeur de la sécurité et des renseignements et aussi du directeur des renseignements criminels.

De fait, le 2 juillet, le sous-commissaire Mortimer transmet le dossier au sous-commissaire Carrière. Celui-ci veut d'abord en discuter avec le directeur des renseignements criminels, E.W. Willes. Ce dernier, le 8 juillet, demande une opinion au contentieux de la GRC. Le même jour, sous la signature du sergent d'état-major C.J.H. Kilburn, le contentieux donne un avis positif de deux pages.

D'après cette opinion juridique, si un agent agit avec l'approbation expresse de son commandant ou d'un autre supérieur, ou encore avec leur approbation tacite découlant de leur connaissance « des moyens requis pour atteindre les résultats recherchés », alors ce membre devrait être protégé « des rigueurs de la responsabilité criminelle ou quasi-criminelle », à l'intérieur de la GRC, en autant que cela est possible. Ce rapport prévoit d'autres mesures de protection au cas où l'agent serait mis en accusation. Le document ajoute:

« Si par malchance un cas pareil se produit — et les chances en sont très fortes (« a great probability ») — cette position serait la seule manière possible de faire face à la situation: les intérêts du membre seraient assez protégés pour éviter les protestations des défenseurs des libertés civiles et les réactions négatives fondées sur des articles soulignant que la Force laisse tomber son membre. »

Une protection moindre est aussi prévue pour l'agent qui agit sans autorisation mais « raisonnablement », à l'intérieur des directives de la GRC.

Le 10 juillet, deux jours après, le directeur Willes accompagne ce rapport d'un bref commentaire au sous-commissaire Carrière qui, le même jour, fait suivre le dossier au sous-commissaire Mortimer avec la note suivante: Il est d'accord avec les vues du contentieux mais il trouve que cette politique ne peut être publiée dans les directives officielles. Elle devrait plutôt être communiquée à son avis, sur une base confidentielle, aux officiers et aux agents qui ont besoin d'être mis au courant.

Mortimer transmet le dossier trois jours après au bureau du directeur général de la sécurité et des renseignements, M. John K. Starnes. L'adjoint de Starnes porte le dossier le même jour à l'attention de son patron en notant sur une fiche de service: « Voilà qui semble une proposition franche et nette. Si nous donnons notre approbation, alors nos membres reçoivent une certaine protection. Si non? »

Dès le lendemain, soit le 14 juillet, Starnes envoie un « mémorandun » secret à Mortimer, donnant son accord avec les vues du contentieux et du directeur des renseignements criminels. Comme Carrière, semble-t-il, il veut que ces politiques ne fassent pas l'objet de directive écrite, mais soient communiquées confidentiellement lors de cours de formation. Il ajoute que les officiers de son service devraient eux aussi être mis au courant afin de conseillers les agents travaillant sous leurs ordres.

À son avis, poursuit Starnes, ces informations devraient mêmes être incorporées dans l'enseignement policier car, dit-il, « dans le passé, ce problème de la protection a été soulevé à plusieurs occasions par des membres à nos cours, sans que cependant, faute de balise adéquates, il ait pu être complètement réglé ». Heureux qu'on ait enfin porté attention au problème et donné de quoi rassurer les membres, Starnes signe son mémo et y note qu'il retourne le dossier.

Le lendemain, Mortimer demande à Stevenson de préparer un projet de directive secrète adressée aux officiers des affaires criminelles et du service de sécurité. Le bureau de Stevenson demande alors d'attendre le retour de l'inspecteur Wilson qui, « dans les circonstances », devrait en être chargé. Wilson prépare un projet et le transmet à Stevenson le 30 juillet.

Stevenson transmet à son tour le dossier à Mortimer avec la note suivante: « Si ce projet reçoit l'approbation du Commissaire, je serai heureux de lui donner la forme finale pour qu'il y appose sa signature. » Ce projet de trois pages reprend l'essentiel de la politique déjà élaborée (et une référence à des opérations menées avec d'autres services ou agents dont l'identification a été effacée des documents). Le texte, portant déjà au dactylo le nom de William Giggitt, est alors soumis le 31 juillet au Commissaire de la GRC pour « commentaires ou approbation ».

C'est alors que le même jour sous sa signature le commissaire Higgitt écrit à la main la note suivante à l'adresse du sous-commissaire Mortimer:

« En aucune circonstance des choses de cette nature devraient être mises en circulation sous la forme de note de service écrite. Les raisons devraient en être évidentes. Je ne pense pas que le problème se pose comme on le représente. Nos membres savent ou devraient savoir que, quelque mésaventure qu'il leur arrive, la Force sera derrière eux aussi longtemps qu'il y aura une justification de le faire. »

Le 6 août, Mortimer indique à Wilson que le dossier doit être mis sous enveloppe secrète et placé aux archives de la police, mais il l'informe que son contenu doit être transmis « verbalement » durant les cours que suivent au quartier-général d'Ottawa les gens des affaires criminelles et du service de sécurité. Wilson avise alors Willes, qui en prend note sous ses initiales le 11 août. Le lendemain, le chef du Contentieux, l'inspecteur J.V. Caine, en prend note à son tour « avec ses remerciements ».

L'inspecteur Wilson écrit alors, le 24 août, une note à Starnes l'avisant du souci du commissaire que ce dossier ne soit plus mis en circulation sous forme écrite. Il lui demande de prendre note du matériel, de l'étudier puis de lui retourner pour les archives.

Le bureau de Starnes inscrit la date de réception sur la note et précise, le 27 août, qu'une copie en est retenue au bureau du directeur de la sécurité et des renseignements « pour fins d'information ».

Les joyeux RASsemblés

Libéral indépendant

Lavoie se présente contre Serge Joyal

par Rodolphe Morissette

Le député libéral sortant de Hochelaga aux Communes, M. Jacques Lavoie, qui a perdu son comté après le remaniement de la carte électorale, se présentera comme libéral indépendant dans le nouveau comté de Hochelaga-Maisonneuve, contre le libéral Serge Joyal et le conservateur André Coutu.

M. Lavoie, qui a renconté mardi l'organisateur libéral en chef pour le Québec, M. André Ouellet, à ce sujet, lui a exprimé le souhait que le Parti libéral lui offre, sinon le comté de Sainte-Marie (où se présente M. Jean-Claude Malépart), celui de M. Serge Joyal, quitte à diriger ce dernier dans le comté, toujours ouvert mardi, de Bourassa. Mais M. Ouellet lui aurait répliqué que le parti tient à ce que le comté de Bourassa soit représenté par un Italien. S'y disputeront en effet la candidature officielle du Parti libéral mardi prochain MM. Carlo Rossi, policier, et William Casuno, principal d'école.

M. Lavoie a donc décidé de tenter de déloger M. Serge Joyal de Maisonneuve. « Ce n'est pas de ma faute si M. Joyal a perdu l'élection municipale du 12 novembre », lance M. Lavoie. Ce dernier, qui avait ravi pour les conservateurs le comté de Hochelaga aux libéraux (contre le candidat Pierre Juneau, qui voulait y remplacer M. Gérard Pelletier), passait l'an dernier chez les libéraux.

Il estime que ses chances sont excellentes contre M. Joyal. Des 122 bureaux de scrutin du nouveau comté de M. Joyal, 107 appartiennent au comté de Hochelaga qu'il représentait et le candidat Lavoie obtenait, dans 100 de ces 107 bureaux de scrutin, une majorité globale de 2,407 voix à l'élection partielle de 1975.

Il interprète par conséquent cette victoire comme celle de sa personne plutôt que de son parti et il veut que ce soit les gens qu'il a servis pendant les trois dernières années qui soient les seuls juges de sa performance. Dans Sainte-Marie, où il aurait d'abord voulu se présenter, M. Lavoie estime qu'il n'est pas suffisamment identifié.

Il a annoncé son dessein à M. André Ouellet, lequel, dit-il, n'a exprimé « aucune réticence » à ce qu'il se présente contre le candidat libéral officiel, M. Joyal. Enfin, M. Lavoie considère toujours M. Pierre Trudeau comme son chef et il espère être réintégré dans le caucus libéral s'il vient à bout de M. Joyal le 22 mai.

Les renseignements fédéraux bientôt accessibles à l'écran de télévision

par Jean-V. Dufresne

Les renseignements officiels à domicile: un appareil branché sur le téléphone et le téléviseur permettra aux citoyens d'avoir directement accès à la banque des données du gouvernement fédéral.

Le dispositif mis au point par les ingénieurs de Bell-Northern et du Centre de recherches sur les communications, du ministère fédéral des Communications, sera mis à l'essai, à fins expérimentales, dans deux mois environ, à Ottawa.

Le nouveau ministre des Approvisionnements et Services, M. Pierre de Bané, l'a annoncé hier à Montréal, de même qu'il a fait état de tout un train de mesures pour faciliter l'accès des citoyens aux renseignements qui les affectent directement.

Entre autres, les fonctionnaires à qui les contribuables s'adressent pour obtenir un renseignement devront s'identifier par leur nom. Il leur incombera personnellement d'acheminer l'interlocuteur jusqu'aux renseignements qu'il désire obtenir, et ce sans le renvoyer à plus d'un intermédiaire. Les candidatures à des postes de caractère « public » seront évaluées en tenant compte de la capacité des postulants pour accomplir ce travail. Les réceptionnistes du gouvernement devront être mieux formés au dépistage des renseignements qu'on exige d'eux.

M. de Bané a en outre annoncé hier la publication ces jours-ci d'un nouvel annuaire fédéral — sorte de bottin administratif — des quelque 1,200 programmes et services offerts par Ottawa aux contribuables. Le bottin sera distribué dans 5,000 bureaux régionaux du gouvernement fédéral.

À plus long terme, et ce sont là des objectifs qui s'inspirent de l'expérience qu'a personnellement vécue M. de Bané en sa qualité de député d'un comté fort éloigné de la capitale fédérale — Matane — le nouveau ministre espère qu'il sera possible, par le truchement de l'électronique, de relier à la banque des données tous les bureaux de poste du Canada. Bell Canada a déjà mis au point le système de communications Vista dont s'inspire l'expérience qui sera tentée à Ottawa en juin prochain.

Désireux de rapprocher « l'Administration » des citiens, M. de Bané ne voit pas pourquoi, non plus, les immeubles fédéraux qui s'y prêtent ne seraient pas mis à la disposition des associations communautaires après les heures de travail.

Dans un autre ordre d'idées, il n'est pas impossible d'envisager d'adapter les heures d'ouverture de certains services gouvernementaux très fréquentés aux besoins de la population, notamment dans les grandes villes, à la manière du commerce de détail.

Un groupe de travail sur les services au public, sous la direction du sous-ministre aux Approvisionnements et Services, M. E.L. Fry, a déjà tracé les grandes lignes d'un programme pour corriger une situation consternante, fait observer M. de Bané: plus de 50% des contribuables ignorent même jusqu'à l'existence des principaux programmes et services offerts par l'État fédéral.

La présence de multiples niveaux de gouvernement au

M. Pierre de Bané, ministre des Approvisionnements et Services.

Canada ne fait qu'ajouter à la confusion « et ceux-ci, après tout, dit le ministre, absorbent 40% du dollar canadien. Il serait peut-être temps d'adopter moins de programmes et de mieux faire connaître ceux que les contribuables financent déjà à même leurs impôts ».

La FIIQ suspend les pourparlers

par Marie Laurier

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) a décidé de suspendre temporairement ses rencontres avec le Comité patronal de négociation du secteur des affaires sociales (CPNAS).

Cette suspension que les deux parties en cause se défendent d'interpréter comme une « rupture », durera jusqu'au 23 avril, la Fédération ayant manifesté son désir de prendre quelques jours de réflexion « pour évaluer la situation ».

Rappelons que cette centrale indépendante regroupe 7,000 infirmières réparties dans six unités syndicales de Montréal, d'Amos, de Grand-Mère, de Shawinigan, de Joliette et de Sherbrooke. Leur convention collective est échue depuis le 30 juin 1978.

Le président du CPNAS, M. Jacques-A. Nadeau, a dit « regretter vivement cette décision unilatérale de la FIIQ qui retarde d'autant le processus de négociation en cours ».

« Cette décision est d'autant plus surprenante, d'ajouter M. Nadeau, que l'ensemble des propositions déposées jusqu'à ce jour par la partie patronale n'ont pas encore fait l'objet de discussions en profondeur. Quant aux offres salariales formulées par le CPNAS, la fédération a refusé d'en discuter jusqu'à maintenant ».

Ce qui n'est évidemment pas l'opinion de la FIIQ qui rétorque à son tour que les offres déposées sont loin de couvrir l'ensemble du dossier notamment en ce qui a trait aux clauses salariales qui ne touchent que la première année du contrat.

Priée de justifier l'interruption des négociations, un porte-parole de la FIIQ, Mme Thérèse Rodrigue, a expliqué au DEVOIR que la partie syndicale avait besoin de ce temps de recul et de réflexion pour en effet « évaluer la situation et renseigner les membres ».

« De toute façon, a précisé Mme Rodrigue, il ne s'agit en fait que d'une annulation de quatre jours et demi de négociations, ce qui n'est pas énorme compte tenu que nous avons toujours été fidèles aux rencontres depuis le mois d'août dernier ». Les dirigeants de la FIIQ viennent de terminer une tournée d'information auprès des six syndicats affiliés et une partie des discussions ont porté sur les moyens de pression à prendre advenant une impasse dans les négociations. Mme Rodrigue a refusé de préciser quelle forme pourrait prendre « la pression ».

Par ailleurs, les négociations qui se déroulent parallèlement entre le Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS) et le CPNAS sont entrées dans une ronde intensive. Le COPS regroupe 23,000 syndiqués dont 18,000 infirmières et 5,000 techniciens et para-médicaux.

Depuis la grève de huit heures qui a touché une grande partie du secteur hospitalier québécois, le 28 mars dernier — grève qui avait été déclenchée par le COPS — il semble bien que les parties se soient engagées dans une phase sérieuse de rencontres. Le silence le plus complet les entoure, ce qui dénote en effet que les discussions sont entrées dans une phase que l'on souhaite de part et d'autre, déterminante.

Les chauffeurs de la CTCUM prêts à la grève

Les chauffeurs d'autobus de la CTCUM ont donné à leur exécutif syndical par un vote à mains levées, mercredi soir, le mandat de déclencher au besoin une grève — illégale — si cela devait s'avérer nécessaire pour mener à bien les négociations en vue de régler le problème des 10 syndiqués responsables de la cueillette des passagers entre les aéroports de la métropole.

L'employeur a suspendu cinq chauffeurs qui refusaient de percevoir le prix des passages entre Mirabel, Dorval et la métropole. Ce refus constituait une réplique aux sanctions envisagées par la CTCUM contre certains d'entre eux qui auraient mis de l'argent dans leur proche lors de ces ventes de billets.

Les chauffeurs, qui affirment qu'il y a eu des « erreurs » et non des « vols », exigent que la CTCUM confie désormais la vente des billets aux agents-vendeurs exclusivement. La CTCUM refuse cette demande qui confierait aux agents-vendeurs la responsabilité entière de l'opération qu'ils assumaient jusqu'ici conjointement avec les chauffeurs. Ces derniers soutiennent que les « erreurs » imputées à certains d'entre eux sont le fait d'un système anarchique qu'il convient de réformer.

À l'heure actuelle, tous les chauffeurs ont été réembauchés par la CTCUM à l'exception de cinq. L'enquête annoncée par la CTCUM se poursuit.

En attendant la normalisation des services de la CTCUM, les passagers peuvent utiliser le métro jusqu'au terminus Henri-Bourassa et de là se rendre à Mirabel par les autobus de la CTL.

Erreurs de $140 millions au Stade

par Françoy Roberge

Un procédé de fixation des pièces de béton mal adapté aux circonstances et une prévision irréaliste des coûts de préfabrication du béton ont entraîné au Stade olympique des coûts de $150 millions là où l'on prévoyait des dépenses de $10 millions. C'est ce qu'ont révélé hier devant la Commission d'enquête sur les coûts de la XXIe olympiade les ingénieurs Jacques Lamarre de Lalonde, Valois, Lamarre et Jean-Pierre Caza qui travaillait au chantier pour l'équipe Désourdy-Duranceau.

M. Lamarre pour sa part a parlé de la préfabrication des pièces de béton et s'est demandé comme d'autres témoins si la méthode de la préfabrication et du montage de très lourdes pièces était vraiment la meilleure solution.

Quoi qu'il en soit, la préfabrication a fini par coûter $68 millions alors que l'on prévoyait au plus $7 millions à ce chapitre.

Comme en a témoigné M. Fernand Bibeau, président-fondateur de Shockbéton, toutes les entreprises de préfabrication ont été prises par surprise par l'ampleur des travaux et elles ne purent suffire à la demande.

C'est pourquoi la Ville de Montréal se sentit forcée de « réquisitionner » Shockbéton.

On édifia à Saint-Eustache une usine spécialement équipée pour couler des pièces de béton pesant jusqu'à 135 tonnes qui ne pouvaient traverser aucun pont parce que trop lourdes.

Cette usine coûta bien au-delà de $8 millions et elle ne sert à peu près plus, selon M. Bibeau, parce qu'aucun chantier ne requiert des pièces de béton préfabriqué d'un tel tonnage.

Le transport à lui seul coûta près de $1 million, sans compter les $2 millions qu'il fallut consacrer à l'entreposage des pièces sur le chantier.

Le seul contrat de Shockbéton coûta au total $44 millions, soit $30 millions de plus que les prévisions de 1974 ne l'estimaient. La préfabrication s'éleva à $68 millions.

Dans le cas du montage des pièces de béton au moyen de grues, la note finale s'éleva à près de $80 millions alors que l'on avait prévu d'abord $2.5 millions seulement à ce chapitre.

C'est essentiellement le problème des gaines à l'intérieur des voussoirs de béton qui entraîna cette croissance considérable des coûts au complexe stade-mat-piscines.

Les voussoirs, immenses pièces de béton percées de 32 trous, étaient mis en place, collés à la résine époxy liquide puis parcourus de câbles d'acier auxquels on imprimait une tension pour « coudre » le tout en place, selon les mots de l'architecte.

On collait d'abord les pièces avant d'insérer les câbles et pour éviter que l'époxy — qui en séchant devient deux fois plus dure que le béton — ne vienne obturer les gains on remplissait celles-ci d'un tube de caoutchouc gonflé appelé Satujo (nom commercial) que l'on détruisait par la suite en insérant les câbles.

Or l'époxy faisait fondre ces bouchons temporaires de sûreté et coulait dans les gaines.

C'est ainsi que les gaines étaient obstruées sur des longueurs atteignant 25 mètres et qu'il fallait arrêter de poser de nouveaux voussoirs. Cependant la grue devait rester sur place parfois plusieurs jours en attendant que des équipes de « déboucheurs » aient fini de repercer les gaines.

Il fallait donc à chaque fois louer une nouvelle grue supplémentaire pour travailler à la console suivante, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il y ait près d'une centaine de grues sur le chantier dont 70 seulement à l'intérieur du stade.

Ces grues coûtèrent en tout $80 millions dont la moitié au moins en pure perte puisque, de l'aveu de M. Caza et de M. Jacques Lamarre, de 8 à 12 grues auraient dû suffire à tout le chantier.

2 hebdos en grève

Les six journalistes du *Canada Français* et du *Richelieu Agricole*, deux hebdomadaires de Saint-Jean, se sont mis en grève hier pour obtenir la réintégration de deux des leurs.

Ces deux employés, remerciés de leurs services par la direction, devaient obtenir leur permanence dans deux jours.

Les journalistes, affiliés à la CSN, ont affirmé que la partie patronale envisageait depuis hier de les licencier tous à la suite des difficultés enregistrées dans la négociation du futur contrat de travail.

Les négociations entre la direction du *Canada Français* et ses sept journalistes durent depuis le 19 février.

Cet hebdomadaire a été proclamé le meilleur hebdo « A-1 » du Québec en 1977 et en 1978.

«Impasse» chez Bombardier

La compagnie Bombardier, division des produits ferroviaires et des moteurs diésel, estime que les négociations en vue du renouvellement de la convention collective sont à toutes fins utiles dans une impasse avant même d'avoir commencé.

Dans un message qu'elle a fait parvenir hier directement à ses employés, la direction de cette entreprise précise en effet qu'elle souhaite un démarrage prochain des négociations sans condition. Le message est signé par M. Léo Nash, vice-président aux ressources humaines.

La missive patronale constituait somme toute la réplique de la direction Bombardier à la décision prise samedi dernier par les métallos (FTQ) de cette importante usine de l'est de la métropole. Ces derniers ont en effet décidé par environ 285 voix contre 66 de ne déposer aucun projet de convention collective à la table de négociation tant que le président du syndicat, M. Serge Brousseau, n'aura pas été réintégré comme employé. M. Brousseau a été congédié il y a quelque temps et la partie patronale soutient que le tout a été fait en conformité avec la convention existante. Le commissaire du Travail doit statuer sur cette question et d'ici là, l'employeur soutient que sa décision est « irrévocable ».

« Cette affaire, ajoute la lettre patronale, n'a rien à voir avec la négociation d'une convention collective entre la compagnie et ses 900 employés ». A son avis, le syndicat doit « retirer son ultimatum pour que les négociations puissent commencer ».

« Il serait inadmissible, ajoute M. Nash, que cette impasse aboutisse à une grève parce qu'il n'y a pas eu de négociation ». La compagnie a déposé de son côté un projet de convention collective.

Le président du syndicat au centre de cette impasse siège toujours à la table de négociation même s'il a été renvoyé. La compagnie a fait valoir qu'il n'était plus membre du syndicat mais les conciliateurs provinciaux au dossier ont expliqué à l'employeur qu'il ne pouvait pas choisir les représentants syndicaux en négociation.

Lemay doit attendre en prison

par Bernard Morrier

Le juge en chef adjoint James Hugessen, de la Cour supérieure, a décidé hier que Georges Lemay, accusé de trafic et de possession d'une drogue à usage contrôlé, devra attendre son procès derrière les barreaux.

Le magistrat confirme ainsi une décision semblable du juge Joseph Tarasofsky, rendue il y a quelques semaines, peu après l'arrestation de l'accusé, survenue le 26 janvier dernier, à la porte d'un laboratoire clandestin de fabrication de drogues, dans le quartier de Rivière-des-Prairies, à l'issue d'une enquête de plusieurs mois conduite par la Gendarmerie royale.

En réclamant la libération sous caution de leur client, les avocats Frank Shoofey et Marc Poupart avaient fait valoir que la conduite de Lemay, devant les tribunaux et la justice, au cours des dernières années, indiquait clairement qu'il n'avait plus le goût de l'évasion, comme cela s'était produit à la suite du mémorable cambriolage de la Banque de la Nouvelle-Écosse, il y a quelques années déjà.

Mais le procureur de la police fédérale, Me Jacques Letellier, ne l'entendait pas ainsi et il a soutenu que les avocats du prévenu n'avaient pas démontré qu'il y avait eu erreur de droit ou de fait de la part du juge Tarasofsky.

Me Letellier a dit trouver tout naturel que Lemay se soit présenté à la suite de courts congés, puisque sa peine de huit ans d'emprisonnement tirait à sa fin. Le juge devait d'ailleurs convenir que, dans des circonstances semblables, un prisonnier sait où est son intérêt et qu'il a tout à perdre s'il ne remplit pas les conditions qu'on lui impose.

De plus, le procureur de la GRC ne s'est dit nullement impressionné par le fait que Lemay se soit présenté assidûment devant le tribunal, durant les 25 mois d'un procès, au terme duquel il fut acquitté de la possession d'outils de cambrioleur. Dès le début, a-t-il souligné, on s'était apparemment rendu compte que la preuve était faible. Ce qui n'est pas le cas dans la présente cause, où selon ses dires, la preuve serait accablante.

Selon la preuve faite lors de l'enquête préliminaire, tenue devant le juge Raymond Bernier, il semblerait que Lemay se situait au sommet d'une échelle de distribution de la drogue en question, dont il aurait été le fabricant.

C'est le 1er mai prochain que Lemay connaîtra la date du procès qu'il a choisi avec juge et jury.

Le conflit des Teamsters est ressenti au Canada

Le lock-out de 320,000 camionneurs, affiliés au syndicat des Teamsters, aux États-Unis, a provoqué des mises à pied, mercredi, dans deux usines de la société Chrysler Canada.

Un représentant de la compagnie a précisé qu'on avait fermé l'usine de Windsor, en Ontario, qui emploie 360 ouvriers, et celle d'Ajax, près de Toronto, qui en emploie 1,700.

Le porte-parole a expliqué que les fabricants d'automobiles canadiens dépendaient des routiers américains pour recevoir les pièces faites aux États-Unis.

À la General Motors, on a continué, mercredi, à réduire les heures de travail des ouvriers des usines d'Oshawa, en Ontario, de Toronto et de Sainte-Thérèse, au Québec.

M. James Hamilton, de GM, a déclaré qu'on tentait actuellement d'assurer la livraison des pièces américaines par des camionneurs indépendants. « Nous avons besoin de 100 camions par jour », a fait remarquer M. Hamilton.

M. Ted Murphy, président de la section d'Oshawa des Travailleurs unis de l'automobile, a dit pour sa part qu'il ne s'opposerait pas à la venue de camionneurs indépendants. « Il nous faut respecter notre convention collective de travail », a-t-il commenté.

Les ouvriers travaillent également à des heures réduites aux usines de Ford Motor d'Oakville et de St. Thomas, en Ontario.

Le lock-out contre les routiers américains a été décrété par Trucking Management.

À surveiller

Par suite de contraintes techniques, la publication de la chronique « À surveiller » a dû être remise à demain.

Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

L'exclusivité est aussi un plaisir.

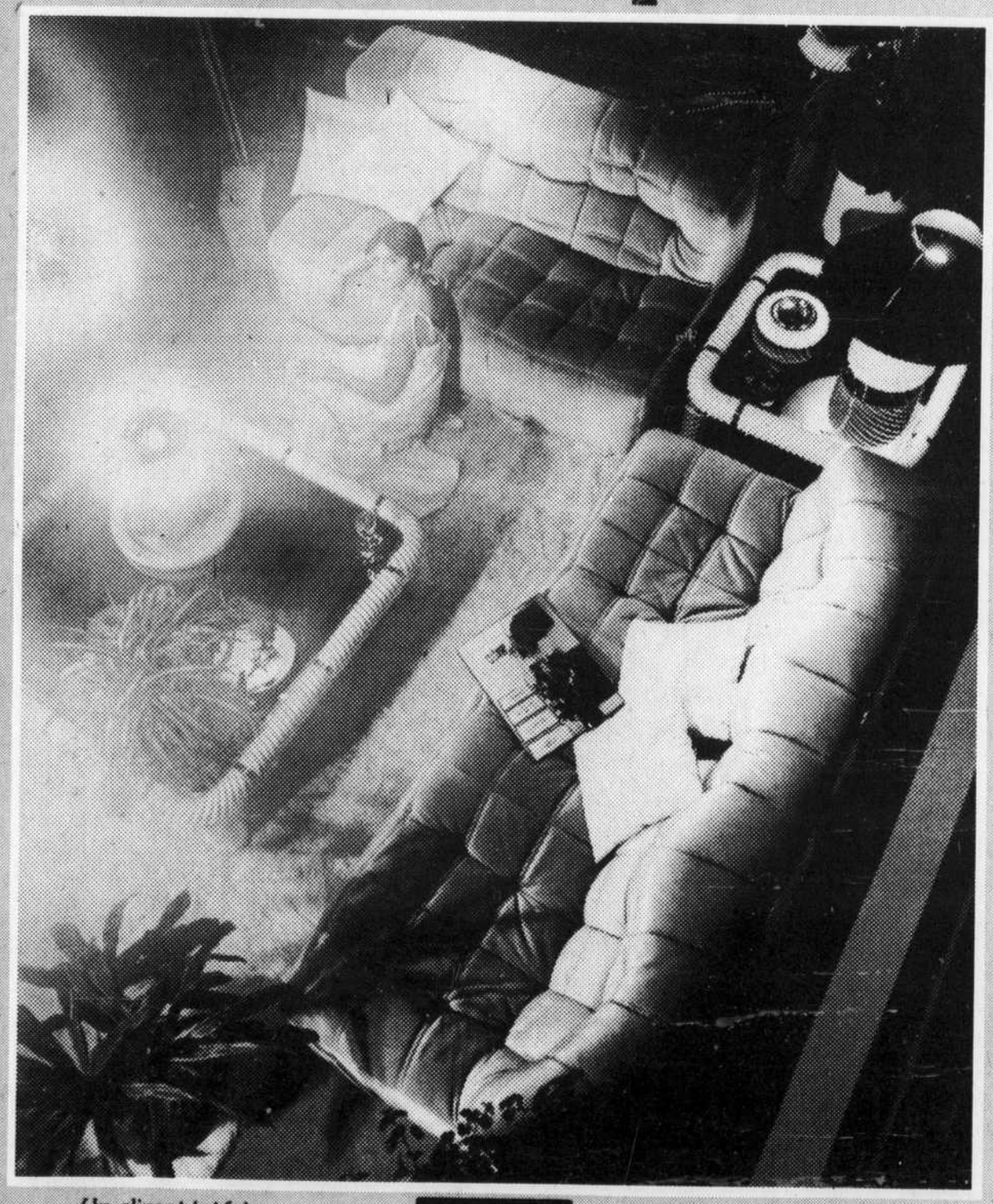

Un climat intérieur sans pareil où l'espace même est vivant. Où chaque décor devient une collection. Voilà le Château d'Aujourd'hui.
(Collection Roset de France)

Château d'aujourd'hui
Pour un climat privilégié

6370, rue St-Hubert, Montréal
6375, rue St-Hubert, Montréal
1125, boul. St-Martin, Laval
Complexe Desjardins, Montréal
Tél: (514) 382-4710
(Services de décoration)

L'inspiration n'était pas au rendez-vous

par Gilles Potvin

À la suite de Penderecki et de Szeryng, voici un troisième musicien d'origine polonaise à nous venir d'affilée. Il s'agissait cette fois du pianiste Emanuel Ax qui donnait lundi soir son deuxième récital montréalais à la salle Wilfrid-Pelletier, dans la série de Concerts et artistes canadiens. Tout comme le Canadien Marek Jablonski, Emanuel Ax est né en Pologne et, dans sa jeunesse, a émigré dans l'Ouest canadien, plus précisément à Winnipeg où il a commencé ses études de piano avec un professeur de cette ville, Jean Broadfoot. En 1961 il se fixait à New York et il est entré dans la carrière en suivant les voies habituelles: bourses, études à l'école Juilliard et distinctions dans plusieurs concours internationaux, dont le concours israélien Artur-Rubinstein qui lui décerna son premier prix en 1975.

Ainsi qu'il l'avait démontré la saison dernière, Emanuel Ax possède une incontestable maîtrise du clavier. Tout au long d'un programme, ardu sur le plan technique et substantiel sur le plan de l'interprétation, il n'a montré aucune déficience majeure. Bien plus encore, il a su retenir constamment l'intérêt de son public, malheureusement peu nombreux.

Il est difficile de concevoir une exécution plus transparente que celle qu'il a donnée de la *Sonate en do majeur*, no 48, de Haydn, détaillée avec finesse et expression, sans la moindre bavure. Dans les *Six petites pièces* op. 19 de Schoenberg, il a su créer le climat particulier à ces pages vaporeuses, détaillant avec précision les contours parfois bizarres de ses traits mélodiques.

De Schumann, il a présenté les huit mouvements des *Fantasiestuecke*, op. 12, en donnant à chacun son caractère propre, au cours d'une exécution magnifiquement équilibrée dans l'opposition de la force et de la tendresse, de l'objectivité et de la sensibilité. La sonorité était constamment belle, sauf peut-être dans certains grands fortissimos où la qualité sonore avait tendance à perdre sa richesse au profit de la puissance.

Emanuel Ax avait consacré à Liszt toute la seconde moitié de son programme: *Vallée d'Obermann*, *Valse oubliée no 1*, deux des *Sonnets de Pétrarque* et, pour finir, la *Paraphrase de concert* sur le célèbre quatuor de *Rigoletto*. Toutes ces oeuvres ont trouvé en Emanuel Ax un interprète de la plus haute compétence, en pleine possession de ses moyens.

Ce qu'il manquait toutefois à cet excellent récital était ce pouvoir de communication, mystérieux et impalpable, qui est capable de transformer des exécutions compétentes en de véritables événements, essentiels et inoubliables. À quelques moments, l'on a senti dans le jeu d'Emanuel Ax que le souffle de l'esprit n'était pas loin, qu'il allait bientôt faire sentir pleinement sa présence. Mais ce n'était qu'une illusion et l'on devait bientôt se résigner à retomber dans le quotidien et l'ordinaire. L'inspiration n'était pas au rendez-vous. ■

Poursuivant sa politique d'une programmation plus populaire adoptée cette saison par l'Orchestre symphonique de Montréal, le cinquième et avant-dernier des Concerts du Maurier offrait mardi soir, à la salle Wilfrid-Pelletier une soirée d'extraits d'opéras italiens et français sous la direction de Franz-Paul Decker. Deux chanteurs prêtaient leur concours: le soprano montréalais Clarice Carson et le ténor soviétique Zourab Sotkilava qui remplaçait Vasile Moldoveanu, un autre ténor précédemment annoncé.

Souffrant d'une infection à la gorge, Clarice Carson a néanmoins voulu maintenir son engagement et il convient de la féliciter pour son courage. Vu les circonstances, on ne saurait la blâmer d'avoir chanté avec prudence et moins d'intensité que d'habitude. Elle a quand même donné de très beaux aigus dans des pages célèbres de *La Forza del destino* (« Pace, pace, mio Dio! ») et *Turandot* (« In questa reggia ») et sa participation aux duos de *Tosca* et d'*Aïda* et surtout à celui d'*Andrea Chenier* de Giordano, donné en rappel, n'a pas manqué d'intensité dramatique ou de passion amoureuse. Elle a cependant jugé bon d'annuler « O patria mia », redoutant les aigus pianissimo de cet air célèbre.

Premier ténor du Théâtre Bolchoi, Zourab Sotkilava possède une voix bien timbrée, capable de douceur comme de puissance selon la tradition des ténors demi-caractère. Il a fait une excellente impression dans des airs de *Cavalleria Rusticana* (« Mama, quel'vino ») *d'Otello* (« Dio! mi potevi scagliar » et « Nium mi tema ») et *Tosca* (« E lucevan lestelle »). Il s'impose non seulement par des aigus claironnants mais aussi par une présence scénique, suggérant l'ambiance troublée des scènes d'*Otello* notamment.

Franz-Paul Decker a montré son expérience comme chef de théâtre, suivant pas à pas les chanteurs et entraînant, parfois un peu malgré lui, un orchestre souvent réticent. Le duo *d'Andrea Chenier* donnait nettement l'impression d'une lecture. Des pages instrumentales de Verdi, Massenet et Saint-Saëns n'avaient pas non plus de quoi soulever l'enthousiasme.

La débâcle: rencontre d'un quintette homogène dans un moment de théâtre

par Jacques Larue-Langlois

La débâcle, de Jean Daigle, une production du Théâtre du Rideau Vert, mise en scène par Roland Laroche, dans un décor unique de Wendell Dennis et des costumes de François Barbeau, sous un éclairage de Louis Saraillon; avec Catherine Bégin (Rachel), Aubert Pallascio (Albert) et Raymond Legault (Paul-André) à l'affiche du Théâtre du Rideau Vert, 4664 rue St-Denis, à 20 heures tous les soirs, sauf le lundi, jusqu'au 5 mai prochain

Phèdre est universelle, ce qui lui permet d'emprunter, à volonté d'éventuels adaptateurs, les traits de caractère social propres à toutes les entités culturelles. La Phèdre de Jean Daigle porte un nom bien de chez nous et, à ce titre, permet au public de théâtre qui la fréquente, de mieux saisir comment, de la mythologique grecque, elle a pu, grâce à Racine, nous parvenir aussi intacte, aussi plausible. Freud n'avait pas encore donné à ses bibittes de jolis noms judéo-chrétiens mais la sagesse populaire les avait notées et classées dans la légende du fond des temps. Jean Daigle a eu tout à fait raison de nous offrir cette *Débâcle* susceptible, en rendant la trame simple et bien sentie, de nous donner meilleure oreille à Racine pour la seule forme — archaïque — de son verbe.

Sous ce rapport, et sans l'ombre d'une envie de comparaison, le verbe de Jean Daigle, pour simple et facile d'accès qu'il soit, est très beau et très juste. Il nous restitue, entre autres, des mots et des expressions qui faisaient notre langue si belle, avant les médias électroniques.

Et puis, de Jean Daigle aux trois comédiens qui tiennent les rôles de Rachel, Albert et Paul-André, en passant (une chaleur constante en témoigne qui ne se dément pas tout au long de la pièce) par le travail de mise en scène de Roland Laroche, il y a osmose et le résultat en est splendide, franc, réussi.

Catherine Bégin, Aubert Pallascio et Raymond Legault constituent une distribution dont l'homogénéité est si belle à voir qu'elle ne peut découler que d'une rare rencontre: auteur, metteur en scène, comédiens. Les trois sont habités par leur personnages et le drame monte en chacun d'eux selon une progression soutenue qui leur permet de vivre très intensément et de bien le faire. Certains silences prolongés des spectateurs en disaient long sur le niveau de communication qui s'établissait au Rideau Vert, samedi soir. Ce sont là des moments de théâtre où tout s'impose et qu'il faut savoir saisir et apprécier.

L'action de *La débâcle* se situe en 1931, dans le rang de Saint-Edouard de Lotbinière — excellent prétexte à l'utilisation de cette belle langue — mais on peut l'imaginer contemporaine cette nouvelle épouse amoureuse du fils de son mari. Et il y a, au début du premier acte, une saine scène de gaillardise réciproque, entre deux amoureux dont il est bon que s'enrichisse notre patrimoine théâtral conventionnel.

L'époque, en tout cas, a provoqué, chez Wendell Dennis, la conception et la réalisation d'un décor simple, réaliste, fonctionnel et beau dans sa précision. Il se passe quelque chose dans cette production: la magie fonctionne... et le public de théâtre s'en rend compte: la salle est là.

admission $2.00
LE CINÉMA PARALLÈLE
3682 St-Laurent, 843-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
19h30
24 HEURES OU PLUS
de Gilles Groulx
22h
INDIA SONG
de Marguerite Duras

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM
la fiction nucléaire
Un film de Jean Chabot
ONF / 1979 / 90 min.
Un dossier important sur l'énergie nucléaire au Québec.
Prix d'entrée: $1.00
Du lundi au vendredi à midi
Lunch sur place
1237 Sanguinet 284-9352

HAIR THE FILM
HAIR
HAIR
HAIR
HAIR
HAIR
POUR TOUS
«SUPERBE! FÉERIQUE! LE 'STAR WARS' DES FILMS MUSICAUX!»
—CBS Radio
HAÏR
Laissez briller le soleil!
LESTER PERSKY and MICHAEL BUTLER Production
MILOS FORMAN film of RAGNI, RADO and MacDERMOT'S "HAIR"
Starring JOHN SAVAGE · TREAT WILLIAMS · BEVERLY D'ANGELO · ANNIE GOLDEN
DORSEY WRIGHT · DON DACUS · CHERYL BARNES and MELBA MOORE · RONNIE DYSON
Based on the Musical Play Book and Lyrics by GEROME RAGNI & JAMES RADO Music composed, arranged & conducted by GALT MacDERMOT
Vocal arrangements & conducted by TOM PIERSON Associate Producer ROBERT GREENHUT Director of Photography MIROSLAV ONDRICEK
Screenplay by MICHAEL WELLER Choreography by TWYLA THARP
Produced by LESTER PERSKY and MICHAEL BUTLER Directed by MILOS FORMAN
L'Album Musical de ce film disponible sur étiquette RCA
DOLBY STEREO ™ Four-Track Stereo
United Artists
12.30, 2.45, 5.00, 7.15 & 9.35,
YORK
1487 STE-CATHERINE O. 937-8978 Guy

Le Phénomène Ornella Muti se confirme dans cette oeuvre cinématographique
MŒURS CACHÉES de la BOURGEOISIE
18 ANS Adultes
ORNELLA MUTI · SENTA BERGER
produit par PIERO LA MANTIA pour la MARS FILM PRODUZIONE S.P.A.
CAPUCINE · CHRISTIAN BORROMEO · STEFANO PATRIZI · MATTIA SBRAGIA avec GIULIANA CALAN
et la participation de PAOLO BONACELLI · MARIA MONTI · EROS PAGNI · GIANCARLO SBRAGIA
realisé par TONINO CERVI
2e FILM
«LA TRAHISON SE PAIE CASH»
avec Joe Don Baker & Conny Van Dyke
AUX 3 CINÉS!
PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15. CHATEAU: 12.50, 4.50, 6.55. LAVAL: SAM. & DIM. 1.40, 5.30, 7.30, SAM. DERNIER PROGRAMME 9.25, SEM. dès 7.30.
CHATEAU 1 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 | LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688-7776 | Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE O. 866-3856

"La réalisatrice de "Portier de Nuit", va encore choquer... C'est l'éros, version infernale et délicieuse". — LE MATIN
"Une grande beauté formelle... Un trio scandaleux, un film scandaleux". — FRANCE SOIR
"Un hymne à la liberté... Il n'y a plus, de bien et de mal, seuls trois principes d'amour, de féminin, de masculin recherchant le "rire éternel". — L'EXPRESS
18 ANS Adultes
un film de LILIANA CAVANI
KARIM
GRAND PRIX DES LECTRICES DE ELLE
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL
avec DOMINIQUE SANDA ERLAND JOSEPHSON ROBERT POWELL VIRNA LISI
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.00 - 9.20
Sam.-Dim.: 2.20 - 4.40 - 7.00 - 9.20

14 ANS
MELINA MERCOURI
de JULES DASSIN
ELLEN BURSTYN
CRI DE FEMMES
Sem.: 7.30 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

PAIN ET CHOCOLAT
POUR TOUS
UN FILM CHOC, COURONNE DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX !
Un nouveau triomphe du comique noir italien, Nino Manfredi est comme toujours admirable. — R. Benayoun (Le Point)
Meilleur film étranger. — New York Film Critics
Sérieux et Hilarant. — Judith Crist.
L'un des 10 meilleurs film de l'année. — Kathleen Carroll (N.Y. Daily News) — Archie Winsten (N.Y. Post) — Jeffrey Lyons (WCBS) — Time Magazine
Derrière le rire ce dissimule une émotion intense. Un film phénoménal ! — Denis Monette (Magazine Lundi)
Un grand film simple mais qu'il faut savoir déchiffrer. — Claude Fachard (Le Pelerin)
Pain et Chocolat magnifiquement interprété par le grand Nino Manfredi. — Les Nouvelles Litteraires
NINO MANFREDI dans un film de FRANCO BRUSATI
PAIN ET CHOCOLAT
avec PAOLO TURCO · GIAN FRANCO BARRA · UGO D'ALESSIO
FEDERICO SCROBOGNA · TANO CIMAROSA et JOHNNY DORELLI
avec la participation de ANNA KARINA
CARREFOUR: SEM.: 5.20 - 7.25 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.10 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30
CARREFOUR STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
BROSSARD 3 BOUL TASCHEREAU 465-5906 (MAIL CHAMPLAIN)

SEM: 7 h 15, 9 h 30; SAM: 5 h 15, 7 h 30, 10 h 00; DIM: 1 h 00, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
UN SEUL GAG DE 115 MINUTES ... LE FILM LUI-MEME ! TOUS
LE FILM LE PLUS REUSSI ET LE PLUS DRÔLE DE TATI
TATI EST LE MAÎTRE DE LA COMEDIE. N.Y. Times
UN FILM EBLOUISSANT N.Y. Magazines
LE CHEF-D'OEUVRE DU RIRE -France-Soir
5e et dernière semaine
LE GENIE A L'ETAT PUR -Figaro litteraire
UN FILM DE JACQUES TATI
Play Time
SEM: 7 h 15, 9 h 30. SAM: 5 h 15, 7 h 30, 10 h 00. DIM: 1 h 00, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
elysée 2
La comédie de l'année!
JACQUES VILLERET
César du MEILLEUR ACTEUR
CHARLES DENNER JACQUES VILLERET JEAN-CLAUDE BRIALY
POUR TOUS
SOLITUDE · RENCONTRE · DISCRÉTION · MARIAGE ·
8e mois
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL
FRANCIS LAI JEAN-CLAUDE NACHON

CRÊPERIE BRETONNE
LA BOLEE
Venez déguster les vraies crêpes de Bretagne faites par d'authentiques bretons (83 sortes)
Également variété d'omelettes, salades, poissons, viandes, etc., etc.
Incroyables repas d'hommes d'affaires du lundi au vendredi $2.50
825 est, Laurier (métro Laurier) 274-9179
Cartes de crédit acceptées

Dernière chance d'écouter
ANTON KUERTI
jouant
BEETHOVEN
Concert final, 7 avril, 20 h 30
Salle de concert Pollack 555 Sherbrooke ouest
En supplément de programme:
Sonates «Clair de Lune» et «Hammerklavier»
Billets: $7 et $5.
Réservations: 392-8224

D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL.....VOUS VOUS TORDREZ DE RIRE SUR VOTRE SIÈGE!
"IRRÉSISTIBLE!" - L'écran
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
d'après la pièce de JEAN POIRET
POUR TOUS
un film de EDOUARD MOLINARO
scénario et adaptation de FRANCIS VEBER EDOUARD MOLINARO MARCELLO DANON et JEAN POIRET
avec CLAIRE MAURIER REMY LAURENT BENNY LUKE CARMEN SCARPITTA LUISA MANERI
et avec la participation de MICHEL GALABRU musique de ENNIO MORRICONE
Parisien: 1.15, 3.00, 4.45, 6.25, 8.10, 9.55. Sam. dernier programme 11.45. Place Ville-Marie (avec sous-titres anglais) 12.25, 2.15, 4.05, 5.55, 7.45, 9.35. Laval: Sam. et dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sam. dernier programme: 11.00. Sem.: 7.00 et 9.00. Greenfield: Sam.-dim.: 1.05, 2.55, 4.35, 6.15, 7.50, 9.30. Sem.: 6.15, 7.50, 9.30. Versailles: Sam.-dim.: 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15. Sem.: 7.15, 9.10.
2e Semaine!
Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE O 866-3856
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-2644
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL 671-6129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

EN NOMINATION «MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNEE» INGRID BERGMAN
Une mère, sa fille... Au nom de l'Amour, les coeurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent... C'est le moment de vérité.
POUR TOUS
PIERRE DAVID présente
Sonate d'Automne
un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN
AU MÊME PROGRAMME
La Dentellière
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
SONATE: 2.15 - 5.50 - 9.25
DENTELLIÈRE: 12.25-3.55-7.25

Un succes unanime! Une création d'une intensité magistralement interprétée... David Sterritt
Extraordinaire, intelligent, passionnant!! -Vincent Canby, N.Y. Times
POUR TOUS
3e sem.
EQUUS
aussi RICHARD BURTON
LA CHAMBRE VERTE
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
EQUUS: SEM: 9 h 15. SAM: 5 h 00, 9 h 15. DIM: 12 h 45, 5 h 00, 9 h 15. CHAMBRE VERTE: SEM: 7 h 30. SAM: 7 h 30. DIM: 3 h 15, 7 h 30.
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BELANGER

Une heure trente en compagnie de Roger Peyrefitte

par Jean Basile

CHRONIQUE DES ONDES

Entretiens avec Roger Peyrefitte, Radio-Canada, dernière émission, mardi à 21 h 50.

Il fallait une certaine audace pour présenter sur les ondes de la généralement pudique Radio-Canada l'un des plus « scandaleux » auteurs de la littérature française contemporaine. Qui ne connaît Peyrefitte? Qui n'a pas quelques raisons de lui en vouloir: les bons Pères pour *Les Amitiés particulières*, les Juifs pour *Les Juifs*, les esthètes pour *L'Exilé de Capri*, les chrétiens pour une bonne partie de son oeuvre et les catholiques pour *Les clés de Saint-Pierre*.

Personnellement, quand je lis Roger Peyrefitte, j'oscille toujours entre deux sentiments. Je suis souvent réjoui par son insolence qui n'épargne personne, et exaspéré par son côté ragoteur, qu'il ne cache pas d'ailleurs. Mais quoi, tel il se veut, une sorte de Voltaire de notre temps et dénonçant, avec sa plume féroce, nos petits et nos grands travers. Au demeurant, il ne se ménage pas lui-même.

Dans son beau salon de Paris, entouré de ses oeuvres d'art dont la statue d'une jeune éphèbe coiffée du bonnet phrgien provenant de la villa Hadrienne, le voilà qui parla, durant trois courtes demi-heures, sur lui-même, sur sa vie, sur les conceptions qui dirigent sa vie. C'est un parleur plein de charme, amusant, un peu méchant, cultivé: très parisien. Disons tout de suite qu'il fut, non seulement brillant, mais attachant tout au long de ces entretiens où sans mots forts, il aborda à peu près toutes les questions que l'on souhaitait (dans le fond) qu'il aborde. Malgré un visage très jeune, il a, je crois, 70 ans. Cet âge lui donne le droit de tout dire. Son combat est donc de lutter pour une plus grande liberté, qui est le signe du progrès et, surtout, la liberté des moeurs, car c'est là le domaine le plus important, celui de l'humain. « Il faut, dit-il, remettre les minorités, juives, homosexuelles, dans la majorité; il faut que chacun comprenne qu'il pourrait être différent demain de ce qu'il est aujourd'hui ». En somme, un témoignage pour la tolérance et un combat contre l'hypocrisie.

La réalisation de Jean Faucher était discrète. Ses caméras oublièrent quelques polissonneries persannes qui ornaient les murs. En leitmotiv, le jeune phrygien, peut-être Antinous qui nous regardait de son regard ambigu et offrait à tous la courbe parfaite de son menton grec.

■

Rencontre, avec Doris Lussier, Radio-Canada, mardi à 23 h 20.

Est-ce une insulte ou un compliment? Il y a un peu de Roger Peyrefitte dans Doris Lussier. Mais dans ce cas, oublions l'insolence pour ne retenir que la civilité d'un homme qui respire le plaisir d'être et de le dire aux autres. Je suppose qu'il connaissait bien Wilfrid Lemoyne qui l'interrogeait, car le ton était amusant, enjoué, complice. Sa philosophie semble bon enfant: « Il faut être joyeusement sérieux », « il faut chercher la vérité sans angoisse », « la vérité est moins importante que l'amour ». Mais une ombre qui plane: le problème du mal que le philosophe, comme nul autre, ne parvient à résoudre.

Une émission délicate et réconfortante.

Télémag, Radio-Canada, mardi à 21 h.

La grande maturité de Daniel Pinard, et sans doute celle de la réalisatrice Hélène St-Martin, leur permettent d'aborder de plein front des sujets difficiles comme, cette semaine, celui d'un nouveau groupe, *Le Renouveau familial*, dont le succès « commercial » est un signe des temps, au même titre que le succès de la Méditation transcendentale, de l'énergie des pyramides et des Rose-Croix.

Inventé par un Jésuite espagnol, il s'agit d'exercices qui permettent à des couples de retrouver leur unité, ou de la consolider. Cela dure un week-end, au bout duquel il faut naturellement payer sa cote part. Plus on donne, mieux ça vaut. Et l'on s'en va mains et coeurs unis.

Ce genre d'association est en même temps un peu ridicule vue de l'extérieur, un peu angoissante si l'on en voit l'aspect de manipulation sur la personne humaine, mais aussi attachante et sympathique car, après tout, ceux qui y participent sont des êtres qui cherchent l'amour. Daniel Pinard a su manoeuvrer avec finesse dans le labyrinthe de ces plans.

Cela ne lui enlève en rien son sens critique. Il a pu, avec quelques entrevues, démonter le mécanisme de ces réunions où l'on pleure beaucoup, où le sentimentalisme remplace souvent l'esprit critique.

En bref, Daniel Pinard a un discours, et il sait le faire passer sans heurter inutilement.

A noter aussi, une réussite de Richard Vigneault et de son réalisateur Marc Renaud sur le sujet des « chômeurs à quarante ans ». Bien construit, bien conduit dans la sensibilité et la chaleur humaine, sans l'appareil sociologique que ce jeune animateur aime à user pour asseoir sa compétence, ce documentaire simple d'image mais abondant de coeur touchait son but: nous faire mieux comprendre un problème réel.

danse partout

19, 20 et 21 avril à 20h30

Billets: $4 en vente:
Cegep du Vieux-Montréal;
La Baie du centre-ville;
Archambault Musique,
500 est, Ste-Catherine;
Montréal Music Supply,
375 ouest, Sherbrooke.

INFORMATION
255 est, rue Ontario,
Montréal H2X 3M8
(514) 284-7356

LE TRITORIVM
CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Frank Furtado présente
JEAN-GUY MOREAU
du 6 au 10 avril
à 8h30
yesterday... aujourd'hui... tout-moreau
ce soir

OUTREMONT
1248 ouest, rue Bernard
277-4145, 277-2001

BILLETS EN VENTE DES MAINTENANT
A L'OUTREMONT 1248 Ouest, rue Bernard
DISCOMANIE: 362 ouest, rue Sainte-Catherine
L'ECHANGE: 3706, rue Saint-Denis et
3850, rue Wellington, Verdun

LA COMPAGNIE DES DEUX CHAISES
PRÉSENTE
LOUISETTE DUSSAULT
dans
"MOMAN"
«Un spectacle-orchestre pour une femme-orchestre»
«Louisette Dussault s'y donne tout entière avec une verve, un humour, une énergie, et une souplesse qui ne se démentent pas. Dans son domaine, c'est un tour de force qu'elle réussit»
Martial Dassylva
La Presse
«SOLO SHOW IMPRESSIVE»
«Louisette Dussault is a one-woman James Bay power project, as she so ably and powerfully demonstrates in her solo show, Moman.»
Lawrence Sabbath
Montreal Star
SUPPLÉMENTAIRES EXCEPTIONNELLES
du 10 au 14 avril à 20 h 30
CENTAUR
Le centre des arts de l'ancienne bourse
réservations: 288-1229
453, rue St-François-Xavier
Vieux-Montréal - Métro Place d'Armes

...un spectacle beau par sa simplicité
Andrée Lebel, La Presse
...une fête de la parole
...Ici le langage se fait corps
...les Célébrations montent en une vague irrésistible
Jean Royer, Le Devoir
FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE
SALLE FRED BARRY
4353 Ste-Catherine est
POUR UN SOIR SEULEMENT
9 avril, 20 h30
Célébrations
de: Louky Bersianik, Nicole Brossard, Pauline Harvey Jovette Marchessault, France Théoret, Yolande Villemaire.
avec: Louise Laplante, Pol Pelletier, Pauline Harvey Yolande Villemaire et les percussions de Lise Cuillerier
orchestré par Pol Pelletier
Conception: Nicole Brossard/Jovette Marchessault
Billets en vente maintenant $3.
Réservations: 253-8974

La Poudrière
À COMPTER DU 10 AVRIL
«LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD»
une comédie de Marivaux
AVEC
Marcel Cabay, Yvan Ponton
Gabrielle Mathieu, Claudine Chatel
Mario Desmarais, Marc Bellier
MISE EN SCÈNE: François Cartier
DÉCORS ET COSTUMES: Richard Lorain
PRODUCTION: Jeanine Beaubien
8:30 p.m. (mardi au samedi)
COMPLET: 10, 11, 17, 20 avril; 2, 3, 9 mai.
Renseignez-vous au sujet de nos soirées spéciales au théâtre avec réception au vin et fromage après le spectacle.
BILLETS: La Baie (centre-ville) au comptoir des billets TRS au rez-de-chaussée.
RENSEIGNEMENTS: 526-0821.

Les grands Ballets Canadiens
Jeudi, vendredi et samedi
5, 6 et 7 avril 1979, 20h30
Concerto Barocco
George Balanchine/J.S. Bach
Adieu Robert Schumann
Brian Macdonald/R. Murray Schafer
avec Maureen Forrester
Aureole
Paul Taylor/G. F. Handel
Mendelssohn Concerto nº 1
Brydon Paige/F. Mendelssohn
Billets: $11, $9, $7, $5.
Étudiants et Troisième âge (65 ans et plus) Parterre (T-2) Corbeille (E-J): $5.50
Les détenteurs de billets d'étudiants et du Troisième âge devront s'identifier lors des spectacles
Chargex-Visa, Master Charge 487-2200 (lundi au vendredi)
Programme sujet à changement.
Guichets ouverts à partir du 23 février
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

ENTRÉE LIBRE AU PLUS BEAU PAYS DU MONDE
le TRAIN DE LA DÉCOUVERTE vous accueille
C'est un voyage en bottes de sept lieues qui vous fait traverser 16,000 ans d'histoire.
Les groupes peuvent réserver au (514) 395-7093.
À LA GARE WINDSOR
du 1er au 22 avril 1979
entre 10 h et 18 h
du mercredi au dimanche
Musées nationaux du Canada
National Museums of Canada

ROMY SCHNEIDER
PLUS QUE PARFAITE
MEILLEURE ACTRICE 1978
DANS
une histoire simple
4e sem.
Un film de CLAUDE SAUTET
2e FILM LA 7ème COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE
HISTOIRE 1:55 - 5:35 - 9:15
COMPAGNIE 12:15 - 3:45 - 7:30
st-denis 2
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Un réseau secret néo-nazi EXISTE.
18 ANS adultes
l'aigle et la colombe
2e sem.
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
12:05 - 2:00 - 3:55 - 5:50 - 7:45 - 9:40

cinéma d'Art et d'Essai du saint-denis 3
le saint-denis 3
1590, rue st-denis, montréal 845-3222
VENDREDI·SAMEDI·DIMANCHE·LES 6·7·8 AVRIL
DE L'AUTRE CÔTÉ DE MINUIT
1977 de Charles Jarrott 165 mn
prix d'entrée : $2.25
horaire : 12h, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h
(modifié pour les films de plus de 120 min.: 12h, 14h30, 17h, 19h30, 22h)
tous les films sont en 35mm sauf quand ils sont marqués d'un * (16mm)

7e sem. ANNIE GIRARDOT dans VAS-Y MAMAN
un film de NICOLE DE BURON
POUR TOUS
desjardins 4
BASILAIRE 1 288 3141

LES CINÉMAS FRANCE FILM
ne cherchez pas plus loin votre prochain spectacle
POUR TOUS
"un film très drôle" Michel DRUCKER
"un excellent film qui plaira à tous" Jean MAZENQ
VOUS SOUVENEZ-VOUS DE CE 'PROF' QUI A EU DROIT À VOS 100 MAUVAIS COUPS!
LE PION
un film de CHRISTIAN GION
avec HENRI GUYBET, CLAUDE PIEPLU, MICHEL GALABRU, MAUREEN KERWIN, CLAUDE JADE
et la participation de CLAUDE DAUPHIN
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
12:10 - 2:05 - 4:00 - 5:55 - 7:55 - 9:50

La fête nationale, ça se prépare!
La fête nationale, c'est l'occasion pour tous les Québécois de marquer dans la joie leur fière appartenance au Québec et de resserrer dans la tradition les liens qui les unissent.
Le 24 juin s'en vient! Commencez dès maintenant à organiser votre fête.
Les festivités peuvent être de toutes sortes: concours et danses populaires, boustifaille et fête communautaires, décoration de rues et de maison, feu de joie animé, créations collectives, activités folkloriques, etc.
Toutes les ressources humaines et pécuniaires du milieu doivent être mises à profit. De plus, cette année encore, les organisateurs d'événements peuvent compter, partout au Québec, sur le soutien auxiliaire du Comité organisateur de la fête nationale du Québec.
Aide technique et financière
Obtenez un formulaire de demande d'aide en vous adressant au Comité organisateur de votre région. Remplissez-le et retournez-le avant la date limite.
Attention! Date limite: 26 avril
1250 rue Sanguinet, Montréal
Tél.: 284-2424

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Gain de 6 points

La Bourse de Toronto a clôturé en hausse de 6.43 à 1,472.07 hier. Les financières font un bond de 16.91 et atteignent 1,214.73, les pétroles montent de 11.30 à 2,224.83 et les minières de 2.15 à 1,274.43. Les industrielles abandonnent 3.48 à 1,197.43. D'autre part, les services publics, les pipelines et les transports ont atteint des sommets sans précédent.

Il y a eu interruption des échanges, à midi, sur Bridge and Tank Co. of Canada Ltd à la demande de cette maison qui doit faire une déclaration. L'action ordinaire cotait en dernier lieu $7.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abacus	45793	265	235	240	−30
Aby Gln w	800	475	475	475	+25
Abitibi	15975	$17⅞	17⅝	17⅝	− ⅛
Abitbi 7½p	100	$49	49	49	
Abitbi 10	283	$54½	54½	54½	
Acklands	450	$16½	16⅜	16½	
Adanac M	8200	158	135	153	+13
Advocate	2030	250	230	250	+25
Afton Min	1200	$17	16¾	17	+ ¼
Agnico E	3800	$7⅜	7¼	7¼	− ¼
Agra Ind A	1300	$7	6⅞	6⅞	
Akaitcho	1000	80	79	79	
Albany	4500	58	58	58	
Alt Energy	11907	$23⅜	23	23⅜	+ ⅜
Alta Gas A	18738	$19¾	19⅜	19¾	+ ⅛
Alta G E p	500	$26⅛	26⅛	26⅛	
Alta G F	200	$28¼	28¾	28¾	
Alta G 9.76	510	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Alta G 7.60	100	$25⅝	25⅝	25⅝	− ⅛
Alta G 6¾	4050	$27⅜	27⅜	27½	
Alcan	17371	$42½	41⅝	42½	+ ¾
Algo Cent	950	$21¼	21	21¼	− ¼
Algoma St	4034	$28½	27⅞	28½	+ ⅜
Allarco Dv	245	$38½	38¼	38¼	+ ¼
Almin 4½ p	z25	$38¾	38¾	38¾	
Alum 3rd p	600	$27⅛	26⅞	27	− ⅛
Am Bonza	18150	$22¾	22	22¼	
Am Larder	1500	37	36	36	− 1
Am Eagle	12400	300	298	299	+ 1
Am Leduc	2500	30	30	30	+ 1
Andres W A	1775	$15	14⅝	15	+ ⅜
Andres W B	200	$14½	14½	14½	− ⅛
Ang CT 4½	100	$27¼	27¼	27¼	− ¾
Ang CT 265	z40	$32¼	32¼	32¼	
Ang CT 290	180	$35½	35½	35½	+ ¾
Ang CT 315	170	$38½	38½	38½	+ ½
Ang D Gld	4250	137	135	135	
Ang U Dev	4400	440	435	435	+ 5
Aquitaine	10941	$31	30½	31	+ ½
Arbor C	500	125	125	125	+ 5
Args 250 p	100	$32⅞	32⅞	32⅞	− ⅛
Argus B pr	z60	$33⅜	33¼	33⅜	
Argus C pr	z50	$14⅜	14⅜	14⅜	
Asamera	24500	$18¼	17⅞	17⅞	− ¼
Asbestos	1000	$43½	43¼	43½	+ ½
Atco A	9500	$21⅜	21½	21½	− ⅜
Atlas Yk	1200	70	70	70	− 5
Ato Hard A	2050	$12⅜	12¼	12¼	− ⅛
BC Sugar A	450	$32¼	32	32¼	+ ¼
BP Can	6272	$24½	24¼	24¼	− ½
Banister C	7250	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Bank BC	z6	$31⅞	31⅞	31⅞	
Bank Mtl	33562	$25½	24⅜	25½	+ ¾
Bank N S	38382	$24	23⅜	23⅞	+ ⅛
Bankeno	5300	265	265	265	
B Cdn Nat	3224	$15¾	15⅜	15⅜	+ ⅛
Barex	16200	9	7½	7½	− ½
Bary Expl	600	131	131	131	+ 1
Baton B	100	$13½	13½	13½	
Becker B p	500	$7⅛	7⅛	7⅛	− ⅛
Bell Canad	18055	$66¼	65⅞	66¼	+ ¼
Bell A pr	z17	$65¼	65¼	65¼	
Bell B pr	100	$66¼	66¼	66¼	+2½
Bell D pr	z50	$66⅜	66⅜	66⅜	
Bell 2.28	1035	$33¼	33	33¼	+ ¼
Bell 1.80	300	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Bell 1.96	2250	$28	27½	28	+ ½
Beth Cop A	z29	$17⅝	17⅝	17⅝	
Bl Hawk	z200	20	20	20	
Black P A	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Blakwod A	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
Block Bros	100	$9	9	9	
Bomac A	1200	$7	7	7	
Bombr	z28	$10¼	10¼	10¼	
Bonza O	17250	$5⅞	5¾	5¾	
Bovis Cor	15000	70	69	70	+ 1
Bow Valy	14025	$26½	25¾	26½	+ ¾
Bralor Res	2500	12	11⅞	11⅞	− ⅛
Bramalea	400	$18¾	18¼	18¾	+ ⅜
Brascan A	69216	$23⅛	22⅝	22⅝	− ½
Brenda M	1300	$18	17¾	17¾	
Bright A	300	$17¾	17⅝	17¾	
Brinco	4808	$8½	8	8	− ½
BCFP	15290	$21¼	20½	20½	− ¾
BCFP pr	z50	$42¾	42¼	42¾	
BC Pack B	1000	$84	81	82	− 3
BC Phone	2665	$18⅛	18	18	− ⅛
BCPh 4½ p	150	$55	55	55	+ ½
BCPh 5.15	125	$65	65	65	+ 1
BCPh 5¾ p	100	$71	71	71	+ 1
BCPh 6.80	155	$22	22	22	
BCP 10.16 p	250	$27⅜	27⅜	27⅜	
Broul Reef	z71	37	37	37	
Brunswk	5610	$6⅞	6½	6⅝	− ¼
Budd Auto	2500	$9¾	9¼	9¾	+ ⅜
Budd A w	4100	145	130	145	+10
CAE A	2550	$26½	26	26	
Cad Frv	8310	$13	12¾	13	+ ⅛
Cad Frv A	3965	$10⅜	10½	10½	− ⅛
Cal Pow A	1740	$42½	42¼	42¼	− ¼
Cal P 4 p	z124	$54	53¾	53¾	
Cal P 4½ p	150	$60½	60½	60½	+ ½
Cal P 7½ p	150	$101½	101½	101½	
Cal P 10 p	75	$110	110	110	
Cal P 9.80	15	$109⅞	109⅞	109⅞	
Cal P 9.75	15	$110	110	110	+ 1
Cal P 2.36	500	$29¼	29	29¼	+ ⅛
Calvert	7000	49	46½	48	+ 1
Cam Mine	2500	28	28	28	
Camflo	19650	$18⅛	12⅞	13	
C Chib A	300	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Camp RL	350	$37¾	37½	37½	− ½
Can Cem	4099	$13⅛	13	13	
CCe C p	765	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅜
CDC pr B	515	$112¾	112¾	112¾	
Can Malt A	700	$35½	35	35	
C Nor West	7400	$10	9¾	9⅞	− ⅛
C Packrs	5425	$24½	24	24½	
Can Perm	2400	$18⅞	18¾	18⅞	
CPerm B	688	$27¼	27	27¼	+ ⅜
C Safway p	z10	$85	85	85	
CS Pete	23600	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
Can Trust A	400	$27	26½	27	+1⅛
C Trust 7¼	900	$21⅜	21⅛	21⅛	+ ⅛
C Tung	3620	$25⅜	25	25½	+ ½
CCablesy A	8100	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
C Cable w	14700	205	195	200	
Cdn Cel	1200	$10⅛	10	10	− ⅛
CC Man A	16400	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
C Formost	6800	$9	9	9	
CGE	700	$28¾	28¾	28¾	− ¼
CG Invest	400	$21⅜	21⅜	21⅜	
C Hidrogas	700	465	465	465	− 5
C Homestd	5300	$14¾	14⅜	14⅜	− ⅛
CI Bk Com	26598	$29¼	27	27⅜	+ ⅜
CIL	20450	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
CIL pr	z7	$44	44	44	
CI Powr A	5431	87	80	80	− 6
C Lencour	7250	15½	15½	15½	− ½
CLI Pete	z181	68	68	68	
C Manoir	500	$6¼	6¼	6¼	
C Marconi	2500	$11¼	11⅛	11⅛	− ¼
C Merrill	500	$17¾	17¾	17¾	− ¼
CNat R	12600	395	385	395	+10
C Occdental	1400	$27	26¾	26¾	
CP Inve	11964	$29¼	28⅝	29¼	+ ½
CP Ltd	42723	$29⅛	28½	29	+ ½
CPL A p	216	$10¼	10¼	10¼	
CPL UK p	z80				
C Reserve	1450	$14⅛	13¾	14⅛	+ ⅜
Cdn Sup O	7604	$14	11⅔	113	+1¾
Cdn Tire	400	$28	28	28	
Cdn Tire A	2182	$29¾	29⅜	29⅝	− ¼
C Utilties	210	$18⅜	18½	18⅜	+ ¼
C Util 9.24	100	$28¼	28¼	28¼	+ ½
CWN G 4 pr	100	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅜
Candel Oil	175	$36¾	36¾	36¾	− ¼
Canray	1500	184	181	184	− 1
Canron A	750	$27⅜	27	27	− ⅜
Cara	1600	$10½	10¼	10¼	− ¼
Carl OK	7915	$5¼	5	5⅛	− ⅛
Carl A p	125	$27¼	27¼	27¼	+ ½
Carma A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	
Cassiar	1700	$10⅞	10¾	10¾	
Celanese	3775	495	490	490	− 5
Cenex	8100	250	242	245	
Ctl Est A	2023	$12	12	12	
Cent Pat	1700	195	192	192	− 3
Chnclr	5883	330	325	325	+ 5
Charter Oil	200	260	260	260	
Chieftan D	1425	$40⅞	39¾	40	− ⅜
Chimo	300	131	131	131	− 2
Chrysler	2020	$11¾	11¾	11¾	− ⅛
CHUM	200	$12	12	12	− ⅛
CHUM B	223	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Coch Will	1000	58	58	58	
Cockfield	2000	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Coin Lake	500	13½	13½	13½	
Comb Met	4000	38	38	38	+ 2
Cominco	2428	$37¼	36½	36½	− 1⅛
Cominco A	200	$27	27	27	
C Holiday I	100	$9⅜	9⅜	9⅜	− ⅛
Compr Ap	900	$12⅝	12⅝	12⅝	
Conduit A	1000	$5½	440	5½	+120
Conuco Ltd	6120	$6½	6¼	6¼	− ¼
Con Bath A	4775	$13⅜	13⅜	13⅜	− ⅜
Con Bath p	156	$19⅛	19⅛	19⅛	
Con Fardy	1700	335	330	335	
C Durham	5500	155	151	155	+ 2
C Morisn	100	170	170	170	+ 3
Cons Pipe	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Cons Prof	5258	36	34	34	
C Rambler	8100	230	225	230	− 4
Con Textle	1000	$5¼	5	5¼	
Con Distrb	3548	$12½	12¼	12⅜	
Cons Gas	19800	$21¼	20¾	20⅞	− ⅜
Con Gas D	300	$27⅝	27⅜	27⅜	− ¾
Control F	100	$5¾	5¾	5¾	− ¼
Conwest	1100	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
Cop Fields	266	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Corby vt	110	$26⅝	26⅞	26⅞	
Coseka R	36150	$8¾	8⅜	8½	
Craigmt	3300	$7	6¾	6¾	− ¼
Crain R L	1200	$13	12¾	13	+ ⅜
Crestbrk	5525	$14	13⅞	13⅞	− ⅛
Crwn Life	207	$65	65	65	+ ⅛
C Zelrba A	450	$22	22	22	
Crush Intl	800	$11¾	11½	11½	+ ⅛
Cuvier M	12600	54	48	48	− 4
Cyprus	9750	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Czar Res	14800	$8⅞	8⅝	8¾	
DRG Ltd A	200	$6	6	6	
Dalmy A	100	$9¾	9¾	9¾	
Dabn Dev	6050	$10⅞	10½	10¾	+ ¼
Daon 8⅝ p	3770	$9¾	9½	9½	
Datline	100	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅛
D Eldona	39600	131	128	130	+ 2
Delhi Pac	14500	36	34	34½	−4½
Denison	25100	$21½	21⅛	21½	+ ¼
Dicknsn	1778	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Digtech	2900	465	460	465	
Discovry	2430	113	108	113	+ 5
Doman I	10650	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ¼
Dome Mine	582	$104	104	104	+ 1
Dome Pete	14950	$132½	129¾	131	
D Bridge	600	$31⅜	31⅜	31⅜	
D Citrs A	1000	$5½	5½	5½	+ ¼
DExplor	3500	28½	28	28	− 1
Dofasco A	1280	$33¼	32¾	32¾	− ¼
D Scotish p	z15	$28¼	28¼	28¼	
Dom Store	13725	$18½	18¼	18¼	
D Textie	3350	$14½	14⅜	14⅜	− ¼
Domtar	6679	$25	24¾	24⅞	
Domtar pr	100	$13½	13½	13½	
Dunraie	1000	38	38	38	
Du Pont	16200	$22	20⅝	21¼	+ ¼
Dustbane	100	$9¾	9¾	9¾	
Dylex Ltd	z30	$14⅞	14⅞	14⅞	
Dylex L A	5933	$15⅝	15¼	15½	+ ½
Dynamar	11100	170	165	169	− 1
E-L Fin	2000	$12½	12½	12½	
East Mal	1420	180	180	180	
East Sul A	2040	240	230	240	
Estn Prov	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Ego Res	4800	360	355	355	− 5
Elhm A	800	480	470	480	+10
Emco	15310	$11⅛	10¾	10⅞	− ⅛
Emco w	6200	400	375	390	+15
Extndcar	1450	$7¾	7¾	7¾	− ⅛
Extd A	800	$7½	7½	7½	
Falcon C	8050	$9	8¾	8¾	− ¼
Flbrg Nik A	2920	$49¾	48¾	49¼	− ¾
Fed Ind A	600	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Fed Pion	z75	$35¼	35¼	35¼	
Fidelity Tr	9650	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
F City Fin	1000	$11½	11½	11½	− ⅛
F Cty Tr B	500	$9½	9½	9½	+ ⅛
F Cty Tr C	1030	$8⅛	8⅛	8⅛	
F Mar	5340	76	73	76	− 3
Foodex p	700	$7⅞	7⅞	7⅞	
Ford Cnda	z35	$70	70	70	
F Sea A pr	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Francana	1400	$10½	10¼	10½	+ ¼
Fraser A	100	$15½	15½	15½	
Fruehauf	100	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
G&H Steel	500	300	300	300	
G M Res	2500	485	485	485	
Galtaco A	300	$10½	10½	10½	
Gaz Metr	356	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
G Distrb w	2200	290	285	285	− 4
GMC	577	$67½	67¼	67¼	− ¼
Genstar L	7795	$40⅝	40	40	− ⅛
Gnstar 1.50	z30	$39½	39½	39½	
Giant Yk	1100	$11¼	11	11¼	+ ¼
Gibraltar	24500	$9⅜	9⅛	9¼	+ ⅛
Glbe Rlty p	300	$26	26	26	
Goldund M	5500	67	65	65	− 2
Granduc	2500	155	153	154	− 4
Gt Oil Sds	780	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
GL Forest	1300	$48¼	48¼	48¼	
GL For w	2210	$15¼	15⅛	15⅛	− ⅛
GNGas A p	100	$18¼	18¼	18¼	−1¼
Gt West S	1000	345	345	345	+ 5
G Goose A	800	$9	9	9	
G Goose 9¾	200	$11	11	11	+ ¼
Greyhnd C	2000	340	335	335	−15
Greyhnd	200	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Gulf Can	13947	$48½	47⅝	48½	+ ⅞
Gulfstrem	7250	60	59	59	
HCI Hldg	170	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
H Group A	150	415	415	415	+ 5
Hardee	5000	80	80	80	− 5
Hard Crp A	200	345	345	345	−15
Hard Crp C	1500	310	310	310	− 5
Harlequin	2350	$15½	15⅜	15½	− ⅛
H Wood	z90	126	126	126	
Hatleigh A	800	$6½	6½	6½	
Hatleigh B	680	$6½	6½	6½	
Hawker A	2900	$10⅛	10	10⅛	− ⅛
Hayes D	6604	$12⅞	12⅜	12¾	
Highmont	15750	$5½	5⅛	5½	+ ⅜
Holinger A	885	$42	42	42	
Home A	898	$54	53¾	53¾	− ¼
Home B	300	$52¼	52¼	52¼	− ¼
Hud Bay	755	$22½	22¼	22½	
HBay C	128713	$33⅞	33	33⅞	+ ¾
HBC pr	4241	$23⅜	23¼	23¼	− ¼
HB Oil Gas	3310	$62¾	62	62	− ¾
Husky Oil	2766	$51½	50¾	51½	+ ½
Husky A pr	z20	$42½	42½	42½	
Husky B pr	150	$43	43	43	+ 1
Husky E w	500	$30½	30½	30½	− ½
Hydra Ex	6540	47	45	45	− 2
IAC	21125	$17⅜	17⅜	17½	
ITL Ind	6900	400	390	390	−10
IU Intl	35959	$13¾	12⅞	13½	+ ½
Imasco	2755	$39¼	39	39¼	
Imasco A p	z30	380	380	380	
Imp Gen	1000	$19	18½	18½	− ¾
Imp Oil A	13787	$28⅜	28¼	28½	+ ⅛
Inco	74470	$23⅜	22¼	23¼	− ⅛
Inco 7.85	1100	$26¼	26	26¼	+ ⅜
Indal	1800	$14¾	14½	14½	− ¼
Indusmin	6008	$20¼	20	20	+ ⅜
Inglis	z50	$13	13	13	
Inland Gas	475	$12¼	12⅛	12⅛	− ⅛
Inter-City	23536	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
Inter C B w	900	$6⅜	6⅜	6⅜	− ⅛
Intrmetco	3700	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
IBM	51	$365	365	365	− 5
Int Mogul	2384	$57⅛	5½	5½	− ¼
Int Pipe A	8250	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Ipsco	1275	$20⅜	20⅜	20⅜	
Inv Grp A	4300	$12½	12½	12½	+ ¼
Irwin T A	1000	415	410	415	+15
Island Tel	300	$16	16	16	− ⅜
ISO	9100	248	246	246	
Ivaco A	51700	$14¾	14⅜	14¾	
J Q Res	z10	64	64	64	
Jannock	3480	$22½	22¼	22¼	
Jannock 8	1000	$15	15	15	
Jannock w	500	$12½	12½	12½	
Jorex Ltd	8000	39	37	37	− 1
Joutel	65000	76	73	73	
Kaiser Re	29265	$19⅜	18¾	19	− ⅛
Kam Kotia	3600	430	415	425	− 5
Kaps Tran	9200	173	166	167	+ 2
Keeprite B	100	$14½	14½	14½	− ¾
Kelly D A	240	$8	8	8	
Kelsey H	700	$27	26⅛	27	+ 1
Kerr A A	6964	$11	10¾	10⅞	− ⅛
K Anacon	7413	26	24	24	− 3
La Luz	300	$7	7	7	+ ¼
Labatt A	2725	$20⅜	20¼	20⅜	+ ¾
Labatt A p	800	$20½	20½	20½	
LabMin	215	$40¼	40¼	40¼	
Lacana	15750	$6⅛	5¾	6	+ ⅛
Lacana w	1000	385	380	380	
Laidlaw A	900	$11⅜	11⅜	11⅜	
LOnt Cem	6947	$5⅞	5¾	5¾	
L Shore	100	310	310	310	+ 5
Lakehead	1000	18	18	18	− 2
Laurasia	1000	28	28	28	− 1
Lau F 1.25	300	$19⅜	19⅜	19⅜	− ⅛
Lau F n 140	120	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Lau F 2.00	z50	$37⅜	37⅜	37⅜	
Lau Fin p	398	$14½	14½	14½	+ ½
Leigh Inst	2870	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Levy A pr	100	$6½	6½	6½	
Liberian	z2	$7⅞	7⅞	7⅞	
LL Lac	1122	300	290	300	+15
Lob Co A	800	455	435	455	+15
Lob Co B	2400	430	425	425	−15
Lob Ltd Ap	z90	$17⅞	17⅞	17⅞	
Lochiel	10000	400	390	390	− 5
Loeb M	3660	$10	9½	10	+ ½
MICC	250	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
MICC A	263	$26½	26½	26½	− ¾
MICC 8⅝	700	$25½	25½	25½	+ ⅛
Micc 8 p	100	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
MPG Inv	100	$7	7	7	
MTS Inter	5000	60	60	60	− 1
Maclarn A	600	$19	18	18	
Maclarn B	1650	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Mclan H A	578	$22	21¾	22	
MB Ltd	8927	$22¾	22½	22¾	− ⅛
Madeline	1905	161	160	161	+ 3
Magnason	800	300	300	300	
Magnetcs	1950	166	166	166	− 2
MajstcWil	7200	355	345	350	+10
Malartic	2000	71	71	71	− 4
Maritime	1030	$25¼	25⅛	25¼	
Mar T 860	680	$10½	10½	10½	
Mar T 940	212	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Markel F	800	$7	7	7	
Mark Spnc	11100	$8	7⅝	8	+ ¼
Mass Fer	4099	$13⅞	13¾	13⅞	
Mas F A	200	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ¼
Mas F B	1600	$20⅜	20	20	− ¼
Mc Adam	3500	40	40	40	− 4
Mc Intyre	1350	$43⅞	43	43	− 1
Mc Laghln	1600	$12½	12½	12½	
McLghl 9 p	300	$22⅛	22⅛	22⅛	− ⅛
McLghl w	1400	$7	6¾	7	− ¼
Melcor	1100	$14	13⅞	14	
Mentor	600	325	325	325	
Mercantil	3190	$15⅛	15	15	
Merland E	23950	$10⅞	10⅜	10⅜	− ⅛
Met Trust	z16	$30¾	30¾	30¾	
Mimrl Res	5130	215	205	215	+20
Moffat A	700	$11	10⅞	11	+ ⅛
Molson A	3948	$25	24½	24¾	− ⅜
Molson B	2100	$23½	23¼	23¼	− ½
Moneta P	500	45	45	45	+ 6
Moore	17759	$39½	39⅛	39⅛	− ¼
Multi Acc	100	$8	8	8	
Muncpl S L	200	$7	7	7	+ ⅜
Murphy	16675	$16¼	16⅛	16¼	
N B Cook	100	230	230	230	−20
NBU Mine	25000	215	206	210	+10
NBU Mine r	38228	8	7	7	
Nat Drug	3.0	$12¾	12¾	12¾	
N Pete	122625	105	93	101	+13
Nat Sea A	200	$20¼	20¼	20¼	
Nat Trust	500	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Nemco	9900	296	285	296	+ 8
Neomar	6013	182	180	181	+ 1
NB Tel	741	$22¾	22⅜	22¾	+ ¼
NB Tel 1.85	z8	$22¼	22¼	22¼	
N Goldvue	36875	20	19	19	− 1
N Provid D	22000	45	44	45	+ 2
N Que Ragl	6800	236	225	225	− 5
N York Oil	22950	305	291	296	− 4
Nfld LP A	10425	$19¼	19	19⅛	− ⅛
Nfld Tel	1400	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Nfld Te 885	400	$22	22	22	
Noble M	1000	124	124	124	− 1
Nor Acme	11000	9	9	9	− 2
Noranda A	17736	$43⅞	43⅛	43⅞	+ ⅜
Norbaska	1250	48	48	48	− 1
Norcen	32666	$21⅛	20¾	21	+ ⅛
Norcn 150	100	$32¼	32¼	32¼	− ¼
Norlex	4500	11½	11	11½	+ ½
Normick P	500	$7⅜	7⅜	7⅜	
NC Oils	4471	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛
NCO pr	z20	$38	38	38	
Nor Tel	1275	$48¼	47¾	48¼	+ ⅛
N Tecm B w	2390	$27	26¼	27	+ ¾
Northgat	2500	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Nthld	140400	24	21	23½	+ 2
Nowsco W	170	$29	29	29	− ½
Nu-Wst A	2300	$16	16	16	− ¼
Nu-Wst p	200	$19¾	19¾	19¾	− ½
Nu-Wst B p	100	$19½	19½	19½	− ⅛
Nufort Res	z333	18	18	18	
Numac	28020	$33⅜	32½	32½	
OPI A	1100	$24¼	24	24¼	+ ¼
Oakwood P	61142	$7⅛	7	7	
Obrien	16800	160	155	160	+ 4
Ocelot B	48800	$15⅜	15¼	15⅜	+ ¼
Onaping	48000	114	111	113	+ 2
Oshawa A	11734	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅛
Osisko	9200	28½	27	28½	+ 2
Oxford A	2000	$16¼	16	16	− ¼
Pac Coper	500	185	185	185	−13
Pac Nth G	3700	$5¼	495	5¼	+ ¼
Pac Nth 6¾	150	$19½	19½	19½	+ ½
Page Pet	21000	$12⅞	12½	12⅝	+ ⅛
Page Pet 7	6500	$18¼	17⅝	18¼	+ ½
Pamour

Dans la bataille pour le contrôle de La Baie

Weston met un autre $80 millions

par Michel Nadeau

La direction de George Weston Ltd vient de modifier à son tour son offre aux actionnaires de La Baie d'Hudson en annonçant hier après-midi son intention d'acquérir 60% des actions de La Baie au lieu des 51% prévus antérieurement.

L'offre n'est plus conditionnelle à son acceptation par les détenteurs de 51% des titres mais bien de 45% des actions de La Baie.

Cette nouvelle étape dans la bataille qui oppose Weston et Thomson — qui propose $35 pour au moins 60% des actions — signifie que l'opération coûtera en argent ou en actions privilégiées, au moins un demi-milliard de dollars à l'un ou l'autre des candidats.

Si Weston obtient les 13,855,000 actions désirées à $40, il devra débourser ou émettre des titres pour un montant total de $560 millions.

Pour sa part, le conseil d'administration de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui veut assumer un certain leadership dans cette opération puisqu'il n'y a pas d'actionnaire important, a indiqué hier matin qu'il s'était réuni. « Les administrateurs communiqueront avec les 31,000 actionnaires dès que possible. Entre-temps on prie les actionnaires de conserver toutes leurs options en ne déposant pas leurs actions ».

C'est aussi l'opinion de l'analyste financier de la maison Lévesque, Beaubien, M. Denis Ouellet qui croit que les actionnaires devraient attendre à la dernière minute pour déposer leurs valeurs. L'offre de Thomson prend fin jeudi prochain.

« Le vent semblait tourner en faveur de Thomson mais les changements apportés hier par Weston amènent à un même niveau les deux propositions » ajoute M. Ouellet.

L'offre en termes de « valeur réalisée » des actions de Thomson et de Weston s'échelonne entre $31.40 et $35 l'action, selon les calculs de l'expert montréalais.

Que va-t-il se passer maintenant?

Chez les 31,000 petits actionnaires, la situation devient de plus en plus confuse en raison de la complexité des calculs.

C'est probablement Ottawa qui pourrait trancher dans ce débat en donnant un appui moral à l'une ou l'autre des propositions. Le directeur du Service des enquêtes relatives aux coalitions, M. Roger Bertrand devrait soumettre prochainement un rapport au cabinet sur cette affaire.

Le plus étrange est le mutisme des politiciens dans cette éventuelle transaction. Jusqu'à maintenant aucun parti politique n'est intervenu vigoureusement en faveur ou contre l'opération.

Selon le prospectus rendu public cette semaine par Weston, si cette compagnie fusionne avec La Baie, le chiffre d'affaires dépassera les $8 milliards en 1979.

Rencontre Parizeau-General Dynamics

QUÉBEC (par Jean-Claude Picard) — Québec et General Dynamics ont convenu ces jours derniers d'un nouvel échéancier de rencontres en vue de l'acquisition de la société Asbestos Corporation.

Ainsi, de préciser hier le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, les experts des deux parties se rencontreront mardi et mercredi prochain afin de tenter une dernière réconciliation des écarts qui les séparent.

Le lendemain, soit jeudi, M. Parizeau rencontrera lui-même les dirigeants de la multinationale américaine afin de voir s'il est possible d'en arriver à une entente de gré à gré.

« Au sortir de cet entretien, je saurai ce qu'il me reste à faire et je ferai rapport au cabinet », de dire hier le ministre.

On se souviendra que M. Parizeau a indiqué la semaine dernière qu'il n'hésitera pas à recourir à l'expropriation si l'entente de gré à gré ne peut être conclue. Cette expropriation prendra la forme de l'adoption d'un projet de loi en ce sens déjà déposé devant l'Assemblée Nationale.

Québec offre $40 pour chaque action d'Asbestos tandis que General Dynamics en demande $100. Hier, sur la bourse de Toronto, ces actions se transigeaient à $43 l'unité.

Non à la fusion National-PanAm

WASHINGTON (AFP) — Un juge du Conseil de l'aéronautique civile (Civil Aeronautic Board-CAB) s'est prononcé, hier, contre la prise de contrôle de National Airlines par la Panam ou par Texas International.

Le juge William H. Dapper a émis avis selon lequel ces deux propositions de fusion seraient en violation de la législation anti-trust, et ne seraient pas dans l'intérêt public.

Un autre juge du CAB étudie toujours une troisième offre de rachat de National Airlines, faite, celle-là, par Eastern Airlines.

Panam et Texas International détiennent chacune 23% des actions de National Airlines.

Parizeau ne devrait pas s'en prendre aux «riches»

(par Michel Nadeau) — Le président du Montreal Trust a déclaré hier que les entreprises au Québec sont victimes « d'injustices matérielles » dans une région où le « ratio d'iniquité » est le plus élevé au Canada. Le Montreal Trust aurait de la difficulté à attirer des cadres au Québec en raison des politiques fiscales de M. Parizeau qui « assez cyniquement s'en prend aux riches ».

M. Paul Britton Paine a lancé hier, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, une nouvelle attaque contre le gouvernement actuel du Québec. Par la suite, l'homme d'affaires a fait part aux actionnaires des résultats records de la compagnie qui a augmenté ses profits de 23% l'an dernier. Le bilan a fait un bond remarquable pour passer le cap du milliard de dollars. Tous les secteurs sont à la hausse.

Le président du Montréal Trust a déclaré que « le régime d'épargne-actions annoncé par M. Parizeau est une innovation fiscale aussi intéressante qu'originale. Les entreprises et les conseillers fiscaux s'affairent actuellement à déterminer comment de jeunes professionnels pourront en tirer parti, et il est fort probable qu'ils trouveront des solutions ».

Cependant, M. Britton-Paine n'a pas du tout apprécié le passage du discours du budget où M. Parizeau affirme que par ce moyen: « On devrait désamorcer l'espèce de révolte des bien nantis à laquelle on assiste depuis un an. »

On peut se demander à quelle catégorie de riches faisait allusion le ministre » a dit le financier montréalais en proposant à l'assemblée la démonstration de « l'iniquité » du régime fiscal québécois.

En utilisant les chiffres de 1978, sans tenir compte de l'incidence du budget du mois dernier, M. Britten-Paine a déclaré que si l'Ontario représente 100 au point de vue du fardeau fiscal, le Québec impose un taux de 119.5 pour un revenu de $35,000. M. Britton-Paine n'a pas précisé quel serait le taux suite à la mise en place du régime d'épargne-actions.

« Cependant en donnant à toutes les catégories de cadres l'étiquette de bien nantis, on peut se demander si le ministre des Finances n'a pas encore manqué son effet ». Dans son exposé M. Britton-Paine n'a pas indiqué la proportion de la population que représentait les salariés touchant un revenu de $35,000 et plus.

Lors de la rencontre avec la presse, il a évoqué la possibilité de certains déplacements hors Québec au niveau des services en raison de la difficulté d'attirer des cadres de l'extérieur du Québec.

L'entreprise de la Place Ville-Marie semble aussi avoir de la difficulté à attirer des francophones puisque sur les 25 administrateurs, on ne compte que trois Canadiens-français et des 31 cadres supérieurs, on ne trouve que deux noms de Québécois de langue anglaise. Le Montreal Trust est au Québec depuis 89 ans.

M. Britton-Paine a dit ne pas savoir la proportion de francophones travaillant au siège social de la compagnie à la Place Ville-Marie.

Carter taxera davantage les profits des grandes compagnies pétrolières

WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a annoncé hier soir, en amendant son programme énergétique, une libéralisation progressive des prix du pétrole extrait aux États-Unis et l'imposition d'une taxe supplémentaire sur les profits des compagnies pétrolières.

Pour tenter de réduire de 5% la consommation américaine de pétrole, le chef de l'exécutif a également décrété et conseillé au cours de son allocution radio-télévisée un ensemble de mesures de conservation de l'énergie.

Ces nouvelles initiatives de M. Carter, qui avait déjà formulé en avril 1977 un programme énergétique démantelé par la suite par le congrès, ont été rendues nécessaires pour faire face aux conséquences de la crise iranienne, qui a déclenché de nouvelles hausses des prix pétroliers.

Les Etats-Unis, avec 5 pour cent de la population mondiale, consomment 30% de l'énergie de la planète. Ils importent notamment 45% des 21 millions de barils qu'ils consomment chaque jour.

La libéralisation des prix du pétrole américain d'ici au 30 septembre 1981 se traduira par une accélération de l'inflation aux Etats-Unis, qui atteint un niveau record depuis quatre ans.

La taxe supplémentaire sur les profits des compagnies permettra notamment de développer d'autres sources d'énergie que le pétrole, d'améliorer le réseau de transport en commun et d'alléger les impôts des familles les plus nécessiteuses. Les ristournes d'impôts dont bénéficieront, en moyenne, ces dernières, s'élèveront à environ cent dollars par an par famille.

Parmi les mesures prises pour la conservation de l'énergie figurent la fixation de limites pour l'utilisation du chauffage et de l'air conditionné dans les immeubles de l'administration (18 degrés l'hiver et 26 degrés l'été) et la suppression des parkings gratuits pour 130,000 fonctionnaires.

Le président Carter a précisé que ces dispositions permettront d'économiser environ 1,5 million de barils de pétrole par jour.

Les spécialistes des questions pétrolières estiment que la levée du contrôle des prix du pétrole produit aux États-Unis provoquera une hausse sensible de ces prix, une diminution de la consommation intérieure et une réduction des importations. Elle devrait permettre de réduire le déficit de la balance commerciale américaine. Elle risque, en revanche, de relancer l'inflation.

Par paliers successifs et selon des modalités très complexes, les prix du pétrole produit aux Etats-Unis seront alignés sur les cours mondiaux entre le 1er juin prochain et la fin septembre 1981. Les prix du pétrole américain varient actuellement entre 6 et 13 dollars le baril, selon la date de mise en exploitation des puits.

Le prix de base du pétrole brut fixé au 1er avril par les pays membres de l'O.P.E.P. est de 14,54 dollars le baril.

Cette décision de M. Carter, qui vise à relancer l'exploitation pétrolière aux États-Unis, procurera des milliards de dollars de bénéfices supplémentaires aux compagnies pétrolières. Ce sont ces nouveaux gains que le président demande au Congrès de lourdement taxer (à 50 pour cent) afin de financer le développement de nouvelles sources d'énergie, de projets de transports en commun et pour alouer une aide aux personnes démunies, particulièrement touchées par le renchérissement des produits pétroliers.

Si ces décisions sont avalisées par le Congrès, le prix de l'essence à la pompe augmentera d'au moins dix pour cent, et atteindra très rapidement un dollar le gallon.

Le niveau de l'inflation a déjà atteint près de 15 pour cent sur une base annuelle au cours des deux derniers mois.

1979 ne sera pas une bonne année pour l'Ontario

L'Ontario connaîtra une croissance inférieure à la moyenne canadienne en 1979 alors que, grâce à une reprise dans le secteur des pêcheries, les provinces maritimes passeront au deuxième rang au tableau de la croissance économique au Canada, derrière l'Alberta. Le Québec aura un taux de croissance plus élevé ou égal à la moyenne du Canada.

Ces prévisions sont celles de la Banque de Montréal qui vient de publier son bulletin de santé mensuel sur l'économie canadienne. On explique ainsi la croissance dans la région de l'Atlantique:

« L'amélioration la plus spectaculaire est intervenue dans le secteur de la pêche, avec de fortes augmentations du volume et de la valeur des prises. L'an dernier, le Canada a dépassé la Norvège et le Japon et est devenu le plus grand exportateur de poisson du monde en valeur, et la vigueur de l'industrie de la pêche de la région devrait aider le Canada à conserver la première place en 1979. »

L'industrie des pâtes et des papiers devrait connaître une autre bonne année, la situation devrait s'améliorer dans le secteur minier et l'on prévoit que les investissements progresseront à un rythme supérieur à la moyenne nationale, ce qui devrait maintenir l'élan de l'économie de la région atlantique jusqu'à ce que les conditions économiques générales redémarrent en 1980.

En Alberta, le pétrole a permis à cette province de rester en tête de la croissance économique depuis de nombreuses années, bien que la croissance ralentira sans doute quelque peu cette année. La Revue estime cependant que le développement des gisements de pétrole lourd et de sables bitumineux pourrait s'accélérer en raison de l'augmentation des prix mondiaux, mais que des restrictions d'exportation et la faible croissance du marché canadien pourraient freiner les incidences des prix plus élevés sur les recettes pétrolières totales.

ca

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC

Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions

680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone : (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés,
800 Boul. Dorchester ouest,
Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver,
* Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie,
Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
C.C. Bismuth, C.A. — C.W. Bissegger, C.A.
T.R. Burpee, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A. — G. Fréchette, C.A.
S.R. Gagné, C.A. — R. Germain, C.A.
G. Gingras, C.A. — J.P. Graveline, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. — G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à:
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
MONTRÉAL-OTTAWA
C. Blatt, C.A.
J. Dolnik, C.A.
S. M. Hopmeyer, C.A.
R. Landori-Hoffmann, C.A.
I. Tobenstein, C.A.
J. F. Witkowski, C.A.
3901, rue Jean-Talon ouest
suite 214
(514) 731 7851

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, LLangley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College
Suite 1100
Montréal, Québec, H3B 4G7
871-8901

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale
CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie
Montréal, Québec, H2A 1B4
376-5010
715 Carré Victoria
Montréal, Québec, H2Y 2J1
845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2, Complexe Desjardins,
Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E9
Tél.: 281-1555
Société nationale
Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest
Montréal, P.Q. H3B 3T9
(514) 871-8630
National
MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4442
Bureaux à
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Siège social
1010 Sherbrooke ouest,
Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7
(514) 288-0766

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College
Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ième étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Coaticook, Matane.
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, North Battlefor, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burhaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde.
1, Place Ville-Marie
861-8531

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Moton S. Spector, C.A. — Marvin H. Tafler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gérald A. Slan, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE

SOYEZ AVISÉS QUE la TransCanada PipeLines Limited (ci-après appelée "la demanderesse"), a déposé une demande datée du 28 février 1979 (ci-après appelée "la demande") en vue d'abord, de la délivrance d'ordonnances qui, en vertu des articles 50 et 53 de la Loi sur l'Office national de l'énergie, qui établiraient les taux ou droits justes et raisonnables que la demanderesse peut exiger pour le gaz vendu par elle au Canada et pour le service de transport vendu à la Saskatchewan Power Corporation, la Consolidated Natural Gas Limited et Gaz Métropolitain, inc., et qui invalideraient une partie ou la totalité des taux ou droits qui sont incompatibles avec les taux et droits justes et raisonnables ainsi établis, et deuxièmement, en vue de l'obtention, en vertu de l'article 53 de la Loi sur l'administration du pétrole, de certaines ordonnances approuvant le prix que paiera la demanderesse pour acheter et exporter du gaz de la province d'Alberta, et révoquant toute ordonnance antérieure incompatible avec celles qui sont demandées.

L'OFFICE A ORDONNÉ QUE:

1. La partie de la demande et déposée en vertu des articles 50 et 53 de la Loi sur l'Office national de l'énergie soit entendue au cours d'une audience publique qui commencera le mardi 15 mai 1979 à 9:30, heure locale, dans la salle d'audience de l'Office national de l'énergie, pièce 940, immeuble Trebla, en la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario. Ces séances seront tenues dans l'une ou l'autres des deux langues officielles et des services d'interprétation seront fournis si une partie en fait la demande dans son intervention.

2. Toute personne qui a l'intention de s'opposer à ladite demande ou d'intervenir, produise, au plus tard le 27 avril 1979, auprès du Secrétaire de l'Office, trente (30) copies d'une déclaration écrite contenant sa réponse ou plaidoirie, avec tous les renseignements, détails ou documents à l'appui, qui comprendra un énoncé concis des faits permettant de déterminer la nature de l'intérêt du répondant ou de l'intervenant dans les procédures, ladite déclaration pouvant admettre ou nier la totalité ou l'un quelconque des faits allégués dans les demandes et devant porter le nom et l'adresse du répondant ou de l'intervenant ou de son procureur à qui des communications peuvent être faites et indiquera la langue officielle dans laquelle le répondant ou l'intervenant désire être entendu. Tout répondant ou intervenant doit faire parvenir à la demanderesse, au plus tard le 27 avril 1979, trois (3) copies de sa réponse ou plaidoirie, ainsi que des renseignements, détails, documents à l'appui, et une (1) copie aux procureurs généraux des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, à la Canadian Gas Association, à la Canadian Petroleum Association et à l'Independent Petroleum Association of Canada et doit déposer auprès de l'Office une preuve de signification à l'ouverture de l'audience.

3. Toute partie qui est intervenue en vertu de l'alinéa 2 des présentes et qui désire présenter une preuve en chef a l'audience, prépare une preuve en chef écrite et en dépose d'ici le 7 mai 1979 vingt (20) copies auprès de l'Office et en signifie une (1) copie le plus tôt possible à la demanderesse et, à chacune des parties qui est intervenue en vertu de l'alinéa 2 des présentes, une liste desquelles sera disponible à l'Office le 2 mai 1979.

4. Toute partie intéressée puisse examiner une copie de la demande et des plaidoiries déposées avec celle-ci au siège de:

Office national de l'énergie
Immeuble Trebla
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

ou aux bureaux de la demanderesse aux adresses suivantes:

TransCanada PipeLines Limited
Commerce Court West
Toronto, Ontario
M5L 1C2

ou

407-8th Avenue South West
Calgary, Alberta
T2P 2M7

Fait en la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario, ce 29e jour de mars 1979.

L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Brian H. Whittle
Le Secrétaire

La tension demeure très vive à Pékin

PÉKIN (Reuter) — Une atmosphère de vive tension était encore palpable à Pékin hier, jour du troisième anniversaire des sanglantes émeutes survenues dans la capitale.

Des centaines de Pékinois se sont rassemblés sur la Place de la Porte de la Paix céleste autour du monument aux martyrs où se produisirent les émeutes les plus graves.

Un policier en uniforme muni d'un haut-parleur a lu au moins à deux reprises dans la matinée un communiqué diffusé la semaine dernière par les autorités de Pékin et interdisant l'affichage sur le « mur de la démocratie » de journaux critiquant le communisme ou les dirigeants chinois.

Devant le mur, un homme n'en a pas moins prononcé une vigoureuse diatribe en faveur des droits de l'homme et a mis la police au défi de l'arrêter. La foule a applaudi son intervention et après un moment de flottement, il s'est éloigné sur sa bicyclette.

Plusieurs activistes politiques avaient été appréhendés mercredi le long du mur alors qu'ils placardaient des « dazibaos » critiquant le Quotidien du Peuple pour avoir écrit que les droits de l'homme n'étaient qu'un « slogan bourgeois ».

Les témoignages des personnes qui se trouvaient sur place diffèrent quelque peu sur le nombre des arrestations, mais toutes se sont accordées à dire que Ren Wanding (Jen Wan-ting), vice-président de l'Alliance des droits de l'homme créée le 1er janvier dernier, figure au nombre des activistes appréhendés.

Sa femme s'est rendue hier au mur de la démocratie avec son jeune enfant, et des amis ont placardé une note déclarant que Ren n'est pas rentré chez lui mercredi soir et demandant des renseignements sur son sort.

Le Quotidien du Peuple écrivait hier que certains considèrent que la démocratie consiste à faire tout ce qu'on veut. « Cela n'est pas la démocratie, mais l'ultra-démocratie, dit le journal dans un éditorial. Ce que nous prônons, c'est la démocratie socialiste, la démocratie pour l'immense majorité du peuple, la démocratie sous l'égide du centralisme, ajoute l'organe du P.C.

« Si l'on permet à quiconque de faire tout ce qui lui plaît, on en vient alors à priver la majorité de ses droits démocratiques et on met en péril ses intérêts ».

Les campagnes de ces derniers mois en faveur des droits de l'homme et de la démocratie ont fait suite à la décision du Parti communiste en novembre dernier de modifier complètement son jugement sur les émeutes de 1976 et de considérer désormais qu'elles avaient un caractère « absolument révolutionnaire », dirigé contre la « bande des quatre » qui détenait alors le pouvoir.

L'assaut final se prépare contre le régime du maréchal Idi Amin

NAÏROBI (d'après Reuter et AFP) — Les rebelles ougandais appuyés par les Tanzaniens se sont emparés de l'aéroport international d'Entebbe et rassemblent leurs forces dans la banlieue de la capitale avant de lancer l'assaut final contre le régime du maréchal Idi Amin, affirmait-on hier à Naïrobi de source diplomatique.

Kampala est pratiquement sans défense et les insurgés peuvent y pénétrer dès qu'ils auront choisi de le faire. Les troupes libyennes qui défendaient la ville ces derniers jours ont été dirigées vers la base aérienne de Nakasongola, dans le nord du pays, d'où elles pourraient facilement être évacuées, avec le maréchal Amin, vers la Libye, indique-t-on de même source.

Les informations concernant la chute d'Entebbe, quatrième ville du pays, ont été confirmées lors de l'arrivée, à la frontière kényane, d'une famille britannique qui avait fui son domicile situé sur la route Entebbe-Kampala. Les Britanniques ont rencontré un militaire qui s'était échappé de l'aéroport après que ses quatre compagnons eurent péri dans une embuscade.

Kampala était calme hier matin mais on pouvait entendre les bombardements à proximité. La capitale avait l'aspect d'une ville morte, la plupart des magasins et des bureaux étant fermés et les rues désertes.

Un commerçant, interrogé par téléphone depuis Nairobi, a résumé la tension qui règne dans la ville: « Nous avons peur. Il n'y a pas beaucoup de soldats dans les rues et certains errent dans la ville sans but (...). Nous n'avons pas encore vu l'ennemi, mais il n'est pas très loin, peut-être à une douzaine de kilomètres en direciton de Masaka ».

« Notre impression est que ce n'est plus qu'une question de temps en ce qui concerne la chute de Kampala. Autant que nous puissions en juger, il n'y a dans la ville aucune force qui se prépare à lutter contre l'entrée des Tanzaniens », a estimé un diplomate.

De source proche des exilés ougandais, on indique que de petits groupes des forces rebelles sont partis en reconnaissance dans la ville pour évaluer l'importance des forces toujours loyales au maréchal Amin et quelles défenses les Libyens ont mis en place avant leur départ.

De son côté, la radio ougandaise a rapporté hier que le maréchal Amin, s'adressant à ses troupes, avait déclaré qu'il allait toujours bien et était en bonne forme physique. Les soldats lui ont répondu qu'ils étaient toujours derrière lui en cette période critique, prêts à se battre jusqu'au dernier homme tant que l'ennemi n'aura pas été chassé du pays.

À Dar-es-Salaam, le gouvernement tanzanien a annoncé qu'un Tupolev libyen avait bombardé la ville de Bukoba sans faire de dégâts. Vendredi dernier, la ville tanzanienne de Mwanza avait été soumise à un bombardement similaire.

À Bruxelles, le général Mobutu Sese Seko, chef de l'État zaïrois, a annoncé que de nombreux réfugiés ougandais étaient entrés au Zaïre et que le pays avait besoin d'une aide internationale pour faire face à cet afflux.

Selon des informations impossibles à confirmer provenant de Kampala, le Front national de libération de l'Ouganda (FNLO) est arrivé, mercredi soir, à la périphérie sud de la capitale, et aurait donné, hier soir, un délai de quelques heures à ses défenseurs libyens et ougandais pour quitter la ville.

À Nairobi et à Dar-es-Salaam, circulent des rumeurs selon lesquelles les conditions d'évacuation des troupes libyennes, qui auraient perdu plusieurs dizaines d'hommes lors des combats de mercredi, auraient fait l'objet de contacts entre les gouvernements tanzanien et libyen.

La presse tanzanienne, citant le FNLO, a annoncé, hier, la fuite vers le Kenya de plusieurs des collaborateurs les plus proches du président Amin, dont le major Bob Astles, ancien citoyen britannique devenu conseiller du régime, et trois ministres.

Nombreux appels à la clémence pour le sud-africain Mahlangu

PRETORIA (Reuter) — Alors que se multiplient les appels à la clémence en faveur de M. Solomon Mahlangu, condamné à mort pour meurtre et qui doit être pendu aujourd'hui à l'aube, le Conseil de sécurité s'est réuni hier, à la demande du groupe africain des Nations unies.

M. Mahlangu, vingt-trois ans, a été reconnu coupable d'avoir participé au meurtre de deux blancs à Johannesburg en 1977, lors d'une fusillade avec la police.

Lors de son procès en mars dernier, l'accusation a soutenu que la fusillade était survenue au moment où M. Mahlangu, qui avait quitté l'Afrique du Sud après les révoltes de 1976, rentrait chez lui avec deux camarades après avoir reçu une formation militaire en Angola et au Mozambique. Sur les sommations de la police dans le centre de Johannesburg, le trio a ouvert le feu et deux ouvriers qui se trouvaient là furent tués.

Une manifestation silencieuse a été organisée dans la journée à Pretoria contre l'exécution du condamné par un groupe anti-apartheid, « Black Sash ».

Des appels à la clémence de France, Suisse, Belgique, R.F.A., Grande-Bretagne s'entassent sur le bureau du président sud-africain, M. John Vorster, seul capable d'empêcher l'exécution. Mercredi, le président Carter a envoyé des télégrammes à M. Vorster et à M. Pieter Botha, premier ministre, leur demandant de reconsidérer la peine de mort frappant M. Mahlangu.

Commentant le message du président américain, M. Botha a estimé qu'il ne lui appartenait pas « d'interférer avec le processus juridique ».

M. Mahlangu, qui avait rejoint les rangs du Congrès national africain (ANC) en 1976, avait été décrit lors du procès comme un jeune immature, entraîné au sein de l'organisation par la promesse d'une bourse d'étude. Fils d'une modeste lavandière, de Mamelodi, banlieue noire de Pretoria, M. Mahlangu vendait des pommes dans les trains de la région afin d'apporter sa petite contribution au revenu familial.

Cambodge: les Vietnamiens capturent une base importante des Khmers rouges

BANGKOK (AFP) — Les Vietnamiens, affirment à Bangkok les services de renseignements militaires, ont gagné une nouvelle et spectaculaire bataille au Cambodge avec la capture d'un PC de division khmer rouge, le 30 mars, à Phnom Ta Sanh, à l'ouest du pays, dans la chaîne des Cardamomes, à dix km de la frontière thaïlandaise.

Ils n'en ont pas pour autant fini avec « la guerre du peuple » décrétée par les Khmers rouges, guerre qui risque de se prolonger au cours de la saison des pluies qui commence dans un mois et demi.

« Il s'agit, estiment ces mêmes sources qui connaissent bien la région, d'un PC de division, bien organisé, stratégiquement situé dans une zone montagneuse à dix km de la frontière thaïlandaise, doté de bunkers, de salles enterrées, de dépôts de vivres et de munitions, d'un parc automobile de cent véhicules et d'une station radio émettrice. Rien de plus ».

Ni Pol Pot, ancien premier ministre de l'ex « Cambodge démocratique » renversé le 7 janvier dernier, ni son état-major, ni même l'ambassade de Chine populaire et son personnel qui ont suivi Pol Pot dans le maquis, n'ont fui en Thaïlande, affirmait-on de source officielle thaïlandaise hier.

Tout donne à penser que l'état-major khmer rouge et les diplomates chinois ont décroché vers l'un des six autres PC de divisions identifiés dans l'ouest et le nord-est du Cambodge, ajoute-t-on de bonne source.

Les communications en morse entre les unités khmers rouges et l'extérieur se poursuivaient toujours hier, indiquent les sources spécialisées: « rien ne permet de dire pour le moment, que la résistance a été balayée », commentent les observateurs militaires, qui admettent qu'elle a reçu « un coup sévère ».

Selon eux, « les Vietnamiens » disposaient de trois divisions — plus de vingt mille hommes — amenées dans l'ouest du Cambodge « par un pont aérien d'avions de transport soviétiques ». Le PC opérationnel était situé à Battambang (290 km à l'ouest de Phnom Penh).

Les éditions Scriptomedia

vous présentent

LA GRANDE DAME DU THÉÂTRE QUÉBÉCOIS

$9.95
240 pages
Plus de 20 illustrations

VIENT DE PARAÎTRE

N.B.: Diffusion France-Amérique, (514) 331-8507

Disponible dans toute bonne librairie

BON DE COMMANDE

Vous pouvez recevoir ce livre chez vous, en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'envoi au Canada.

Nom .....

Adresse .....

.....

Ci-joint la somme de .....
☐ chèque
☐ mandat

LES ÉDITIONS SCRIPTOMEDIA INC.
1151, Alexandre - De Sève
Montréal, Qué., H2L 2T7
(514) 522-1601

Invitation aux groupes socio-économiques

En vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministre des Affaires sociales du Québec, Monsieur Denis Lazure, nommera dans quelques temps deux (2) personnes au conseil d'administration des établissements suivants:

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS SOUMIS AUX ÉLECTIONS 1979

CENTRES DE SERVICES SOCIAUX

— CSS Montréal Métropolitain
— CSS Ville-Marie
— CSS Juifs à la Famille

CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

— CLSC Centre-Sud
— CLSC Centre-Ville
— CLSC des Mille-Îles
— CLSC du Marigot
— CLSC Hochelaga-Maisonneuve
— CLSC J. Octave Roussin
— CLSC Montréal-Nord
— CLSC Norman Bethune
— CLSC Metro
— CLSC Parc Extension
— CLSC Pierrefonds
— CLSC Rivière-des-Prairies
— CLSC Rosemont
— CLSC St-Henri
— CLSC Saint-Louis du Parc
— CLSC Sainte-Rose de Laval
— CLSC Côte-des-Neiges

CENTRES HOSPITALIERS

— CH Catherine Booth
— Centre de Santé St-Henri
— Centre de Soins Prolongés de Montréal
— CH Thoracique de Montréal
— CH Champlain de Verdun
— Hôpital Chinois de Montréal
— Cité de la Santé de Laval
— CH Côte-des-Neiges
— CH De Lachine
— CH De Verdun
— Hôpital Douglas
— Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
— Hôpital Général Fleury
— Hôpital Général Lasalle
— Hôpital Grace Dart
— Hôpital Hôtel-Dieu de Montreal
— Institut de Cardiologie de Montréal
— Institut de Réadaptation de Montréal
— Institut Philippe Pinel de Montréal
— CH Jacques-Viger
— Hôpital Jean-Talon
— Jewish Convalescent Hospital
— Jewish General Hospital (The Sir Mortimer B. Davis)
— Jewish Hospital of Hope
— CH J. Henri Charbonneau
— Julius Richardson Convalescent Hospital
— Hôpital Général de Lachine
— Lakeshore General Hospital
— Hôpital La Visitation
— CH Louis H. Lafontaine
— Maimonides Hospital & Home for the Aged
— Hôpital Maisonneuve-Rosemont
— Hôpital Marie-Clarac
— Hôpital Marie-Enfant
— L'hôpital de Montréal pour Enfants
— Montreal Convalescent Hospital
— Hôpital Général de Montréal
— Hôpital Neurologique de Montréal
— Hôpital Notre-Dame
— Hôpital Notre-Dame de la Merci
— Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Saint-Laurent
— Queen Elizabeth Hospital
— Reddy Memorial Hospital
— Hôpital Rivière-des-Prairies
— Hôpital Rosemont
— Royal Victoria Hospital
— CH Saint-Charles Borromée
— Hôpital Saint-Joseph de la Providence
— Hôpital St-Luc
— Saint Mary's Hospital
— Hôpital St-Michel
— Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc
— Hôpital Sainte-Justine
— Hôpital Santa Cabrini

CENTRE D'ACCUEIL POUR ADULTES

— Aide-à-la-Femme (L')
— CA de Lachine
— CA Juif
— CA Notre-Dame du Rosaire
— CA Pierre-Joseph Triest
— Centre de Réadaptation Alternatives
— Centre de Réadaptation Lethbridge
— Centre Rosalie Jetté
— Centres Marronniers
— Domremy-Montréal
— Elizabeth House
— Father Dowd Memorial Home
— Foyer Dorval
— Foyer pour Personnes Âgées Saint-Laurent
— Foyer Saint-Marc
— Institut Canadien Polonais du Bien-Être
— Maison Lucie Bruneau
— Manoir Cartierville
— Manoir de l'Âge d'Or
— Manoir Verdun
— Pavillon Louvain
— Résidence Biermans
— Résidence Dorchester
— Résidence du Bon Pasteur
— Résidence Jean-Talon
— Résidence Maisonneuve
— Résidence Sainte-Dorothée

CENTRE D'ACCUEIL POUR ENFANTS

— Accueil Boyer
— Accueil Le Relais
— Boscoville
— Carrefour Jeunesse Rosemont
— CA Cartier
— CA Horizons de la Jeunesse
— CA La Cité des Prairies
— CA Le Mainbourg
— CA Miriam
— CA Notre-Dame du Perpétuel Secours
— CA Pointe-aux-Trembles
— CA Sainte-Domitille
— CA Senécal
— Centre Marie Vincent
— Centre Sainte-Hélène
— Centres de Jeunesse Shawbridge
— Child Care and Development Centres
— Chalet pour Enfants sur la Montagne
— Clairséjour
— École du Mont Saint-Antoine
— École Sainte-Agnès
— Habitat Soleil
— Institut Dominique Savio
— Maison Notre-Dame de Laval
— Mount St-Patrick
— Pavillon Charleroi-Boyer
— Relais Laval
— Ville Notre-Dame de Grâce

Tout groupe socio-économique de la région peut suggérer des candidats en vue de ces nominations.

Ces candidatures doivent être présentées selon une formule officielle qui doit être retournée AVANT LE 30 AVRIL 1979 au Conseil de la santé et des services sociaux de votre région.

Pour information ou recevoir des formulaires, veuillez communiquer avec le:

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL/MÉTROPOLITAIN
RÉGION 6A
3725, rue Saint-Denis
Montréal, Québec
H2X 3L9

Tél.: (514) 849-3261

LE DEVOIR

CAHIER 7

TOURISME

Montréal, vendredi 6 avril 1979

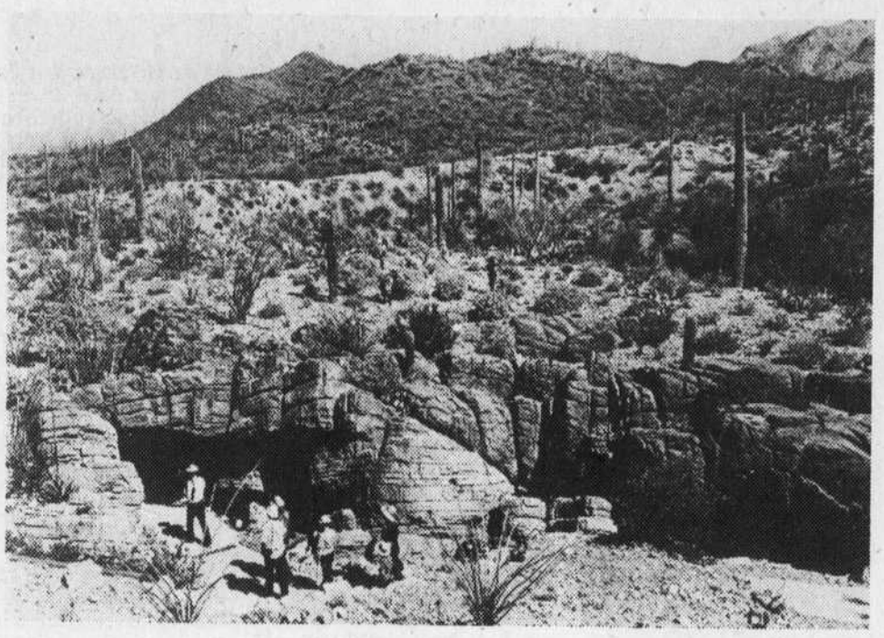

Dans le désert de Sonora, près de Tuscon, se situe le musée «vivant» de la deuxième ville de l'Arizona. À droite, jouer au golf dans un cadre de film Western.

Tucson, Arizona: l'Ouest d'antan au goût du jour

par Monique Nuytemans

TUCSON (Arizona) — La première chose à maîtriser, si un heureux hasard vous conduit à Tucson, est sa prononciation.

Car si on prononce « tucson » comme « boxon », personne ne comprend. Il faut, pour une raison obscure, prononcer « toussone ». Héritage espagnol et mexicain, sans doute, comme beaucoup de choses qui touchent cette deuxième ville de l'Arizona que seulement 100 kms séparent du Mexique.

Son annuelle parade équestre ne s'appelle pas « rodéo » comme partout ailleurs dans l'ouest, mais bien « Fiesta de los Vaqueros ». Les chalets de ranch dans lesquels on loge ne sont pas des villas, mais des « casitas ». Tandis qu'au petit déjeuner on offre des oeufs costauds et pimentés appelés « rancheros ». Et les ranches tout ce qu'il y a de plus américain se nomment « Tanque Verde » ou « Hacienda del Sol ». Même les chevaux répondent aux noms de Guido, Tonto, Hombre...

A part ces évidences de très bon voisinage avec les copains du sud, Tucson est une ville bien américaine. De larges et blanches avenues pimpantes la sillonnent. Tandis que dans son centre-ville on admire des complexes de verre, d'acier et de béton allégés par de la verdure, des fontaines et des places artistiquement paysagées.

Mais Tucson c'est surtout les paysages grandioses, comme on n'en voit qu'au cinéma. Son horizon typique de l'ouest américain qui repousse au loin la pointe de la Sierra Madre dans le sud, celle des Rocheuses dans le nord, avec la ville elle-même blottie dans ce creux désertique comme un oiseau à l'abri dans une crevasse.

Tucson est en fait l'une des plus anciennes villes des États-Unis, en dépit de l'histoire récente de l'Ouest américain. Elle fut habitée, sans interruption, par des Indiens à partir de l'an 700. Ils l'appelèrent « Tuquison » qui, traduit, veut dire « eaux bleues au pied de la montagne noire ». La rivière, aujourd'hui souterraine, était la Santa Cruz.

Mais au juste pourquoi va-t-on à Tucson? Pour s'expatrier d'un hiver trop robuste? Pour vivre dans un décor de film Western? Pour se rapprocher de la fascination du désert. Oui, un peu pour tout cela. Mais surtout parce que Tucson est la capitale mondiale des ranches.

Car si certains recherchent la chaleur des Antilles pour des vacances d'hiver et que d'autres préfèrent la proximité de la Floride, il y en a — et ils sont de plus en plus nombreux — qui choisissent la vie saine et simple du ranch dans un décor qui a toujours fasciné le Canadien depuis que, tout petit garçon, il jouait aux cowboy's et aux Indiens.

On a la surprise d'y voir deux jaguars, également les hôtes de cette contrée, alors qu'on ne les retrouve normalement qu'en Amazonie. Le puma et l'ocelot jouissent ici d'une liberté quasi totale. Seule une paroi de rocs naturels les empêche de s'évader et les spectateurs ont la chance de pouvoir les admirer du bas ou du haut de la falaise.

Des étangs ont été creusés pour les castors et les loutres et un commutateur actionné par les visiteurs, leur permet de repérer ces animaux dans leurs retraites les plus obscures.

La promenade pour arriver au musée, qui se trouve à 20 kms à l'ouest de Tucson, est spectaculaire. Elle se fait en voiture par une route sinueuse tracée dans la forêt de Saguaro, le « Saguaro National Nomument ». Le saguaro est un cactus qui atteint 12 mètres de hauteur, pèse 6 tonnes et vit 300 ans. Au mois de mai la forêt resplendit de fleurs blanches et safran dont se parent les saguaros qui font davantage penser à des poteaux téléphoniques qu'à des plantes. Les Indiens utilisaient leur bois abondamment comme matériau de construction.

En décembre, janvier et février la température y oscille entre 15 et 20 degrés C. La nuit, il peut geler. Ce n'est donc pas un climat très chaud (par contre l'été y est torride), mais l'idéal pour l'équitation, le golf, le tennis, la piscine chauffée, la marche. Beaucoup d'Américains élisent l'Arizona quand ils songent à la retraite. Au printemps c'est un délice.

Et si l'on peut, pour une journée, s'arracher à la joie simple du ranch, il y a à Tucson d'intéressantes choses à voir.

En admettant que l'on ait déjà visité et admiré le Grand Canyon qui est l'intérêt Numéro Un de l'Arizona, il reste autour de Tucson trois choses qu'il faut voir. Le musée « vivant » du désert, « Old Tucson » et la Mission de San Xavier.

Tous trois peuvent se faire en une journée... bien remplie, avec un déjeuner à un ranch concurrent de celui où on loge, question de voir ce qui se fait ailleurs.

Le musée « vivant » du désert est unique en son genre. À la fois musée, jardin zoologique et jardin botanique, il est campé dans le désert de Sonora, cette immense étendue qui couvre à la fois une partie du Mexique, de la Californie et de l'Arizona. Le Sonora Desert Museum groupe quelque 200 animaux et plus de 300 plantes tous indigènes au désert de Sonora.

En route vers le musée, on s'arrête d'abord à la deuxième attraction de l'État, « Old Tucson ».

Planté dans le désert, Old Tucson possède deux cimetières, mais personne n'y est enterré. Il y a deux prisons, mais pas de prisonniers. Deux pharmacies où on ne pourrait se procurer une aspirine; quatre banques qui n'échangent aucun chèque; et une église qui n'a pas de curé. Old Tucson a aussi la plus ancienne locomo-

Suite à la page 16

GUY DESHAIES

Le Canada reste cher

DE toute évidence les Canadiens continueront cet été, comme l'an dernier, de fréquenter davantage leur pays durant les vacances contribuant ainsi à mieux équilibrer la balance des dépenses et revenus touristiques du Canada.

L'an dernier, à cause de la faiblesse du dollar canadien et d'une solide campagne publicitaire non seulement du gouvernement canadien mais aussi de la plupart des provinces, on avait réussi à juguler partiellement l'hémorragie des capitaux touristiques canadiens vers l'étranger durant la saison estivale, nos gouvernements sachant fort bien qu'on ne peut pas empêcher les Canadiens d'aller retrouver le soleil durant l'hiver.

Mais le Canada reste cher. Cet été on peut acheter des séjours en Grande-Bretagne, par exemple, pour la moitié du prix d'un forfait canadien à qualité et services égaux. Treize jours dans les Maritimes, transport aérien et hôtel compris, coûtent $490 pour une moyenne de $37 la nuitée mais Wardair a un forfait de 14 jours au Rockley Resort de la Barbade pour le prix de $523 soit également $37 par jour.

Le forfait de CP Air sur les Rocheuses à $858 pour 14 jours ($61 par jour) coûte plus cher que les 14 jours de Skylark sur la Costa del Sol en Espagne pour $629 soit $45 par jour environ.

Cette même maison a un voyage entre autres sur Israël pour 14 Jours à un prix de $800 comprenant les petits déjeûners, le transport aérien, quelques repas, l'hébergement et autres prestations au sol. Cela revient à environ $57 la nuitée alors que le forfait Tourvac de 15 jours dans l'Ouest canadien coûte $635 (chambre double) mais ne comprend aucun repas et nul transport aérien. Il suffit d'ajouter le tarif aérien pour constater que Tel Aviv est moins cher que Calgary.

Avec Inaltours on peut « faire » l'Espagne et les îles Canaries à $82 par jour tout compris tandis que le forfait Vancouver et croisière revient à $88 par jour.

En général la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Afrique du Nord, la Grande-Bretagne sont nettement moins chers que le Canada et cela crée l'étonnante réalité qu'il y a plus de dépenses prévues pour un séjour au Canada qu'à l'étranger.

Mais il convient toutefois d'ajouter qu'on peut visiter le Canada en dehors des forfaits comprenant le transport aérien et les hôtels et que naturellement les deux semaines de vacances passées en camping chez nous coûteront moins que le voyage à l'étranger. Encore qu'il existe une forme de camping très cher, comme la location par exemple de véhicules récréatifs.

Il faut aussi se dire que le Canada est grand. Rares sans doute sont les pays où il revient plus cher d'y rester pour le résident que de s'envoler vers une destination lointaine. Mais pour le Montréalais, Vancouver est plus loin que l'Irlande et le transport aérien doit bien être pris en considération surtout lorsqu'on songe aux tarifs réduits sur l'Atlantique Nord.

L'ennui est qu'en voulant « découvrir le Canada » le bon citoyen découvre en même temps que Medecine Hat revient plus cher que Corfu ou Madrid. Ça prend du nationalisme à toute épreuve pour mettre le cap sur Prince Rupert et sa banlieue plutôt que sur Malaga ou même Londres ne serait-ce que pour rester dans la même ambiance culturelle.

Admettons aussi qu'à l'analyse détaillée de ces forfaits il faudrait tenir compte de tous les services inclus ainsi que les repas et les hôtels selon leur catégorie pour se rendre compte que les différences peuvent en certains cas s'amenuiser à l'avantage du Canada. Mais même pour un prix égal ou même un peu moins cher, le Canada ne peut faire autrement qu'être difficile à vendre auprès d'une clientèle qui cherche le dépaysement de la vieille Europe ou l'exotisme des destinations sud.

Les immensités du Canada, l'infrastructure hôtelière quasi exclusivement urbaine en font un pays difficile à proposer sous forme de circuits et cher à découvrir.

Aussi les touristes qui s'y répandent durant l'été ont en général bien préparé leur voyage et savaient au départ où ils voulaient aller. Ce n'est pas comme les destinations-soleil où j'ai toujours été étonné d'entendre les raisons pour lesquelles mes concitoyens s'y trouvaient en vacances. Les deux motifs qui reviennent presque infailliblement sont qu'ils n'avaient pas le choix ou que des amis leur avaient conseillé cet endroit. Ne pas avoir le choix c'est sérieux. On vous dira: « Nous voulions aller à Sainte-Lucie mais tout ce que l'agent a pu trouver c'est Porto Rico. » Bref, côté soleil, il n'y a pas que des enfants mais des lieux qui sont non voulus. Tel n'est pas le cas du Canada: il faut vouloir et vouloir ardemment si l'on tient compte des prix sur les étalages présentement pour l'été 79.

Pour ceux qui voyagent en automobile, sans forfaits, sans agent de voyages, sans itinéraire les États-Unis, curieusement restent bon marché même en comptant la dévaluation du dollar canadien. Le prix des aliments aux États-Unis, par exemple, compense la faiblesse de notre devise.

Les étrangers, justement à cause de cette devise, viendront pourtant en plus grand nombre cette année. Pour nous, peut-être existe-t-il aussi un attrait sur lequel on n'insiste jamais: la découverte de nos richesses naturelles. L'Hydro-Québec, par exemple, se propose dès cet été de rendre ses barrages et installations hydroélectriques plus accessibles que jamais;

Suite à la page 16

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué H3M 1K6 (514) 332-1970

1233 de la Montagne, Montréal, Qué H3G 1Z2 (514) 866-4666

OUEST CANADIEN
TOURVAC
28 juillet — 2 semaines. Départ spécial
Portion terrestre: $599.00
Billet d'avion: $328.00 sujet à changement
Prix incluant: Billet d'avion, 14 nuits d'hôtel, tours de ville, visites, etc.

JAPAN AIR LINES ET ORIENT PARADISE
«LES PERLES DE L'ORIENT» 24 jours
Départ spécial: 12 juillet, 13 septembre
Accompagné en français (minimum 20 passagers)
Séjour en hôtels de luxe, petit déjeuner complet, 16 dîners, 3 déjeuners, repas en vols en plus. Transferts visites et excursions.
Tarif aérien de Montréal $1547 Can.
Prestations terrestres $1042 US
Taxes d'aéroport en Orient $20.80 US

CLUB MÉDITERRANÉE
Nouveau: Eluthara, Bahamas
$775.
pour une semaine
— à partir de mai

L'EUROBALADE
TOURS MONT-ROYAL
— plus de 50 circuits à la carte, par autocar variant de 2 à 28 jours, départ de Paris
— à partir de $169. can.
— une nuit d'hôtel à Paris gratuite
pour les circuits de 7 jours et plus

BON VOYAGE
Permis 13419429

DEUX TOURS EXCLUSIFS

BELGIQUE - FRANCE
Art - Culture - Gastronomie
Un voyage de 17 jours - du 12 au 29 juillet
accompagné par Arthur et Denise PEPIN, à l'occasion du MILLENAIRE DE BRUXELLES.
Découverte des villes d'Art de la Belgique: TOURNAI - BRUXELLES - NAMUR - LIÈGE - ANVERS - GAND - BRUGES - LOUVAIN et retour vers PARIS par la Côte de l'Atlantique via OSTENDE, HONFLEUR, MONT ST-MICHEL, ST-MALO: puis CAEN, ROUEN et CHARTRES.
PRIX: $1729 CAN.
par personne en base double, incluant avion aller-retour, transferts, logement en hôtels de 1ère classe, petits déjeuners, quelques dîners, visites et excursions.

ANGLETERRE - IRLANDE - ÉCOSSE
Un voyage de 21 jours avec guide francophone, accompagné de Montréal
du 11 juillet au 1er août
Visite de Londres et des environs et circuit de deux semaines visitant le PAYS DE GALLES; l'IRLANDE (Dublin, Limerick, Killarney, Cork); l'ÉCOSSE (les Trossach, Glasgow, Edimbourg); et l'ANGLETERRE (la région des Lacs, Harrogate, York, Stratford, Bristol, etc.)
PRIX: $1659 CAN.
par personne en base double, incluant avion aller-retour, transferts, logement en hôtels de classe supérieure, petits déjeuners à Londres et Dublin, demi-pension durant le circuit, visites et excursions.

Renseignements et réservations:
voyages SELECT ltée.
620 RUE CATHCART, SUITE 555
MONTREAL H3B 1M1 QUEBEC, CANADA
TÉL. (514) 866-3345 et 866-1083

PARIS
Tarif Classe Nolisée: séjours de 14 à 60 jours
À partir de... $339
Valable jusqu'au 30 avril 1979

Réservez une voiture et visitez l'Europe en toute liberté... au gré de votre fantaisie...
RENAULT 5 GTL
21 jours: $469 30 jours: $615
SIMCA 1307 GLS
21 jours: $549 30 jours: $689
Autres voitures Renault, Citroën, Peugeot, Simca, Chrysler également disponibles de 1 semaines à 6 mois.

PRENEZ LE TRAIN
Eurailpass;
15 pays d'Europe en 1ère classe
15 jours: $228 1 mois: $336
21 jours: $276 2 mois: $468
Tarif jeunesse: 2 mois: $312

LES TOURS CHANTECLERC... sous le signe de la qualité... Vous présentent leurs plus beaux tours d'Europe...

FRANCE/ITALIE/SUISSE	23 jrs	$1,569
PROVINCE DE FRANCE	23 jrs	$1,696
ALLEMAGNE/AUTRICHE/SUISSE	23 jrs	$1,873
ESPAGNE/PORTUGAL/MAROC	22 jrs	$1,497
GRANDE-BRETAGNE/HOLLANDE/BELGIQUE	22 jrs	$2,034
GRAND TOUR D'EUROPE	23 jrs	$1,598
SICILE/ITALIE DU SUD	17 jrs	$1,234

GRÈCE 1979
TERRATOURS offre trois programmes: l'un de 2 semaines et les deux autres de 3 semaines avec diverses options: Athènes — La Côte du Sounion — Corfou — Rhodes — Dubrovnik (en Yougoslavie).
Une esquisse de la Grèce
2 sem.: Croisière M/S AQUARIUS — Séjour et circuit: $1,067 U.S.
La Grèce classique — Villégiature
3 sem.: Croisière M/S AQUARIUS— Séjour et circuit: $1,442 U.S.
La Grèce de fond en comble
3 sem.: Croisière M/S AQUARIUS — «Grand tour de Grèce»: $1,427 U.S.
Croisière sur le magnifique bateau SM AQUARIUS au départ du Pirée tous les vendredis à partir de $670 U.S.
Transport aérien en sus à partir de: $564 Can.
Départ de Montréal
tous les jeudis du 5 avril au 18 octobre.

MAROC
Les Villes Impériales et les Mille et Une Kasbahs
1er choix: Circuit en autocar de 2 semaines: $795
2e choix: Circuit en autocar de 2 semaines une semaine à Agadir: $1,090
3e choix: Circuit en autocar de 1 semaine une semaine à Agadir: $740
Transport aérien en sus à partir de: $339
AGADIR (Maroc)
Hôtel-Club PLM «Les Dunes d'Or»
2 semaines à partir de: $479
Départs toutes les semaines incluant les transferts et tous les repas.
Transport aérien en sus à partir de: $420

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h.
Le samedi, de 9h30 à 13h.
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC - 1979

Le Danemark à dos de cheval

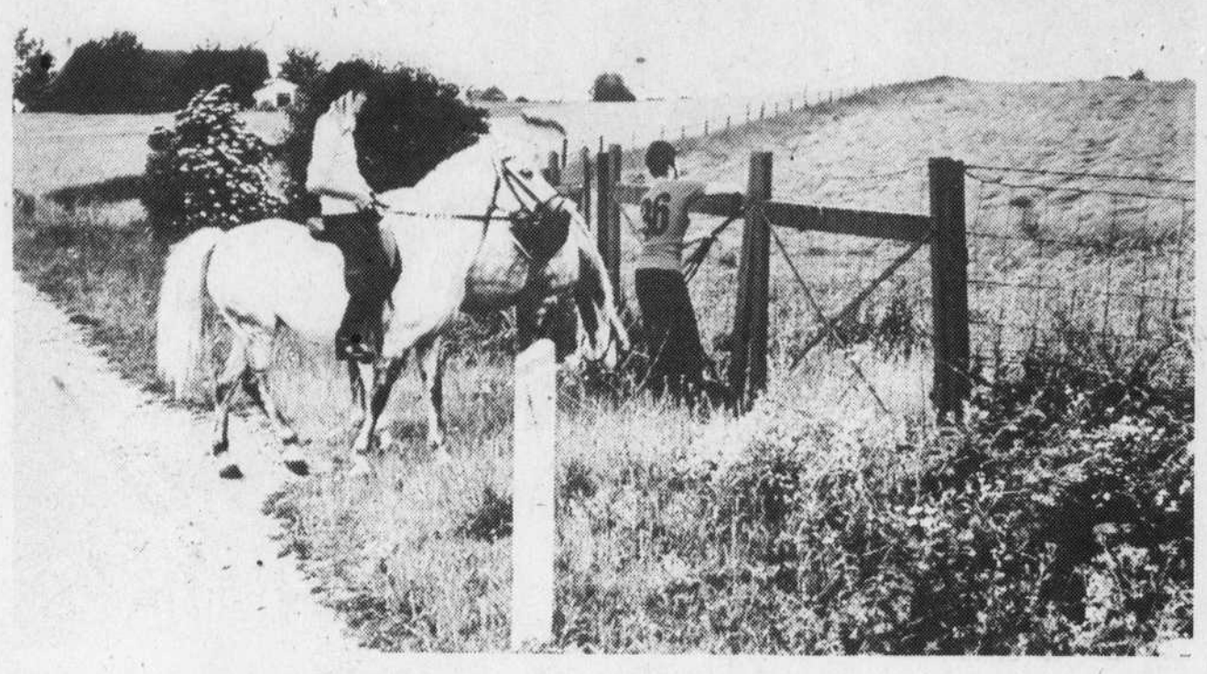

par John Alexander
de la Commission danoise de tourisme

LES services d'équitation au Danemark sont richement répartis à travers le pays et les chevaux recherchés par les touristes sont bien intégrés à l'ambiance campagnarde pour laquelle le Danemark est réputé. Pour les excursions familiales, il est possible de profiter d'une quinzaine de jours dans une ferme et avoir accès aux poneys. Pour le campeur aussi, les services d'équitation sont d'habitude tout proches des terrains de camping, ou, comme dans un endroit que j'ai visité, sur les lieux du camping même. Si ce sont des vacances complètes avec toutes les options que vous désirez, vous pouvez profiter des tarifs inclusifs de vacances organisées, soit avec instruction, soit libres, soit avec une combinaison des deux.

Le Danemark n'est aucunement le moins cher des pays où on pourrait prendre ses vacances. Mais, par contre, l'équitation n'est pas un sport qui coûte très cher. Et si vous profitez d''une parmi plusieurs offes inclusives qui sont maintenant disponibles, les coûts peuvent être limités, permettant au touriste de goûter aux délices du Danemark à des prix raisonnables.

Il ne faut pas se laisser influencer par l'image du Danemark comme un pays peu accidenté et peut-être sans points intéressants. Il existe beaucoup de contrastes, surtout dans la région de Jutland. Les routes étant virtuellement sans circulation en juin, j'ai trouvé que je pouvais voyager rapidement d'un genre de topographie à un autre. Evidemment, beaucoup du paysage était rustique, avec des près ondulants, chargés de maïs qui mûrissait le long des bois et de petites collines. Mais c'est ce que nous nous attendions à voir au Danemark et c'est ce paysage qui a rendu si populaires ses vacances à la ferme. Les fermes touristiques sont gérées professionnellement et disposent d'un bureau officiel qui établit les normes et les prix. Avec des prix de $19 par jour pour pension complète ou $16.50 pour mi-pension, ainsi que des réductions pour enfants, vous pouvez vous permettre de rester n'importe où durant la période d'affluence de la saison touristique. Tenant compe des repas généreux qu'on sert et de la liberté complète accordée aux visiteurs, ceci représente un bon investissement — surtout en Scandinavie où le coût de la vie est si cher.

Il existe une bonne sélection de vacances à la ferme, alors faites un bon choix et vous pourrez facilement intégrer l'équitation aux autres activités. J'avais choisi Krogsminde, une ferme à Hover, près de Vejle dans le Jutland.

En moins d'une heure, je m'étais introduit dans le foyer Christensen et je partageais du schnapps accompagné d'un repas gaillard. J'ai fait aussitôt la connaissance d'un de leurs chevaux et me suis joint à un groupe de jeunes Danois pour une randonnée agréable d'une heure dans le bois avoisinant. Tandis que l'utilisation des chevaux de la ferme est gratuite, Mme Inger Christensen a souligné que les visiteurs devraient avoir au moins quelques connaissance équestres et être en mesure d'attraper, seller et panser un cheval.

Si vous désirez quelque chose de plus formel, je suggère alors la ferme Stuttri Egbritt à Lindeballe; cette ferme comporte essentiellement des écuries d'élevage de chevaux de race hanovrienne et suédoise dits « Sangs chauds », mais elle possède aussi une vingtaine de chevaux et de poneys pour les randonnées équestres. Une promenade d'une heure coûte environ $3.75. Fondées en 1964 par un jeune couple, Egon et Britta, avec seulement deux juments, les écuries de reproduction ont vite pris de l'expansion et se sont engagées à d'autres activités en dehors de l'élevage. Elles ont maintenant environ soixante chevaux en pension. Le prix de stabulation est de $30 la semaine, mais on demande aux propriétaires de nettoyer l'écurie de leur cheval, nettoyer son équipement et jouer en général un rôle important. Ceci est une pratique assez courante mais vous pouvez toujours payer des frais supplémentaires pour les services d'entretien dont les gens s'occupent d'habitude eux-mêmes. Je vous recommande une visite à cette ferme qui possède un manège d'école équestre intérieur de 16 mètres sur 40 mètres ainsi qu'un très beau terrain pour les promenades dans les environs, mais il serait prudent d'aviser l'école de l'éventualité de votre visite.

Si c'est une atmosphère de club — et les Danois font des compagnons équestres charmants — je recommande le club à Horsens. Le centre du club est une ferme; il est doté d'une école équestre intérieure dont le manège est de 20 mètres sur 60 mètres, d'un grand manège extérieur et d'un centre de loisirs confortable avec bar et service d'alimentation.

Le club est membre de l'Association équestre danoise et offre non seulement des promenades libres dans les bois voisins pour environ $6 l'heure, mais aussi des leçons par un instructeur formé en Angleterre. Le calendrier des événements offre également des trajets d'entraînement à travers la campagne, des pistes de chasseur et d'autres sentiers. Il serait sage de faire des réservations à l'avance car des trente-cinq chevaux disponibles seulement huit sont possédés par l'école

Horsens, ville de marché depuis 1442, vaut la peine d'être visitée. Sondergade est non seulement la plus grande rue mais aussi la voie provinciale la plus importante et la plus impressionnante au Danemark. Prospérant à ses côtés se trouve la ville de Vejle, centre touristique dont la charte date de 1327. Cette ville est à proximité de la ferme de Krogsminde et a sa propre école d'équitation, qui dispose de quarante chevaux de location à un tarif de $7 l'heure pour les randonnées libres. Les environs de la ville sont cependant plus urbanisés que ceux de Horsens.

Comme son nom fabuleux le laisse à penser, la ville de Silkeborg est extraordinaire. Elle est née autour d'un moulin à papier au 19e siècle. Située au creux des forêts qui bordent les lacs de la Montagne Sky, la ville a conservé un certain charme. Le touriste peut se rendre compte de la richesse passée, et actuelle, de la ville en visitant le musée. Là se trouve la tête de « L'homme de Tollund », splendidement conservé dans une boîte en verre. Le corps de ce pauvre homme, étranglé par une lanière de cuir il y a environ 2000 ans, a été retrouvé vers 1950.

A quelques milles de ce centre fascinant, à Virklund, une école d'équitation s'est ouverte en juin 1977. L'école possède ses propres terrains. Elle est donc pratiquement autonome en ce qui concerne les aliments pour animaux et les parcours équestres. Elle héberge soixante chevaux, dont quarante-cinq sont en pension à $150 par mois. Membre de l'Association équestre danoise, l'école dispose non seulement d'un manège intérieur de 20 mètres sur 60 mètres, mais d'une belle grange pour l'équipement et d'une cafétéria claire et propre pour les cavaliers, comme le veulent les règlements de l'association. Le tarif est de $4 l'heure pour l'équitation. Des cours de dressage et de saut sont offerts sur demande. Axel Levin Larsen le directeur de l'école, attend beaucoup de l'avenir. Lors de réunions hippiques, le manège intérieur peut en effet abriter 600 personnes, 1000 en se serrant un peu. Comme bien des Danois, Axel parle parfaitement l'anglais. Il espère de plus engager un instructeur anglais. L'école peut héberger seize personnes, dix dans une pièce et six dans l'autre, et un séjour d'une semaine coûte environ $175.00. Cette somme comprend le prix des repas, de la chambre et de trois heures d'équitation par jour.

Comme je l'ai déjà expliqué, le vacancier peut choisir un séjour fixe, comme celui offert à Silkeborg, ou libre comme ceux de l'école d'équi-

Suite à la page 16

DÉPART GARANTI
Tour
ESPAGNE-PORTUGAL-MAROC
18 mai - 8 juin
Direction: Richard Barthélémy, spécialiste de ces pays
Traversées transatlantiques par Boeing de la TAP, la grande ligne portugaise
Un voyage parfaitement équilibré, permettant de voir dans les meilleures conditions:
PORTUGAL
pays charmant entre tous: la mer en Algarve et à Cascais; les villes d'art, Coimbra, Evora, Sintra et Lisbonne, somptueuse capitale.
ESPAGNE
soleil, couleurs, parfums; Madrid, repos sur la Costa del Sol; les principales villes d'art; Salamanque, Tolède, Avila, Ségovie, Séville, Grenade, Cordoue.
MAROC
le plus pittoresque de tous les pays arabes, un monde à part; Fès, Meknès, Rabat, Tanger.
Hôtel de luxe
$1,497. Tout compris outre-mer, mais il faut ajouter $366 pour les traversées transatlantiques, au tarif réduit de groupe.
Même tour: **6 juillet, 7 et 21 septembre**
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255 Université
Suite 1220
Montréal, Qué. H3B 3W9
Téléphone: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

Les connaisseurs préfèrent "Les grandes vacances Sabena"
Pour plus d'une raison et d'une destination
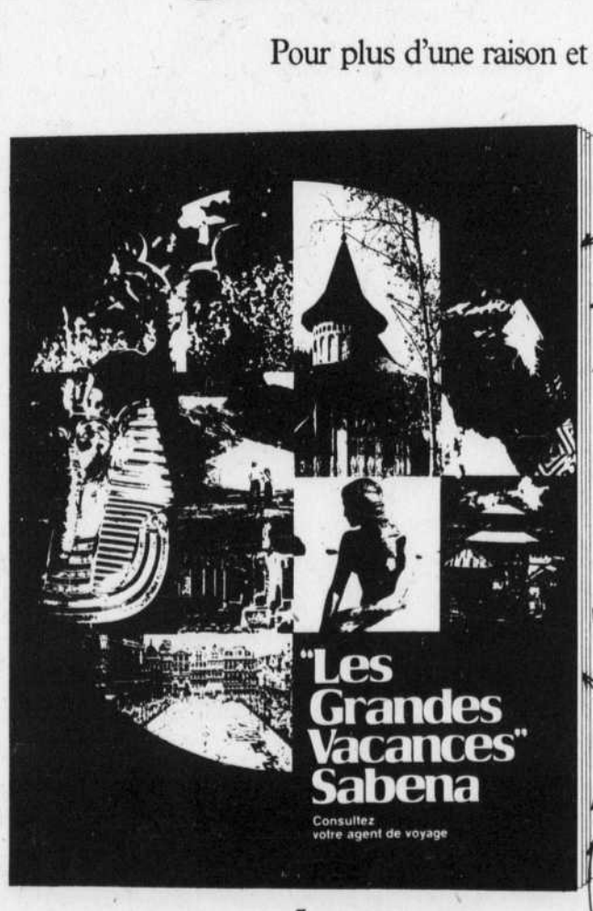

Séjours et croisières en Grèce
15 et 22 jours à partir de $655, tarif aérien en plus

Club International
une nouvelle formule "CLUB". Ténérife, Majorque, Tunisie. Deux semaines à partir de $525, tarif aérien Montréal-Bruxelles en plus.

Expédition Tentrek
pour les amateurs de camping. Corse et Sardaigne 16 jours, Roumanie 21 jours, Scandinavie 21 jours, Turquie, Grèce, Yougoslavie 27 jours - à partir de $635, tarif aérien Montréal-Bruxelles en plus.
L'Europe en auto
Auto hors taxes en Europe, 21 jours à partir de $513. Location voiture, une à six semaines à partir de $150 par semaine (du 1er mai au 14 septembre).

Koudou Safari et Cheetah Safari
19 jours à partir de $1470, tarif aérien en plus.

Cure thermale et de rajeunissement
Deux semaines à partir de $720, tarif aérien Montréal-Bruxelles en plus.
SABENA
lignes aériennes belges
Les connaisseurs préfèrent Bruxelles l'aéroport le plus pratique d'Europe
Vous y avez le choix de 75 destinations dans plus de 50 pays. Vous ne changez que de vol, pas d'aéroport; et on y parle français! C'est là quelques-uns des nombreux avantages que les connaisseurs apprécient.
De plus, Sabena est une compagnie aux dimensions humaines dont la sympathique renommée vous assure une attention toute personnelle et un service courtois et ponctuel.
Sabena offre une vaste gamme de départs de Montréal à bord de confortables 747 ou 707.
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE
Et obtenez gratuitement "Les Grandes Vacances Sabena"
Ou écrivez à: Sabena lignes aériennes belges
3, Place Ville Marie, Mtl, P.Q.
NOM_____
ADRESSE_____
VILLE_____ CODE POSTAL_____
NOM DE L'AGENT DE VOYAGE_____

DISPONIBLE JUSQU'AU 31 MARS 1980!
FRANCE PASS
Un nombre de voyages illimité par avion entre 32 villes françaises pendant 7 jours pour seulement
$169
DES VOYAGES ILLIMITÉS
Le France Pass est un laissez-passer personnel valide sept jours de la semaine sur la plupart des vols Air Inter: une semaine $169* ou deux semaines $262*. Un billet Paris-Marseille-Paris coûterait à lui seul plus cher que le laissez-passer d'une semaine.
AVEC FRANCE PASS, LA FRANCE NE SE LIMITE PAS À PARIS!
Suggérez à vos clients des circuits qui sortent de l'ordinaire. Par exemple, ils peuvent voler, en moins d'une heure, de la Bretagne vers la Côte d'Azur, des Alpes vers les Pyrénées; ou tout simplement, ils peuvent visiter, à chaque jour, un coin de France en partant de Paris.
LE FRANCE PASS
Une innovation d'Air Inter — la ligne aérienne qui facilite vos déplacements en France. Pour tout renseignement, téléphonez à Air France, notre agent général pour le Canada.
**Ces tarifs sont en vigueur du 1er janvier 1979 au 31 mars 1980*
AIR INTER
LIGNES AÉRIENNES INTÉRIEURES FRANÇAISES
Veuillez me faire parvenir ____ copies de la brochure France Pass
Nom et adresse de l'agence de voyages
Envoyez ce coupon à votre bureau Air France

Ce pays de lacs et de rivières...

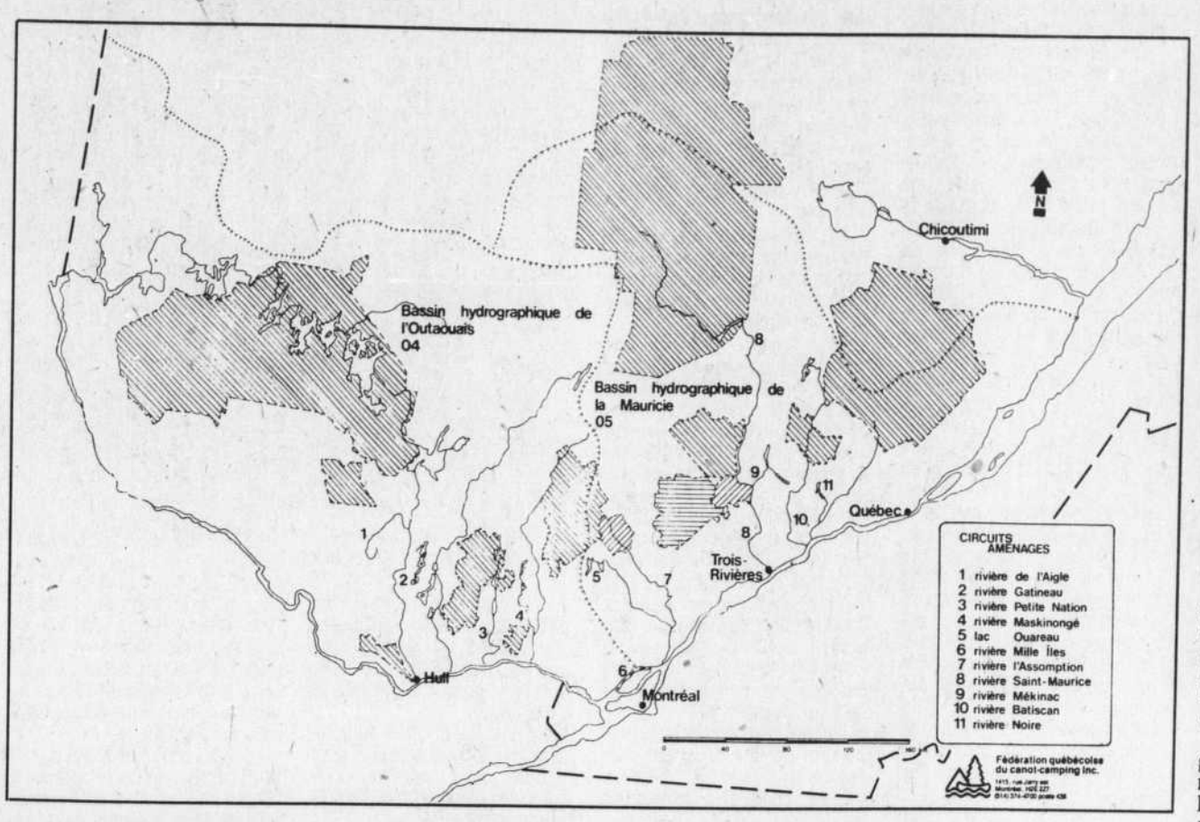

par Normand Cazelais

JE ne sais pas quelle était l'humeur des coureurs de bois, des premiers voyageurs de ce pays. À vrai dire, ils étaient plutôt des coureurs de rivières pour atteindre, après de longs mois d'efforts et la répétition obstinée et vigouuse de gestes toujours pareils mais sans cesse nouveaux, la tête des eaux et de bassins inconnus, pour rejoindre la frange d'horizons toujours plus reculés qui s'appelaient Manouane et Weymontachie, Hudsonie, Appalaches, Mississipi et grands lacs, fussent-ils Erié, Michigan, Winnipegosis, des Esclaves ou de l'Ours.; De leurs longs canots où ils pagayaient sans relâche, du dégel à la prise des glaces, ils devaient, bien sûr, jeter des regards attentifs pour reconnaître leur chemin, ou un site de campement, pour débusquer un quelconque gibier ou pour déceler une présence humaine qu'ils ne pouvaient présumer amie ou ennemie. De leurs longs canots, ils devaient jeter aussi des coups d'oeil éblouis et avides sur cette nature sauvage et ce pays sans âge qui s'étalaient devant eux, sans fard, immuables mais changeants au gré des saisons.

Celui qui, du bout de son aviron circule aujourd'hui en lacs et en rivières n'échappe pas à ce rappel nostalgique et magnifié des grands canoteurs, des premiers avaleurs de rivières; à cette vision lointaine et donc idyllique de l'insertion de l'homme dans la nature, de ces voyages qui permettaient les grands départs... Sur son frêle esquif (qu'il trouve lourd lors des portages), sur l'onde ou calme qui le transporte, au milieu des bois ou des champs ou encore des maisons qui habitent les rives, il se souvient confusément et il imagine.

Il imagine et il peine. Car l'effort constant qu'exige l'aviron le ramène à la réalité qu'il sent, après les heures, en tous ses muscles, dans toutes les pores de sa peau, en son dos qui s'étire et se raidit, dans ses doigts qui se crispent, ses jambes qui s'engourdissent. Il sent le soleil qui brûle, la brise fraîche qui se lève, le froid qui s'abat, qui envahit, la pluie qui attaque, goutte à goutte, ou qui éclate en cataractes, le courant qui résiste, l'eau qui tourbillonne, le rapide qui s'agite, le canot qui pèse sur ses épaules, les racines, les cailloux qui blessent ses pieds, les moustiques, maringouins, mouches noires, « mouches-à-chevreuils », qui meurtrissent son corps. Il se sent en contact avec la nature, avec le pays qui l'enveloppe.

Quand il s'arrête pour manger et, si le trajet est moindrement long, pour se reposer, il laisse la fatigue, vivifiante, le pénétrer. Le soir, il dresse sa tente, fait son feu, écoute la vie qui bruisse, sonde cette nature de tous ses sens, regarde l'encre du ciel et les éclats d'étoiles. Dans son canot, sur l'eau, et sous sa tente, sur la rive ou sur une île — ah! le charme des îles —, il apprend, avec un plaisir qui ne s'éteint pas, à découvrir d'une autre façon, souvent étonnante, le pays.

Et ce ne sont pas les occasions qui manquent de faire du canot-camping au Québec. Même une armée de millepattes n'aurait pas assez des bouts de doigts de ses effectifs pour compter tous les cours et les nappes d'eau qui y sont canotables. Toute une troupe de collectionneurs de dictionnaires ne saurait suffire à trouver les mots pour les qualifier: fous, fiers, calmes, paresseux, isolés, immenses, secrets, nerveux, imprévisibles, changeants, chantants, sourds, bleus, émeraudes, capricieux, étroits, engouffrés, sauvages, domptés — jamais pareils.

Déjà, dans tous les parcs et réserves qu'il administre, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche offre à tous les amateurs de canot-camping des circuits et des services aptes à leur permettre la pratique de cette activité sportive et touristique. Pour les connaître, il suffit de se présenter à l'un des kiosques d'information que ce ministère exploite un peu partout au Québec ou encore d'appeler, à Montréal, à (514)

Suite à la page 16

DÉCOUVREZ LES VACANCES DU
Club Mediterranée
la plage, le soleil, la gastronomie le sport, l'animation, le plaisir...
NOUVEAU CLUB:
ELEUTHERA
dans les Bahamas
entre le bleu de l'Atlantique et le jade de la mer des Caraibes
$775 tout compris
AUTRES CLUBS MÉDITERRANÉE
PARADISE ISLAND $615
BOUCANIERS/MARTINIQUE $700
CARAVELLE/GUADELOUPE $700
CANCUN/MEXIQUE $645
PLAYA BLANCA/MEXIQUE $645
AGENCE DE VOYAGES VIAU
3428, RUE ST-DENIS 842-1751
GALERIES D'ANJOU 353-7650
1218 RUE UNION 866-9381
CARREFOUR LAVAL 688-6211
PLACE VERTU 332-4210
FAIRVIEW 694-2343
PROMENADES ST-BRUNO 653-1862
PERMIS DU QUÉBEC

SKYLARK TRAVELAIDE TREASURE TOURS TRAVELAIDE TOURS MT-ROYAL TRAVELAIDE AIR FRANCE TRAVELAIDE AIR CANADA TRAVELAIDE AIR MAROC
et autres cartes acceptées aux conditions des transporteurs
Permis du Québec
* Parking gratuit
** Parking à proximité
VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE
AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 49 ANS
La grande agence du Canada français
Venez consulter notre abondante documentation à nos bureaux.
B.A. Turcotte, Prés. *Jules Desmarais, sec.*
VACANCES MERVEILLEUSES AVEC Treasure Tours
GRÈCE
LA GRÈCE, CE N'EST PAS SEULEMENT ATHÈNES. Athènes, autrefois le coeur d'une civilisation puissante. Aujourd'hui une ville trépidante et pleine de surprises: des temples anciens aux boutiques modernes, des discothèques aux danses traditionnelles, des musées fascinants. Vous visiterez aussi Delphes, l'antique et le sanctuaire d'Apollon, Epidaure et son théâtre réputé...
DISPONIBLES: 1, 2 ou 3 semaines
à partir de $475
DÉPARTS DOMINICAUX
ESPAGNE
Des milles et des milles de plages blanchies par le soleil. Des châteaux surmontés de tours et de tourelles reliques de l'époque de Don Quichotte. Les cours intérieures et les portes de fer forgé du vieux Séville. Des villages médiévaux accrochés précairement aux flancs rocheux des montagnes.
L'art et l'architecture superbes. La beauté sereine de l'Alhambra. Les «Ole» lancés de mille bouches lorsque le taureau fonce...
DISPONIBLES: 1, 2 ou 3 semaines
à partir de $499
DÉPARTS LE VENDREDI

Les prix comprennent: • Le voyage aller-retour par avion, à partir de Montréal avec Nordair • Boissons et repas gratuits en cours de vol • Transport entre l'hôtel et l'avion, y compris le service des bagages. • Hébergement dans chambre climatisée, conformément aux hôtels choisis, avec salle de bains ou douche privée, pour toute la durée de votre séjour. • Services d'un accompagnateur ou d'une accompagnatrice de Treasure Tours sur place. Sac de plage et protefeuille de Treasure Tours.
CARREFOUR MT-ROYAL** 4454 St-Denis 845-8225 Métro Mt-Royal
PLAZA ST-HUBERT** 911 est, Beaubien 273-7755 Métro Beaubien
CENTRE DOMAINE* Sherbrooke et Langelier 254-9969 Métro Langelier
CENTRE-VILLE** 1010 ouest, Ste-Catherine 861-7272 Métro Peel
GALERIES NORMANDIE* 2634 de Salaberry 331-9971
ÂGE D'OR TRAVELAIDE** 911 Beaubien est 273-2581 Métro Beaubien
SOIRÉES - VOYAGES
conférences au Salon Travelaide 19 heures
11 avril La Grèce et l'Espagne
18 avril La Pologne et la Russie
25 avril L'Ouest Canadien
02 mai La Grande Bretagne
09 mai L'Europe en Concorde
16 mai L'Orient
Réservations 861-7272
Places limitées
LES ROCHEUSES
11 jours Air/autocar/Rail
Admirez la splendeur des montagnes Rocheuses et visitez les villes de Vancouver, Calgary et Victoria. Nous vous offrons ces vacances à un prix de $478 à $571 qui comprend le transport par avion de Montréal, autocar, chemin de fer et traversier ainsi que les visites accompagnées et les chambres d'hôtel.
Départ tous les jours.
L'ILE DE VANCOUVER
11 jours Air/Autocar/ accompagnateur
Envolez-vous vers l'île de Vancouver où il y a tant à faire et tant à admirer. Vous visiterez Victoria puis, plus au nord, les sables argentés de Parksville et Gold River. Ce circuit comprend un autocar nolisé, le logement à l'hôtel et les services d'un accompagnateur durant les visites guidées.
Départs hebdomadaires commençant le 25 mai à partir de $658.
VOYAGES TRAVELAIDE et autres villes...
TOURS MONT-ROYAL
Grand Tour d'Europe
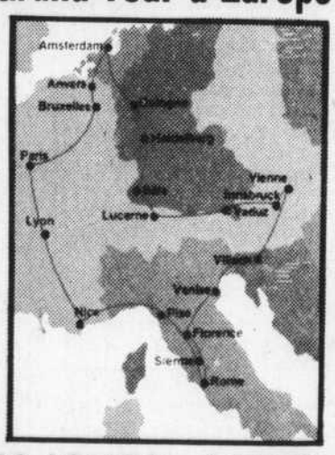

18 JOURS - $1,999.
Circuit accompagné de Paris à Paris
En autocar de Paris à Paris
Départs de Paris les: 21 mai, 11 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre 1979.
France • Italie • Suisse
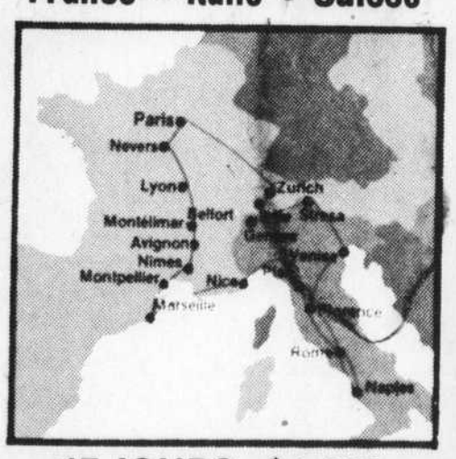

17 JOURS - $1,669.
Circuit accompagné de Paris
En autocar de Paris à Paris
Départs de Paris les: 7 mai, 11 juin, 9 juillet, 6 août, 10 septembre 1979.
L'EUROPE PAR LE TRAIN
CE QU'EST L'EURAILPASS:
L'Eurailpass est une carte de libre circulation par train,
PRIX par personne, en dollars canadiens, 1ère classe

15 jours	21 jours	1 mois	2 mois	3 mois
$228.00	$276.00	$336.00	$468.00	$552.00

Les enfants de 4 à moins de 12 ans paient demi-tarif.
CE QU'EST FRANCE-VACANCES
Le billet France-Vacances vous permet de voyager par train à travers toute la France.
PRIX par personne, en dollars canadiens

	1ère classe		2e classe	
	Adultes	Enfants*	Adultes	Enfants
7 jours	$174.00	$ 99.00	$110.00	$ 70.00
15 jours	$232.00	$133.00	$157.00	$ 93.00
1 mois	$348.00	$186.00	$232.00	$128.00

* Enfants de 4 à moins de 12 ans.
L'EUROPE PAR AUTOMOBILES
PLAN LOCATION

7 jours	14 jours	Jours additionnels
$219.00	$438.00	$31.00

PLAN ACHAT-RACHAT

3 sem.	4 sem.	5 sem.	6 sem.	7 sem.	8 sem.*
$499.00	$665.00	$750.00	$775.00	$840.00	$898.00

CENTRE LAVAL* Laval 687-0880
PLACE LONGUEUIL* Longueuil 679-3777
PLACE PORTOBELLO* 7350 boul. Taschereau 672-5353
MAIL MONTENACH* 600 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil 467-1171
CENTRE COMMERCIAL* Lachute 562-3788
CENTRE PROFESSIONNEL* 5005 boul. Dagenais, Laval ouest 627-5151
ALITALIA QUEBECAIR VARIG CUNARD PRINCESS
CP AIR SABENA OLYMPIC MERMOZ SUNFLIGHT
TAP TRAVELAIDE DORIC TRAVELAIDE OCEANIC TRAVELAIDE ROTTERDAM TRAVELAIDE KLM TRAVELAIDE QUEEN ELIZABETH

Canada

Suite de la page 13

beaucoup d'entreprises manufacturières ou agricoles sont en mesure de nous apprendre des choses fort intéressantes sur notre propre société et cela ne coûte rien pour peu qu'on se donne la peine de découvrir. Pour le Canada et le Québec en particulier l'Office de tourisme du Canada et le ministère du Tourisme du Québec sont des instances très valables pour organiser son propre circuit en dehors des forfaits qui s'obstinent à nous présenter notre pays comme n'importe quel autre mais à des prix que seule une motivation autre que le simple tourisme pourrait justifier.

Danemark

Suite de la page 14

tation de Uggerhalne, située à moin de dix milles de Aalborg. Cette école fait partie d'une ferme, où se trouve également un terrain de camping sur lequel on peut planter la tente pour environ 75 cents par nuit.

La femme d'Axel Stranberg, Heather, est née en Angleterre. Elle a le don de mettre le nouvel arrivé à l'aise en quelques minutes. Le couple peut préparer une collation à l'occasion mais il y a un café en haut de la route où l'on va prendre ses repas. Si l'on en croit les adolescentes qui se promènent en bikini, le ton ici est à la détente.

Il y a environ soixante chevaux à Uggerhanlne, dont beaucoup sont des chevaux de propriétaires. Un manège extérieur est prévu en plus de manège intérieur actuel, de 40 mètres sur 30 mètres. Une heure de promenade équestre libre coûte environ $3.50. L'école donne également des leçons.

Vu de la route principale A.10 allant de Aarhus à Aalborg, Hobro ne ressemble guère à une ville de tourisme. Mais quittez cette route et allez vers le centre-ville. Vous serez agréablement surpris, en particulier par le petit musée dont la modeste collection a un attrait sympathique que n'ont pas les musées contemporains. C'est là que j'ai acheté une réplique de broche en fer forgé du temps des Vikings. La vente d'objets, si facilement de mauvais ton dans un musée, se fait ici avec délicatesse.

On retrouve cette adroitesse à mener les choses dans les vacances équestres organisées autour de Hobro. Les séjours, pour lesquels une forte publicité est faite, offrent l'occasion unique d'explorer la campagne qui s'étend autour du magnifique fjord Mariager, le long de sentiers d'équitation officiellement indiqués.

L'idée de départ est celle d'une randonnée équestre d'une semaine, sur une distance de 100 milles, avec vingt personnes au maximum dont dix cavaliers au minimum. Ceci n'a rien d'extraordinaire, il suffit de comprendre que ceux qui ne montent pas à cheval, les autres membres de votre famille par exemple, vous accompagnent dans des voitures à chevaux. Allant du cabriolet à la calèche, les véhicules ont tous été soigneusement rénovés par Peter Kannegaard, charron et constructeur de voitures à chevaux de métier. J'ai conduit une de ces voitures le long d'une piste typique et j'ai trouvé que l'expérience était absolument extraordinaire. Les vacanciers montent principalement des chevaux allemands ou danois. Ils peuvent apporter leur propre selle ou en louer une à la journée.

Pour les arrêts de nuit, des villages de tentes sont prévus. Deux personnes dorment par tente, mais il est possible d'avoir une tente pour une personne en payant un supplément. Les tentes sont montées avant l'arrivée des cavaliers. Une tente-réfectoire et un feu de camp attendent également les vacanciers, ainsi que de remarquables toilettes et douche portables, avec eau chaude et froide. Les vacanciers doivent apporter leur pyjama ou chemise de nuit, leurs draps ou leur sac de couchage. Les repas comprennent un petit-déjeuner continental, un déjeuner et un dîner avec deux plats principaux et un café ou un thé le matin et l'après-midi. On sert alors des plats danois, que j'ai personnellement trouvés très sains et pleins d'imagination.

Mais si votre idée du bonheur est une belle auberge en bois perdue au milieu d'un domaine « de l'ancien monde », avec écuries juxtaposées, rien ne peut égaler celle d'Hubertus Kroen dans le domaine de Mollerup. Je dois avouer que cette auberge m'a enchanté. Située dans la belle campagne du Djursland, tout à l'est du Jutland, le domaine comprend un vieux manoir et des bâtiments ruraux et historiques. L'ensemble se fond en un tableau digne de l'artiste. En fait, une retraite pour les romantiques ... mais pourquoi pas?

Les deux jeunes filles de Sommerset que j'ai rencontrées et qui travaillaient comme valet d'écurie avaient certes l'air très heureuses. Elles m'ont confié aimer travailler avec les Danois et m'ont dit qu'elles avaient appris à conduire, ce pour quoi les Danois semblent avoir un don naturel. Le succès des écuries revient en grande partie à Niels Geertsen. Niels s'occupe de chevaux depuis l'âge de treize ans. Il dresse, vend et entraîne les splendides chevaux des écuries. Mais les séjours ne sont pas que formels. Le domaine offre des vacances organisées pour environ $215, qui comprennent la chambre, le petit-déjeuner à l'auberge et six jours d'équitation (trois heures par jour). Les vacanciers peuvent, bien sûr, simplement demander une chambre et un petit-déjeuner comme je l'ai fait (mon addition était de $26) et faire de l'équitation ailleurs.

Si vous vous trouvez dans la région, vous pouvez également faire de l'équitation à Grenaa où se trouve une belle plage de sable. Il est possible de faire de l'équitation pratiquement partout au Danemark. J'ai certainement oublié bien des centres. Hojmarken, par exemple, dans le nord du Jutland, sur l'île de Fano en face d'Esbjerg, ou d'autres villes côtières comme Blokhus, où la plage de sable semble s'étendre sur des milles et des milles.

Il existe peu de pays avec tant de chevaux (si l'on considère le rapport supercie et nombre d'animaux). La Société danoise d'élevage pour le sport met la touche finale à ce qui sera certainement un beau cheval « Danois », croissement de races allemande, polonaise, russe et suédoise.

C'est le moins qu'on puisse attendre d'un pays capable de tant de surprises, en particulier dans le domaine des vacances équestres.

Ce pays

Suite de la page 15

873-6143, à Québec, à (418) 643-6143 et, partout ailleurs, 1-800-6143.

Mais, peut-être parce qu'elle a également soupçonné l'intérêt touristique de la remontée et de la descente de rivières, la Fédération québécoise de canot-camping Inc. (1415 est, rue Jarry, Mmontréal, H2E 2Z7, (514-374-4700, poste 436) a procédé en 1978, dans le cadre d'un projet d'Opération Solidarité Économique financé par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, à l'aménagement, au coût de $240,000, de onze circuits qui totalisent 1058 kilomètres et éparpillent 167 sites de campement, 134 portages et 73 accès.

Ces circuits sont tous situés au nord du Saint-Laurent, entre le Pontiac et les arrières de Québec, tous également à proximité des zones densément habitées. Ces circuits sont ceux de la rivière de l'Aigle, de la Gatineau, de la Petite-Nation et de la Maskinongé dans l'Outaouais, de L'Assomption du lac Ouareau et de la rivière des Mille-Iles aux environ de Montréal, du Saint-Maurice et de la Mékinac en Mauricie, de la Batiscan et de la Noire dans Portneuf.

Chaque circuit fait l'objet d'une carte au 1: 50,000 où il est présenté et décrit en détail. Ces cartes sont disponibles aux bureaux de la Fédération et dans les magasins d'articles de sports et de plein-air. La Fédération publie également de petits fascicules qui présentent sommairement, à l'aide d'un croquis et de quelques informations de base (longueur, durée, caractéristiques et difficultés, nombre de sites de campement, lieux d'accès et possibilités de transport) les divers circuits.

C'est beaucoup plus que ne pouvaient espérer les premiers coureurs de rivières!

Tucson

Suite de la page 13

tive qui fonctionne aux U.S., mais n'a que 35 mètres de rail.

Pour tout dire, Old Tucson est un plateau de cinéma qui a servi et sert encore à des films Western depuis 1939. « Arizona » y fut tourné en premier lieu, puis « How the West Was Won », « High Noon » et tant d'autres.

Les visiteurs qui ont le culte des vedettes ont leurs idoles en chair et en os. Et on dit que leur attitude est très joviale avec les curieux.

Old Tucson, qui est une réplique de la ville de 1860, est en fait beaucoup plus authentique que les décors de carton-pâte de Hollywood, où une rue peut être dédiée à New York, une autre à Paris, une autre encore à la Nouvelle-Orléans. Ici tout est strictement Western dans un décor désertique tout ce qu'il y a de plus réel.

Quand le président de Old Tucson, qui est un amateur d'antiquités, déniche un corbillard vieux de cent ans, il l'achète, sûr que ses metteurs en scène en feront usage un jour ou l'autre.

Un autre point d'intérêt à Tucson est la « Blanche Tourterelle du Désert » comme a été surnommée la mission de San Xavier del Bac.

Elle fut construite au XVIIIème siècle par des Indiens et fait partie de ces 110 missions qui jalonnent l'ouest américain et qui furent bâties par les Franciscains venus du Mexique pour évangéliser les « sauvages ».

Mais celle-ci est le plus bel exemple d'architecture mauresque et byzantine, avec quelques éléments de Renaissance mexicaine.

Elle est située au sein de la réserve indienne des Papagos, qui est une des plus vastes réserves aux E.U.. Elle couvre 2.7 millions d'acres et abrite plus de 7,500 Indiens, répartis en petits villages de 10 à 15 familles vivant dans de gentilles maisonnettes.

Les Indiens s'occupent d'agriculture et d'artisanat. Leurs bijoux en argent et turquoise sont joliment façonnés et sont moins coûteux ici qu'ailleurs.

White Stallion, Brave Bull, Tanque Verde, Hacienda del Sol, Sun Dancer sont quelques noms à retenir si l'attrait du Far West se faisait irrésistible par une journée de février quand le mercure plonge à 30 sous zéro, en sachant qu'à Tucson vous attendent 16 terrains de golf, 143 courts de tennis et... 360 jours de soleil par an!

La mission San Xavier de Tucson est une des 110 missions érigées par les franciscains dans l'Ouest américain.

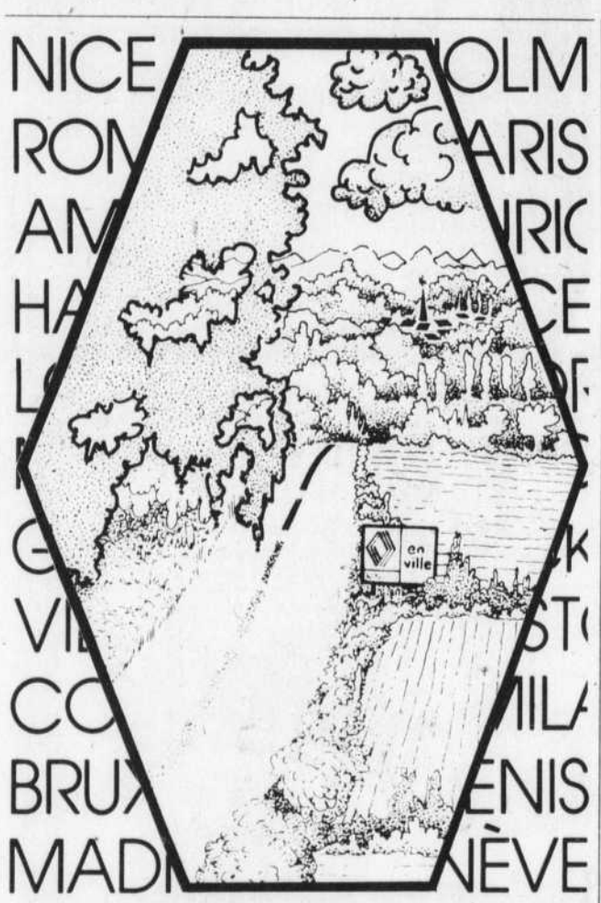

Une Renault hors-taxes, c'est voir l'Europe à bon prix.

Une Renault hors-taxes est plus économique que les locations ordinaires.

En optant pour une Renault hors-taxes vous choisissez la meilleure façon de voyager en Europe en toute tranquillité et indépendance: voiture toute neuve, transmission manuelle ou automatique, kilométrage illimité, assurance tous risques, aucune taxe et surtout un service professionnel assuré par plus de 13,000 agents Renault en Europe.

De la Cinq à la luxueuse Renault 30, en passant par la Renault 18 (4 portes), choisissez votre Renault hors-taxes et bon voyage.
Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage.

RENAULT

PARIS

Nous, on a choisi l'Eurobalade d'Air Canada. Naturellement!

On y va ensemble?

L'Eurobalade d'Air Canada, avec les tarifs Noliprix*

départs	Paris aller-retour	Londres aller-retour
jusqu'au 16 mai	$369	$319
17 mai au 27 juin	399	369
28 juin au 4 août	459	439
5 août au 15 septembre	399	369
16 septembre au 12 décembre	369	319

Assurément les plus avantageux, ces tarifs Noliprix vous permettent:
- de voyager en gros porteur, avec le cinéma et la musique,
- d'effectuer l'aller et le retour sur un vol régulier, en classe économique,
- de choisir votre date de départ et de retour et surtout, d'être rassurés quant à la régularité des vols.

*Vol quotidien, départ de Mirabel; réservation au moins 30 jours à l'avance; nombre de sièges limité; taxe de transport aérien en sus.

Choisissez: hôtel, auto ou Eurailpass?

De notre gamme complète d'arrangements terrestres, voici 3 produits-vacances à prix très abordables.

Chambres d'hôtel à Paris à compter de $21
• avec bain, petit déjeuner compris, par personne, par nuit, deux personnes par chambre.

Location d'auto à compter de $167
• 7 jours, kilometrage illimité.

Eurailpass pour $228
• 15 jours, voyage en wagons de 1ère, possibilité de visiter 15 pays d'Europe.

Des circuits de vacances économiques et inoubliables

Circuit-spectacles à Paris à compter de $160
• Prix par personne, deux personnes par chambre; 7 nuits; petit déjeuner; deux spectacles dont les Folies Bergères; réductions dans de nombreux établissements. IT9AC1FRSH5.

Circuit hôtel-voiture en France à compter de $268
• Prix par personne, deux personnes par chambre; 7 nuits dans des hôtels Holiday Inn; petit déjeuner; Renault 4 pendant 7 jours, kilométrage illimité. IT9AC1FHH1.
De pareils circuits existent également en Angleterre.

On y va ensemble

Les prix ci-haut mentionnés sont sujets à changement sans préavis. Pour obtenir tous les renseignements concernant les conditions se rattachant aux tarifs aériens et à l'ensemble de nos circuits de vacances disponibles, complets ou partiels, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

Détenteur d'un permis du Québec

AIR CANADA

Tourbec

Vous voulez tout savoir? "Exigez" notre brochure gratuite, vols, services, programmes au Québec et à travers le monde.

Bureau de Montréal
1440, rue St-Denis
Montréal H2X 3J8
(514) 288-4455

Bureau de Québec
29, rue d'Auteuil
Québec G1R 4B9
(418) 694-0424

Bureau de Sherbrooke
74N., rue Wellington
Sherbrooke J1H 5B8
(819) 563-4474

Tourbec (1979) inc. détenteur des permis du Québec nos 2701-02-03

Coupon-réponse*

*Retournez à Tourbec, 1440 St-Denis, Montréal H2X 3J8 pour recevoir notre brochure gratuite.

Nom Prénom

No. Rue App.

Ville Code Tél.

LD 3

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

4454 St-Denis	845-8225	Place Longueuil	679-3777	Place Portobello	672-5353
911 Beaubien est	273-7755	Plaza St-Hubert	273-7755	Galeries Normandie	331-9971
Centre Laval	688-5310	Peel - Ste-Catherine	861-7277	Beloeil	467-1171
1010 Ste-Catherine o.	861-7272	Centre Domaine	254-9969	Laval-ouest	627-5151

L'Irlande en train

CORK, Irlande — Un feu de charbon ronflant dans ses chaudières, la machine à vapeur centenaire, appelée simplement le no 184 de la compagnie de chemin de fer Great Southern and Western, est entrée dans la station du port il y a quelques mois en remorquant des wagons de bois jaunes et un fourgon à bagages.

Au nombre des passagers, se trouvaient les vedettes de film Sean Connery, Donald Sutherland et Lesley Anne Down.

La raison de ce voyage était le tournage du film « The Great Train Robbery ». Le film relate l'aventure d'Edward Pierce qui en 1855, réussit à voler une fortune en or destinée à la Crimée, filant à toute allure entre Londres et Folkstone.

Pourquoi avoir choisi l'Irlande au lieu de la Grande-Bretagne pour tourner ce film? Les réalisateurs ont trouvé de meilleurs emplacements ici parmi les villes géorgiennes et les collines vertes, qui selon eux, offraient une atmosphère plus authentique.

Le voyage recréé commençait à la station Heuston de Dublin et se terminait ici à Cork.

Les visiteurs du Canada pourraient bien suivre l'exemple des réalisateurs du film. Même si le train de la Great Southern est maintenant une pièce de musée, l'une des façons les plus agréables de visiter l'île d'Emeraude est de voyager à bord d'un train confortable de la compagnie de transport irlandaise locale Coras Iompair Eireann, communément appelée, la CIE.

La station Heuston, le point de départ d'un voyage entre Dublin et Cork, est un remarquable palais de la Renaissance dont l'architecture impressionnante rappelle l'ère victorienne. Il s'agit de l'un des plus beaux exemples d'architecture de ce genre en Europe, aujourd'hui préservé en qualité de monument national, à l'instar de Port Arlington, la gare rappelant un château, qui se trouve sur le même parcours. Ces mesures de protection sont particulièrement appréciées par eux qui tiennent à préserver le passé.

Si vous avez la chance de rencontrer un amateur des voyages par train tel que Cyril Ferris du comté de Wicklow, vous apprendrez des choses fascinantes que vous auriez peut-être ignorées en voyageant seul. D'une station à l'autre, il se fait un plaisir de vous fournir une foule de renseignements. « À votre droite sur la rive opposée du Liffey se trouve le parc Pheonix, le plus grand parc public clôturé d'Europe. Il abrite le zoo de Dublin, le deuxième plus ancien zoo du monde, qui est réputé entre autres, pour l'élevage des lionceaux qui seront éventuellement exportés en Afrique.

Plus avant dans la campagne, alors que le nombre de passagers diminue, il aura peut-être le temps de vous dire que le fameux Grand Canal traverse le fleuve Barrow au moyen d'un aqueduc.

Peu après Droichead Nua, le train traverse le Curragh, la grande plaine de Kildare. Cette vaste région ouverte qui s'étend sur 5,000 acres est le centre des courses de chevaux irlandaises et l'on suggère fortement aux voyageurs de visiter les Écuries Nationales dans la ville de Tully qui est tout près.

En route pour Monasterevan, vous pouvez voir l'Abbaye Moore, une propriété construite sur le site d'une ancienne institution cistercienne. Jadis résidence du célèbre ténor irlandais, John McCormack, elle est maintenant devenue un foyer dirigé par les Soeurs de la Charité.

« Nous arrivons à Goold's Cross » me dit M. Ferris après m'avoir guidé vers la salle à dîner pour déguster une tasse de thé et un sandwich reconstituants. « Tout près d'ici se trouve Cashel, où ont régné les Rois de Munster pendant presque 800 ans. Dans peu de temps nous traverserons notre plus grande forêt, le long des montagnes Slievefelim qui s'étendent au nord, jusqu'au fleuve Shannon ».

À Rathluirc, on entre dans le comté de Cork. On informe alors les passagers qu'à leur gauche ils peuvent voir les collines Ballyhoura, Doneraile et les ruines du Château Kilcolman, résidence du poète élizabéthain Edmund Spencer. Plus loin se trouve Mallow et la région appelée Machaire Mer na Mumhan, « le valon doré », qui est réputée pour son beurre et sa crème. Mallow était jadis célèbre pour sa station thermale maintenant fermée, qui tirait ses eaux d'un puits situé dans la cave d'une maison. La chasse au renard, un sport irlandais, qui épargne l'animal traqué, est populaire dans cette région. À la station du port de Cork, M. Ferris rappelle au visiteur en guise d'au revoir, que Cork est une bien belle ville mais que la côte est absolument merveilleuse, spécialement Kinsale. En sortant de la gare, vous entrez dans cette ville qui fut si bien célébrée dans les oeuvres de l'éminent poète Spencer.

Une gigantesque fête de famille en Nouvelle-Écosse

HALIFAX — Du 28 juin au 12 août, une « réunion familiale » d'un genre bien spécial se tiendra en Nouvelle-Écosse. Il s'agit en fait du premier rassemblement international de clans écossais tenu ailleurs qu'en Écosse. La Reine mère Élisabeth présidera l'inauguration de ce grand rassemblement au Metro Centre de Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse. Des groupes de joueurs de cornemuses et de tambour, originaires de la plupart des communautés écossaises de Nouvelle-Écosse et du reste du Canada, participeront à un Carrousel royal lors des cérémonies inaugurales.

Les différentes activités de ce grand rassemblement se poursuivront pendant six semaines et dans quatorze régions de la province. Des réunions sont prévues dans les locaux des clans, avec présentation de violoneux et de cornemuseurs, danses et jeux écossais. Jusqu'à présent, pas moins de 33 clans ont répondu à l'Appel.

La nouvelle de ce grand rassemblement a attiré l'attention de membres de clans écossais en Grande Bretagne, Australie, aux États-Unis et dans plusieurs régions canadiennes. La présence de la Reine mère et de nombreux dignitaires de la grande communauté écossaise mondiale donnera à ces manifestations un caractère international.

Le principal objectif de cet important événement est de mettre en valeur le riche patrimoine écossais de la Nouvelle-Ecosse. Mais de nombreuses activités sont aussi prévues et les touristes et visiteurs, à quelque ethnie qu'ils appartiennent, trouveront sûrement de quoi se distraire. Mentionnons parmi les attractions typiquement « écossaises » les Jeux d'Antigonish (qui ont lieu chaque année, sans interruption depuis 117 ans), le Festival des violoneux de Glendale et le « Gaelic Mod », de St. Ann's, dans l'île du Cap Breton. En tout, c'est quelque 28 spectacles typiques et 99 autres attractions diverses qui seront offerts au public. L'admission est, soit gratuite, soit fixée à un tarif minimal.

La Nouvelle-Ecosse est une région rêvée pour les touristes. De longues côtes découpées baignées par l'Atlantique; des plages où il fait bon flâner au soleil; des lacs, des rivières et des ruisseaux où l'on peut se baigner, faire de la pêche ou de la voile. On trouve un peu partout de magnifiques panoramas et la topographie de la partie nord et de celle de l'île du Cap Breton en particulier rappelle à s'y méprendre les « hautes terres » d'Écosse. D'ailleurs, près de 70% de la population est de descendance écossaise

Les touristes qui visitent la province sont habituellement enchantés par l'amabilité des habitants. Durant l'été, la plupart des petites villes présentent de nombreux festivals où l'on offre du homard frais, du saumon, de la soupe aux palourdes, des fraises et des bleuets à prix modique. Il y a de bons théâtres, des musées et des galeries d'art. Les potiers, les tisserands, les joailliers (ils utilisent beaucoup de pierres locales), photographes et peintres sont nombreux en Nouvelle-Ecosse où les arts en général et l'artisanat jouissent d'une vogue renouvelée.

La Nouvelle-Ecosse, qui est rapidement devenue l'une des régions les plus recherchées pour passer des vacances familiales, a reçu l'an dernier plus de 1,400,000 visiteurs. Le rassemblement international des clans, avec sa kyrielle de manifestations populaires et d'attractions variées, contribuera sans doute à en attirer encore plus cet été. Mais tout est déjà prévu pour que les touristes puissent se loger facilement. Pour suppléer aux hôtels et motels de la province, un grand nombre de chambres dans des maisons privées seront mises à la disposition des voyageurs. Et puis, il y a tous les terrains de camping, propres et bien équipés.

VOYAGE EN GRÈCE

Nous sommes les vrais spécialistes pour les voyages en **GRÈCE** aux prix les plus raisonnables.
Nous organisons votre voyage selon votre désir. Notre bureau d'Athènes **"AGENCE DE VOYAGES DARMIS"** se trouve à votre côté pour vous assister.

Billets à partir de $445.
Téléphone de 9h a.m. à 7h p.m.: **849-6555**
849-6777

Nous vous attendons.

Darmis Ltée Agence de voyages
72 Sherbrooke Ouest, Montréal
Détenteur d'un permis du Québec

COMMUNIQUÉ POUR LES PERSONNES DÉSIRANT VISITER L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Les Canadiens désirant utiliser un véhicule automobile pendant leur séjour en France ont des privilèges, puisqu'ils peuvent bénéficier du régime "hors taxe" et de tarifs spéciaux en réservant leur véhicule avant leur départ.

À cet effet AIR FRANCE et EUROP AUTO vous offrent le plan "AUTO VACANCES 1979".
(véhicule neuf - immatriculation TT-KM illimité, assurance tous risques).

Pour des périodes de 21 jours à 6 mois
Toutes marques de véhicules

et avec Chrysler France
deux grandes voitures européennes
à mini prix

SIMCA 1307 S — CHRYSLER HORIZON

Distribution exclusive Europ Auto

Pour tous renseignements ou réservations:
Votre agence de voyage est à votre disposition
Permis 79 P.Q. 12580759-5004

AIR FRANCE
on vient vous chercher

PARIS PLUS

Profitez des tout nouveaux forfaits au départ de Paris ces prix comprennent: une semaine d'hôtel à Paris (chambre double) une semaine de séjour dans le pays de votre choix (pension complète et avion Paris-Paris)

- Paris plus TUNISIE ..... à partir de $701*
- Paris plus GRÈCE ..... à partir de $719*
- Paris plus ROUMANIE ..... à partir de $741*
- Paris plus MAROC ..... à partir de $744*

Pour plus d'informations, demandez la brochure Unitours/Air France à votre agent de voyages.
*Tarif Montréal-Paris-Montréal non compris

FRANCE-ITALIE-SUISSE

— Idéal pour découvrir l'Europe
— Circuit le plus en demande
— 21 jours, hôtels 1ère classe, majorité des repas

Les villes et paysages les plus célèbres: Paris, Provence, Côte d'Azur, Rome, Venise, Milan, Pise; les cols spectaculaires des Alpes suisses...

Demandez la brochure Tours Chantecler/Air France
Une exclusivité Air France

$1 569*

*Tarif aérien en sus

CIRCUITS EN AUTOCAR, GUIDÉS, DÉPARTS DE PARIS, TOUS FRAIS COMPRIS

VOYAGE À NICE (7 JOURS) $636*
NORMANDIE-BRETAGNE (10 JOURS) $885*
ANGLETERRE, BELGIQUE, HOLLANDE (17 JOURS) $1710*

Multitude d'autres circuits, demandez la brochure Le Tourisme français: Tours T.F./Air France
*Prix par personne, avion non compris

L'EUROPE EN AUTO
Le meilleur rapport qualité/prix
la Simca 1307

—Le spécial de l'année
—Voiture neuve/5 places/5 portes
—Assurance tous risques
—Pas de déductible
—Kilométrage illimité
—Toutes taxes comprises

Spécial passagers Air France
pour une voiture SIMCA
Coupons cadeaux $25 d'essence
Pour réservations avant le 30 avril 1979

Pour 3 semaines
$596*

*Tarif aérien en sus.

Demandez la brochure EuropAuto/Air France

AIR FRANCE
Le monde plus proche

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h, le jeudi jusqu'à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 13 h.
Détenteur d'un permis du Québec 1979.

3428, RUE ST-DENIS
842-1751
GALERIES D'ANJOU
353-7650
1218 RUE UNION
866-9381

AGENCE DE VOYAGES VIAU
Permis du Québec 1979

CARREFOUR LAVAL
688-6211
PLACE VERTU — 332-4210
FAIRVIEW — 694-2343
PROMENADES ST-BRUNO
653-1862

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255 rue Université, Suite 1220
Montréal H3B 2W9 — Tél.: 861-2485
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC 1979

Le Québec a pris dix ans de retard

par Paul Simier

L'ASSOCIATION technique du tourisme doit procurer avant tout l'occasion de suivre l'évolution du secteur du tourisme qui nous préoccupe, de réfléchir sur les grandes questions touristiques et de permettre à tous de s'exprimer librement. L'ATT n'est pas là pour trancher les débats mais doit par contre alimenter les échanges de points de vue. »

Ces phrases de M. Michel Ebacher, président de l'ATT en 1977, ont servi de principe de fonctionnement et d'action à cette association de 243 membres, créée en 1976.

Les 28, 29 et 30 mars, l'ATT tenait son congrès annuel à Québec autour du thème « Le tourisme Horizons 80 et plus ».

L'un des membres de l'association a fait remarquer que l'association ne devrait pas avoir pour principe « de suivre l'évolution du tourisme », comme énoncé dans le principe de base, mais plutôt de la devancer.

On pouvait dès lors s'attendre à des propos concrets et à des propositions au-delà des débats grandiloquents. Ceci est venu d'entrée des conférenciers invités.

M. Gilles Boulet, tout d'abord, président de l'Université du Québec, qui, avec l'air de quelqu'un qui n'y connaît rien en tourisme et qui le proclame bien haut, trace un portrait et du Québécois qui voyage ici et ailleurs, et de celui qui l'accueille ici. Un peu caricatural parfois, réaliste souvent, il a présenté le touriste québécois en voyage comme particulièrement grégaire, aimant les groupes, les modes et la sécurité des produits déjà expérimentés. Le Québécois qui reçoit des touristes est peut-être chaleureux mais manque d'originalité et se laisse influencer par les courants au goût du jour. Celui qui organise des « tours » et des séjours au Québec est souvent peu inventif, mordu de la mode, amoureux des idées originales venues d'ailleurs. Il a de plus besoin de gros moyens pour réaliser quelque chose. Et quand il ne réalise pas, c'est justement qu'il ne dispose pas de ces moyens, de ces subventions.

M. Gilles Boulet a lancé alors un appel à la lucidité, à la créativité et à l'action, en demandant aux intervenants dans le tourisme québécois « d'éviter les discours au profit de l'action. »

Pour M. Bernard Paquet, de la firme de Publicité Cossette et Associés, et consultant auprès du ministère du Tourisme, « le Québec est dix ans en retard ». Tout simplement... Alors que divers pays à travers le monde, se basant sur leur spécificité, ont élaboré des produits touristiques qui ont fait la preuve de leur succès et de leur qualité, le Québec en est aux balbutiements en matière de tours et de forfaits. « Le produit Québec est comme une boîte de « beans » de marque « X » dans une épicerie. Ses concurrents sont là et forts. Nous devons travailler en l'améliorant et ce, le plus tôt possible. Il est à noter que le produit livré est celui qui est le plus achetable actuellement car il est bien structuré et répond à un réel besoin ».

La conclusion pratique de M. Paquet était claire: « La mécanique pour un développement rapide consiste à arrêter de philosopher, faire des recherches et inventaires et de se mettre au travail. Si un produit se vend mal on le modifie et on en tire une expérience ».

Il n'appartient pas bien sûr à une association comme l'ATT de préparer des forfaits au Québec, mais le forum que constitue une telle association permet la rencontre d'un certain nombre d'intervenants dans l'industrie touristique. On y retrouve des responsables d'associations touristiques régionales qui coordonnent les efforts des fournisseurs de services dans les régions du Québec, mais aussi quelques représentants des «commerciaux..». Il importe cependant de constater que l'ATT regroupe beaucoup de représentants d'associations de loisirs de plein air et d'organisations d'usagers et sans doute trop peu de représentants du secteur touristique privé, entendons par là agents de voyages et grossistes.

Ils étaient en tout cas plus représentés à ce congrès qu'au précédent colloque de l'ATT sur le tourisme d'hiver au Québec, il y a quelques mois.

Dans tous les débats qui ont marqué le congrès, on a, en tout cas toujours précisé l'interdépendance des aspects économiques, culturels et sociaux du tourisme que trop souvent jusque là on avait justement tendance à dissocier. Ce fut certes le premier pas vers le réalisme.

De plus, la création d'un nouveau grossiste pour préparer des forfaits au Québec a constamment ramené les discussions à une dimension plus concrète. Ce grossiste, constitué sous la forme d'une coopérative, comprendra en effet vingt-cinq membres, tous représentants d'associations et de groupes d'usagers et consommateurs, associations touristiques régionales et fournisseurs de services.

Pour M. Michel Roy, sous-ministre adjoint au Tourisme, le Québec vient de franchir une phase transitoire consacrée à l'organisation de la gestion de cette activité. En formant la main-d'oeuvre, en régionalisant le produit, on est maintenant en mesure d'agir sur le coût du produit, sa qualité, son originalité, sa mise en marché et de l'adapter à la demande. Mais pour réaliser tout cela il faut renforcer la concertation au sein de la profession.

Pour susciter la relance économique, le crédit touristique promis au mini-sommet de Sherbrooke va se concrétiser prochainement. Les associations touristiques régionales recevront également un « appui financier raisonnable », mais elles devront « produire les résultats escomptés ». Comme les ATR n'ont pas le pouvoir d'élaborer des forfaits, c'est aux grossistes qu'il revient de s'y atteler.

La coopérative de tourisme a reçu un accueil « sympathique » au Ministère, mais elle devra utiliser le réseau de vente des agences de voyages et ne devra en aucun cas vendre elle-même.

Peut-être parce que de nombreux individus, présents au congrès de l'ATT, sont partie prenante dans la création de cette Coopérative de tourisme (grossiste au titre de diverses associations), le sous-ministre n'a pas du tout fait référence aux réels efforts réalisés par des grossistes « privés » pour proposer des tours au Québec.

Vacances SkyLark
été Soleil 79

Acapulco		Nassau	
1 semaine à partir de	$349.	1 semaine à partir de	$269.
2 semaines à partir de	$399.	2 semaines à partir de	$369.
Fort Lauderdale		Jamaïque	
1 semaine à partir de	$259.	1 semaine à partir de	$339.
2 semaines à partir de	$349.	2 semaines à partir de	$439.
Miami Beach		CROISIÈRES	
1 semaine à partir de	$239.	Mardi Gras 1 semaine à partir de	$649.
2 semaines à partir de	$299.	Carnivale 1 semaine à partir de	$649.
Puerto Rico			
1 semaine à partir de	$329.		
2 semaines à partir de	$449.		

Ces voyages comprennent: Vol aller/retour, repas et consommations sans frais à bord de l'avion, transferts entre l'aéroport et l'hôtel, logement, cocktail et réception de bienvenue, service d'un représentant Skylark, sac de plage Skylark, repas indiqués sur la brochure etc...

atlas PERMIS DU QUEBEC
AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 est, rue Sherbrooke
Montréal H2K 1B4
Tél.: 527-8881
ATC IATA T.A.P.S.C.

SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC/URSS INC.
4570, rue St-Denis, Montréal
Tél. 845-5778 ou 4945

VISITEZ L'URSS!

ASIE CENTRALE (18 jours) $1249.*
Départ 17 mai-retour 4 juin
Moscou, Tashkent, Bukkara, Samarkande, Tbilissi, Leningrad.
SIBÉRIE/ASIE CENTRALE/FINLANDE (Laponie)
(Demandez notre dépliant.) (3 sem.) $1899.*
Départ 6 juillet-retour 28 juillet
LE CAUCASE (3 sem.) $1349.*
Départ 12 juillet-retour 2 août
Moscou, Erevan, Tbilissi, Ordjonikidje, Piatigorsk, Yalta, Leningrad

RUSSIE/UKRAINE/MER NOIRE $1109.*
Départ 12 juillet-retour 26 juillet
Moscou, Kiev, Leningrad, Yalta
Pour membres de Québec/URSS seulement

SPARTAKIADE (3 sem.) $1389.*
Jeux pré-olympiques à Moscou avec participation de 74 nations, y compris le Canada.
Départ 19 juillet-retour 9 août
Moscou, Leningrad, Tallin
(6 billets-événements choisis)
EUROPE DE L'EST (3 sem.) $1799.*
Départ 14 juil.
URSS, Roumanie, Hongrie, Tchékoslovaquie
Départ 1 sept. $1699.

* Les prix comprennent: avion aller-retour, hôtels 1ère classe, chambre double avec bain, trois repas par jour, tous les transferts, visite de la ville, guide soviétique de langue française, dîner de gala, deux billets de théâtre, manutention de bagages.
Non compris: taxe d'aéroport cdn. et frais de visa: $20.00
(Soirées d'information les jeudi 29 mars et 19 avril à 19h.30)
AUTRES ITINÉRAIRES DISPONIBLES. (Demandez notre dépliant)
(Cotisation Québec/URSS: $6. pour un an)
Brochure-cadeaux "Moscou accueille les Jeux olympiques 1980"
OFFICIAL OLYMPIC CARRIER
АЭРОФЛОТ Soviet airlines
Intourist
Permis # 1306 4783-0318-1979

Vacances à l'île aux Coudres
(70 milles à l'est de Québec, dans Charlevoix)
Le capitaine et madame Perron vous invitent à venir savourer les beautés de la nature de l'Île-aux-Coudres et à partager avec eux la vie des marins d'autrefois, tout en profitant du confort et des loisirs que l'on trouve dans les meilleures installations hôtelières du Québec.
• Grande piscine à l'eau salée, chauffée
• Tennis • Marelle • Croquet, etc.
Le Bar Salon Le Marinier où les histoires de vents, de tempêtes, de naufrages et les légendes de l'île sont racontées par les insulaires qui s'y arrêtent.
La Gastronomie de l'île-aux-Coudres: Vous apprécierez la cuisine typiquement québécoise apprêtée dans la plus pure tradition de l'Île-aux-Coudres.
SPÉCIAL
(en vigueur jusqu'au 15 juillet)
$140.00
par personne incluant chambre avec salle de bain, trois repas par jour et accès à toutes les activités.
Arrivée le lundi après-midi, départ le vendredi après-midi.
SPÉCIAL FAMILLE:
demi-tarif pour les enfants âgés de 10 ans et moins qui partagent la chambre des parents.
Pour renseignements et réservations:
«Les Voitures d'Eau»
(Hôtel-motel St-Louis)
Île-aux-Coudres
Charlevoix, Qué.
G0A 1X0
Tél.: (418) 438-2208
(nous acceptons les frais d'interurbains)
"les voitures d'eau"
HÔTEL-MOTEL ST-LOUIS

La Floride.

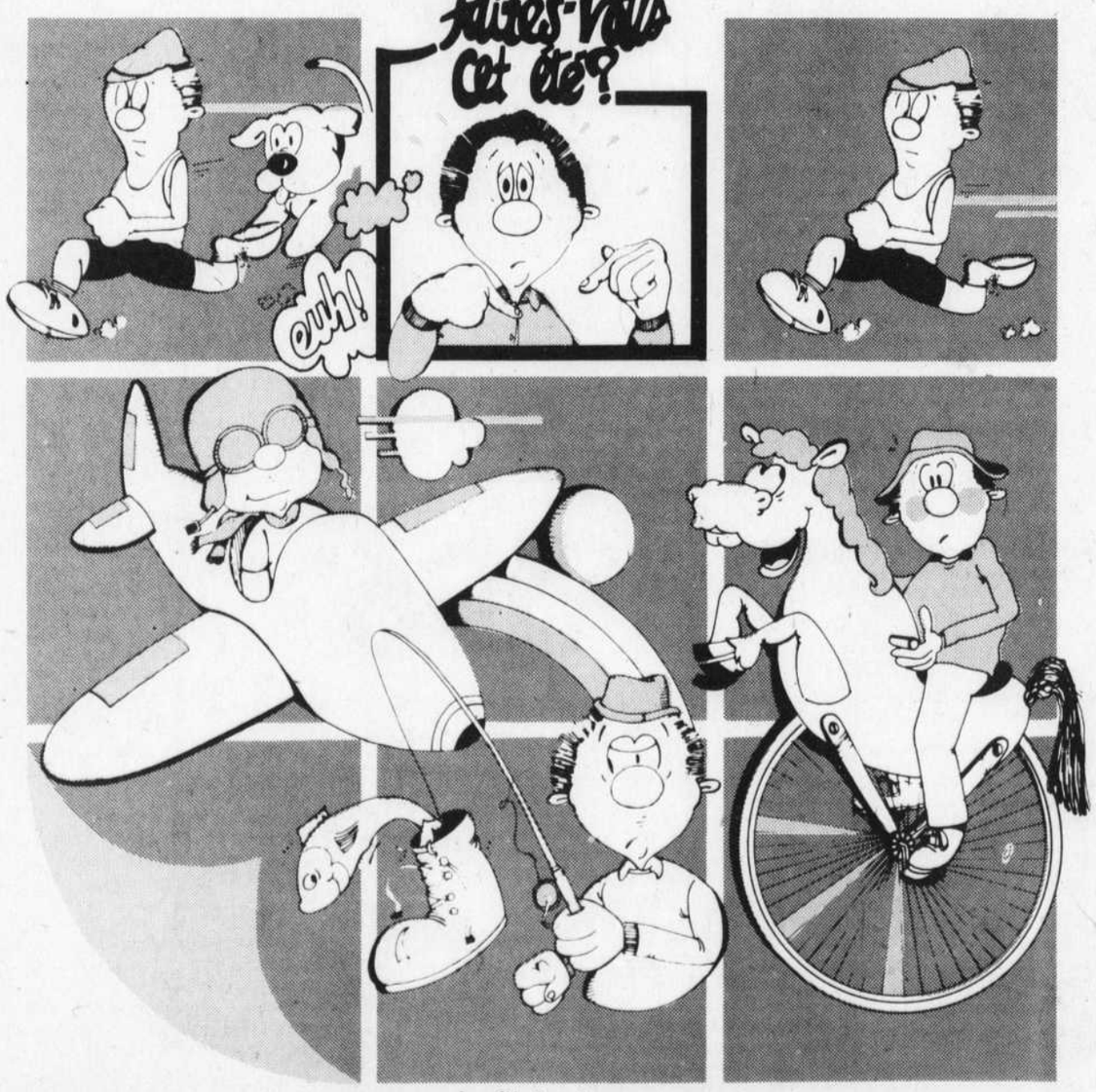

Au fil des jours,
m'accorder au rythme de la nature...
M'enivrer d'air pur, de forêts enchantées,
de panoramas imprenables...
M'imprégner d'un coin de pays...
Jaser avec des gens d'ici...

Hébergement à la ferme
Un été à cueillir...La vraie vie...Pour de vraies vacances...
Renseignements
Nom.....
Adresse.....
La Fédération des agricotours
515, avenue Viger, 2e étage
Montréal, Qué. H2L 2P2
Tél: 288-8090/1-800-361-6196 sans frais, ailleurs au Québec
Fédération des agricotours du Québec
Agriculture Québec

La Floride est idéale pour les familles, spécialement en été. Et Sunflight offre tout pour leur plaire. Un choix de destinations, avec tarifs spéciaux pour location de voiture et des prix très, très bas. Ne manquez pas les tarifs réduits pour les enfants.

Miami et Fort Lauderdale. A partir de $259.
Le terrain de jeux d'été de la Floride. Tant de choses à voir et à faire. Idéal pour vacancier seul comme pour toute la famille...Il n'y a aucune place comparable sous le soleil. Faites votre choix entre six hôtels à Miami et Fort Lauderdale!
Départs tous les dimanches du 1er avril au 16 décembre en jet nolisé privé d'Eastern Provincial Airways ou Nordair.

La Côte du golfe en Floride. A partir de $259.
S'il existe un paradis pour les familles, vous le trouverez probablement ici! Sunflight a des hôtels à Clearwater Beach, St Petersburg, Indian Shores et Treasure Island; et vous pouvez profiter des prix spéciaux pour enfants, location d'auto (certains hôtels avec voiture inclus dans le prix) et les excursions à Disney World à prix modique.
Départs tous les samedis du 7 avril au 15 décembre en jet nolisé privé Eastern Provincial Airways ou Québecair.

Deux centres de vacances, chacun comprenant le Royaume des Vacances de Walt Disney. A partir de $289.
Que vous choisissiez Daytona Beach sur la côte de l'Atlantique ou Clearwater Beach sur la côte du Golfe, nous incluons trois jours à Walt Disney et une voiture, franchise de 300 milles par semaine. Tarifs spéciaux pour enfants dans les deux centres.
Départs tous les samedis du 7 avril au 15 décembre en jet nolisé privé de Québecair ou Eastern Provincial Airways.

Le carrefour des divertissements et le Royaume des Vacances. A partir de $249.
Orlando vous offre le meilleur de la Floride...le Golfe et l'Atlantique. A ne pas manquer pour les familles: le Royaume des Vacances de Walt Disney. De plus vous avez une voiture avec franchise de 250 milles par semaine! Des activités pour toute la famille: Essayez Circus World, Sea World, et Busch Gardens. Ou Gatorland Zoo, Stars Hall of Fame ou Kennedy Space Centre. Ce n'est qu'un début!...Sunflight offre un choix de cinq hôtels à Orlando et Disney World.
Départs tous les samedis du 7 avril au 15 décembre en jet nolisé privé par Eastern Provincial Airways.

Dernière minute! Nouvel hôtel Sunflight Palm Beach Florida. A partir de $319.
Au programme d'été de la Floride une nouvelle propriété Sunflight, le Colonnades Beach Hotel à Palm Beach. Situé directement sur la plage de Palm Beach, quelques minutes du quartier exclusif de boutiques de Palm Beach. Un quart de mille de la plage privée, il offre saunas, tennis, salle à manger et beaucoup plus encore. Et le prix modique de Sunflight comprend une voiture avec millage illimité! Tarifs spéciaux pour enfants disponibles.
Départs tous les dimanches du 22 avril au 16 décembre en jet nolisé privé par Nordair ou Eastern Provincial Airways.

La Floride, un des choix que Sunflight vous offre cet été. Il y a aussi le Mexique, les Caraïbes, Hawaii, l'Espagne, vols nolisés pour Paris et Inter-Villes à prix modique à l'intérieur du Canada. Tous les détails dans notre magazine Printemps/Eté 79.

Il n'y a pas de plus grand choix!
Vacances Sunflight
Le numéro 1 des vacances-soleil.

Réservez immédiatement. Quelques départs ou certains hôtels risquent d'être complets ou de n'être plus disponibles. Les prix indiqués sont sur une base de deux personnes qui partagent un chambre pour une semaine. Séjours de deux semaines aussi disponibles. Les prix varient selon la date de départ et l'hôtel choisi. Tous les départs sont de Montréal. Pour plus de détails, pour les termes et conditions, consultez notre magazine Sunflight Printemps/Eté 1979. Détenteur d'un permis du Québec.

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
Renseignements ou réservations:
R Bergeron inc. LES AGENCES DE VOYAGES
IATA NOUS SOMMES MEMBRES ACTA
3 BUREAUX À MONTRÉAL ET 1 À ST-EUSTACHE
1 COMPLEXE DESJARDINS SUITE 3817 TÉL.: 281-1661
7725, RUE ST-DENIS TÉL.: 273-3301
7190, BOUL. PIE-IX TÉL.: 376-6700 ou 374-4740
68 rue St-Laurent (St-Eustache) tél: 472-6112

Au troisième rang, ou peut-être au premier...

Les Expos connaîtront leur meilleure saison en 11 ans

par Richard Milo

Les Expos de 1979 finiront troisième, ou peut-être premier si les Phillies et les Pirates le veulent bien...

Un beau rêve, diront les plus réalistes, mais qu'importe. Un fait demeure: les Expos de cette année connaîtront la meilleure saison de leur histoire et maintiendront pour la première fois une moyenne de victoires et de défaites supérieures à .500.

De là à penser qu'ils pourraient répéter l'exploit des Mets de New York de 1969, il n'y a donc qu'un pas que les plus optimistes n'hésiteront pas à franchir après les saisons de vaches maigres des II dernières années.

Les Expos de 1979 ont en effet ajouté à leur formation les ingrédients qui font une recette gagnante.

D'abord au chapitre de la relève, en embauchant l'agent libre Elias Sosa, — huit victoires et deux défaites, une moyenne de points mérités de 2.64 à Oakland, l'an dernier — dont l'acquisition, estime le gérant Dick Williams, donnera au moins 10 victoires des plus à l'équipe qui avait perdu, tous se le rappellent, 38 parties par la marge d'un point en 1978.

Sosa et bien sûr Bill Lee, le « Space man » des Expos obtenu en retour de Stan Papi (!), et qui sera l'un des lanceurs débutants de Williams. Lee, l'un des bons

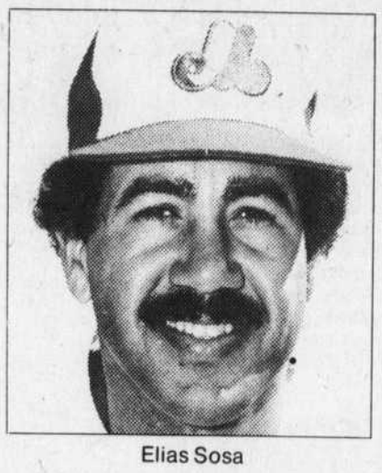

Elias Sosa

artilleurs de la Ligue américaine — 94 victoires et 68 défaites en carrière — consolidera davantage le groupe de lanceurs débutants des Expos qui comptent déjà Ross Grimsley, le premier Expo à gagner 20 parties en une saison, l'excellent Steve Rogers, qui doit lancer le match d'aujourd'hui, à Pittsburgh, et le jeune droitier Scott Sanderson, une future vedette aux dires des observateurs.

Qui plus est, Williams pourra utiliser Dan Schatzeder comme cinquième partant ce qui lui permettra de lancer les gaucher Woodie Fryman en relève, une tâche qu'il a fort bien accomplie à l'entraînement en raison de vaste expérience et de son habileté à retenir les coureurs près du premier-but.

Dave Palmer, 21 ans, et les vétérans Rudy May, qui se dit complètement remis de sa blessure à la cheville, et Stan Bahnsen complètent le personnel de lanceurs qui pourra même espérer, cette saison, un meilleur appui offensif des réservistes appelés à frapper à leur place...

Conscient que les réservistes n'ont maintenu en 1978 qu'une moyenne de .165 comme frappeurs suppléants — et encore a-t-il fallu que des débutants soient aussi appelés à remplir ce rôle, a précisé Williams, — l'équipe n'a réembauché qu'un seul auxiliaire, Tom Hutton, un premier-but qui peut aussi jouer au champ extérieur et qui a déjà connu de bonnes saisons à Philadelphie.

Avec pour chef de file l'agent libre Duffy Dyer, l'ex-receveur des Pirates sur qui l'on compte beaucoup pour donner un repos à Gary Carter — on ne verra donc plus le bedonnant Ed Herrman (!) — le groupe comprend le voltigeur Jerry White, les intérieurs Tony Solaita — il a de la puissance et il frappe de la gauche — Jim Mason, un inter et évidemment Dave Cash, oui Cash qui a perdu son poste à l'entraînement.

La raison: Rodney Scott, l'ancien Expo échangé aux Cubs et revenu à Montréal avec White en retour de Sam Mejias. Frappeur ambidextre et nettement supérieur en défensive à Cash, qui n'a pas inventé l'art de compléter un double-jeu, Scott a impressionné en frappant en Floride une moyenne de .333 contre .174 pour Cash.

Une preuve irréfutable que les Expos n'ont jamais été aussi forts, même s'il faut bien dire que le choix de Scott, un bon ami de Cash, n'a pas plu à tout le monde, y compris Cash et Scott...

Reste à voir si le gérant Dick Williams, qui a déjà gagné deux séries mondiales, à Oakland, en 1972 et 1973, saura être à la hauteur de sa réputation et faire régner l'ordre malgré les tempêtes qui ne manqueront pas de balayer le vestiaire des Expos, en 1979.

L'affaire Scott ne sera pas la seule, qu'on se le dise. Pour la bonne raison que les Expos alignent un super-joueur

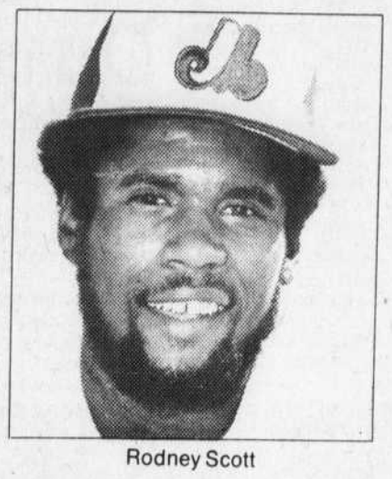

Rodney Scott

nonchalant, Ellis Valentine, un voltigeur qui a néanmoins la fâcheuse habitude de ne pas toujours écouter son gérant, au stade ou hors du terrain, ce qui ne plaît évidemment pas à tous ses coéquipiers...

Williams l'a déjà puni, à l'entraînement, le retirant de l'alignement partant à la toute dernière minute pour le remplacer par Hutton, et son indiscipline lui vaudra sûrement d'être mis en pénitence bien souvent, en 1979, si Williams tient parole et exige de ses Expos d'être disciplinés du premier au dernier match.

Valentine patrouillera le champ droit, aux côtés de André Dawson, au centre et Warren Cromartie, à gauche, à n'en pas douter le meilleur trio de jeunes voltigeurs au baseball. Devant eux, au champ intérieur, le vénérable Tony Perez, au premier-but, Scott au deuxième, Chris Speier à l'inter, Larry Parrish, au troisième et Gary Carter, derrière le marbre.

Enfin, une dernière amélioration: l'embauche de Felipe Alou comme instructeur au troisième coussin, un excellent coureur en carrière et un homme respecté qui saura bien diriger la circulation, ce qu'on a pas vu à Montréal depuis bien longtemps.

N'en déplaise aux Phillies et aux Pirates, les Expos ont bien raison de dire qu'ils sont bons cette année. Le problème, c'est qu'ils nous ont trop souvent dit, ces dernières saisons, qu'ils l'étaient alors qu'ils ne l'étaient pas...

Les Islanders disposent des Flyers, 3-1

PHILADELPHIE (AP) — Un but de Dave Lewis avec 3:43 minutes à jouer au dernier vingt a aidé les Islanders de New York à disposer des Flyers de Philadelphie, 3-1, hier soir, lors d'un match de la Ligue nationale de hockey disputé à Philadelphie.

Lewis a brisé une égalité de 1-1 quand il a poussé le disque derrière Wayne Stephenson, qui venait de stopper un premier tir de Bob Mystron. Clark Gilles a complété le pointage pour les Islanders en marquant dans un filet abandonné à 18 secondes de la fin.

Jimmy Watson a ouvert le pointage pour les Flyers à 6:49 de la période finale après avoir récupéré son propre retour. Il s'agissait de son cinquième but au cours des six derniers matches.

Bryan Trottier a récolté une passe sur le but de Potvin, son seul point du match, ce qui lui a permis de prendre une avance de six points sur Guy Lafleur en tête des compteurs du circuit Ziegler. Lafleur, qui est également devancé par Marcel Dionne, des Kings de Los Angeles, et Trottier ont encore deux parties à disputer avant la fin de la saison.

Mais les Islanders qui avaient vu l'arbitre Bob Myers leur refuser un but en deuxième période, ont égalé les chances à 9:05 quand Denis Potvin a trouvé le fonds du but. Il s'agissait du 499e point de sa carrière.

À Boston d'autre part, les Sabres de Buffalo ont effectué une poussée de six buts au deuxième tiers, et ils ont rossé les Bruins, 9-3. Danny Gare a enfilé deux de ses trois buts de la partie au cours de cette poussée en période médiane.

Richard Martin a également enregistré un doublé pour les vainqueurs qui étaient à égalité 1-1 avec leurs adversaires au début de la deuxième période. Martin et Al Secord avaient compté chacun une fois au premier tiers.

Le premier filet de Gare a placé les Sabres en avant 2-1 à 2:24 minutes de la période médiane, et il a compté un autre but à 6:03. Gilbert Perreault a obtenu des passes sur les deux buts de Gare.

Wayne Cashman (12), des Bruins de Boston, est mis en échec par Ken Breitenbach, qui a bien protégé son gardien Robert Sauvé, des Sabres de Buffalo, lors du permier vingt du match d'hier soir, gagné 9-3 par Buffalo.

(Photolaser AP)

Milwaukee vainc Ron Guidry 5-1

(AP) — Les Brewers de Milwaukee, tenus à l'écart des sentiers pendant cinq manches, ont marqué quatre points aux dépens du détenteur du trophée Cy Young, Ron Guidry, dans la 6e manche et ils ont vaincu les Yankees 5-1, hier après-midi à New York. Le gagnant Mike Caldwell, qui s'était classé derrière Guidry dans la course au trophée l'an dernier, a permis un point et trois coups sûrs, dont deux chanceux, dès la première manche, mais a limité les Yankees à deux autres coups sûrs seulement au cours des cinq manches suivantes.

Guidry, qui avait remporté 37 de ses 41 matches depuis août 1977, avait tout fait l'an dernier, excepté réussir un match sans coup sûr.

Les 52,719 amateurs, présents au Yankee Stadium, ont commencé à anticiper un match parfait lorsque le rapide lanceur gaucher a retiré ses 16 premiers rivaux dans l'ordre.

Mais Gorman Thomas a mis fin à ce rêve avec un simple solide dans la gauche sur un compte de 3-2, après un retrait, puis Guidry a accordé deux buts sur balles.

Don Money a alors effacé le retard de 1-0 des Brewers avec un simple de deux points, puis Cecil Cooper a suivi avec un simple productif dans la droite et, après un autre retrait, Sixto Lezcano a envoyé Guidry aux douches avec un autre simple productif. Les Brewers ont ajouté un autre point aux dépens de Dick Tidrow dans la 7e.

Cette poussée de quatre points dans la 6e manche était la plus forte accordée par Guidry depuis le 18 septembre 1977.

À Boston, Jim Rice a cogné un circuit de trois points tandis que Dwight Evans et Fred Lynn en ajoutaient un chacun en conduisant les Red Sox à un gain de 7-1 sur les Indiens de Cleveland.

Dennis Eckersley, gagnant de 20 matches l'an dernier, n'a alloué que deux coups sûrs en sept manches avant de céder sa place à Dick Drago dans la 7e.

Rice, joueur le plus utile de la LA l'an dernier, a fourni à Eckersley toute l'avance dont il avait besoin avec son exploit de trois points aux dépens de Rick Wise dans la 3e manche. Evans a porté le compte à 4-0 avec son circuit dans la 4e, puis Lynn l'a imité dans la 7e aux dépens de Victor Cruz.

Le receveur substitut Bob Montgomery, qui remplaçait le blessé Carlton Fisk, y est allé d'un simple, d'un double et d'un triple bons pour un point marqué et un point produit.

À Chicago, Richie Hebner a produit quatre points avec un circuit, deux doubles et un simple en conduisant les Mets de New York à un gain de 10-6 sur les Cubs.

Hebner, récemment acquis des Phillies de Philadelphie, a préparé le premier point des vainqueurs avec un simple, a bouclé le circuit dans la 4e et a couronné une poussée de trois points dans la 5e avec un double de deux points.

Hebner a aussi participé à une poussée de cinq points dans la 7e avec un double de deux points.

SOMMAIRES

Islanders 3, Flyers 1

Première période

Aucun but.

Pénalités—Dunlop Phi 7:53, Trottier NYI 8:26, Potvin NYI 11:00, Harais NYI, Dupont Phi 14:29, Howatt NYI, Bridgman Phi majeures 18:41, Hill Phi 19:52.

Deuxième période

Aucun but.

Pénalités—Potvin NYI 7:11, Potvin NYI, Hill Phi 19:33.

Troisième période

1—PHILADELPHIE, Watson (9) Linseman, Hill 6:49
2—NYISLANDERS, Potvin 31 Trottier, Bossy 9:05
3—NYISLANDERS, Lewis (6) Harris, Merrick 16:17
4—NYISLANDERS, Gillies 34 Lorimer 19:42

Pénalités—Dupont Phi 19:42.

Tirs au but

NY Islanders	9	8	9	—26
Philadelphie	12	12	10	—34

Gardiens—Resch, NY Islanders; Stephenson, Philadelphie.
A—17,077.

Sabres 9, Bruins 3

Première période

1—BUFFALO: R. Martin 29 (Schoenfeld, Robert) 1:51
2—BOSTON, Secord 15 (McNab) 5:53

Pénalités—Second Bos 1:05, Boland Buf 2:24, Fogolin Buf, O'Brien Les majeures, Seiling Buf, Miller Bos 11:41, Foster Bos 17:14.

Deuxième période

3—BUFFALO: Gare 25 (Perreault, Richard) 2:24
4—BUFFALO: Gare 26 (Perreault, Richard) 6:03
5—BUFFALO: Robert 21 (R. Martin, Savard) 7:09
6—BOSTON: Foster 11 (Park, Redmond) 9:09
7—BUFFALO: Perreault 27 (Gare) 10:12
8—BUFFALO: R. Martin 30 ..... 13:24
9—BOSTON: O'Reilly 25 (Sims, Secord) 17:41
10—BUFFALO: Ramsay 26 ..... 19:44

Pénalité— R. Martin Buf 7:31.

Troisième période

11—BUFFALO: Gare 27 (Perreault, Richard) 8:47
12—BUFFALO: Richard 7 (Perreault, Gare) 18:07

Pénalités—Playfair Buf, Secord Bos majeures 3:01, Schultz Buf, O'Brien les majeures, inconduites 3:47, Boland Buf 15:12.

Tirs au but

Buffalo	6	14	7	—27
Boston	7	15	13	—35

Gardiens—Sauvé, Buffalo; Cheevers, Pettie, Boston.
A—11,552.

Au profit des Oilers de Houston

Vernon Perry quitte les Alouettes

Le demi défensif Vernon Perry a quitté les Alouettes de Montréal pour rejoindre les rangs des Oilers de Houston, de la Ligue nationale de football.

Il était agent libre depuis le 31 mars.

Perry n'était pas heureux du traitement fait par « un journaliste de Montréal qui déteste les noirs ».

Le vice-président des Alouettes, David Berger, a révélé qu'on avait fait une offre merveilleuse à Perry, ajoutant que « la perte du joueur était lourde, mais aucun joueur n'est irremplaçable, si bien que nous lui trouverons un remplaçant ».

GREENSBORO, Caroline du Nord (AP) — Tom Kite, qui n'avait pas mis les pieds sur ce parcours depuis deux ans, a tourné un 68, quatre coups sous la normale, en première ronde hier et s'est retrouvé à égalié avec quatre autres golfeurs en tête de l'Omnium de Greensboro, qui offre $250,000 en prix.

Kite partage les devants avec Jim Thorpe, Jack Renner, Bobby Walzel et Keith Fergus, tous des golfeurs qui tentent de remporter leur première victoire sur le circuit de la PGA.

Bob Eastwood et Barney Thompson suivent à 69, trois coups sous le par du club Forest Oak, long de 6,984 verges. Le parcours a été inondé de fortes pluies au cours des deux derniers jours.

■

RANCHO HIRAGE, Californie (AP) — Judy Rankin, joueuse par excellence sur le circuit de la LPGA il y a deux ans, a rentranché cinq coups à la normale avec une ronde de 67 hier et a pris les devants à l'issue de la première ronde du tournoi du Cercle des vainqueurs qui offre $305,000 en prix.

Nancy Lopez, golfeuse par excellence l'an dernier, et la Canadienne Sandra Post, qui avait remporté ce tournoi l'an dernier, sont à un seul coup de la meneuse après des rondes de 68. Ce tournoi offre un premier prix de $37,000.

Joanne Carner, Laura Baugh, Chako Higuchi, Donna Caponi Young et Debbie Austin suivent à 69, trois sous le par du club Mission Hills long de 6,272 verges.

■

MONTEVIDEO (Reuter) — À Montevideo où vient de s'ouvrir la 91è conférence du Comité International Olympique, le membre taïwanais du C.I.O., M. Henry Hsu, a rejeté hier l'offre de la Chine d'admettre dans sa délégation aux Jeux olympique des concurrents de Taïwan.

« Cette proposition n'est pas acceptable pour Taïwan », a déclaré M. Hsu.

Quelques heures plus tôt, M. Son Zhong, secrétaire général de la Fédération sportive de Chine, avait déclaré aux journalistes que si son pays était admis à nouveau au sein du C.I.O. il était disposé à admettre que des sportifs taïwanais participent à titre indépendant aux Jeux olympiques, mais sous une bannière chinoise.

■

BUDAPEST (PC) — L'équipe féminine de volley-ball du Canada s'est heurtée à rude opposition depuis le début du tournoi pour la coupe Savaria, s'inclinant tour à tour devant les championnes du monde cubaines et les Nord-Coréennes. Les Cubaines ont remporté le premier match par 15-9, le deuxième plus difficilement par 16-14, et le troisième par 15-7.

La rencontre avec la Corée du Nord, classée sixième mondiale, a donné lieu à des résultats de 15-12, 15-6 et 15-8.

La jeune équipe canadienne, en tournée à l'étranger pour une période de 11 jours, se prépare aux championnats de la zone nord-américaine qui auront lieu du 22 au 29 avril à Cuba. Elle a disputé trois matches en Hollande et en a gagné deux.

Long Beach: les Ligier favorites

LONG BEACH (AFP) — Les « flying frenchmen » — Les « Français volants » — sont présentés par la presse californienne comme les favoris à deux jours des essais du Grand Prix des États-Unis qui aura lieu dimanche à Long Beach.

La présence de la « French Connection » (Los Angeles Times), les sept pilotes de formule un menés par Jacques Laffite et Patrick Depailler, ne passe pas inapercue aux États-Unis après les exploits des Ligier en Argentine et au Brésil. Mais le coeur des Californiennes battra d'abord pour Mario Andretti, le champion du monde sortant, qui pourrait contrer l'offensive française en étrennant sa nouvelle lotus 80 dans les rues du port de Los Angeles.

Le pilote Italo-Américain ne veut pas dévoiler ses batteries. « La Lotus 80 ne sera prête que pour le Grand Prix d'Espagne », dit-il, « elle servira de mulet à Long Beach », un mulet dangereux avec sa carosserie sans ailerons et a effet de sol, le dernier cri en formule un.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi
Montréal 4, Detroit 1
Atlanta 3, Rangers NY 3
Chicago 7, Minnesota 1
Boston 3, Toronto 3

Hier
Buffalo 9, Boston 3
Islanders 3, Philadelphie 1
Colorado à Los Angeles

Ce soir
Rangers NY à Atlanta
Minnesota à Vancouver

Samedi
Washington à Montréal
Philadelphie à Islanders NY
Detroit à Pittsburgh
Minnesota à Los Angeles
Chicago à St-Louis
Buffalo à Boston

Dimanche
Islanders NY à Rangers NY
Atlanta à Philadelphie
Montréal à Detroit
Pittsburgh à Washington
St-Louis à Chicago
Colorado à Buffalo
Toronto à Boston
(fin de la saison régulière)

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Section James Norris							
MONTRÉAL	78	51	16	11	327	200	113
PITTSBURGH	78	35	30	13	275	271	83
LOS ANGELES	78	33	34	11	281	281	77
(x)WASHINGTON	78	23	40	15	265	326	61
(x)DETROIT	78	22	40	16	248	291	60
Section Charles Adams							
BOSTON	79	42	33	14	310	265	98
BUFFALO	78	36	27	15	273	252	87
TORONTO	78	33	32	13	258	244	79
(x)MINNESOTA	78	28	39	11	254	280	67
Section Lester Patrick							
ISLANDERS	78	49	15	14	344	210	112
PHILADELPHIE	78	39	24	15	274	237	93
RANGERS NY	78	40	27	11	312	278	91
ATLANTA	78	40	30	8	316	274	88
Section Connie Smythe							
CHICAGO	78	28	35	15	240	271	71
VANCOUVER	79	25	42	12	215	289	62
(x)ST-LOUIS	78	17	49	12	243	344	46
(x)COLORADO	78	15	53	10	201	322	40

(x)—Equipe exclue des éliminatoires

HOCKEY

Association Mondiale

Mercredi
Québec 4, Edmonton 2
N.-Angieterre 4, Winnipeg 2

Ce soir
N.-Angleterre à Edmonton
Birmingham à Winnipeg

Samedi
Québec à Cincinnati

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Cloutier, Qué.	75	53	128
Ftorek, Cin.	38	74	112
Mark Howe, NA	40	58	96
Nilsson, Win.	36	62	98
Lukowich, Win.	61	31	92
Tardif, Qué.	40	52	92
Gretzky, Edm.	36	54	90

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Verdun 9, Cornwall 3

Ce soir
Verdun à Sherbrooke
Montréal à T.-Rivières

Dimanche
Sherbrooke à Verdun
T.-Rivières à Montréal

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
EDMONTON	73	43	28	2	299	239	88
QUÉBEC	75	40	30	5	276	249	85
N.-ANGLETERRE	73	34	30	9	279	262	77
WINNIPEG	74	35	33	6	284	282	75
BIRMINGHAM	74	30	38	6	264	286	66
CINCINNATI	75	30	39	6	256	272	66

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Quarts-de-finale
(Séries de huit points)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Série A							
T.-RIVIÈRES	4	4	0	0	27	12	8
SHAWINIGAN	4	0	4	0	12	27	0
Série B							
SHEBROOKE	4	4	0	0	26	12	8
CHICOUTIMI	4	0	4	0	12	26	0
Série C							
VERDUN	7	4	3	0	31	29	8
CORNWALL	7	3	4	0	29	31	6
Série D							
MONTREAL	6	4	2	0	31	24	8
QUEBEC	6	2	4	0	24	31	4

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi
San Francisco 11, Cincinnati 5

Hier
New York à Chicago
San Diego 4, Los Angeles 3

Aujourd'hui
Montréal, Rogers (13-10) à Pittsburgh, Blyleven (14-10), 12 h 35
Philadelphie, Carlton (16-13) à St-Louis, Denny (14-11), 20 h 35
San Francisco, Montefusco (11-9) à Cincinnati, Hume (8-11), 20 h 05
Atlanta, Niekro (19-18) à Houston, Richard (18-11), 20 h 35
San Diego, Jones (13-14) à Los Angeles, Sutton (15-11), 22 h

Ligue Américaine

Mercredi
Seattle 5, Californie 4

Hier
Texas à Detroit
Milwaukee à New York
Cleveland à Boston
Kansas City 11, Toronto 2

Aujourd'hui
Californie, Ryan (10-13) à Seattle, McLaughlin (3-8), 22 h 35
Minnesota, Goltz (15-10) à Oakland, Langford (7-13), 22 h 30
Chicago, Kravec (11-16) à Baltimore, Palmer, (21-12), 14 h 00

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE – LOCATION ● LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

522-5474 1012 est, Mont-Royal
CHÂTEAU DES LETTRES INC.
en affaires depuis plus de 28 ans
Typographie - imprimerie offset
Spécialité: lettres personnalisées pour invitations, campagnes publicitaires, promotions, etc.
Adressage automatique et autre.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

VERMETTE, DUNTON, CIACCIA, RUSKO, De WEVER & SAINTONGE
Avocats
Suite 2104, Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Montréal, Canada H4Z 1H1
Téléphone: (514) 866-6743
Clermont Vermette, c.r. — Jaime W. Dunton
John Ciaccia, M.A.N. — M.P.J. Rusko, c.r.
Marc De Wever — Jean-Pierre Saintonge
Michel Caron — Marc Charbonneau
Robert Caron — Maurice Trudeau
Émilien Brais, c.r. — conseil

† DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BOUTIN, Germaine. — À sa résidence de Ste-Rose, le 3 avril 1979 à l'âge de 62 ans, est décédée, Germaine Coghlan Boutin épouse de Paul André Boutin. Elle laisse dans le deuil son époux et ses 6 enfants: Pierre-André et son épouse, Jocelyne, Lise, Lucie et son époux, Jules et son épouse ainsi que Julie. Une messe de requiem sera chantée samedi le 7 avril en l'église Ste-Rose à 11:00 heures. Direction J.M.D. Cyr.

DUFOUR, Louis-Philippe. — À la Malbaie, le 4 avril 1979 à l'âge de 79 ans, 7 mois, est décédé M. Louis-Philippe Dufour, président fondateur de La Poulette Grise Inc., époux de Dame Julie-Anna Duchesne. Il demeurait à la Malbaie. Il laisse outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Mlle Marthe Dufour, M. Mme Henri Martineau (Thérèse) de la Malbaie, M. Mme Alex Chiasson (Agathe) de Baie Comeau, M. Mme Marcel Dufour (Madeleine Dussault) de St-Lambert, M. Mme Julien Dufour (Lise Gratton) de Pointe-au-Pic, M. Mme Henri-Paul Dufour (Denise Girard) de la Malbaie, M. Mme Jacques Dufour (Suzanne Gagnon) de Ste-Foy, M. Mme Raymond Gagnon (Huguette) de Sillery, M. Mme Jean Dufour (Constance Tremblay) de la Malbaie, M. Mme Marc Dufour (Claire Latulipe) de la Malbaie ainsi que de nombreux petits-enfants et une arrière-petite-fille. Ses frères Messieurs Lorenzo et Tancrède Dufour de la Malbaie et M. Raymond Dufour de Québec. Les funérailles auront lieu le samedi 7 avril. Le convoi funèbre partira du Funérarium Lépine-Cloutier Ltée 134 rue Doucet, La Malbaie à 9:45, pour se renre à l'église St-Étienne de la Malbaie où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, tout don à la mémoire du défunt doit être fait à la Société Canadienne du Cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371.

NÉCROLOGIE

J. Ovide Bradet

À Sillery, le 3 avril 1979, à l'âge de 71 ans, est décédé, M. J. Ovide Bradet, époux de Cécile Michaud.

Les funérailles auront lieu le vendredi 6 avril, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire à 13:45 hres du salon Lépine-Cloutier, 975 Marguerite-Bourgeois, Québec.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Michelle (de Québec), Hélène (épouse de Gilles Lavigne d'Ottawa), André (époux de Germaine Gilbert de Norfolk, Virginie), Jean-Marie (de Kénogami), Lucien (époux de Chantale Larivière de Ottawa), Henri (époux de Micheline Lussier de Chicoutimi), Jacques (époux de Jeannine de Ste-Madeleine), Denis (de Québec) et Claire (de Montréal), de même que sa soeur Mme Hortense Tremblay (de Kénogami); ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-soeurs et petits-enfants.

Il était le frère de feu le Père Ulric Bradet, dominicain. Il fut président de la Chambre de commerce provinciale en 1956-57, maire de la Ville de Kénogami de 1944 à 1950 et de 1956 à 1960, président des Chevaliers de Colomb, il fut toujours très actif dans le milieu des affaires et dans les mouvements communautaires.

La famille apprécierait que vos offrandes se traduisent par un don à la Fondation du Québec des maladies du coeur.

NÉCROLOGIE

M. Charles PRÉVOST, P.S.S.

M. PRÉVOST (Charles), p.s.s. À Montréal, le 5 avril 1979, est décédé M. Charles Prévost, prêtre de Saint-Sulpice. Né le 8 juillet 1898, M. Prévost fut ordonné prêtre le 14 juin 1924 par S. Exc. Mgr Georges Gauthier, et admis à Saint-Sulpice l'année suivante. Après ses études supérieures en lettres à Paris et à Montréal, il occupe différents postes au Collège de Montréal, de 1926 à 1933. Il part ensuite pour le Japon, où les Prêtres de Saint-Sulpice venaient d'accepter la direction du Séminaire de Fukuoka. Il y demeure de 1933 à 1945, puis y retourne de 1948 à 1957. À son retour définitif au Canada, il est nommé vicaire à Oka où il exerce le ministère paroissial pendant 21 ans. Il est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Outre sa famille sulpicienne, M. Prévost laisse dans le deuil son frère, M. Édouard Prévost, ingénieur, Mme Marguerite Boulanger, Mme Nina Gauthier, Mme Claire Langevin et Soeur Henriette Prévost, C.N.D., ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée vendredi au Presbytère Notre-Dame, 116, rue Notre-Dame ouest, Montréal, et de là transportée samedi à Oka, au salon Proulx et Frère, 156, rue Notre-Dame, pour y être exposée dimanche, de 13 h 00 à 22 h 00. Les funérailles auront lieu à l'église de l'Annonciation d'Oka, le lundi 9 avril, à 10 heures. L'inhumation se fera à Oka.

Directeur de funérailles: Proulx et Frère.

Fraude à la commission de Verdun?

par Paule des Rivières

Le président de la Commission des écoles catholiques de Verdun (CECV), M. Gaetan Besner, devra comparaître en justice le 18 avril pour répondre à une accusation de fraude portée par un collègue commissaire.

Le commissaire Jocelyn Giroux a en effet déposé une plainte qui se lit comme suit: « entre le 18 et le 30 septembre 1977, M. Gaetan Besner a illégalement et frauduleusement, par la supercherie, le mensonge et autres moyens dolosifs, frustré la CECV d'une somme de $97.05, commettant par là un acte criminel ».

C'est le juge Marcel Beauchemin de la Cour des sessions de la paix de Saint-Jérôme qui a autorisé la plainte la semaine dernière après une démonstration du procureur de M. Giroux, M. Daniel Rock.

Le communiqué diffusé aux médias à ce sujet mentionne les faits suivants: lors du congrès de l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal, le lendemain d'une partie de golf, M. Besner aurait fait falsifié un document dans le but d'utiliser à des fins personnelles une somme de $97.05.

M. Besner affirme pour sa part n'avoir reçu aucun avis de sommation.

Il faut dire que les derniers mois n'ont pas été des plus calmes au sein de la CECV et que les commissaires se sont trouvés très divisés sur la question du congédiement finalement voté de M. Conrad Bouvier, directeur général de la CECV, à laquelle il était attaché depuis 14 ans.

C'est M. Besner qui avait lui-même piloté le dossier de la suspension puis du congédiement de M. Bouvier, geste qui avait donné lieu à de vives protestations de la part des parents et amené plusieurs à souhaiter que le ministère de l'Éducation enquête sur le fonctionnement de la CECV.

Quant à M. Bouvier, qui n'est plus à la CECV depuis le 1er décembre dernier, il a décidé d'en appeler de la décision de la commission scolaire. C'est Me Jacques Keable qui est son procureur.

Du mazout déversé dans le fleuve

Plus de 5,000 gallons de mazout lourd ont été déversés dans le fleuve Saint-Laurent lundi soir, à la hauteur du bassin de la Canadian Vickers au pied de la rue Viau, par un pollueur encore inconnu des autorités.

« Une analyse chimique nous permettrait cependant d'identifier assez rapidement, au besoin, la source de ce pétrole à l'état brut, car le pollueur devra assumer tous les frais de l'opération de nettoyage actuellement en cours », a déclaré mercredi un porte-parole d'Environnement Canada, autorité responsable dans de telles situations.

La Garde côtière canadienne dirige depuis mardi les opérations de nettoyage, et on prévoyait que celles-ci seraient terminées aujourd'hui, à moins que la température ne vienne compliquer la tâche des spécialistes. Selon le porte-parole, cette opération coûtera plusieurs dizaines de milliers de dollars au coupable.

À l'annonce du déversement, Transports Canada a fait une inspection complète de tous les navires alors amarrés dans le port près du bassin pollué, et susceptibles d'avoir répandu le mazout. Mais il s'est avéré qu'aucun d'eux n'en était la source.

Entre-temps, la Ville de Montréal, en inspectant de près son système d'égouts, aurait décelé des traces de ce pétrole ayant la consistance de la mélasse, ce qui permet d'espérer que le pollueur sera vite retrouvé.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

THE BABY BEARS INCORPORATED

ON FAIT SAVOIR que THE BABY BEARS INCORPORATED demandera au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de l'autoriser à abandonner sa charte.
DATÉ à Montréal, Québec, ce 29ième jour de mars 1979.

Susan Elizabeth Casey
Présidente

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 mars 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Gi Gigiri Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le septième jour de mars 1979, sous le numéro 2954242.
Ce vingt-sixième jour de mars 1979.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 février 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SAM WITKOWSKI faisant affaires seul sous le nom de SYSTEMS PLUMBING & HEATING CO. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27ième jour de mars 1979, sous le numéro 2959426.
Ce 29ième jour de mars 1979.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

BARTH REALTY LTD.

Avis est par les présentes donné que la compagnie "BARTH REALTY LTD.", constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Côte Saint-Luc, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
Daté à la ville de Côte Saint-Luc, ce 5 avril 1979.

Margie Barth
Secrétaire

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 16 mars 1979, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures de Portuguese Fish Market Ltd. dues à la Banque de Nouvelle-Écosse ont été cédées, retransférées et réassignées à Portuguese Fish Market Ltd. a été enregistré le 20 mars 1979 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous numéro 2957129.
Le 21 mars 1979.
La Banque de Nouvelle-Écosse.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de CONSTRUCTION A MURS SECS SYLVIO INC. / SYLVIO DRY-WALL CONSTRUCTION INC., ayant sa principale place d'affaires à St-Hubert, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 9 mars 1977, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly le 14 mars 1977 sous le numéro 473881.
Banque Canadienne Nationale.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Serge Avoine, journalier, résidant et domicilié au 6995 - 15ème avenue - # 11 Rosemont dans les cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom de famille de Avoine à Packwood.
Montréal, le 28 mars 1979.
LABELLE, CHARBONNEAU, BUSHEY & LAPORTE
4935 est, rue Beaubien — Suite 105
Montréal, Qué.
Procureurs du requérant

AVIS LÉGAL

Prenez avis que Gérard Harbec Transport Inc. (19749-V) et Provost Cartage Inc. (M-300238) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec, une requête pour permis spécial afin d'autoriser Gérard Harbec Transport Inc. à tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe et ce en vertu de la clause (0) du permis M-300238 (1930-V) détenu par le roulier.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en introduisant une opposition devant la Commission dans les 5 jours suivant la troisième publication du présent avis.

Gilbert G. Bériault
l'Adjoint au Trafic
Provost Cartage Inc.

Première publication le 5 avril 1979
Deuxième publication le 6 avril 1979
Troisième publication le 7 avril 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
TRANSFERT — RÈGLEMENT 2 (1976) article 2.59.1

PRENEZ AVIS que M. André Roy domicilié au 803, rue Principale à St-Donat, district de Montcalm demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à "LA COMPAGNIE D'EXCAVATION CARROLL & TINKLER INC., ayant sa place d'affaire au 99, Chemin Morgan, Comté de Montcalm, l'attestation ou le permis qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.
GAETAN CHAMPAGNE, avocat
400, Route 329 Nord
Ste-Agathe-des-Monts
J8C 2Z8
1ère parution: 5 avril 1979
2ième parution: 6 avril 1979
3ième parution: 7 avril 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-085897-795
ROGER LAPORTE,
Requérant
-vs-
RITA CLEMENT,
Intimée

L'intimée RITA CLEMENT à l'intention de laquelle une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de cette Cour, division des divorces, est enjointe de comparaître dans un délai de soixante (60) jours.
MONTRÉAL ce 30 mars 1979.
RONALD CHASSÉ P.A.
Me Bertrand Bernier, Avocat
Procureur du requérant
2600 est boul. St-Joseph
suite 201
Montréal, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 19 mars 1979 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à Portuguese Fish Market Ltd. ont été vendues, assignées et transférées à International Mercantile Factors Ltd. a été enregistré le 20 mars 1979 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement du Montréal sous le numéro 2957130.
Le 21 mars 1979.
International Mercantile Factors Ltd.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créées par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par PRUDENTIAL LINEN SERVICE CORPORATION LTD. ("COMPAGNIE") et THE ROYAL TRUST COMPANY comme fidéicommissaire devant le notaire SHELDON MERLING le 19 février 1974 et enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 20 février 1974 sous le numéro 2494669 est devenue exécutoire, lesquels garanties grèvent, entre autres, les comptes à recevoir et les dettes actifs de la COMPAGNIE.
MONTRÉAL, le 2 avril 1979.
(SGD) RICHARD J. MESSIER, C.A.
Agent pour The Royal Trust Company

RIVIÈRE DU LOUP FINANCE LTD.

AVIS est par les présentes donné que, le 28 février 1979, un permis a été émis à RIVIÈRE DU LOUP FINANCE LTD. par le Ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières, l'autorisant à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des Sociétés de prêts et de placements.
DATÉ à Montréal, Québec, ce 12ième jour de mars 1979.

Thomas R.M. Davis,
Chief Agent

AVIS

AVIS est par les présentes donné que INDUSTRIAL STEEL & SUPPLY CO. LTD. — SOCIÉTÉ D'ACIER & D'OUTILLAGE INDUSTRIELS LTÉE a transporté toutes ses créances et droits d'actions à INDUSTRIAL STEEL & SUPPLY CO. (1978) LTD. — SOCIÉTÉ D'ACIER & D'OUTILLAGE INDUSTRIELS (1978) LTÉE par acte de cession et de transport portant la date du 29 mars 1979 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal le 29e jour de mars 1979 sous le numéro 2960408.
Jocelyn Monet, président et secrétaire de Industrial Steel & Supply Co. (1978) Ltd. — Société d'acier & d'outillage Industriels (1978) Ltée.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créées par l'acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par NEW SYSTEM LINEN SERVICE LTD. ("COMPAGNIE") et THE ROYAL TRUST COMPANY comme fidéicommissaire devant le notaire SHELDON MERLING le 19 février 1974 et enregistré au Bureau de Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 20 février 1974 sous le numéro 2494668 est devenue exécutoire, lesquels garanties grèvent, entre autres, les comptes à recevoir et les dettes actifs de la COMPAGNIE.
MONTRÉAL, le 2 avril 1979.
(SGD) RICHARD J. MESSIER, C.A.
Agent pour The Royal Trust Company

PRENEZ AVIS que MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE au nom de ses membres participants a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification de ses tarifs comme suit: Supplément 3 au tarif 133-A, supplément 3 au tarif 233-A, supplément 3 au tarif 333-6, tarif 287-B, tarif 625-C, tarif 768-H, supplément 8 au tarif 793, tarif 795-A, tarif 475-B, en vertu de la décision MCR-05077-TF datée du 27 mars 1979 et en vigueur à cette même date; le tout en conformité avec l'article 2.64 et suivants du règlement no 2. (1976).
Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours suivant la 3e publication de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

GUY PARENTEAU, Procureur

1ière publication: 4 avril 1979
2ième publication: 5 avril 1979
3ième publication: 6 avril 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la Famille)
(Divorce)

No: 500-12-085895-799
DAME DENISE GOULET,
Requérante
-c-
JEAN-CLAUDE LAPARE,
Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Jean-Claude Laparé, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle solicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 2 avril 1979.

RONALD CHASSÉ, REGISTRAIRE

PUBLICATION

PRENEZ AVIS que NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. aux noms des membres participants a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification des tarifs comme suit: Supplément 3 au tarif 169-D (tarif de groupement de taux), supplément 27 au tarif 172-H (tarif de règles), supplément 18 au tarif 220-C (tarif de papier journal), suppléments 29 et 30 au tarif 250-G (tarif de composantes d'automobile), supplément 29 au tarif 261-H (tarif de marchandises générales), supplément 6 au tarif 290-E (tarif de aéro fret); suppléments 26 et 27 au tarif 368-D (tarif de classe et marchandises générales), supplément 14 au tarif 566-G (tarif de classe), suppléments 14 et 15 au tarif 627-A (tarif de marchandises "Railroute"), supplément 11 au tarif 630-F (tarif de conteneur), supplément 1 au tarif 680-F (tarif de régime accéléré), supplément 42 au tarif 777-E (tarif de marchandises), supplément 3 au GRT-7 (tarif de taux pour agences gouvernementales). Le tout en vertu d'une décision portant le no MCR05078-TF, décision qui entre en vigueur le 27 mars 1979, conformément à l'article 2.64 et suivants du règlement no 2. Toute personne intéressée à faire opposition à cette modification devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

GUY PARENTEAU, procureur

1ère publication: 4 avril 1979
2ème publication: 5 avril 1979
3ème publication: 6 avril 1979

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 mars 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PHIL FLEURQUIN FAISANT AFFAIRES SEUL SOUS LE NOM ET MODE DE PLANCHER PHIL FLEURQUIN ENR. / PHIL FLEURQUIN FLOORING REG'D, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le vingt-troisième jour de mars 1979, sous le numéro 2958582.
Ce vingt-septième jour de mars 1979.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No: 500-12-082005-780
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
FRANCINE DUPUIS,
Requérante
-vs-
MICHEL GLADU,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Michel Gladu, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention; Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 30 mars 1979.
Me MARION THIBAULT
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
381-2504.

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUÉBEC
APPEL D'OFFRES
POUR LA LOCATION DE PHOTOCOPIEUSES

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à M. Marc Brunet, Acheteur, au 5490 Avenue Westminster, Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le vendredi 20 avril 1979.
Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur, à Côte Saint-Luc, Québec.
Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne, payable à la Cité Côte Saint-Luc, pour un montant égal à 10% de la totalité du contrat annuel.
Les soumissions seront ouvertes publiquement le 20 avril 1979 à deux heures de l'après-midi, dans la Chambre du Conseil, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec.
La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

(Mme) F. Legendre
Greffier-Adjoint

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la compagnie SOCIÉTÉ D'ACIER ET D'OUTILLAGE INDUSTRIELS LTÉE — INDUSTRIAL STEEL & SUPPLY CO. LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.
DATÉ à Montréal, province de Québec, ce 29e jour de mars 1979.

Lucien Lahaie,
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
IN RE EX PARTE

No: 500-43-000238/79
Monsieur et Madame XYX,
Requérants.
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC
(art. 139 C.P.C.)

À: Glenn Leblanc,
Considérant la demande formulée par requête en date du 14 mars 1979, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Bellechasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisie concernant l'adoption de Joseph Gaston Denis, né le 11 juin 1972 et pour y donner ou refuser son consentement. À défaut par lui de ce faire le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

Lucille Bourdeau
Greffier-adjoint
BERNIER, PRENOVEAU & COUSINEAU
Avocats,
Procureurs des requérants.

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUÉBEC
APPEL D'OFFRES

POUR LA COUPE DE GAZON ET LE NETTOYAGE DES TERRAINS VACANTS DANS LA CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC.
Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Monsieur M. BRUNET, Acheteur, au 5490 de l'Avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le vendredi 20 avril 1979.
Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur, à Côte Saint-Luc, P.Q.
Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant de $100.00.
Les soumissions seront ouvertes publiquement le 20 avril 1979 à deux heures de l'après-midi, dans la Chambre du Conseil, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec.
La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

(Mme) F. Legendre
Greffier Adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-085555-799
VALDA CLARKE
Requérante
-vs-
GLENDON V. ROBINSON
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GLENDON V. ROBINSON est par la présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, qu'elle sollicite contre vous.
SAINT-LAURENT, ce 29 mars 1979.
DESCÔTEAUX, MURRAY & BOUCHER
Avocats de la partie requérante
790 boul. Laurentien, #202
Saint-Laurent, P.Q.
H4M 2M6
Me Monique Jarry,
procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-14-001291-798
MICHÈLE JONCAS,
Requérante
-et-
LE GREFFIER DE LA VILLE DE DORVAL ET ALS,
Mis-en-cause,
-et-
BRYCE MARCHANT,
Mis-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie mis-en-cause, Bryce Marchant, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie de la requête a été laissée au Greffe de la Cour supérieure, district de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut, par vous, de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement sur ladite requête, qu'elle sollicite contre vous.
FAIT À SAINT-LAURENT, ce 2 avril 1979.
DESCOTEAUX, MURRAY & BOUCHER
a/s Me Simon Descôteaux
790 boul. Laurentien, # 202
Ville Saint-Laurent, P.Q.
H4M 2M6.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DOSSIER NO: M-000213
DAME BARBARA BOUCHARD,
Requérante

La requérante, détentrice du permis numéro M-000213, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation suivante:
— Service Autobus — Transport Saisonnier — Catégorie économique
Transport quotidien d'étudiants âgés de 3 à 14 ans, aller et retour, de leurs résidences situées dans les localités de Pierrefonds, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Pointe-Claire, Dorval, Lachine, Beaconsfield, Baie d'Urfé, Ile Bizard, St-Laurent, Ste-Anne de Bellevue, Senneville et Kirkland, aux écoles suivantes:
ÉCOLE L'OISELET
390 rue Laurier, Pierrefonds, Province de Québec;
COLLÈGE STE-MARCELLINE
9155, Boulevard Gouin Ouest, Montréal, Province de Québec;
THE MONTESSORI SCHOOL
1357, Avenue Van Horne, Montréal, Province de Québec.
Ce service sera valable du 1er septembre 1979 au 30 juin 1980.
Ce trentième jour du mois de mars, mil neuf cent soixante dix-neuf.
Première parution: 4 avril 1979
Deuxième parution: 5 avril 1979
Troisième parution: 6 avril 1979.
JEAN BÉDARD,
Procureur de la requérante.

APPEL D'OFFRES

(AMARC)

ASSOCIATION MONTRÉALAISE D'ACTION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE

CONCESSIONS COMMERCIALES
TERRE DES HOMMES ET LA RONDE
1979

L'AMARC offre en location des droits d'exploitation de concessions commerciales à la Ronde et sur l'île Sainte-Hélène pour la saison d'exploitation Terre des Hommes 1979, dans les catégories suivantes:

a) Concessions alimentaires	LA RONDE	ÎLE STE-HÉLÈNE
— Casse-croûte spécialisé	1	2
— Comptoir de maïs soufflé	1	—
— Restaurant licencié — salle à manger	—	2
— Casse-croûte conventionnel	—	2
— Restaurant spécialisé pour enfants		1
b) Concessions non-alimentaires		
— Boutiques spécialisées	4	10
— Boutiques au choix avec limitations	1	—
— Boutiques artisanales	2	—

Les personnes intéressées peuvent obtenir le dossier de soumission en s'adressant à: Développement commercial, Terre des Hommes, Pavillon du Canada, île Notre-Dame, Montréal, Québec, à partir du mardi 10 avril 1979, à 8 h 30.

Ce dossier de soumission sera remis sur réception d'une somme de $35 en argent ou sous forme d'un chèque visé à l'ordre de l'AMARC. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné au même endroit ce dossier de soumission en bon état avant midi, le jeudi 19 avril 1979.

Les soumissions, sous pli cacheté adressées à l'AMARC, a/s du chef de service, Développement commercial, AMARC, Pavillon du Canada, île Notre-Dame, Montréal, devront être reçues avant midi, le jeudi 19 avril 1979.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement entre les mains du chef de service, Développement commercial, AMARC, Pavillon du Canada, île Notre-Dame, le 19 avril 1979, avant l'heure de midi indiquée par l'horloge placée à la vue du public dans son bureau et y sera ouverte immédiatement après.

L'AMARC se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le chef de service, Développement commercial, AMARC,
Terre des Hommes,
Pavillon du Canada,
île Notre-Dame,
Montréal, Québec
H3C 1A0

Montréal, le 4 avril 1979.

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

12001, BOULEVARD DE SALABERRY
DOLLARD-DES-ORMEAUX, P.Q. H9B 2A7

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtiment, situés dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, au 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Québec, le MERCREDI, VINGT-CINQUIEME jour d'AVRIL 1979, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Cadastre	Subdivision	Référence	Propriétaires
241	Ptie	30400200	LEGAULT, Sylvio
240	Ptie		3774, boul. St-Jean
			La première partie du lot 241 de figure irrégulière, mesurant 284.12 pieds dans sa ligne nord-est, 166.27 pieds dans sa ligne sud-est, 274.97 pieds dans sa ligne sud-ouest et 167.15 pieds dans sa ligne nord-ouest, contenant en superficie 46,529.2 pieds carrés, bornée au nord-est par les lots 241-229 et 241-301, au sud-est par partie du lot 240, au sud-ouest par les lots 150-313 à 150-317 incl. du cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, ville de Kirkland, et au nord-ouest par partie du lot 241.
			La deuxième partie du lot 241 de figure irrégulière, mesurant 252.98 pieds dans sa ligne nord-est, 167.29 pieds dans sa ligne sud-est, 261.10 pieds dans sa ligne sud-ouest, et 165.0 pieds dans sa ligne nord-ouest, contenant en superficie 42,624.3 pieds carrés, bornée au nord-est par le lot 241-229, au sud-est par partie du lot 241, au sud-ouest par les lots 150-254 à 150-257 incl., du cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, ville de Kirkland, et au nord-ouest par partie du lot 242.
			La première partie du lot 240 de figure irrégulière, mesurant 200 pieds dans sa ligne nord-est, 4,395.45 pieds dans sa ligne sud-est, 207.91 pieds dans sa ligne sud-ouest, et 4,391.68 pieds dans sa ligne nord-ouest, contenant en superficie 895,655 pieds carrés, bornée au nord-est par partie du lot 240; au sud-est par partie du lot 239 et par les lots 239-5, 239-6, 239-198, 239-267, 239-88 à 239-107 incl., 239-116, 239-224 à 239-226 incl., 239-219, 239-141 à 239-148 incl., 239-200 à 239-202 incl., 239-289 à 239-295 incl. et 239-276; au sud-ouest par partie du lot 240; et au nord-ouest par partie du lot 240.
241	135	30526400	BELLIVEAU, Donald F.
			35 Roosevelt Drive avec bâtiment
242	28	30606100	GERAGHTY, William
			13 Breckenridge Ave avec bâtiment
247	114	41219000	ENTREPRISES PIERREFONDS Fredmir INC.
			LEGAULT, Sylvio (suite)
			3774, boul. St-Jean
241	Ptie	30400200	La deuxième partie du lot 240 de figure irrégulière, mesurant 301.37
240	Ptie		pieds, 295.86 pieds et 2.19 pieds dans ses lignes nord-est, 161.38 pieds dans sa ligne sud-est, 597.72 pieds dans sa ligne sud-ouest et 166.27 pieds dans sa ligne nord-ouest, contenant en superficie 98,576.1 pieds carrés, bornée au nord-est par le lot 240-68 et partie du lot 240, au sud-est par partie du lot 239, au sud-ouest par partie du lot 149 et par les lots 149-13, 149-14, 150-311, 150-312 et 150-313 du cadastre de la paroisse de Pointe Claire, ville de Kirkland, et au nord-ouest par partie du lot 241.
261	86	43116400	IDEAL ENTERPRISES INC.
			30 Browning
261	97	43118600	IDEAL ENTERPRISES INC.
			8 Browning
261	110	43121200	IDEAL ENTERPRISES INC.
			16 Greenfield avec bâtiment
263	Ptie	43400000	85406 CANADA LTD
265

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Institut d'enseignement de Sept-Iles

École Secondaire privée reconnue par le Ministère de l'Éducation.

PROFESSEURS

pour septembre 1979

— Mathématiques
— Physique
— Anglais
— Éducation physique

Adresser curriculum vitae à:

Frère Roger Bélisle, Directeur général
C.P. 993
Sept-Îles, Qué.
Tél.: (418) 968-9104

REPRÉSENTANT

Parfaitement bilingue demandé par compagnie solidement établie dans le domaine des articles-cadeaux et de porcelaine, pour couvrir Cantons de l'Est, banlieue de Montréal et une partie de la Province de Québec.
Ce territoire est déjà établi.
Expérience dans la vente essentielle, mais non nécessaire dans ce domaine en particulier.

Faire parvenir détails de l'expérience, l'âge et autres renseignements à:

Frederick Dickson & Cie, Ltée
Place Bonaventure
"C" Mart,
C.P. 367
Montréal, Québec.

adjoint au chef de division

Assurance collective

Fonctions:
Supervision des éléments suivants:
- Application des procédés administratifs
- Émission des relevés de primes
- Encaissement des primes
- Émission des certificats d'assurance

Participation à la préparation des contrats d'assurance.

Exigences:
- Diplôme universitaire du 1er cycle ou expérience pertinente équivalente
- Connaissance générale de l'informatique
- Expérience en administration de l'assurance collective
- La réussite d'examens LOMA constitue un avantage.

Traitement:
- Traitement suivant expérience et compétence
- Avantages sociaux intéressants.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:

Secrétaire-adjoint
et chef du personnel
Jacques Bédard, FLMI

LES ARTISANS COOPVIE

333 EST, RUE SAINT-ANTOINE, MONTRÉAL, QUÉBEC
H2X 1R9 **861-5781**

Cégep régional de la Côte-Nord

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER D'ORIENTATION

NATURE DU TRAVAIL
La tâche du conseiller d'orientation en est une d'assistance à l'étudiant dans le choix du profil de formation qui correspond à ses goûts et ses possibilités. Elle comporte également des aspects de planification du service d'orientation. Le conseiller d'orientation peut avoir à travailler à l'intérieur d'une équipe multi-disciplinaire. Responsable d'un local d'information, le conseiller d'orientation agit également comme conseiller d'information scolaire et professionnel.

QUALIFICATIONS REQUISES
Être membre de la corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec.

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE
— Détenir un diplôme universitaire terminal dans une discipline appropriée, notamment en orientation professionnelle.
— Expérience pertinente souhaitable.

LIEU DE TRAVAIL
Campus Mingan, Sept-Iles.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon la convention collective des professionnels des collèges. Plus une prime de rétention de 8%.

ENTRÉE EN FONCTION
Le plus tôt possible.

Faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

SERVICE AUX ÉTUDIANTS
A/S RAYNALD GOULET
CAMPUS MINGAN
25, DE LA VÉRENDRY
SEPT-ÎLES, QUÉ.
G4R 1H2

Université Laval

PROFESSEUR

BIOLOGIE ET BIOCHIMIE DES SOLS

FONCTIONS:
a) **Enseignement:** Cours au 1er, 2e et 3e cycles en biologie et biochimie sols, histosols et matière organique des sols.
b) **Recherches:** Dans les domaines de la bio-dégradation, des propriétés et caractéristiques de la matière organique, de l'évolution des éléments N,P et Sd de la réaction de la microflore avec les produits tels que pesticides et herbicides.
c) **Encadrement** d'étudiants gradués

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
au plus tard le 1er août 1979

EXIGENCES:
Ph.D. ou l'équivalent

CONDITIONS:
Selon les termes de la convention collective en vigueur

DATE LIMITE DE RÉCEPTION:
le 1er mai 1979

Faire parvenir un curriculum vitae à:

DR. M.P. CESCAS, directeur
Département des sols
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Pavillon Comtois
Université Laval Québec
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

ASSOCIATION DES ÉDITEURS CANADIENS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Description du poste
Sous l'autorité du Bureau de l'AEC;
Agir comme chef du secrétariat de l'AEC;
Diriger le personnel permanent et temporaire de l'AEC;
Gérer et administrer les opérations courantes;
Assumer la responsabilité des publications (Annuaires, Répertoires, Bulletins, etc.);
Exécuter les autres travaux de secrétariat selon les besoins et les circonstances

Qualifications
Le candidat doit posséder une culture générale aussi étendue que possible de même qu'une connaissance éprouvée de la langue française et suffisante de la langue anglaise;
Avoir exercé des fonctions administratives ou professionnelles durant un certain nombre d'années;
Le candidat devra posséder une bonne connaissance des publications du Québec et des problèmes du livre.
Le candidat devra consacrer son temps exclusivement au service de l'AEC.

Traitement
Selon les qualifications et l'expérience acquise.

Toute personne intéressée à ce poste et répondant aux exigences mentionnées ci-haut, est priée de soumettre sa candidature avant le 17 avril 1979 sous pli cacheté, accompagnée du curriculum vitae et de la photocopie des diplômes universitaires, s'il y a lieu, et expédiée comme suit:

M. André Bastien
Président,
Association des Éditeurs Canadiens
1151, Alexandre DeSève
Montréal, Qué. H2L 2T7 (PERSONNEL)

INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES

OFFRE D'EMPLOI À L'ICEA

Chargé(e) d'information

L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), organisme à but non lucratif, travaillant à la promotion de l'éducation des adultes et l'éducation populaire dans une perspective de promotion collective, est à la recherche d'un(e) chargé(e) d'information.

Genre de travail:
Responsable de l'information aux membres, entre les membres, aux groupes avec lesquels l'ICEA travaille, aux médias et au public en général.

Sommaire des responsabilités:
— rédiger et publier le **Bulletin de l'ICEA,** organiser sa circulation;
— établir des liens avec les médias et les autres organismes;
— préparer pour diffusion des documents d'analyse, de réflexion et d'information;
— recueillir l'information pertinente sur les expériences novatrices ici et à l'étranger.

Exigences:
— connaissance du domaine de l'éducation des adultes et de l'éducation populaire ainsi que des communications de masse;
— expérience de rédaction et de vulgarisation;
— connaissance et/ou expérience pratique des milieux populaires et syndicaux et autres organismes à but non lucratif;
— connaissance technique minimum de la production d'un imprimé;
— intérêt et aptitude au travail d'équipe.

Traitement:
Selon la convention collective.

Entrée en fonction: Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae (date limite le 17 avril 1979) à

Paul Bélanger,
directeur général,
Institut canadien
d'éducation des adultes,
506 est rue Ste-Catherine,
suite 800, Montréal H2L 2C7

AVOCAT

Une cabinet d'avocats bien connu de Montréal recherche un avocat bilingue ayant au moins cinq (5) années d'expérience dans les domaines du litige et du droit du travail.
Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, qui devra inclure un résumé de votre expérience professionnelle, à:

C.P. 38
Succursale B,
Montréal, Qué. H3B 3J5
a/s de l'Associé principal.

LA CENTRALE DES BIBLIOTHÈQUES

à Montréal

est à la recherche d'un

COORDONNATEUR

DU SERVICE DE L'ÉVALUATION

FONCTIONS:
Planifier et animer un service d'évaluation de documents, qui regroupe une quinzaine de personnes (dont une dizaine de professionnels). Ce service repère et évalue annuellement environ 15 000 documents imprimés et audiovisuels. Il prépare également, en vue de leur publication, des synthèses bibliographiques thématiques.

QUALIFICATIONS:
— Solide culture générale, jointe à une spécialisation dans une discipline d'enseignement.
— Formation universitaire en bibliothéconomie.
— Expérience dans la pratique documentaire.
— Expérience dans l'animation et la coordination d'une équipe de travail.

TRAITEMENT:
Salaire établi en fonction des qualifications et de l'expérience.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 mai 1979 à:

Diane Dallaire-Talbot
La Centrale des bibliothèques
1685, rue Fleury est
Montréal H2C 1T1
Tél.: (514) 381-8891

PROFESSEUR DE MATERNELLE

demandé pour enseigner le

FRANÇAIS PAR IMMERSION TOTALE

au

Immaculate Conception School

à Peace River, Alberta

Salaire de $15,000. à $26,990. selon les qualifications et l'expérience. Plusieurs autres avantages sociaux.

Veuillez écrire à:

M. L.R. Duigou, Surveillant
North Peace Catholic Schools
C.P. 1077
Peace River, Alberta T0H 2X0
Tél.: 403-624-3956

TRADUCTEUR (TRICE)

À temps partiel

est demandé(e) par un Centre d'Accueil pour adolescents.

Le poste:
Afin de seconder la direction ou les cadres supérieurs, au besoin, le postulant sera responsable de la traduction de l'anglais au français sur une base régulière à temps partiel.
Le postulant doit posséder un diplôme reconnu en traduction en plus d'un minimum de deux ans d'expérience dans le secteur public ou privé.
Le salaire: selon l'expérience.
L'endroit: Montréal.
Discrétion assurée.

S'adresser à:

Agent du personnel
Les Centres de Jeunesse Shawbridge
7200 rue Hutchison
Montréal, H3N 1Z1

DIRECTEUR DE CENTRE COMMERCIAL

Une entreprise canadienne impliquée dans le développement et l'opération immobilière recherche les services d'un(e) directeur pour l'un de ses centres commerciaux situé dans la Ville de Québec.
Le candidat(e) doit posséder un minimum d'expérience de trois ans dans la gestion des centres commerciaux. Il/elle doit posséder de fortes connaissances et aptitudes en publicité et marketing et posséder un sens promotionnel très développé. Le candidat(e) est responsable de toute la phase opérationnelle du centre commercial. Le candidat(e) doit être bilingue.
Une excellente rémunération est offerte au candidat(e) d'expérience en plus d'un plan complet d'avantages sociaux.

S.V.P. adresser votre curriculum vitae à:

DOSSIER 3149
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

Toute demande sera traitée confidentiellement.

AVIS

L'Assemblée nationale du Québec
Le Directeur général des élections

DIRECTEUR DU REGISTRE DES ÉLECTEURS

Fonctions: Sous l'autorité du Directeur général des élections, le titulaire de ce poste sera responsable des activités associées à la préparation et à la mise à jour du registre permanent des électeurs. Ses fonctions comprendront: la planification, l'organisation et le contrôle des activités; établir des relations avec les organismes extérieurs pouvant contribuer à la mise à jour du registre; établir des relations avec les présidents d'élections de chaque district électoral.

Exigences: Le candidat idéal possède un diplôme universitaire en administration ou dans une autre discipline appropriée et une expérience pertinente dans la direction d'unités administratives. Familier avec les systèmes administratifs complexes faisant un usage poussé de l'informatique, il est aussi en mesure de diriger et de coordonner le travail d'équipes multidisciplinaires.

N.B.: Une vaste expérience dans la direction d'unités administratives compensera le manque de diplôme universitaire.

Traitement: Pouvant atteindre $40 929.00. Administrateur, classe IV

Lieu du travail: Québec

Si le candidat retenu est un employé de la Fonction publique québécoise, il demeure assujetti à la Loi de la Fonction publique et conserve donc les mêmes droits, privilèges et conditions de travail que pour son emploi actuel.

Inscription: Soumettre un bref curriculum vitae avant le 14 avril 1979 à:
Monsieur Michel Aubé
Service du personnel
Directeur général des élections
1126, Chemin St-Louis, 5ième étage
Sillery G1S 1E5

Pierre-F. Côté, C.R.
Le Directeur général des élections

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées en page 23

APPARTEMENTS À LOUER

4911, Côte-des-Neiges, coin Decelles, 4½ grand luxe, ensoleillé, décoré, piscine, garage, $700. par mois, tout compris. **272-8455.** 9-4-79

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½, 4½ avec électricité, immédiatement. 484-3571, 845-3151. J.N.O.

ST-LAMBERT, appartements modernes, 1½ — 3½ — 4½, à partir de $175. incluant chauffage, électricité, toutes taxes, 155 de Navarre, 672-2902. 23-4-79

CÔTE-DES-NEIGES, grand 3½, $215. libre immédiatement, grands 3½, 4½ de $215. à $275. chauffés, eau chaude, poêle, réfrigérateur, ascenseur, balcons, 739-2913. 9-4-79

N.D.G., grands 3½, 4½, 5½ repeints, équipés, eau chaude, ascenseur, $205., $275., $350. 731-6083, 738-5850. 9-4-79

C.D.N., 3955 St-Kevin, nouveaux 2½, 3½ équipés, électricité, foyer, garage, ascenseur, 731-6083, 738-5850. 9-4-79

CENTRE-VILLE, "Le Quartier", luxueux 3 ½, sous-loué meublé, mai à septembre, décoration design, possibilité occupation permanente. Achat des meubles à discuter. 843-8139 soirée. 9-4-79

C.D.N., près université et hôpitaux, 3½ meublé, chauffé, taxe d'eau payée, $170., libre 1er mai, juin ou juillet, 731-2678. 7-4-79

3 appartements chauffés, 1ère avenue près Jean-Talon. 389-6137. 7-4-79

CENTRE-EST, 2½ et 3½ meublés, impeccables, $155. et $190. 844-6195. 1-5-79

OUTREMONT, rue Bernard. Grand 5½ équipé, dans un édifice tranquille avec concierge. Libre 1er juillet. $240. Renseignements 277-6704. 9-4-79

APPARTEMENTS À PARTAGER

N.D.G., maison de 8 pièces à partager, $140. par mois, 489-9491 après 5 hres. 9-4-79

APPARTEMENTS À VENDRE

CARRÉ ST-LOUIS. Appartement pour célibataire, rénovation complétée, 5 pièces, cuisine complètement équipée. Jardin extérieur fini, place pour voiture. 931-6996. 9-4-79

APPARTEMENT de 5½ pièces à vendre, près du Centre-Ville, face au Mont-Royal. Téléphonez du lundi au vendredi entre 9h 30 et midi, 288-7065. 9-4-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

AUBAINE sofa, style contemporain, environ 20 ans, 9 pieds de long, 4 dossiers, couleur ivoire, contour en bois, $200. 738-6134. 9-4-79

LAVEUSE-ESSOREUSE "Simplicity", très bonne condition. Aussi bureau pour chambre d'enfant. 521-5572 le soir. Jour 937-8511 local 298, Mme Nicole Cyr. 7-4-79

SUPERBE ensemble de salle à manger style classique anglais, 1 table, 6 chaises, 2 fauteuils, vaisselier et buffet, le tout $3,500. 731-1366. 9-4-79

SUPERBE ensemble de salle à manger style classique, 9 morceaux et 2 causeuses, le tout, $3,500. 527-9070. 7-4-79

ANTIQUITÉS

Encan d'antiquités pour M. Albert C. Massé, dimanche le 8 avril à 1:00 hre au Motel Le Baron, 3200 rue King ouest, Sherbrooke, Québec. Sera vendu: mobiliers salle à dîner art deco avec buffet et vaisselier, un récamier victorien, 5 chaises "early american", articles de foyer, patères, lit à poteaux, girouette, bureaux "Queen Ann", miroir oriental, coffre en cèdre, table à panneaux Duncan phyfe, mobilier de salle à manger en noyer 10 morceaux, 1 dînette Queen Ann, 1 bureau en pin avec poignées cloche, 1 piano spinet sohmer, 1 piano baby grant 4½' pi., 1 humidor, 1 cabinet à boissons victorien, plusieurs fauteuils et tables différents styles, berceuses, vaisselles, lampes, 1 ensemble de table de salon victorien dessus en marbre, bergères, etc. Master Charge et Chargex acceptés. Yvon Boucher, encanteur licencié. 819-567-7781. 9-4-79

VIEUX QUÉBEC, près du Château Frontenac: armoires à panneaux soulevés, buffets, vaisseliers, tables en pin, coffre en "V", chaises et berçantes de style, accessoires choisis. AUX MULTIPLES, 69 Ste-Anne. 1-418-692-1230. 9-4-79

MAISON pièces sur pièces, vieille de 150 ans, 32 x 27. Soir: 1-479-8418 Yves. 9-4-79

ANTIQUITÉS

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363. J.N.O.

MOBILIER/COUCHER 8 morceaux, poteaux à "cannell", $950., table/salle à manger et 6 chaises, $450., canapé style Louis XV avec fauteuil. Impeccable. 739-4895. 9-4-79

ARMOIRE antique en pin, queue de rat, très bonne condition, vendrais cause déménagement. Appelez Normand après 7 hres 677-4717. 10-4-79

A VENDRE, maison pièces sur pièces, 26' x 30', démolie, numérotée et photographiée. $6,000. 622-9187. 9-4-79

COLLECTIONS antiques, meubles de campagne, fauteuils, lampes, vaisseliers, encoignure, coffres, bureau, petites tables, chaudrons et casseroles en cuivre, objets étain, très belles tapisseries, 649-3763. 7-4-79

AUTOS À VENDRE

PAYONS $25. et plus pour autos, vendons pièces usagées. 324-5366. 30-4-79

JAGUAR 1978 XJ12L, comme neuve, balance de garantie, brun intérieur tan. 934-1611. 11-4-79

JAGUAR V-12 XKE 1974, 35,000 milles, excellente condition, n'a jamais servi l'hiver, $15,000. 467-1504 le soir, 656-6202 le jour. 9-4-79

MERCEDES 1971, 250, radio AM-FM, comme neuve, 4 pneus Michelin, 4 vitesses au plancher. 676-3088. 11-4-79

SIROCCO 1977, impeccable comme neuve, 352-4606. 7-4-79

JAGUAR XJ12 1974, un seul propriétaire, excellent état. 482-1180. 9-4-79

AVIS

CAMELOTS DEMANDES. Garçons et filles de Granby, devenez camelot pour le journal Le Devoir. Pour informations, appelez Michel, mercredi ou jeudi soir, entre 6 hres et 9 hres à 372-8007. 7-4-79

BATEAUX À VENDRE

CS-22, 3 voiles, couche 4, dînette, toilette, remorque et autres. Meilleure offre, 1-348-7441, 1-244-5129 après 6 hres. 9-4-79

BUREAUX À LOUER

Boulevard des Laurentides, Pont Viau, en face de Raymond Sports, 2 appartements, 300 pieds carrés, rez-de-chaussée, chauffé, électricité payé. Juillet. 667-8904. 9-4-79

BUREAU idéal pour médecins ou autres professionnels, 3 pièces et voûte, salle d'attente attenante, rez-de-chaussée, stationnement, 5750 Gouin ouest, Cartierville. 331-1399. 9-4-79

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre. Saison, semaine, fin semaine. (Été: piscine chauffée, terrain jeu) 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

VAL DAVID, luxueux chalets neufs, bordure lac, plage sable, terrain de jeux, 3-6 chambres, foyer pierre, lave-vaisselle, bar, sauna, 527-5903 — 525-0962. 21-4-79

STE-MARGUERITE, 2 couples ou 5 personnes, à l'abri des voisins, foyer, lave-vaisselle, chauffage central, proximité lac privé et rivière, $2,500. 1er mai au 15 octobre. 271-6529, 1-228-3771. 9-4-79

BROMONT, Cantons de l'Est, flanc montagne, maison (type suisse), 3 chambres, 1½ salle de bain, foyer, proximité sports: golf, tennis, piscine. Mai/novembre: $2,000.00. Montréal: 274-0377. 9-4-79

EASTMAN, luxueux chalet à louer, au bord du lac, plage privée à la saison, soit du 1er juin au 1er octobre. $2,500 ou au mois, $1,000. Tél.: 1-514-799-4681. 7-4-79

LAC CONNELEY sud, chalet 4 saisons, meublé, chauffage électrique, tapis mur à mur, appareils électroménagers, 2 chambres, $275. Bail d'un an, 731-5628. 9-4-79

Ste-Agathe, panoramique, chalet avec piscine privée, tapis, foyer, télévision, saison seulement. 277-3169 ou 667-8879. 9-4-79

ST-SAUVEUR, chalets meublés, chauffés, foyers. Tout fourni, face au Mont-Habitant, du 12 au 22 avril. Aubaine semaine de Pâques $100. 331-1389. 9-4-79

VAL-DAVID, saison, neuf, luxueux, vue panoramique, foyer, sauna, lave-vaisselle, 3 chambres à coucher, 655-2540. 17-4-79

COMMERCES À VENDRE

ATELIER D'ébénisterie industriel, planneur, « shaper », banc de scie, équipement de finition, etc. À vendre en tout ou en partie. 738-1184. 9-4-79

COURS PRIVÉS

Professeur à l'élémentaire donnerait cours rattrapage français-mathématiques. 276-0140. 9-4-79

COURS DE RATTRAPAGE, français et mathématiques, niveau primaire et secondaire, pour plus d'informations communiquez à 738-1209. 1-5-79

PROFESSEUR D'EXPÉRIENCE prend élève en piano, durant toute l'année. Formation complète (harmonie, théorie, solfège, interprétation)' Leçon: $10.00/l'heure. Près métro. Demandez Mlle Losier 739-8321. 7-4-79

UNIVERSITAIRE parisien donnerais excellents cours de langue, grammaire et civilisation françaises, tous niveaux. 735-5023. 11-4-79

DÉMÉNAGEMENTS

DISPONIBLE en tout temps, pour PETITS & GROS déménagements, spécialités: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Assurance complète. 725-1372. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

RÉCEMMENT arrivée au Québec, diplôme de maîtrise, cherche une position qui permettra une amélioration rapide de la langue française. Expérience de 7 ans dans l'enseignement universitaire en sciences sociales et l'enseignement aux adultes. Formation de journaliste, organisateur habile. Considérerait d'apprendre un nouveau métier. Appelez avant midi 486-4734. 9-4-79

Secrétaire d'expérience, excellente connaissance du français, travail soigné, taperait tous genres de textes. Prix raisonnables. 381-2786. 9-4-79

DIVERS

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
pour dames
MÉTHODE THÉRÈSE BERTHERAT
935-9365 9-4-79

ÉBÉNISTERIE

JEAN-PIERRE RIVEST, ébéniste et polisseur, restauration de meubles antiques et d'époques, décapage et refinitions de tous genres, travail soigné et personnalisé, 10 ans d'expérience. 656-9608, 656-5918. 7-4-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

A VENDRE: équipement de traitement de textes "AES Plus", imprimante "Qume" 540 mots minutes, cylindre d'entraînement pour papier à débit continu. Équipement sous garantie; Pierre Parent, 663-5636. 6-4-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361 JNO.

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

PLACE Bonaventure, étage D, aménagés ou non, à sous-louer, 2 ans, 497 pi. ca., 3 pièces, environ $450. par mois. 871-8840. 9-4-79

FERMES À VENDRE

RIPON. Ferme pour naturiste, bien retirée, 105 acres, 2 ruisseaux, boisée et valonneuse. Bonne maison. 5 c.c. salon, foyer. René Parent 735-6381, 488-6156. P. Richer 1-819-983-2613. Fiducie du Québec, courtier. 7-4-79

GARDERIE

CHERCHE dame d'un certain âge, douce et aimant les enfants, pour s'occuper chez moi, durant le jour d'une fillette de 7 mois, références indispensables, N.D.G. 481-4436 après 18 heures. 9-4-79

LOGEMENTS À LOUER

VILLE SAINT-LAURENT, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte, 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 334-9358, bureau de location: 336-8308. J.N.O.

AHUNTSIC, luxueux 5½, haut de duplex, $600. incluant taxes, électricité, chauffage, garage, tapis mur à mur, tentures, cuisinière et réfrigérateur. Libre 1er juillet 384-5533 ou 382-5668. 16-4-79

CENTRE-VILLE, 1½ à sous-louer 1er juillet. $168. Nouveau bail 1er septembre si désiré. 849-3456. 7-4-79

CÔTE-DES-NEIGES, près Université de Montréal, 7½ chauffé, haut de duplex, détaché, ensoleillé, frais peint, cuisine rénovée, garage, libre. 733-5655. 9-4-79

OUTREMONT, chemin Côte Ste-Catherine, 5½ moderne et 4 pièces fermées, tapis mur à mur, (triplex), 342-4233. 9-4-79

CARTIERVILLE, haut de duplex 5½, chauffé. 332-2240. 9-4-79

C.D.N., grand 6½, haut duplex, avenue tranquille, près U. de M., chauffé, ensoleillé, balcons, poêle, réfrigérateur, $425. 341-5941. 9-4-79

NOUVEAU BORDEAUX, face au parc, bas duplex, 5½, sous-sol fini, 2 salles de bains, foyer, bar, lave-vaisselle, tapis, équipé. $450.00 chauffé. 334-3252. Juillet. 9-4-79

NOUVEAU ROSEMONT, luxueux 4½, maison neuve, insonorisée, climatisation. Plaque chauffante et four encastré. $250.00. 352-2709. 9-4-79

NOUVEAU ROSEMONT, 3½ pièces chauffées, 255-9746. 9-4-79

OUTREMONT, chemin Côte Ste-Catherine, 4½ dans triplex, près Stuart, tapis mur à mur, cuisinière et réfrigérateur fournis, chauffage électrique aux frais du locataire. $300./mois. 279-6622. 9-4-79

OUTREMONT, près Laurier. 6½ non-chauffé. Prises électriques installées. Sans garage. $300. par mois. Libre le 1er juillet. 842-0047. 9-4-79

OUTREMONT, 4½ chauffé, équipé, $230. par mois, libre 1er mai, 610 Champagneur, concierge. 9-4-79

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC, bas de duplex, 5½ + sous-sol fini, tapis dans 2 appartements, lave-vaisselle, garage. $400. non chauffé. 382-4544. 11-4-79

C.D.N. haut de duplex, luxueux 6½, 1½ salle de bain, foyer, garage, boiseries de chêne, chauffé, près Université de Montréal et hôpital Ste-Mary's. $525. libre 1er juillet. 738-1575 après 6 hres. 14-4-79

GLOBERT, quartier Snowdon, (Décarie et Reine Marie). Bas duplex, 5 pièces, entièrement renouvellé, impeccable. Chauffage électrique fourni, eau chaude, électricité, tapis mur à mur, laveuse-sécheuse. Près métro, autoroute, université et magasins. $390. 481-9921 — 481-6655. 9-4-79

LONGUEUIL, 5½ haut de duplex avec foyer, chauffage, eau-chaude fournie, stationnement, toutes taxes payées, $295., 4½ sous-sol, tapis mur à mur $195., 878-1669 ou 679-8445. 9-4-79

ST-DENIS & JEAN TALON, bas 8 pièces, salle de lavage, système à eau-chaude, libre 1er juillet, chauffé, $450. par mois, après 5 hres, 279-7587. 7-4-79

PARC Lafontaine, beau, 5½, très éclairé, $350. 522-5433. 9-4-79

C.D.N. district, duplex, près d'université et hôpital, 5½, chauffé, $255. par mois. Libre le 1er juillet. 738-0167. 9-4-79

OUTREMONT: Hartland, haut de duplex, 7, 3 chambres à coucher, chauffé, place de stationnement, disponible le 1er juillet, $560. 738-2392. 9-4-79

OUTREMONT, 3 logements, 7½ chauffé, eau-chaude, bas libre maintenant, 2e étage, libre juin, 3e libre 1er juillet, $430. avec garage, 731-5126. 7-4-79

LIVRES

On demande une édition de: "Le Baron de Saint-Castin, une figure légendaire de l'histoire acadienne", par Robert Le Blant. 733-8794. 9-4-79

MAISONS À LOUER

POUR exécutifs ou professionnels, maison meublée, 4 chambres, 2 salles de bain, 2 foyers, piscine chauffé, site exclusif près du métro à St-Lambert, $750., 672-6043 ou 842-1485 local 236. 9-4-79

Maison de campagne 24 milles de Montréal, 8 pièces, toutes commodités, jardin, grand terrain paysagé, près de polyvalente et aréna. Libre immédiatement. 514-460-7690. 7-4-79

SILLERY, QUÉBEC, belle propriété, 5 chambres, salle à manger, salle familiale, foyer. 25,000 pieds carrés. Air climatisé central. $700, taxes incluses. Renseignements: 1-418-527-2257. 17-4-79

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

STE-ANNE-DES-LACS, domaine à louer ou vendre. Droit de passage, piscine intérieure, sauna, foyer, 4 chambres. 1-224-2525 ou Québec 418-828-9351. 9-4-79

OFFRES D'EMPLOIS

Personne bilingue, avec 10 ans d'expérience au moins, pour petite entreprise du nord ouest de Montréal.

La candidate possède beaucoup d'initiative, un jugement sûr et doit être autonome. Elle:
— fait tenue complète des livres, incluant balance de vérification;
— rédige correspondance dans les deux langues et fait traduction à l'occasion.

Salaire selon qualifications.

Mme Baillargeon
381-7624
7-4-79

SECRÉTAIRE légale bilingue avec expérience pour bureau d'avocats, Carré Dominion. Demandez Mlle Cohen 878-9871, le soir 737-4201. 9-4-79

SECRÉTAIRE BILINGUE, temps partiel, 50 hres par mois, $4.00 de l'heure. Téléphonez à M. Kneider à la Revue du monde arabe à 331-5550. 7-4-79

SECRÉTAIRE médicale pour chirurgien plasticien. Expérience nécessaire. Outremont 277-5293. 7-4-79

INSPECTEURS (trices) A, doit être expérimenté(e) en vérification dimensionnelle et pouvoir lire les dessins. Être familiarisé(e) avec tous les instruments à mesurer. Connaissance du moulage mécanique souhaitée, sans être essentielle. Appelez 273-0451 poste 202. 10-4-79

TABLEAUX - PEINTURES

COLLECTIONNEURS. À vendre jeu d'échec, pièce unique, entièrement fait à la main, céramique. $950. Téléphonez Francine 526-0995. 9-4-79

TERRAINS À VENDRE

ST-HUBERT, près de développement, 25 arpents, zoné résidentiel, à vendre ou échanger. Particulier 849-2674, soir 656-7212. 9-4-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O.

Abaissement 10¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4338. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

À TEMPS PARTIEL
INTERVIEWERS DEMANDÉS
HOMMES OU FEMMES
Pour importante compagnie de recherche:
- Travail de porte-à-porte
- Soir ou samedi
- Bon salaire
- Dépenses payées

Téléphonez entre 9h et 5h P.M.
279-5682
7-4-79

SERVICES DIVERS

SERVICE de traduction-rédaction. Journaliste et traducteur avec 10 ans d'expérience outre-mer, (dont 4 dans l'enseignement au niveau secondaire et universitaire), offre service de traduction, anglais-français, français-anglais. Textes commerciaux ou littéraires, travail prompt et soigné. 271-1713. 1-5-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

NOTRE SERVICE DE
RENCONTRES
DE DISTINCTION
vous permettra de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Depuis 1966, RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel.

Appelez
282-0058 ou/
933-3673
ou retournez ce coupon à

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108
Montréal, Qué. H3B 1H9

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements gratuits sous enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.

Nom .....
Adresse .....
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites, sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822, est rue Sherbrooke, suite 5, Montréal, H2L 1K4. 524-3852 J.N.O.

FEMME, amateur de danse sociale, cherche un partenaire d'âge moyen, intéressé à cette activité. 744-1909, 747-6521. 9-4-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G.: Construction 1909, semi détaché, style Tudor, complètement rénové, 7 pièces plus garçonnière et sous-sol, garage séparé, foyer, prix ferme $89,000. Mme Ladouceur 738-5781, semaine 18 hres à 19 hres. 7-4-79

N.D.G. Près écoles, magnifique cottage, 4 chambres, boiseries et planchers en chêne, sous-sol, garage, excellente condition, $68,500. Immeubles PAL courtier 489-1260. 9-4-79

OUTREMONT, de l'Épée, triplex 2 x 7, 1 x 5, sous-sol aménagé, systèmes chauffage, balcons, bas disponible, propriétaire 273-0773. 9-4-79

OUTREMONT, résidence en pierre, 9 pièces plus sous-sol, cuisine refaite par achitecte, décoration sobre, vue panoramique, 3½ salles de bains, foyer au salon, air climatisé central, garage, jardin, entrée séparée pour bureaux, $159,000. Pour informations Louise B. Lacas 342-4124 - 735-6433. Des Rosiers, Maître courtier. 7-4-79

PINCOURT, bungalow 1963, 8 pièces, 5 chambres, salle familiale, abri d'auto, entrée privée, clôturée. Appelez Ginette Chamberlain: 457-3888. Imeubles Lefebvre, courtier. 7-4-79

ST-BRUNO: Idéal pour professionnel. Au pied de la montagne. Magnifique cottage brique, aluminium - garage. Construction supérieure. Rez-de-chaussée: salon, salle à dîner, cuisine, powder room, salle familiale avec foyer brique; 4 chambres à l'étage. Terrain boisé. Secteur huppé. **Françoise Benoit 653-2496, 653-9193.** Montréal Trust, courtiers. 7-4-79

ST-HILAIRE: Oui votre rêve peut devenir réalité - charmant cottage - Canadien - 6 pièces - abri d'auto - taxes basses transfert. Marthe Festa 467-2156 - 468-6151. Imm. Select, courtiers. 7-4-79

ST-LAURENT, maison de ville, semi-détachée, 4 chambres, 1½ bain, garage. $47,000. 481-5511 ou 486-9586. 9-4-79

ST-SAUVEUR: cottage 6 pièces, garage, face au lac, particulier, 625-2965. 9-4-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

WESTMOUNT
COTTAGE DÉTACHÉ EN PIERRE

Style Régence, plan hall central. Salle familiale au rez-de-chaussée, mur de pierre et vue sur ville. Chambre principale et boudoir avec vue splendide sur ville. Deux autres chambres séparées par salle de bain. Joli jardin intime, 8,000 pi., idéal pour piscine. MLS $189,000.

Isabelle Lafrenière
courtier
482-1381
9-4-79

NOTRE-DAME DE-GRÂCE
COTTAGE 4 CHAMBRES À COUCHER

Immense hall d'entrée. Salon cheminée, salle à manger séparée. Immense salle de jeux avec cheminée. Boiseries naturelles. Des plus intéressants. $85,000. Nouvelle inscription.

Isabelle Lafrenière
courtier
482-1381
9-4-79

BELOEIL: Idéal pour professionnel - face au golf - split 8 pièces - bureau privé - piscine - garage - seulement $59,000. - négociable. Albert Simon 467-2156, 656-8216. MLS. Imm. Select, courtiers. 7-4-79

BORD DE L'EAU, résidence de luxe, 7 chambres à coucher, 62,000 pi. ca. de terrain, idéal pour transformer en garderie, $199,000. Appelez Francine Delaney, 697-3391, 695-4884. Montréal Trust, courtier. 14-4-79

CHAMBLY en brique, 5 pièces, terrain paysagé, 86 x 135, particulier, 658-1083. 9-4-79

N.D.G.: Construction 1909, semi détaché, style Tudor, complètement rénové, 7 pièces plus garçnière et sous-

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

BROSSARD
Nouvelle inscription. Magnifique cottage avec piscine chauffée, 4 ou 5 chambres, salle familiale au rez-de-chaussée avec foyer. Très grande cuisine moderne etc. Exclusif à **Danielle Samson 672-0321 ou 672-6928**

ST-LAMBERT
Grand duplex, vue magnifique donnant sur la ville. 3 chambres, salle à manger, possibilité de foyer. $85,500. Informations **Danielle Samson 672-0321 ou 672-6928**

ST-LAMBERT
Petit bungalow. Division différente, 3 chambres, salle familiale au rez-de-chaussée avec foyer Franklin. Salle à manger donnant sur très grand patio. Excl. à **Danielle Samson 672-0321 ou 672-6928**
7-4-79

AHUNTSIC
style canadien

2245 boulevard Gouin est, coin De Martigny, cottage canadien en pierre, 3 étages complètement finis, 3 salles de bain, 5 chambres à coucher, 2 foyers naturels, sous-sol complètement fini, toiture de métal, super isolation, chauffage électrique.

Conviendrait professionnel, occupation immédiate, faut visiter. Appelez constructeur après 7 hres. **678-9122.**
9-4-79

MAISON à vendre, très bien située à 1 mille du village de St-Izidore, Ontario. Pour informations Réal Besner, (613) 524-2173. 7-4-79

LONGUEUIL, maison canadienne, 2 lucarnes, facette pierres, côtés briques, proximité école, autobus, $59,000. 679-0644. 11-4-79

St-Sauveur, maison de luxe complète, 5 chambres à coucher, sauna, plafond cathédrale, cheminée pierres, plusieurs autres qualités, construite 1975-76, $150,000. 484-1331. 9-4-79

À VENDRE OU À ÉCHANGER pour propriété à revenus, maison de campagne (Ste-Adèle) $60,000. meublée. Le jour 663-4818, le soir 663-8652. 11-4-79

LANORAIE, face au fleuve, chemin du Roi, maison québécoise entièrement rénovée, grand terrain boisé, 6 grandes pièces, foyer, $48,000. 1-514-887-2745. 9-4-7

Le petit Robert
Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LE BRIDGE

Ne jamais perdre le contrôle de l'atout

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Nord
Vulnérables: Tous

NORD
♠ 10 6 4 2
♥ 7 5
♦ R D 10
♣ A R 9 5

OUEST
♠ 7 5
♥ D 10 9 3
♦ 9 7 5 2
♣ 10 8 2

EST
♠ R D V
♥ R V 4
♦ 8 6 3
♣ D V 7 4

SUD
♠ A 9 8 3
♥ A 8 6 2
♦ A V 4
♣ 6 3

Les encheres:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♣	passe	1 ♥	passe
1 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Entame: le 3 de coeur par Ouest.

Au bridge, il existe beaucoup de techniques qui se ressemblent. Il faut cependant les connaître, les isoler et savoir élire la meilleure selon le besoin. La réussite du jeu dépend de ce choix judicieux.

On rencontre plusieurs mains où il faut enlever certains atouts adverses avant de commencer des coupes. Faire le contraire serait s'exposer à des surcoupes.

La main ci-dessus est une belle illustration de cette règle.

Le joueur de cette donne était au courant de cette nécessité d'enlever les atouts dangereux des mains des adversaires mais il ne comprit pas qu'il ne devait pas s'exposer à perdre le contrôle de la main. Après s'être emparé du premier coeur, il joua l'As de pique qu'il fit suivre d'un autre atout. Le joueur en Est fit sa Dame et son Roi vivement, laissant ainsi seulement un atout au mort. Alors Sud ne put couper qu'un de ses deux coeurs perdants et par la suite, il dut accorder l'autre aux adversaires pour la chute d'une levée.

Le partenaire fit remarquer au déclarant qu'il n'avait pas bien planifié son jeu car ce contrat de 4 piques était tout à fait réalisable.

Pour accomplir ce contrat, Sud ne devait faire que 2 tours d'atout. La manière de ne pas perdre la main et le contrôle de l'atout, était de jouer un petit atout d'abord et de gagner le deuxième tour avec son As. Ainsi le mort aurait encore eu 2 atouts pour faire les 2 coupes de coeurs et si le quatrième coeur est surcoupé avec l'atout-maître restant au défenseur, la main du déclarant sera encore garnie de 2 atouts. Il jouera l'As, et le Roi de trèfle coupera le troisième; reviendra au mort par le Roi de carreau, coupera le quatrième trèfle et l'As et la Dame de carreau prendront les deux dernières levées. Les adversaires n'auront fait qu'un coeur, et deux atouts. Et le contrat aura été accompli.

Le jeu de cette main contient deux éléments très importants afin de ne pas perdre le contrôle de la main. C'est de laisser filer le premier coeur ou de rapporter la levée avec l'As et en jouer un deuxième immédiatement. Le deuxième élément, c'est de ne pas jouer l'As de pique au premier tour d'atout; celui-ci sera joué au deuxième et Est restera avec un atout-maître qui ne sera pas employé pour enlever deux atouts du déclarant; il le sera pour faire une coupe. Ces techniques doivent se découvrir dès les premières cartes, elles sont les piliers des victoires.

LES MOTS CROISÉS

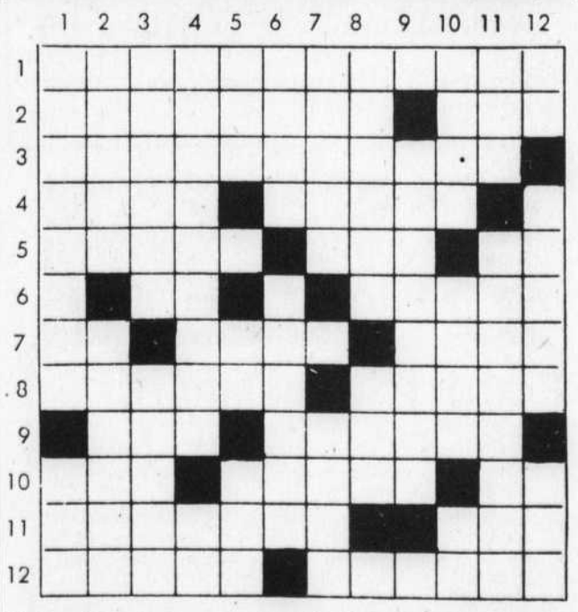

Horizontalement
1—De façon glaciale.
2—Régime économique d'un pays qui cherche à se suffire à lui-même. — Groupe d'animaux qui voient ensemble.
3—Dispense, allègement.
4—Qui n'agit pas avec promptitude. — Construit.
5—Te rendrais. — Cadeau. — Drame lyrique japonais.
6—Consonnes jumelles. — Faire bombance.
7—Usages. — Titre des descendants de Mahomet. — Viscère pair.
8—Nom usuel des spongiaires. — Met en rang.
9—Conspue. — Inflammation de l'uvée.
10—Terme de tennis. — Nom de deux muscles clairs qui contribuent à la flexion de la cuisse sur le tronc. — Note de la gamme.
11—Pourvue d'une arille. — Tente avec audace.
12—Démonstratif. — Evacuer l'urine.

Verticalement
1—Relatif aux Gaëls. — Étendue d'eau entourée de terres.
2—Faire sortir un os de sa place naturelle.
3—Qui est écrit suivant les règles de l'atonalité. — Instrument pour travailler.
4—Au Moyen Âge, chant à caractère épique. — Parcouru des yeux.
5—Colère. — Magnésium. — Ride.
6—Irritant au goût. — Dévote.
7—Arbre. — Promesse faite à la Divinité.
8—Père d'Andromaque. — Roue à gorge d'une poulie.
9—Ne savais pas.
10—Cri des Bacchantes. — Dix fois dix. — Pronom indéfini.
11—Refus. — Couverte de neige.
12—Thallium. — Sur la tête de certains mammifères. — Trois fois.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	O	U	G	E	R	A	I	E	■	O	S
2	I	M	P	A	R	I	D	I	G	I	T	E
3	L	I	A	■	R	A	I	■	A	S	E	R
4	I	S	S	U	E	■	E	C	L	O	R	E
5	A	S	■	S	U	T	U	R	E	■	■	I
6	L	I	B	E	R	E	■	O	R	L	O	N
7	■	O	R	E	■	■	R	I	■	A	I	■
8	A	N	A	■	Q	U	A	S	I	■	E	M
9	V	■	S	A	U	N	I	E	R	E	■	O
10	I	T	A	L	I	E	N	■	I	X	■	R
11	O	R	G	U	E	■	E	S	S	I	E	U
12	N	I	E	N	T	■	R	U	E	L	L	E

Frais dentaires remboursés

La Régie de l'assurance-maladie du Québec annonce qu'elle est maintenant en mesure de rembourser les parents qui ont assumé le coût des soins dentaires dispensés à leurs enfants de moins de 14 ans. Cette disposition vaut pour la période pendant laquelle les dentistes québécois ne participaient plus au régime de gratuité des soins, soit du 20 octobre au 6 décembre 1978.

On se souviendra que cette période correspond au mouvement massif de désaffiliation de la RAMQ décrété par l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec comme moyen de pression pendant ses négociations avec le gouvernement. Une entente intervenait ultérieurement.

La Régie souligne qu'elle ne remboursera que les honoraires payés pour des services assurés et rendus aux personnes admissibles au programme de services dentaires, en l'occurrence les jeunes de moins de 14 ans. Le montant remboursé aux parents ne peut, par ailleurs, être supérieur à celui que le dentiste aurait reçu s'il avait lui-même facturé à la Régie, selon les tarifs en vigueur durant cette période.

Pour obtenir le remboursement des sommes qu'ils ont payées, les parents doivent remplir et faire signer par leur dentiste une formule intitulée « demande de paiement-dentiste désengagé ». Détail important sur lequel on ne saurait trop insister puisque de nombreux comptes se perdent faute de renseignements appropriés: l'identité et l'adresse complète du bénéficiaire doivent être lisiblement inscrites sur la formule. L'identité comprend le numéro d'assurance-maladie du bénéficiaire, son nom, son prénom, sa date de naissance et son sexe.

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Passe-Partout
10.00 La boîte à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine Express:
"Cardiologie" avec le Dr Richard Turcot, néphrologue de l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières. "La santé de l'enfant" avec Danielle Duval, infirmière au Centre hospitalier Ste-Marie.
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les Pierrafeu
12.00 Prince noir
12.30 Les coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui:
"La Commune à Marie", troupe de théâtre. Inv: Danielle Bissonnette, comédienne, nous parle de la pièce "La Mère à boire", oeuvre collective. "L'alimentation et les machines distributrices.
14.30 Les ateliers
15.30 Fanfreluche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord?
17.00 L'heure de pointe:
Chroniques du vendredi: Les grands spectacles avec Reine Malo et les loisirs, sport en plein air avec Jean-Claude Fortier.
18.00 Ce soir
18.50 Nouvelles du sport
19.00 Il était une fois l'homme:
Dessins animés réalisés par Albert Barillé.
19.30 Bonjour, comment mangez-vous?
20.00 Les amis de mes amis
20.30 Vedettes en direct:
Julio Iglesias.
21.00 Sous le signe du lion
Téléroman de Françoise Loranger...
21.30 Consommateurs plus
"Les salons de coiffure" — "Comment partir en affaires?" — Coût de l'enfouissement des fils électriques. — Coût d'un policier.
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Cinéma:
"Guerre et amour" (Américain 1975) Comédie écrite, réalisée et interprétée par Woody Allen, avec Diane Keaton, Harold Gould, Olga Georges-Picot, James Tolkan et Howard Vernon.
24.55 Cinéma:
"La colère de Dieu" (Américain 1972) Aventures réalisées par Ralph Nelson, avec Robert Mitchum, Ken Hutchison, Victor Buoni et Frank Langella.

10 CFTM

7.50 Horaire
7.55 Les sports au 10
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 À la bonn'heure:
"La vulgarisation de la politique" avec Nicole Mongeau. "Les plantes" avec Gaston Charbonneau.
10.30 Bonjour madame:
"La famille et ses droits" avec Me Pierrette Moisan. "L'année de l'enfant" avec Louise Champagne.
11.15 Saturnin le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Les Satellipopettes
12.00 Les p'tits bonshommes
12.15 Le 10 vous informe
12.30 À vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Ciné-quiz:
"Tarzan, l'homme singe" (Américain 1959). Film d'aventures réalisé par Joseph Newman, avec Denny Miller, Joanna Barnes, Cesar Danova, Neil Hamilton.
15.30 Service à la communauté
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les Tannants
17.30 Parle, parle, jase, jase
18.30 Le 10 vous informe
19.00 Faut le faire
19.30 Patrick et Renée
20.00 Médecin d'aujourd'hui
21.00 Les ennuis de Marie
21.30 Les découvertes du Québec
22.00 La corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.25 Cinéma:
"Les plus belles années de Miss Jean Brodie" (Américain 1969). Drame psychologique réalisé par Ronald Neame, avec Maggie Smith, Robert Stephens, Pamela Franklin.
1.00 Cinéma:
"Les tourments de l'innocence" (Italien 1974. Comédie de moeurs réalisé par Massimo Dallamano, avec Edwige Fenech, Roberto Cenci, Lionel Stander et Vittorio Caprioli.
2.30 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
11.00 Parlez-moi
13.00 Mon ami Pierrot
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Passe-Partout
14.45 Le marché aux images
15.30 Laissez-passer
16.30 La petite Lulu
17.00 Les enfants des normes
18.00 Babillart
Magazine culturel.
18.30 La vie parlementaire dans la vieille capitale.
19.30 Ciné-vendredi:
"La planète sauvage" (France, Tchécoslovaquie, 1969-73) Film d'animation réalisé par René Laloux. Dessins originaux de Topor, d'après le roman de Stefan Wul "Oms en série".
21.30 Studio I:
"Talk Show" avec Gilles Gougeon.
22.30 La question avec débats.

6 CBMT

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.02 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today from the Pacific
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Sherlock Holmes
16.30 Friday After School
17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 In the Public Eye
20.00 All in the Family
20.30 Front Page Challenge
21.00 Tommy Hunter Country
22.00 The Two Ronnies
22.30 The Goodies
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Paper Chase
24.45 Station Closing

12 CFCF

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Delta house
19.30 Circus
20.00 Diff'rent strokes
20.30 Hello Larry
21.00 Dukes of Hazzard
22.00 The Rockford Files
22.58 Loto Québec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie:
"The spy who vame in from the cold" (drame 1966) et "The vagabond King" (Comédie musicale 1956)

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "China syndrome" 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Midnight express" 19 h 10, 21 h 20.
AVENUE, 1224 Avenue Green Westmount (937-2747) — "Agatha" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Desires within young girls" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Teenage sexkitten" 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "L'invasion des profanateurs" 13 h 30, 17 h 25, 21 h 25. "Un espion de trop" 15 h 30, 19 h 30.
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "La fièvre dans la peau" 12 h 00, 15 h 15, 18 h 35, 21 h 50. "Bijou d'amour" 13 h 35, 16 h 50, 20 h 05.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure (861-2725) — "The promise" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II, "Fastbreak" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "L'express de minuit" 19 h 15, 21 h 30.
BROSSARD II, "Un espion de trop" 19 h 30, "L'invasion des profanateurs" 21 h 30.
BROSSARD III, "La folle course vers Sugarland" 19 h 30. "Pain et chocolat" 21 h 25.
CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (8668057) — "Pain et chocolat" 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Château de rêves" 14 h 30, 18 h 05, 21 h 45. "Les 7 cités d'Atlantis" 12 h 50, 16 h 20, 20 h 00.
CHAMPLAIN II, "Sonate d'automne" 14 h 15, 17 h 50, 21 h 25. "La dentellière" 12 h 25, 15 h 55, 19 h 25.
CHATEAU I, 6956, St-Denis (271-1103) — "Moeurs cachés de la bourgeoisie" 12 h 50, 16 h 50, 20 h 50. "Préparez vos mouchoirs" 14 h 50, 18 h 55.
CHATEAU II, "Proie de l'auto stop" 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30. "Dernier arrêt du train de nuit" 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45.
CINEMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine O. (861-2996) — "Halloween" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINEMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "La chambre verte" 19 h 30. "Equus" 21 h 15.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Georges Dufaux: "A propos d'une plage" (1964); "La fleur de l'âge: Geneviève" (1965; "Les départs nécessaires" (1965) 19 h 30. "Les festins des morts" (1964); "Précision" (1966) 21 h 30.
LA CITE I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Murder by decree" 19 h 05, 21 h 20.
LA CITE II, "Agatha" 19 h 15, 21 h 10.
LA CITE III, "The great train Robbery" 19 h 05, 21 h 05.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Swing time" (de G. Stevens 1936) 19 h 00. "Steppe" (de S. Bondartchuk, 1977) 21 h 00.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Murder by decree" 19 h 00, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141 — "L'aigle et la colombe" 12 h 05, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Le pion" 12 h 10, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 55, 21 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Jeunes couples prêts à tout" 13 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 45. "Emmanuelle en Amérique" 12 h 10, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Vas-y-maman" 12 h 15, 14 h 05, 15 h 55, 17 h 45, 19 h 35, 21 h 25.
COTE-DES-NEIGES I, 6809 Cote-des-Neiges (735-5528) — "The promise" 19 h 00, 21 h 00.
COTE-DES-NEIGES II, — "Fastbreak" 19 h 00, 21 h 00.
CREMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "L'express de minuit" 19 h 00, 21 h 30.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Au delà du bien et du mal" 21 h 20.
DAUPHIN II, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Cri de femmes" 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — "The champ" 19 h 10, 21 h 25.
DORVAL II, — "Norma Rae" 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL III, — "Murder by decree" 18 h 30, 21 h 00.
DECARIE SQUARE I, Centre Decarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "China syndrome" 18 h 45, 21 h 00.
DECARIE SQUARE II, — "Same time next year" 19 h 15, 21 h 30.
ELYSEE I, 35 Milton (842-6053) — "Playtime" 19 h 15, 21 h 30.
ELISEE II, — "Robert et Robert" 19 h 15, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau Greenfield Park (691-6129) — "Corps brûlants" 18 h 40, "Parties fines" 20 h 05.
GREENFIELD II, — "Proie de l'auto-stop" 18 h 00. "Dernier arrêt du train de nuit" 19 h 30.
GREENFIELD III, — "La cage aux folles" 18 h 15, 19 h 50, 21 h 30.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Love, lust and violence" 12 h 00, 14 h 45, 17 h 25, 20 h 10. "Le maximum" 13 h 35, 16 h 20, 19 h 00, 21 h 45.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "L'express de minuit" 19 h 15, 21 h 30.
KENT, 6100 ouest Sherbrooke (489-9707) — "orma Rae" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Préparez vos mouchoirs" 19 h 30 et "Moeurs cachés de la bourgeoisie" 21 h 25.
LAVAL II, — "Le ciel peut attendre" 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL III, — "La cage aux folles" 19 h 00, 21 h 00.
LAVAL IV — "Trappe aux filles" 18 h 00 et "Amour, passion et violence" 19 h 35.
LAVAL V — "Proie de l'auto stop" 18 h 10 et "Laure" 19 h 55.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5027) — "Bruce Lee, sa vie, sa légende" 19 h 15 et "Les oies sauvages" 21 h 00.
LAVAL-ODÉON II — "Un espion de trop" 19 h 30. "L'invasion des profanateurs" 21 h 30.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — En haut: Festival Charlie Chaplin: "Monsieur Verdoux" 19 h 00. (Entrée libre).
LOEWS, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "The Champ" 12 h 00, 14 h 15, 16 h 00, 18 h 45, 21 h 00.
LOEWS II, "Warriors" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOEWS III — "Superman" 12 h 55, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00.
LOEWS IV, — "Foul Play" 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
LOEWS V — "Silent Partners" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LONGUEUIL I, Place Longueuil, Longueuil, (677-7933) — "Les passagers" 19 h 30 et "Les chaines du sang" 21 h 45.
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Sauvez le Neptune" 19 h 30 et "Les dents de la mer" (2e partie) 21 h 30.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224 — "Le piège infernal" 19 h 30 et "Les chaines de sang" 21 h 45.
MONKLAND, 5604 Monkland (484-3579) — "Richard Pryor Live in Concert" 19 h 25, 21 h 20.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-0401) — "Les Bootleggers" 19 h 05 et "Profanateurs" 20 h 55.
MONTENACH II — "Foul Play" 19 h 00, 21 h 10.
OMÉGA I, Place K-Mart, Longueuil (463-3330) — "Suspiria" 19 h 50 et "Fièvre d'une nuit d'été" 18 h 10, 21 h 35.
OMÉGA II — "La bande des panthères noires" 19 h 10, 22 h 15 et "Les mâles en folie" 20 h 35.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Tombe les filles et tais-toi" (de H. Ross, USA 1972) 19 h 30, 21 h 15, 23 h 00.
OUIMETOSCOPE II, "Graffiti américains" (de G. Lucas, USA 1973) 19 h 00, 21 h 00, 23 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Spectacle sur scène: Jean-Guy Moreau. 20 h 30.
PALACE, 698 ouest Ste-Catherine (866-6991) — "Richard Pryor Live in Concert" 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 05, 21 h 40.
PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Corps brûlants" 18 h 50 et "La rabatteuse" 20 h 20.
PAPINEAU II, — "La proie de l'auto-stop" 18 h 20. "Laure" 19 h 50.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Fièvre d'une nuit d'été" 18 h 20, 21 h 50, "Suspiria" 20 h 00.
PARADIS II, "Les yeux de Laura Mars" 18 h 20, 21 h 40, "Les mains dans les poches" 20 h 10.
PARADIS III, "La fièvre dans la peau" 18 h 20, 21 h 15, "Bijou d'amour" 19 h 45.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "24 heures ou plus" (de G. Groulx. Québec 1973) 19 h 30, "India song" (de M. Duras, France 1975) 22 h 00.
PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "La cage aux folles" 13 h 15, 15 h 00, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 55.
PARISIEN II, "Moeurs cachés de la bourgeoisie" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
PARISIEN III, "Mort sur le Nil" 13 h 15, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 10.
PARISIEN IV, "Le ciel peut attendre" 13 h 20, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.
PARISIEN V, "Proie de l'auto stop" 15 h 00, 18 h 25, 21 h 50, "Laure" 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00.
PLACE BONAVENTURE, Mini-théâtre (dans le viaduc) 866-8013) Présentations de films par UNICEF-Québec: "Les enfants du monde" (Somalie). "Bangladesh", "Les fruits sauvages" 12 h 00, 15 h 00.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "The deer hunter" 20 h 00.
PLACE VILLE-MARIE I, Place Ville-Marie (866-2644) — "Heaven can wait" 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
PLACE VILLE-MARIE II, "La cage aux folles" (s.t. anglais) 12 h 25, 14 h 15, 16 h 05, 17 h 55, 19 h 45, 21 h 35.
PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Love, lust and violence" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Eva" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 00.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Trappe aux filles" 14 h 50, 18 h 05, 21 h 25, "Amour, passion et violence" 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45.
RIVOLI II, "Le ciel peut attendre" 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 00, 21 h 00.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "Fièvre d'une nuit d'été" 14 h 30, 18 h 00, 21 h 25, "Suspiria" 12 h 50, 16 h 15, 19 h 40.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Une histoire simple" 13 h 55, 17 h 35, 21 h 15, "La 7e compagnie au clair de lune" 12 h 15, 15 h 45, 19 h 30.
SAINT-DENIS III, "De l'autre côté de minuit" 12 h 15, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.
SEVILLE, 2155 Ste-Catherine O. (932-1139) — "Return of the Pink Panther" 19 h 00, "Animal house" 21 h 30, "Up in smoke" 24 h 00.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "The champ" 18 h 45, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) "North avenue irregular" 19 h 10, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Un couple en fuite" 19 h 30, "La fureur du danger" 21 h 15.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "La cage aux folles" 19 h 15, 21 h 10.
VERSAILLES II, "Trappe aux filles" 18 h 15, "Amour, passion et violence" 19 h 50.
VERSAILLES III, "Corps brûlants" 18 h 50, "La rabatteuse" 20 h 20.
VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Fièvre d'une nuit d'été" et "Suspiria" 19 h 30.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Les chaines du sang" 19 h 15, "Le piège infernal" 21 h 15.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Norma rae" 13 h 00, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 50.
YORK, 1487 Ste-Catherine O. (937-8978) — "Hair" 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 35.

SUR SCÈNE

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "La fleur à la bouche" de Luigi Pirandello, 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche.
CAFÉ LA MAISON, 1418 Guy — "La difficulté de s'exprimer" de Copi comprenant "L'homosexuel" et "Les jumelles", Du mer. au dim. 21 h 00.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "The winter dancers" de David Lan, Du mar. au sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées, mer.: 13 h 00, sam.: 14 h 00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre Marie-Rose présente "C-t-à ton tour Laura Cadieux" de Michel Tremblay, 19 h 30. Le Théâtre de ma Blonde est au Boutte présente "Eh! que mon chum est platte!", : 21 h 15. Cinéma: "La fiction nucléaire" de Jean Chabot, 12 h 00.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — Relâche.
EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — L'Orient d'O, 21 h 30, 24 h 00.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Louise Bessette, piano: oeuvres de Schubert et Louise Bessette, piano; Renée Thibodeau, violon; Jocelyne Leduc, violoncelle: oeuvres de Beethoven 21 h 00.
LE PONT TOURNANT, 940 boul. Laurier, Beloeil — "Tout seul comme deux" par Claude Poissant et Pierre Leblanc, tous les vendredis et samedis d'avril 21 h 00. Inf.: 467-4504.
LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Clément Ratelle, 22 h, 24 h 00.
L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Daniel Lavoie, Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. Sam.: 22 h 30, 1 h 00. Relâche lundi. Entrée libre.
LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Jim Hall: Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00.
OUTREMONT, Cinéma Outremont, 1248 Bernard (277-4145) — "Yesterday, aujourd'hui, tout-Moreau" avec Jean-Guy Moreau, 20 h 30.
PATRIOTE, 1474 est, Ste-Catherine (523-1131) — Pierre Labelle, Sem. dim.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00.
PLANÉTARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "La planète voilée", mar. jeu.: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 30, 16 h 30. Dim.: 13 h 00. Concert cosmique au laser, ven. sam.: 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 22 h 55. Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30.
SALLE DE CONCERT POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Jazzathon, dir.: Armas Maiste, 19 h 30. Oeuvres de Adderly, Brown, Coltrane, Dameron, Davis, Jarrett etc.
SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Les Grands Ballets canadiens, 20 h 30.
THEATRE ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Le TPQ présente "Le songe d'une nuit d'été" de William Shakespeare, 20 h 30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "La tête de Monsieur Ferron" de Victor-Lévy Beaulieu, 20 h 30. Relâche lun.
THEATRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Ben-Hur" de Jean Barbeau 19 h 30.
THEATRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Mutera-t-on, mutera-t-on pas" de Anouk Simard, par le Théâtre de la Manufacture. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. lun.
THEATRE EXPERIMENTAL DE MONTREAL, 320 est, Notre-Dame (879-1806) — "Le siffleux et le bâtiment", récit-spectacle présenté par la cellule autogestionnaire "Le Siffleux", 21 h 00. Relâche dimanche et lundi.
THEATRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Ragtime" avec Monique Leyrac, 20 h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Chien Limier" de Anthony Shaffer. Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00. 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi.
THEATRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Piège à rebours" (Deathtrap) de Ira Levin, traduction Michel Beaulieu, 20 h 30. Relâche lundi.
THEATRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — "Le tour du chapeau" one-man-show de Reynald Bouchard, 20 h 30. Relâche lundi.
THEATRE DE QUAT'SOUS, Aux 4 Saoûls Bar — "Un cercueil à la dérive" texte de Marc Drouin, production du Théâtre de la Nécessité. Lun.: 21 h 00. Jeu. ven. sam.: 23 h 30.
THEATRE DES VOYAGEMENTS, 5145 Boul. St-Laurent (près Laurier) — "Broue", 20 h 30. relâche lundi. Réservations après 17 h 00 à 274-7985. Exposition des dessins de François Vincent aux heures de spectacle.
THEATRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "La débacle" de Jean Daigle. Du mar. au sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00.
UNIVERSITE DE MONTREAL, Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine — Salle 1020 — Récital de clavecin et de guitare, Bibiane Lapointe et Alain Henault, 20 h 30. Oeuvres de Bach, Rameau, Scarlatti.
CAFE THEATRE LE ZINC, 9 ruelle des Ursulines (694-0232) — "Abraham et Samuel" de Victor Haim.
GRAND THEATRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-4975) — Salle Louis-Fréchette — Les Grands Explorateurs: "Volcans sacrés d'Asie" avec Maurice et Katia Krafft, 20 h 30.
GRAND THEATRE, Salle Octave-Crémazie — "La cuisine" d'Arnold Wesker, adaptation de René Dionne, par le Théâtre du Trident, 20 h 30. Relâche dim. lun. Au Salon: "Les perles rares" de Clémence Desrochers, 12 h 10, du lun. au ven.
THEATRE DU VIEUX QUEBEC, 30 St-Stanislas (692-4212) — "Le fleuve au coeur" par la commune à Marie, 20 h 30. Relâche lun. et mar.
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051. Théâtre — "Hamlet" de William Shakespeare et "Equus" mis en scène par John Wood, 20 h 00. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim. (Jouées en alternance).

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

Voir autres annonces classées, en page 22

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANDIAC

À 12 MINUTES DE LA PLACE VILLE-MARIE
UNE VILLE EMBALLANTE!
DES MAISONS
SEMI-DÉTACHÉES ET DÉTACHÉES !
DES PRIX IMBATTABLES!

LA CANADIENNE

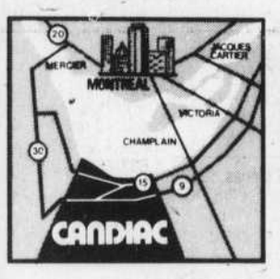

Une Paix que l'on recherche quand on veut être chez soi. Vous serez chez vous aux Villages, à Candiac. Vous y trouverez à votre porte un magnifique parcours de golf de 18 trous, une marina, des parcs, des écoles, une clinique médicale et un centre d'achats.

PRIX à PARTIR de $36,900

ITINÉRAIRE
Arrivé sur la rive sud, empruntez les routes 15 ou 9 vers l'ouest, suivez les indications jusqu'à Candiac. Du pont Mercier, prenez la route 30 vers Candiac.

Les Villages
PARC LAURIER

BUREAU DES VENTES
132, boul. MONTCALM
CANDIAC
659-4195
BUREAU-CHEF 659-5435

PAR HABITAT CANDIAC INC. 7-4-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CEDAR - CRESCENT
voisinage Collèges Marie de France et Marcellin
Cottage détaché, 3 à 4 chambres à coucher. Plan central: salon salle à manger séparés, grande cuisine moderne, boudoir avec porte donnant sur immense patio et jardin privé (piscine chauffée), salle de jeu avec buanderie, 3½ salles de bain, air climatisé, décoration au goût raffiné, valeur exceptionnelle, prix $150,000. MLS.
Isabelle Lafrenière
courtier
482-1381
7-4-79

BAIE ST-PAUL
Maison canadienne, construction récente, dimension 28 x 54, 12 pièces, terrain de 112,188 pi. ca., vue panoramique sur le fleuve, île aux Coudres et petite rivière St-François, situé à Baie St-Paul, Cap-aux-Corbeaux sud. $89,000.
jour: (418) 435-2466
soir: (418) 435-3055)
6-4-79

STE-ADÈLE
Maison canadienne, toutes commodités, site paisible, 31 x 54. Foyers en pierre des champs, toit cathédrale, tapis mur à mur, pour inspection, communiquez avec **Gilles Brais à: 325-1323, soir et fin de semaine 334-1689.**
17-4-79

CHAMBLY en brique, 5 pièces, terrain paysagé, 86 x 135, particulier, 658-1083. 9-4-79

ST-BRUNO: Cottage briques et aluminium, 6 pièces, cuisinière, four et lave-vaisselle encastrés, salle de jeux. Terrain paysagé avec haie. $45,000. Pas d'agent. 653-8486. 9-4-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

WESTMOUNT
Jolie résidence en pierre. 5 grandes chambres à coucher, salon avec foyer naturel, den avec vue et foyer naturel, cuisine moderne, 3½ salles de bains, salle de jeu exceptionnelle. Garage 2 voitures. Excl. $159,000. **Claudette Limoges 932-1112, 481-5907.** 7-4-79

COURTIER

MAGOG, maison de campagne 1½ étage en bois, aspirateur, foyer, terrain boisé, 1½ acre, droit de plage, $49,000. sans intermédiaire. À frais virés:
(819) 843-7878
9-4-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT: Rue Champagneur, cottage semi-détaché, 10 pièces, décoré, sous-sol fini, 5 chambres, 2 toilettes, 1 salle de bain, solarium, cheminée, garage, prix $90,000. Sans agent, soir 271-2955. 7-4-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTON DE SUTTON, région de Knowton, cottage 4 chambres à coucher, 8 acres, grange, verger, belle vue. $49,000. ou meilleure offre. 845-0181 poste 637, 768-7161 soir. 7-4-79

ST-ANTOINE sur Richelieu, bord de l'eau, chaleureuse maison de village à vendre, boiseries décapées, pas d'agent, 254-3330 après 5 hres. 14-4-79

MONT-ORFORD, chalet suisse, 5 chambres à coucher, sife panoramique, 2 foyers, B.B.Q., accès piscine, près ski, téléphonez à frais virés 1-297-3163. 9-4-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

ENCHANTEUR EXCEPTIONNEL
Sur un mont surveillant Mont Sutton et montagnes du Vermont, résidence de campagne construite 1820, restaurée, de qualité dominante. Piscine, maison des invités, 45 acres, tranquille. **Madalene Darrah 1-800-363-1235; soirs 538-2805.**

MÉTICULEUX, IMPECCABLE
Impeccable partout, très belle maison à quelques pas du centre, 3 chambres, salle de jeux, foyer granit. Beaucoup de charme dans le décor et la disposition des pièces. **Winifrid Chaplin - Fri - sans frais 1-800-363-1235; soirs 538-2206.**
7-4-79

CANTONS DE L'EST, maison de campagne à rénover, 9 pièces, 2 arpents, rivière, 25 milles de Sherbrooke, $10,000. comptant. 259-7806 après-midi et soir. 9-4-79

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

PONT-VIAU, libre actuellement sur le boulevard des Laurentides près du pont, bâtisse 115' long par 25' large, terrain stationnement 40 x 115, 2 logements au 2e étage. 667-8253. 9-4-79

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

PRÈS Centre-Ville, rue Des Erables, maison 3 étages, 5 logements rénovés, très beau rez-de-chaussée, libre à l'acheteur, garage, jardin, revenus. Prix $58,000. Propriétaire 524-6206. 9-4-79

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR · BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846

La mort de Bhutto continue de semer la violence

ISLAMABAD (AFP) — La violence a refait son apparition hier au Pakistan durant les très nombreuses réunions de prières organisées à la mémoire de l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto et auxquelles ont participé des dizaines de milliers de personnes dans tout le pays.

Les partisans de l'ancien premier ministre, sortis de leur torpeur par son exécution mercredi, se sont heurtés à la police notamment à Lahore, Faisalabad, Rawalpindi, dans le Punjab, et à Nawabshah, Sakrand, Bannu Akil, Karachi, Hyderabad et Khairpur, dans le Sind, la province natale de M. Bhutto.

Partout, le scénario a été à peu près le même. L'intervention de la police, sitôt la prière finie, a déclenché des bagarres. Les manifestants ont alors tenté de lapider des véhicules de police, d'incendier des autobus, d'attaquer des succursales bancaires ou les bureaux de journaux favorables au gouvernement. La foule criait « Vive Bhutto » et parfois « Vengeance ». Femmes et hommes pleuraient en grand nombre.

Les partisans de M. Bhutto vont prendre le deuil durant quarante jours et il est probable que les réunions de prière seront presque quotidiennes. La violence pourrait refaire son apparition dès aujourd'hui, jour férié durant lequel de très nombreux Pakistanais participent aux prières de l'après-midi.

La tension est surtout perceptible dans la région méridionale du Sind, berceau politique de M. Bhutto. Des réunions de prières auxquelles participaient souvent avocats, étudiants et femmes ont été organisées dans presque toutes les villes, grandes ou petites.

Des accrochages entre partisans et adversaires de M. Bhutto se sont notamment produits à Nawabshah, à 350 km au nord de Karachi (un véhicule brûlé, une banque attaquée, un magistrat blessé, trente arrestations), à Khairpur, dans le nord du Sind (trente arrestations), à Sakrand et Bannu Akil (banques attaquées) et Karachi.

Dans le Punjab, des violences ont été signalées à Faisalabad (quatre véhicules brûlés, 25 arrestations) à Lahore (un autobus et trois véhicules brûlés).

À Rawalpindi, où est installé le gouvernement, la ville, réputée calme, a connu durant deux heures une atmosphère rappelant les heures chaudes d'avril 1977, quand les manifestants demandaient la démission de M. Bhutto: cinq à six mille personnes se sont heurtées aux forces de l'ordre. Des lampadaires ont été mis hors d'usage, trois autobus attaqués, le local d'un journal incendié. La police a procédé à plusieurs dizaines d'arrestations.

Les autorités de Lahore ont rappelé l'interdiction de circuler avec une arme ou tout autre objet offensif. À Hyderabad (Sind) des examens scolaires prévus pour la mi-avril ont été reportés sine die par crainte d'incidents. Les universités, fermées depuis le début de l'année, n'ont pas rouvert leurs portes.

Les quarante jours de deuil pour M. Bhutto s'annoncent comme une période redoutable pour le gouvernement. Le mouvement, s'il n'est pas habilement contrôlé, risquant de faire boule de neige, estiment les observateurs.

Par ailleurs, une personne a été tuée et trois autres ont été blessées hier dans la province d'Anantnag (sud de Srinagar), au Cachemire indien, où la police a ouvert le feu sur des manifestants qui protestaient violemment contre l'exécution de M. Bhutto.

Les manifestants, selon les informations en provenance de la région, ont tenté à plusieurs reprises de brûler les maisons de partisans du mouvement Jamaat-I-islami. Scandant des slogans hostiles au Pakistan, ils ont attaqué plusieurs permanences du Jamaat-I-islami dans la région de Badgam, près de Srinagar, et ont détruit le siège local du parti à Anantnag.

Mercredi, trois personnes avaient été tuées par la police à Srinagar et deux autres à Sopore au cours de manifestations identiques.

Quelque 10.000 personnes ont envahi l'une des principales mosquées de Srinagar, endommageant une partie du bâtiment. La police a dû tirer en l'air pour disperser la foule, et plusieurs policiers ont été blessés lors d'affrontements avec les manifestants.

En refusant sa grâce à M. Bhutto, le général Zia-Ul-Haq a éliminé l'homme qui, au Pakistan, symbolisait, malgré ses défauts, le modernisme, l'attachement au parlementarisme et aux formes légales ainsi qu'un socialisme modéré. Si forte était la personnalité d'Ali Bhutto qu'aucune personnalité politique ne peut prendre sa succession ni revendiquer son héritage. Ses partisans sont donc livrés à eux-mêmes, désorientés, et susceptibles de réactions de désespoir imprévisibles. Les autorités militaires ont emprisonné tant de leaders locaux et nationaux du Parti du Peuple pakistanais (P.P.P.) de M. Bhutto qu'une vague massive de violence semble actuellement exclue pour la plupart des observateurs. À plus long terme, le « bhuttoisme », sanctifié par le martyre de son fondateur, semble promis à un bel avenir.

Les procès politiques vont reprendre bientôt en Iran

TEHERAN (AFP) — Les procès des collaborateurs de l'ancien régime iranien devant les « tribunaux révolutionnaires islamiques » vont reprendre dans les prochains jours, a confirmé hier le porte-parole de M. Mehdi Haavi, procureur général auprès de ce tribunal à Téhéran.

Le porte-parole n'a pas précisé quand reprendrait le procès de M. Amir Abbas Hoveyda, ancien premier ministre du chah, contre lequel la peine de mort avait été requise le 15 mars dernier.

Ces procès avaient été suspendus le 16 mars par un « firman » (édit) de l'ayatollah Khomeiny, qui annonçait que « tous les procès devant le tribunal révolutionnaire islamique étaient interrompus jusqu'à l'application d'un nouveau règlement dont l'élaboration était confiée au Conseil de la révolution ». L'interruption des procès et des exécutions était alors apparue comme une concession au premier ministre, M. Mehdi Bazargan, alors que, selon la presse iranienne, quelque 70 personnes avaient été passées par les armes depuis la victoire de la « révolution islamique », le 12 février.

Après les premières « exécutions politiques », M. Bazargan avait déclaré que les procès, tels qu'ils se déroulaient alors et les exécutions « ternissaient le prestige de la révolution iranienne dans le monde ».

Le réquisitoire du procureur général demandant la peine de mort contre M. Hoveyda avait suscité une vague de protestations à l'étranger. M. Hoveyda est en particulier accusé d'« avoir agi contre Dieu », comploté contre l'indépendance et la souveraineté de l'Iran en faveur de l'Occident et du sionisme, et d'avoir cédé les ressources naturelles iraniennes à des intérêts étrangers.

Le nouveau règlement qui permet la reprise des procès a été approuvé mercredi soir par l'ayatollah Khomeiny. Ce premier code pénal de la République islamique consacre le rôle suprême de l'ayatollah Khomeiny en matière judiciaire, notamment pour la désignation des juges et des membres du Parquet.

Il définit la compétence des « tribunaux islamiques révolutionnaires » qui seront créés et stipule que les peines doivent être conformes au « droit musulman ». Il reste très discret sur les droits de la défense. Les audiences seront publiques mais les interrogatoires secrets.

Enfin, ce texte précise et réduit le rôle des « comités Khomeiny », qui n'auront que des fonctions de police et d'auxiliaires de justice sous les ordres des procureurs. Ils ne pourront théoriquement plus arrêter ou interroger des personnes de leur propre chef.

D'autre part, les élections à l'Assemblée constituante iranienne auront lieu dans deux mois environ, a déclaré hier M. Ahmad Modaress, haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, cité par le quotidien du soir Keyhan.

Le projet de constitution, a précisé M. Modaress, est rédigé. Il s'inspire de la constitution algérienne et de celles de certains pays développés. Tous les droits du peuple iranien et de ceux qui demandent leur autonomie sont pris en considération dans ce projet constitutionnel, a encore indiqué M. Modaress. Ainsi, selon lui, ce projet prévoit que les chefs d'entreprise seront élus par les salariés.

Selon le processus institutionnel prévu, le projet de constitution doit être soumis prochainement à la population pour un « examen critique ». Puis l'Assemblée constituante sera élue, et les députés adopteront la constitution après d'éventuelles modifications. On ignore si la constitution sera alors soumise à référendum et si la constituante se transformera en assemblée législative.

Entre temps, l'échange de « prisonniers » entre Turkmènes et « comitéistes » (éléments armés membres des comités Khomeiny) se poursuivait hier à Gonbad-Kavous, au nord-ouest de l'Iran, où la situation était calme pour la troisième journée consécutive, selon des sources informées de la ville.

Sur quatre cents Turkmènes arrêtés pendant les affrontements, qui ont fait de nombreux blessés de part et d'autre, cent ont été échangés mercredi, contre un nombre égal de « farsi » (de langue persane et de religion chiite) et des « comitéistes », ajoute-t-on.

Tandis que des unités de l'armée patrouillent dans les rues, procédant au démantèlement progressif des barricades, les négociations entre représentants des Tukmènes et du gouvernement central de Téhéran se poursuivent dans une atmosphère « plus ou moins tendue, chargée de méfiance mutuelle », précisent ces sources.

Si la situation est calme, en revanche, les magasins sont encore presque tous fermés, surtout dans le centre de Gonbad-Kavous, indiquent lesmêmes sources. Un conseil comprenant les représentants des deux communautés, a été formé pour administrer la ville.

L'armée de l'air a retiré le personnel qu'elle avait dépêché sur les lieux il y a plusieurs jours. De même, les effectifs venus de la ville sainte de Mashad, au nord-ouest de l'Iran, ont été rappelés, mais des unités de chars continuent à contrôler les alentours de Gonbad-Kavous.

Pendant ce temps, un grand nombre de comitéistes, venus à Gonbad pour combattre les « insurgés », ont aussi regagné leurs différentes bases à la demande des représentants de l'ayatollah Khomeiny.

Le Pakistan veut la bombe atomique

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont acquis la conviction que le Pakistan est résolu à se doter de la bombe atomique et met tout en oeuvre pour cela, apprend-on de très bonne source à Washington.

Le Pakistan aurait acheté récemment des centrifugeuses à un pays qui n'a pas été précisé, apprend-on par ailleurs de source indienne.

Ces informations sont prises extrêmement au sérieux au département d'État où d'intenses consultations — y compris avec les alliés occidentaux des États-Unis — se déroulent depuis plusieurs semaines. L'ambassadeur des États-Unis à Islamabad, M. Arthur Hummel, avait été rappelé en consultation il y a deux semaines. Il doit en principe regagner son poste aujourd'hui.

Pour les Etats-Unis, les intentions pakistanaises posent de très graves problèmes à la fois de non-prolifération et de géopolitique. Les changements de régime en Afghanistan et en Iran ont amené récemment les États-Unis à considérer le Pakistan comme un point d'appui pour leur politique dans cette région.

Sadate prend vivement à partie les pays arabes opposés au traité de paix

LE CAIRE (d'après Reuter et AFP) — Présentant hier au Parlement égyptien le traité de paix pour qu'il soit ratifié, le président Anouar Sadate a renouvelé son opposition à la souveraineté israélienne sur la Jérusalem arabe et a vivement pris à partie les États arabes hostiles à la conclusion de ce traité.

Le chef de l'État égyptien a rappelé que depuis le début des négociations et sa visite à Jérusalem, il avait constamment insisté sur le fait que le secteur arabe de la Ville Sainte faisait partie de la Cisjordanie occupée. M. Sadate a fait remarquer que les ministres arabes réunis à Bagdad auraient dû lire le traité au lieu de plonger « dans la sensiblerie et l'hystérie, » car l'Égypte n'avait jamais laissé entendre qu'il s'agissait là d'une solution finale mais seulement de la pierre d'angle d'un règlement global.

L'Égypte a constamment affirmé qu'il n'y aurait pas de paix durable tant qu'Israël occupe une partie des terres arabes. De plus, selon les termes du traité, les négociations sur l'autonomie des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza doivent commencer un mois après la ratification du traité, a souligné le président Sadate.

Le dirigeant égyptien a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'échanger des insultes avec ses critiques: « Ils ont retiré leurs ambassadeurs, au revoir. S'ils veulent revenir, bienvenue, » a-t-il ajouté.

Tous les ambassadeurs arabes en Égypte, à part le Soudan et Oman, qui soutiennent le président Sadate, ont quitté Le Caire. Cette décision avait été prise par 19 des 22 membres de la Ligue arabe lors d'une réunion ministérielle qui a décidé un boycottage, économique, politique et diplomatique, de l'Égypte.

Le président Sadate a également rejeté les accusations selon lesquelles il aurait conclu le traité de paix pour obtenir en échange une aide financière des États-Unis. Il a déclaré qu'il aurait pu obtenir plus de monde arabe.

L'Égypte a demandé une aide de 15 milliards de dollars aux États-Unis, à l'Europe occidentale et au Japon, alors que l'ensemble des pays arabes lui proposait cinq milliards de dollars par an pendant dix ans, a-t-il rappelé.

« Par principe, l'Egypte se place au-dessus de cette mentalité mercantile, l'Égypte n'acceptera jamais d'être achetée » a-t-il assuré.

Le sommet de Bagdad en novembre dernier avait proposé la création d'un fonds arabe qui débourserait au moins neuf milliards de dollars par an, dont cinq à l'Égypte au cas où celle-ci renoncerait aux accords de Camp David. L'Égypte avait refusé cette offre.

Le débat sur le traité de paix se poursuit au Parlement égyptien. M. Moustapha Khalil, premier ministre, dont le gouvernement a approuvé le traité dans la nuit de mercredi à jeudi, doit présenter dans l'après-midi aux 360 députés le traité qui devrait être ratifié cette semaine.

Par ailleurs, le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, se rendra le 27 mai prochain à El Arich où il représentera les États-Unis aux cérémonies marquant le retour de la ville du Nord-Sinaï sous souveraineté égyptienne et l'ouverture des frontières israélo-égyptiennes, a confirmé hier le porte-parole du département d'État, M. Hodding Carter.

Cette décision a été prise personnellement mardi par le président Jimmy Carter au cours des conversations téléphoniques avec le président Anouar Sadate et le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a précisé le porte-parole.

M. Carter a déclaré ignorer si M. Vance pourrait se rendre également à Beersheba, dans le Néguev, avec MM. Sadate et Begin à l'issue des cérémonies, en raison de son emploi du temps chargé.

Entre-temps, une bombe placée par des combattants palestiniens hier dans l'est de Jérusalem a fait treize blessés, mais aucun n'est grièvement atteint, a déclaré un porte-parole de la police israélienne.

L'explosion a fracassé des vitrines de magasins, près d'un arrêt d'autobus et d'un bureau de poste. Les forces de sécurité israéliennes ont immédiatement bouclé le quartier et commencé à interroger des suspects.

FOIRE DU DISQUE
Archambault musique

TOUS NOS DISQUES
cassettes et 8 pistes
À PRIX RÉDUITS

DISQUES CLASSIQUES

ERATO
Distribution RCA
IMPORTÉS DE FRANCE

STU 70623 **Vivaldi** - 6 concerti pour flûte et hautbois
STU 70649 **Flûte et orgue** - Rampal - Alain
STU 70684 **4 concerti** pour mandoline
STU 70731 **Mozart** - Symphonie des jouets
STU 70758 **VIVALDI** - Concerto pour viole d'amour
STU 70818 **Vivaldi** - 4 concerti
STU 70826 **Vivaldi** - Concerti pour viole d'amour - Scimone vol. 1
STU 70827 **Vivaldi** - Concerti pour viole d'amour - Scimone vol. 2
STU 70847 **Danses et musiques** de la Renaisse italienne
STU 70848 **Monteverdi** - Madrigaux vol. 1
STU 70849 **Monteverdi** - Madrigaux vol. 2
STU 70862 **Adagios célèbres** - Soliste Veneti
STU 70880 **Ouvertures** italiennes célèbres
ST 70932 **Charme de la harpe** - Lily Laskine
STU 70941 **Chopin** Les études
STU 70969 **Chopin** Les préludes
STU 70987 **L'Adagio d'Albinoni** - Le largo de Haendel
STU 71051 **Trois concertos** pour mandoline
STU 71075 **Fanfares** pour tous les temps

STU 71137 **Haendel** - Le Messie (extraits)
STU 70010 **Duruflé** - Requiem
STU 70058 **Vivaldi** - Les 4 saisons
STU 70069 **Mouret** - Lully - Fanfares
STU 70119 **Haendel** - Musique pour un feu d'artifices
ST 70172 **Mozart** - Sonates pour flûte et clavier
STU 70178 **Fanfares** de tous les temps

Prix de détail suggéré par le distributeur $11.98

SPÉCIAL 7.77 chaque disque

STU 70231 **Albinoni** - Adagio
STU 70234 **Symphonies de chasse** - Paillard
STU 70316 **Symphonies de festin royal**
STU 70410 **La grande écurie de Versailles**
STU 70422 **Debussy** - Petite suite pour orchestre
STU 70468 **Le canon de Pachelbel**
ST 70474 **Rampal** - Pierlot - Scimone
STU 70515 **Debussy** - Rampal - Veyron - Lacroix
STU 70516 **Mozart** - Symphonie concertante

STU 70175 **Mozart** Concerto pour flûte et harpe-Rampal

STU 70193 **Boieldieu** Concerto pour harpe

STU 70350 **Messe de St-Hubert**

STU 70545 **Vivaldi** Concerti pour mandolines

STU 70641 **Vivaldi** Concerti pour 4 violons

STU 70679 **Vivaldi** Les 4 saisons

STU 70738 **Mozart** Symphonies nos 4 et 41

STU 70772 **Mozart** Petite musique de nuit

STU 70888 **Trois concertos** pour deux flûtes

EFM 18006 **L'Adagio d'Albinoni** et 4 concertos vénitiens Paillard

EFM 18005 **Le canon de Pachelbel** - K. Redel

STU-70801/2 **Bach** Concertos brandebourgeois - J.F. Paillard
2 disques $15.54

Albums "ERATO" PRIX SPÉCIAUX

STU 70801/2 Bach - Concertos Brandebourgeois - J.F. Paillard 2 disques **15.54**
STU 70878/9 **Bach** - L'Art de la fugue - Alain 2 disques **15.54**
STU 70897/8 **Vivaldi** - La Cetra - & Soliste Veneti 2 disques **15.54**
STU 70955/6 **Vivaldi** - La Stavaganza - & Soliste Veneti 2 disques **15.54**
STU 70820/6 **Bach** - Flûte - Rampal - Veyron - Lacroix 3 disques **23.31**

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
Ed Archambault INC.
500-est, Ste-Catherine / Berri — 849-6201

ALBUMS "ERATO" 2 disques SPÉCIAL 9.99

20202/3 Un concert à Vienne au temps de Mozart
20204/5 Un concert à Leipzig au temps de Bach
20206/7 Un concert à Londres au temps de Haendel
20208/9 Un concert à Versailles au grand siècle
20222/3 **Mozart** - Sonates pour piano - Pires
20212/3 **Un concert J.S. Bach - Rampal - Veyron - Lacroix**
20224/5 **Haendel** Les concertos pour orgue - Paillard - Alain
20216/7 **Bach** - Les suites pour orchestre - Paillard
20218/9 **Chopin** Les concertos pour piano
20220/1 **Bach** Les concertos brandebourgeois - Redel
20226/7 **Haendel** - Les concertos pour orgue - vol. 2 - Paillard - Alain
20200/1 **Un concert à Venise** au temps de Vivaldi

Ces prix spéciaux sont valables uniquement sur les numéros mentionnés dans cette annonce, en vente au sous-sol seulement.

Aucune commande postale ou téléphonique pour les spéciaux de cette FOIRE

ANDRÉ PERRAULT®
Le plus grand centre postal du
DISQUE CLASSIQUE au Canada

Notre entrepôt situé à St-Hyacinthe est maintenant ouvert au public !

600 rue Ste-Anne, centre-ville St-Hyacinthe
Route Trans-Canadienne (20) vers Québec, sortie 130S, 26 milles de Montréal